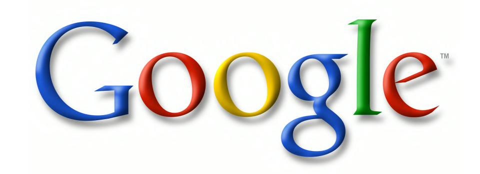
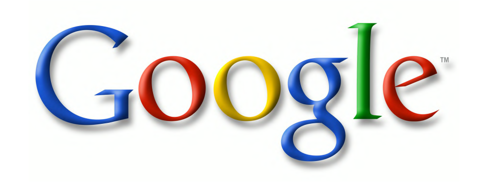
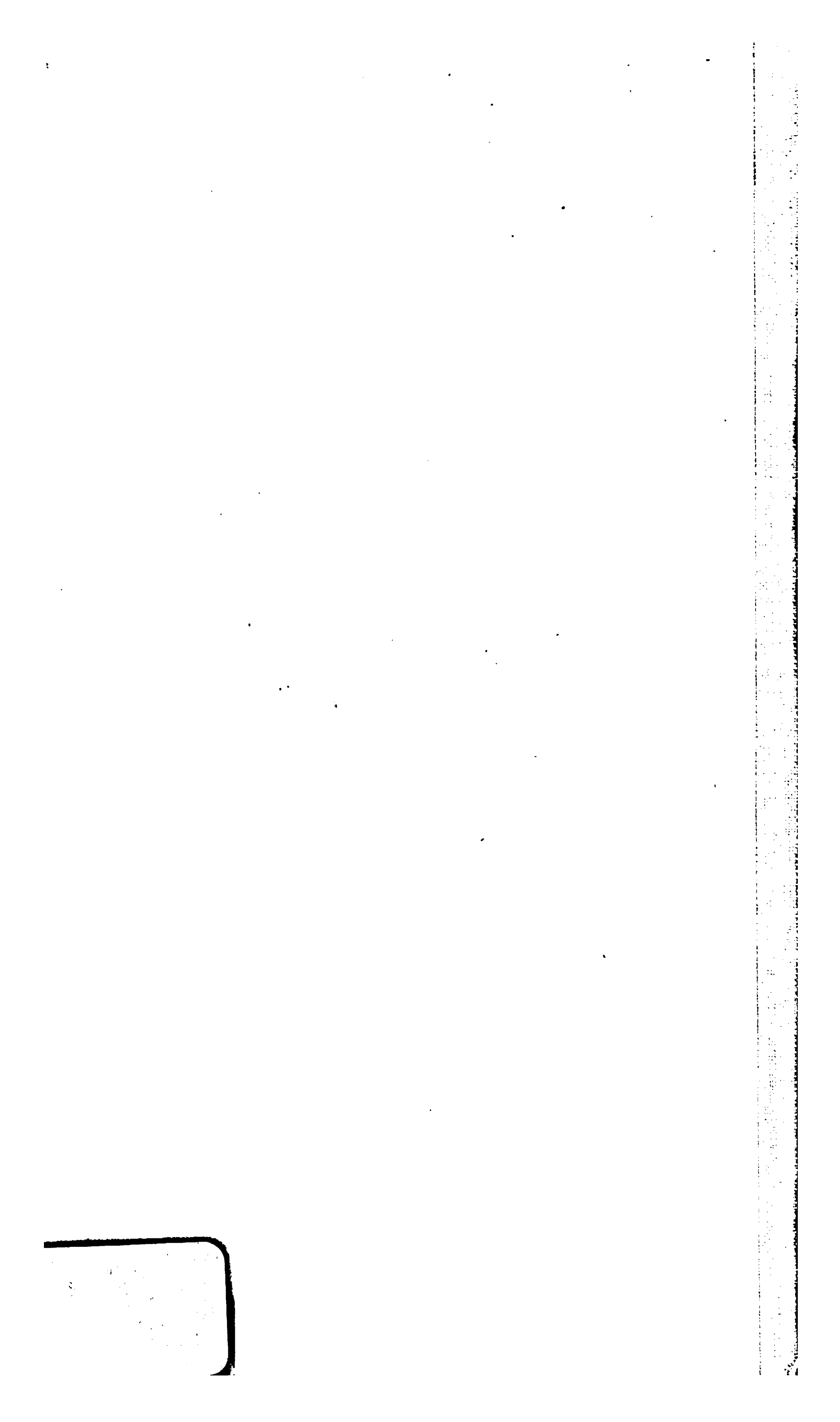








HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
PAYS-BAS,

PAR L. J. J. VANDER VYNCKT,

CONSEILLER AU CONSEIL DE FLANDRE, PRÉSIDENT DE L'AMIRAUTÉ ET DE LA CHAMBRE DES RENNENGUES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES;

AVEC

UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE ET DES NOTES,

Par F. B. D. R.

> Interdùm speciosa locis morataque rectè
> Valdiùs oblectant meliùsque morantur,
> Quàm.................nugæ...canoræ.
> Hor. *de Arte poët.*

TOME SECOND.



BRUXELLES,
ARNOLD LACROSSE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE DE LA MONTAGNE, N° 1015.
1822.

HISTOIRE
DES TROUBLES
DES
PAYS-BAS.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Le prince de Parme, nommé gouverneur-général, succède à don Jean. Le roi le confirme. L'archiduc Mathias étoit déjà en cette qualité appelé par les états-généraux des provinces, et le prince d'Orange, son lieutenant. Continuation des troubles.

Par la mort de don Jean d'Autriche et sa disposition, le prince Alexandre Farnèse, bientôt après duc de Parme et de Plaisance, succéda au gouvernement-général des Pays-Bas par *intérim*.

Il étoit destiné à ce gouvernement depuis quelque temps qu'il étoit venu en ce pays. Peut-être don Jean, son oncle, avoit-il des ordres à ce sujet; du moins étoit-il vrai que la voix publique le supposoit successeur de son oncle, quand celui-ci manqueroit par mort ou par établissement ailleurs. Le public ne fut point trompé dans son attente, et la confirmation du roi suivit aussitôt qu'il fut informé.

A moins de cela il s'étoit introduit en Espagne un autre usage qui, dit-on, eut son commencement à la mort presque subite du commandeur don Louis de Requesens, dont on a parlé ci-dessus. Car la cour fort embarrassée de cette mort imprévue, lorsque le conseil-d'état avoit pris le gouvernement, pour ne plus s'exposer à pareils inconvéniens, fit une dépêche secrète, qu'on envoya cachetée, à déposer dans un endroit désigné pour les gouvernemens éloignés, tels que les états d'Italie, les Pays-Bas et les Indes. Cette dépêche ou commission nommoit trois personnes successivement pour prendre aussitôt le gouvernement, par provision. Les Espagnols l'ont nommée *la Plica de Providencia;* les Italiens l'appeloient *il Piego* (Le Paquet); celui d'Italie qui regardoit la vice-royauté de Naples, de Sicile ou le gouvernement de Milan, étoit ordinairement gardé par l'ambassadeur d'Espagne, ou par le cardinal protecteur de cette couronne à Rome.

Aux Pays-Bas on observoit de le déposer au château d'Anvers. Le cas s'est présenté l'an 1685, lorsque le marquis de Grana mourut à Marimont, y prenant les eaux de Spa; le conseil-d'état ouvrit le *Piego* avec les formalités requises. Les deux premiers nommés étoient morts ou absens, le troisième étoit don Francisco Antonio d'Agurto, mestre-de-camp général de cavalerie, qui se trouvoit alors à Gand; à l'avis qu'il en reçut, il se rendit à Bruxelles et prit possession du gouvernement. Le roi Charles II le lui confirma peu après, et lui donna en même temps le titre de

marquis de Gastanaga. Le décret déposé, ou *Piego*, a servi encore en d'autres occasions aux Pays-Bas.

Il n'en étoit pas question à l'avénement du prince de Parme, comme je l'ai dit; il fut reconnu d'abord par l'armée et par tous ceux qui étoient dans l'obéissance, et entreprit avec courage ce gouvernement épineux dans les conjonctures les plus orageuses.

Il n'est pas besoin de dire non plus qu'il étoit fils d'Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, et de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, dont on a amplement parlé ci-devant aux premiers récits du règne de Philippe II, dans cet ouvrage; cela est connu de tout le monde. Il naquit à Rome, jumeau avec un autre prince nommé Charles, qui mourut bientôt, et lui fut nommé Alexandre. C'étoit un grand prince, un grand général, et un galant homme en toute manière.

Le roi d'Espagne, bien revenu de ses premières idées, ne songeoit qu'à pacifier les troubles des Pays-Bas, par tous les moyens possibles, et avoit projeté de renvoyer, pour apaiser les Flamands, la duchesse Marguerite, de qui la conduite les avoit charmés, et de lui redonner ce gouvernement en rappelant don Jean, lors de la nouvelle rupture, et qu'il s'étoit saisi du château de Namur. Le P. Strada raconte comment le cardinal Granvelle, qui étoit encore à Rome, fut employé à cette négociation, que la duchesse hésita à se résoudre, mais que le prince étoit content.

D'autres ont dit que le projet étoit de donner le gouvernement à la mère et au fils conjointement, et

que le prince vouloit bien servir en volontaire sous sa mère et sans caractère, mais qu'il témoigna de la répugnance contre un gouvernement partagé.

Quoi qu'il en soit, s'il avoit cette répugnance, il trouva à combattre le partage contre un prince supérieur en qualité, qui en étoit en possession dès l'année passée pour plus de trois quarts, au regard de toutes les provinces.

C'étoit l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, jeune prince que les états avoient appelé pour le mettre à la tête du gouvernement, au nom du roi, à l'insu et contre la volonté du roi même.

L'on a remarqué ci-devant, que le prince d'Orange, appelé à Bruxelles, et idolâtré par le peuple des Pays-Bas, s'y employoit fortement pour les affranchir de la domination espagnole à toujours; mais que les premiers seigneurs conçurent de la jalousie de le voir si puissant. Les ducs d'Arschot, d'Havré, leurs parens et alliés, reprirent l'ancienne émulation qu'il y avoit eu entre les maisons d'Orange et de Croy. Plusieurs autres cavaliers se jetèrent dans le parti; les uns par motif de religion, d'autres par intérêt. L'intention de tous ces zélés n'étoit pas de recourir à l'Espagne, ou de renverser la constitution du gouvernement; au contraire, ils l'approuvoient; mais ils vouloient y prendre plus de part qu'on ne leur en donnoit, et ils l'envioient au prince d'Orange.

Le voyant sur le pinacle, ils songèrent à l'abaisser adroitement, en appelant pour gouverneur-général

quelque prince souverain, à qui celui d'Orange seroit obligé de céder le pas, ou de se retirer, et crurent modérer, par ce moyen, le pouvoir excessif qui leur causoit tant d'envie.

Ils s'assemblèrent plusieurs fois secrètement pour en délibérer. La reine d'Anglcterre fut proposée entre eux, ainsi que l'archiduc Mathias, le duc d'Alençon et le prince palatin Jean-Casimir, fils de l'électeur. Après des raisonnemens pour et contre, l'on s'arrêta au choix de l'archiduc.

Le soin de cette négociation délicate fut commis à un gentilhomme flamand, nommé de Maelstede, qui, pour avoir été page dans sa jeunesse, ou eu quelqu'autre attachement à Vienne, avoit conservé des habitudes en cette cour, et s'y rendit promptement et secrètement. Il y réussit bientôt auprès de ce jeune prince, qui n'avoit alors que dix-neuf ans et à qui cette commission parut honorable et avantageuse.

Ce prince, comme on a commencé de dire, étoit frère de l'empereur régnant, Rodolphe II, un des six fils de l'empereur Maximilien II, et le troisième en ordre de naissance. Par l'impératrice sa mère, sœur du roi Philippe II, il étoit neveu de ce monarque. Je dirai tout de suite que de ces six princes il n'y eut point de postérité. Comme l'empereur Rodolphe n'étoit point marié, Mathias lui succéda, de son vivant, à la couronne de Hongrie, en 1607, de Bohême, en 1611, et, à la fin, à l'Empire, lors de la mort de Rodolphe II, en 1612, sous le nom de Mathias I. Il étoit marié à Anne-Catherine d'Autriche-Inspruk, sa

cousine, fille de Ferdinand, son cousin-germain, et d'Éléonore de Gonzague, sa seconde femme, mais n'en eut point d'enfans, et décéda le 20 mars 1619. L'Empire passa, avec ses autres états, à son cousin l'empereur Ferdinand II.

Pour reprendre sa sortie de Vienne, elle fut concertée secrètement avec le sieur de Maelstede, et le 3 octobre 1577, l'archiduc Mathias sortit de Vienne de nuit, accompagné d'environ trente personnes, et par le moyen des relais et des postes, il se rendit sans s'arrêter en droiture à Maestricht, où il arriva sans être attendu, à l'insu de tout le monde.

L'empereur désavoua ce fait, fit courir après lui et lui envoya des lettres et des ordres; mais personne ne l'atteignit dans sa course.

On a parlé diversement de ce voyage en ce temps-là; bien des gens ont voulu croire que l'empereur en avoit été averti. Don Jean même, à l'arrivée de ce prince, en écrivit au prince de Parme, alors encore en Italie, par une lettre du 25 octobre, dont le P. Strada donne un extrait. Don Jean y marque qu'il avoit reçu un courrier de l'empereur, qui lui faisoit savoir que l'archiduc son frère étoit parti d'Allemagne à son insu et sans son consentement, et qu'il le soupçonnoit d'aller aux Pays-Bas. Il ajoute ensuite qu'il croyoit bien que l'impératrice mère n'en avoit rien su. Mais quant à l'empereur, dit don Jean, je suis encore incertain du jugement que j'en dois faire.

L'arrivée imprévue de l'archiduc surprit beaucoup de monde, et donna matière à raisonner sur cet évé-

nement. Le prince d'Orange, qui n'avoit jamais ignoré combien la plupart de la haute noblesse lui portoit envie (il en avoit eu trop d'expérience dès le commencement des troubles pour en douter), dissimuloit tout ce qu'il savoit touchant les démarches de ses envieux, et alloit toujours son train, bien assuré d'en sortir avec avantage au dénouement.

Aussitôt que l'archiduc fut arrivé à Maestricht, bien loin d'y trouver à redire, il fut un des premiers à le reconnoître, et de moyenner le traité de sa réception. Les états députèrent vers lui, et lui proposèrent nombre de conditions, qui furent discutées à Maestricht, et durèrent quelque temps, ensuite à Anvers; si on en considère le détail, il y avoit plus de trente articles, mais qui tous ensemble n'aboutissoient qu'à deux principaux, savoir : que le prince d'Orange seroit son lieutenant en tout et par-tout, et que l'archiduc n'auroit aucune disposition, jusqu'à ses propres gardes, dans le militaire, le gouvernement politique ni les finances, sans l'avis du conseil-d'état, et sans le consentement des états-généraux des provinces. C'étoit proprement ajouter un nom de plus à tous les édits royaux et aux ordonnances de ce temps-là.

Le préambule en étoit bien prolixe : on faisoit parler le roi avec tous ses titres, ensuite de l'avis de son très-cher neveu et frère l'archiduc d'Autriche, gouverneur, etc., de ses très-chers et bien-aimés les prélats, nobles et députés des provinces et villes, représentant les états-généraux de ses pays par-deçà.

On voit des actes où sont nommés l'archiduc gouverneur-capitaine-général, le prince d'Orange son lieutenant, le conseil d'état et les états-généraux des provinces.

Ces formules étoient dressées sur la convention faite avec l'archiduc à Maestricht, et donnoient au gouvernement un air de quadruple alliance.

Les conditions qui avoient donné lieu à un gouvernement si mêlé, ne paroissoient point promettre une longue durée, et avoient beaucoup déplu à l'archiduc à son arrivée; mais ce prince s'étoit trop avancé pour reculer, et il les passa toutes. Après quoi les abbés de Ste Gertrude et de Marolles, le duc d'Arschot, le comte de Fresin et autres cavaliers le vinrent saluer et le menèrent à Bruxelles, où il fit son entrée le 18 janvier 1578, accompagné du prince d'Orange. Le 20 il fit le serment et fut reçu gouverneur-général des Pays-Bas, avec grande magnificence, parmi les applaudissemens et les fêtes.

Les historiens qui n'ont pas approfondi les particularités de cette entreprise de l'archiduc Mathias, et qui se sont arrêtés aux apparences, en parlent d'une façon simple et unie. Le Sr Heiss, dans son histoire de l'empire, au commencement du règne de Rodolphe, dit en termes exprès que l'archiduc Mathias, son frère, sur sa réputation de valeur et de prudence, fut appelé et sollicité par le prince d'Orange et les états confédérés, de se charger du gouvernement de leurs provinces, qu'il accepta du consentement et avec la permission de l'empereur, son frère.

L'on vient de voir que ce prince n'avoit alors que dix-neuf ans; que le prince d'Orange n'avoit aucune raison pour l'appeler, qu'il le fut à son insu, et en vue de l'abaisser lui-même, qu'on l'avoit sollicité de venir par une négociation indirecte et secrète. L'on a pu remarquer aussi quelle permission et quel consentement l'empereur y donna en public.

Touchant ce dernier article, il y eut quelque éclaircissement avec le ministre d'Espagne à Vienne; mais il est vrai qu'aux Pays-Bas, on ne vit aucun éclat ni ressentiment marqué de la part de l'Espagne à ce sujet; ce qui donna, dans la suite, matière à des défiances et des soupçons, comme si la chose se fût pratiquée d'intelligence.

Quand l'archiduc entra au gouvernement, don Jean étoit en vie, les fêtes duroient encore à Bruxelles, et furent troublées par la défaite de Gembloux, qui fit retirer ce prince, celui d'Orange et tout le ministère à Anvers.

Mais don Jean ayant tourné ses armes d'un autre côté, et sa mort survenue quelques mois après, changèrent encore les affaires de face.

Le prince de Parme, à son avènement, trouva presque les mêmes difficultés et la même situation que don Jean, quand il vint d'Espagne. De toutes les provinces, le Luxembourg et grande partie du Limbourg et de Namur, étoient les seules pour lui, et il n'avoit à ses ordres que des forces médiocres à opposer à ses ennemis.

Les confédérés tenoient toutes les autres provinces

sous le gouvernement de l'archiduc, avec une supériorité de troupes en campagne; car le duc d'Alençon étoit venu avec un corps de Français en Hainaut, et le prince palatin Casimir, avec un autre corps allemand en Flandre.

Ces deux princes avoient brigué le gouvernement lorsqu'on appela l'archiduc, et nonobstant que ce prince s'y trouvât installé à leurs yeux, ils ne cessoient pas d'y former des prétentions, et dans les fréquens changemens que les troubles amenoient, de viser à quelque portion de souveraineté, qui pourroit leur tomber en partage.

Le prince Casimir étoit protégé par l'Angleterre, et les troupes qu'il commandoit, mêlées d'Anglois et à leur solde.

Le duc d'Alençon avoit quelques seigneurs de sa nation qui le soutenoient; foiblement secouru par la cour de France, qui désavouoit son entreprise par politique, mais réellement se trouvoit dans l'impuissance de le secourir par les troubles affreux qui agitoient ce royaume, il se fondoit sur quelques intrigues qui lui avoient procuré un parti dans les provinces mêmes.

On a vu ci-dessus que la reine de Navarre, sa sœur, en faisant le voyage de Spa, avoit rendu quelques services à don Jean, et que c'étoit le prétexte pour la recevoir, qu'il avoit pris pour se rendre à Namur, lorsqu'il s'empara du château. Cette princesse qui passoit dans le monde pour fort éclairée, avoit joué double jeu, comme il parut depuis. Dans

son séjour à Spa et dans le pays, elle et ses émissaires avoient trouvé des gens de qualité, et des gentilshommes particuliers, pétris de haine contre les Espagnols, mais d'ailleurs très-mécontens du gouvernement des états-généraux, et de tous ceux qui étoient en place. Ces gens qui aspiroient à d'autres changemens, furent aisément menés au but, en leur promettant une puissante protection de la France, et c'est alors que la reine, qui chérissoit son frère d'Alençon beaucoup plus que les autres, lui ménagea ce parti qui tendoit à le rendre maître du Hainaut. C'est la raison pourquoi il voltigeoit dans cette province et sur ses frontières, avec des troupes françaises, malgré le roi, son frère, qui, par égard pour la cour d'Espagne, désavouoit ses actions. Son entreprise ne réussit point cette fois, mais elle servit à frayer le chemin à la souveraineté des Pays-Bas, deux ans après, comme on le rapportera dans la suite de cet ouvrage.

Entre-temps ce corps de troupes et celui du prince Cazimir, d'un autre côté, grossissoient les forces des confédérés; on les réputoit pour autant d'auxiliaires, sans pénétrer plus avant dans les desseins de chacun de ces princes; et ces forces, en les supposant alliées pour la même cause à celles des états, en imposèrent aux ennemis et au public, si bien que le prince de Parme, retranché et recoigné dans le Namurois, ne put se tenir qu'avec bien des précautions sur la défensive. Mais il est temps d'en venir à d'autres scènes qui causèrent une si grande variation de

théâtre, jusqu'à ébranler l'union des provinces, renverser le bonheur de leurs armes pour les tourner les unes contre les autres en guerre ouverte, dont l'ennemi commun profita pour les réduire successivement.

Il faudra une ample digression à ce sujet, qui d'un petit commencement parvint à des conséquences si sérieuses, qu'elles intéressèrent la grande alliance, et la dissipèrent en grande partie. Quelques factieux s'érigèrent en chefs et en tyrans, et voulant se rendre indépendans, firent naître des troubles et des désordres plus affreux que ceux du passé, ce qui offensa et révolta les voisins mécontens, au point d'abandonner la confédération et de se jeter par dépit entre les bras des Espagnols, en se réconciliant avec eux, d'où s'ensuivit la perte de presque tous les autres.

De cette manière l'affaire particulière devint au bout de quelques années l'affaire principale, parmi la continuation des troubles, avec plus de révolutions, d'horreurs et de confusion que ci-dev nt.

CHAPITRE II.

Faction dominante à Gand, qui divise et trouble l'union des provinces. Tyrannie et désordres épouvantables en cette ville. Le Hainaut, l'Artois et la Flandre-Wallonne font un tiers-parti qui entre en guerre contre ceux de Gand. Défection des provinces Wallonnes.

1577. 1578. Avant de venir au récit de ces nouveaux troubles, il convient d'expliquer que, depuis les premières cruautés du duc d'Albe et les longues calamités

de cette malheureuse guerre civile, la haine héréditaire entre les deux nations, attisée par ces événemens tragiques, avoit endurci les cœurs des Flamands au carnage, aux incendies, et à toutes les horreurs.

Tous les bourgeois étoient devenus soldats, et soldats inhumains et intrépides, aussi offensivement que défensivement.

Les premiers acteurs n'étoient plus pour la plupart, grand nombre avoit péri dans les supplices ou à la guerre; leur postérité n'en étoit que plus animée à la vengeance. Chacun avoit une perte à regretter, ou dans sa famille ou dans ses biens, et cette haine transmise du père au fils, s'étoit enracinée dans la nation, de tout état et de tout âge.

C'est la raison pourquoi des gens d'esprit, de vertu, de probité et de littérature étoient préoccupés autant ou plus que les autres contre les Espagnols, et se distinguoient dans le maniement des affaires, et dans toutes les mesures contre eux; il y en eut plusieurs qui s'emportèrent bien loin, jusqu'à embrasser les erreurs et l'hérésie; car comme les premières persécutions se fondoient sur la religion, le respect se perdit pour n'avoir rien de commun avec une nation qui la professoit avec un zèle si outré, et l'antipathie qu'on se sentoit pour les Espagnols réjaillit sur la religion même.

L'on pourroit citer des hommes vertueux, savans et très-estimables d'ailleurs, entraînés ainsi dans l'excès des passions et dans l'aveuglement par les malheurs

des temps, en bornant leur éloge à dire qu'ils étoient *meliore sœculo digni.*

Une autre catégorie de gens fit encore plus de mal. C'étoit une sorte de personnes aussi indépendantes en matière de religion que d'état, qui, mettant à l'écart tous principes de foi, d'honneur et de raison, vouloient s'élever sur les débris de leur patrie et du genre humain, s'ils en eussent eu le pouvoir. Ils séduisoient, trompoient et persécutoient, enfin ils pêchoient en eau trouble; de cette dernière catégorie étoient deux gentilshommes de Gand, plus fameux que d'autres, dans l'histoire des troubles, par leurs actions et par leur catastrophe.

Le premier se nommoit Jean d'Hembise, gentilhomme de bonne naissance, dont la famille avoit pour Ailly tige cette illustre et grande maison de Silly, dont les descendans ont brillé sous différens noms en Hainaut, en Flandre et en France. Cet homme étoit naturellement éloquent et persuasif; il avoit voyagé dans sa jeunesse et savoit les langues étrangères ; il avoit l'esprit orné par quelque étude, et une teinture de science; employé souvent dans la magistrature, il étoit bien informé de l'état de la ville et de la province, mieux instruit que ses compagnons du fort et du foible de l'un et l'autre. Voilà ses bonnes qualités ; mais il en avoit aussi de très-mauvaises : sans religion et sans mœurs, il étoit véritablement adiaphoriste ou transpérant, c'est-à-dire, susceptible de toutes les faces, tant au sacré qu'au profane; impatient de domination, et haïssant toute supériorité, il commença son

élévation par une aversion distinguée contre les Espagnols; il ne considéroit d'autre côté, ni l'archiduc, ni le prince d'Orange, ni le conseil-d'état, ni les états-généraux, ni quelque maître que ce fût, que pour autant qu'il convenoit à ses desseins. Il se déclara, sans garder aucune mesure, contre la France si ouvertement, qu'il se retira et fut absent tout le temps que le duc d'Alençon fut au pays; au reste hardi, impérieux et despotique dans la prospérité; mais il ne se soutint pas avec le même courage dans l'adversité, comme on l'a remarqué, sur-tout à la fin.

François de la Kethulle, seigneur de Ryhove, étoit le second, et aussi très-bon gentilhomme, d'un caractère à peu près semblable au précédent, mais encore plus violent et plus téméraire; il étoit attaché au prince d'Orange et en dépendoit davantage.

Ces Messieurs, alliés à toute la noblesse, avoient nombre de parens et d'amis en leur parti, aussi bien que des citoyens et de bons bourgeois.

Ils agissoient assez de concert au commencement, mais ensuite ils se brouillèrent. Comme ils ne prêchoient que la liberté, tout le monde les regardoit comme les libérateurs et les héros de la patrie. Les raisons que nous avons dites au commencement de ce chapitre, aidèrent encore à leur attirer beaucoup de partisans, mais ils ne s'y fioient pas tant qu'ils ne recherchassent infiniment la multitude et le petit peuple.

Il n'étoit pas bien difficile d'y réussir; quelques largesses à propos, des promesses, un air populaire;

beaucoup de protection et de licence, la liberté en toutes choses, leur bonne cause en apparence, enivrèrent le vulgaire jusqu'à l'adoration.

Cette grande ville contenoit un peuple infini, que les troubles et les différentes émotions avoient aguerri. Ce peuple étoit mutin et brutal, et parmi les bas métiers, nombre d'ouvriers désœuvrés, reste de ces manufactures qui subsistoient avant les troubles, qui ne demandoient qu'à butiner pour vivre.

Le bas peuple étoit en grande partie calviniste, ou plutôt libertin, pour subsister du pillage des églises, des couvens et des catholiques. Le nom de *gueux* se réveilla de nouveau. Hembise et Ryhove se mirent à la tête des *gueux*, ce qui rendit leur faction beaucoup supérieure à toute autre.

Pour cultiver et maintenir ce parti, il leur fallut passer par bien des injustices, des caprices populaires et des avanies; permettre ou dissimuler des crimes et des forfaits dont une canaille effrénée est capable, d'où naquirent ces désordres effroyables, qui replongèrent la ville dans les premiers malheurs des iconoclastes, l'oppression des ecclésiastiques et des catholiques. Les deux chefs qui alloient à grand pas à la tyrannie, trouvoient en revanche cette multitude si dévouée, qu'à leur ordre et au premier signal, ils remuoient toute la ville, faisoient ameuter vingt ou plus de mille hommes, et les tenoient jour et nuit sous les armes; ce qui arriva plus d'une fois sans besoin, par fausse alarme, et comme pour expérimenter leurs forces.

Vers la fin de l'an 1577, ils firent leur coup d'essai, téméraire s'il en fut jamais, et qui causa de grands malheurs dans la suite à toute l'union, et à la Flandre en particulier.

Il faut se rappeler que peu après que le prince d'Orange eut fait cette entrée triomphale à Bruxelles, dont on a parlé, il fut élu *ruwaard* de Brabant. Presque au même temps le duc d'Arschot fut fait par les états, pour une sorte de compensation ou d'équivalent, gouverneur de la province de Flandre. Les sieurs Hembise, de Ryhove et ceux de leur faction n'en furent pas trop contens; ils y virent un obstacle à leur dessein. Ils étoient alors dans une poursuite, qu'ils poussoient vivement. Ils avoient infatué le peuple, pour se l'attacher davantage, de l'espoir d'obtenir la restitution entière de tous ses anciens priviléges, même de ceux qui regardoient les grands et les petits doyens des cinquante-deux métiers, et des tisserands, que l'empereur Charles V leur avoit ôtés en 1540. Plusieurs requêtes au magistrat, des députations à Bruxelles, et des sollicitations continuelles alloient leur train.

Le duc d'Arschot vint prendre possession de son gouvernement, et se rendit en grand cortège à Gand le 23 octobre 1567; il y fut reçu magnifiquement, et dit aux bourgeois, pour se rendre agréable, qu'il portoit pour eux de quoi se réjouir, qui étoit la restitution de tous leurs priviléges.

Le duc s'étoit d'autant plus empressé de venir à Gand, qu'en ce temps-là les états-généraux non-seulement, mais les évêques de Bruges, d'Ypres, le gou-

verneur de la Flandre-Wallonne, presque tous les gouverneurs des villes, et d'autres seigneurs principaux, se trouvoient en personne en cette ville pour délibérer sur les affaires du temps, qui, en cette crise, demandoient toute leur attention; le duc d'Arschot travailloit avec eux, et fut obsédé par ces gens de métiers, nuit et jour, pour ravoir les priviléges.

L'on reconnut qu'il leur avoit trop promis le jour de son entrée, et les chefs des factieux furent bientôt désabusés; ils prirent des mesures entre eux, et formèrent un dessein hardi et violent, plus qu'on ne peut se l'imaginer, et Ryhove faisant semblant d'aller à Tournai, changea de route et se rendit secrètement à Anvers, pour le communiquer au prince d'Orange.

Celui-ci ne le goûta pas, pour être trop dangereux, et presqu'inexécutable; mais Ryhove, qui avoit vu comment un coup de main avoit réussi à Bruxelles, quand on insulta tout le conseil-d'état, et qui savoit qu'une hardiesse outrée impose l'étonnement et souvent l'inaction, insista toujours. A la fin Sainte-Aldégonde lui dit que, sans en parler davantage au prince, il pourroit, s'il vouloit, aller en avant. Avec cette réponse, il retourna par Termonde encore secrètement, et arriva à Gand sur le soir du 28 octobre.

Ce jour-là les crieurs de priviléges avoient tellement sommé et importuné le duc d'Arschot, qu'il avoit perdu patience, les avoit maltraités de paroles et menacés. Sur quoi Hembise avoit fait prendre les armes à quelques-uns, ce qui causa un attroupement; mais l'émeute fut apaisée l'après-midi.

Ryhove, arrivant le soir, se rendit chez Hembise, où apprenant l'histoire du jour, il se plaignit qu'on n'eût pas retenu la bourgeoisie sous les armes, puisqu'il en auroit profité pour exécuter son dessein, et apostrophant Hembise, il lui dit que ces évêques et tous ces grands seigneurs assemblés travailloient à la ruine du parti; qu'il falloit les prévenir, ou se voir perdu sans remède. Un capitaine des bourgeois, nommé Mieghem, et quelques autres braves de la faction, se trouvant à cette conférence, applaudirent, et il fut conclu qu'on exécuteroit le projet de Ryhove sur le champ, sans s'arrêter ou se relâcher en rien.

On fit avertir tout aussitôt les chefs des bandes, qui se mirent sans bruit sous les armes; mais plusieurs des bourgeois, fatigués de la journée, et sur le pied de ne servir que volontairement, quand il leur sembloit bon, ne comparurent point; si bien qu'il n'y eut que la moitié du monde qu'on vouloit assembler.

Ce nonobstant l'on poursuivit le plan; Hembise resta chez lui avec une grosse troupe à ses ordres, pour envoyer des renforts où il en seroit besoin.

Ryhove se mit en marche avec les autres vers minuit; il se saisit du Vieuxbourg où étoit l'artillerie, des principales places de la ville, et divisa sa troupe en différens pelotons, qui se renforcèrent peu à peu, quand les bourgeois s'aperçurent que ce n'étoit pas une vaine alarme, et qu'ils apprirent de quoi il s'agissoit.

Vers les quatre heures du matin, Ryhove se rendit

avec un des gros pelotons devant l'hôtel, ou la cour de St Bavon, que le duc d'Arschot occupoit, faisant grand bruit pour y entrer et enfoncer la porte. Comme le duc étoit venu bien accompagné, ses gens se mirent en défense, et les autres à brûler la porte.

Le duc, pour éviter de plus grands malheurs, fit ouvrir; la populace y entra, insulta le duc, et fit mine de le tuer, ce que Ryhove empêcha; il arrêta le duc en robe de chambre, et, sans lui donner le temps de s'habiller, le fit mener dans sa propre maison, sous une nombreuse escorte.

La même nuit, à cette heure-là, furent enlevés par d'autres troupes, les évêques de Bruges et d'Ypres, le seigneur de Mouscron, grand-bailli de Gand, et son fils, Maximilien de Gand de Rassenghien et Masmines, gouverneur de la Flandre-Wallonne, le seigneur de Sweveghem, gouverneur d'Audenarde, le seigneur d'Erpe, grand-bailli de Courtrai, le seigneur d'Ecke, les conseillers du conseil de Flandre, Hessels et la Porte, et un nommé Visch, bailli d'Inglemunster.

Cette même nuit on avoit forcé l'hôtel de Ravestein, où demeuroit le président du conseil (de Pamele); il s'étoit sauvé; on ne trouva que son frère, qui fut relâché le lendemain.

Tous ces prisonniers furent menés en la maison de Ryhove, qui, quoique gouverneur de Termonde, où il résidoit souvent, avoit un hôtel à Gand, lequel, quant à l'ancien bâtiment principal, subsiste encore, bien qu'une partie de l'enclos en ait été démembrée; et on les mit autant qu'il se put en chambres séparées.

Le jour suivant on tint les portes fermées, et personne ne put entrer ni sortir que le seul sieur d'Olhain, qui avoit suivi Ryhove, de la part du prince d'Orange, pour l'observer et voir comment il se tireroit d'affaire; ce d'Olhain, venu secrètement, partit de même pour informer le prince.

On a vu que ce prince en avoit été averti et n'avoit point approuvé le projet. Peut-être n'étoit-il point fâché que le duc d'Arschot, et d'autres qui n'étoient pas des siens fussent un peu humiliés; mais pénétrant bien loin, sans oser le dire, il prévit les conséquences fatales de ce soulèvement; que les chefs gantois, après cette téméraire entreprise, deviendroient indomptables; que, par une suite nécessaire, les autres provinces se dégoûteroient de cette tyrannie, et se retireroient de l'alliance encore si peu affermie; quelles ruptures et quels embarras en pourroient naître, dont les Espagnols profiteroient un jour.

Il constera ci-après combien il devina juste; l'on verra les moyens qu'il mit en usage pour arrêter le mal dans son commencement et dans ses progrès, et quelles mesures il lui fallut prendre en ce temps, et les années suivantes.

On peut se figurer quelle consternation il y eut à Gand pendant ces trois ou quatre premiers jours, que le peuple resta sous les armes, les places occupées, les chaînes tendues, et tout le monde en alarme.

Les deux chefs commencèrent à enrôler du monde, à mettre des gardes chez tous les trésoriers et rece-

veurs, et à se saisir des fonds publics. Ils firent une espèce de partage entre eux; Ryhove se chargea du soin des armes, de toutes les expéditions militaires, et des exécutions les plus violentes; Hembise prit à lui le gouvernement civil et intérieur, et se forma une idée de république, où il attireroit, de gré ou de force, toute la Flandre, et se maintiendroit toujours à la tête.

Il vanta au peuple le modèle des Suisses, qu'il avoit toujours à la bouche, avec des modifications et des corrections qu'il ajouteroit de sa façon.

Ce nouveau législateur avoit des idées et une teinture de science, comme j'ai dit; il savoit en gros les tempéramens qu'on avoit introduits dans les républiques de Grèce et de Rome pour modérer le pouvoir du sénat. Les archontes d'Athènes, les éphores de Sparte et les tribuns de Rome lui avoient passé par la tête, et de tout cela ensemble il fit un composé qu'il voulut appliquer au sujet.

Il étoit assez le maître pour ne point redouter le magistrat, à la tête duquel il fut mis bientôt; mais il imagina une nouvelle autorité pour le contre-balancer.

Dès le 1er novembre 1577 il fit émaner une liste de dix-huit personnes nobles, bons bourgeois et autres, tous de sa faction, où il se mit encore à la tête; et dans la suite, ce qu'il ne pouvoit effectuer par le magistrat, il le fit par cette nouvelle création.

Ces dix-huit, tirés des différens quartiers de la ville, devoient représenter la république. L'invention

étoit si nouvelle et si inouie qu'ils n'eurent point de nom : on les nommoit quelquefois les *dix-huit*, les *notables*, les *commis* et les *assistans*, avec un secrétaire. On reprit en même temps les anciens priviléges et les usages conformes, abolis par l'empereur Charles V en 1540, et l'on se remit en possession des biens confisqués de la généralité.

Les métiers, au nombre de cinquante-deux, reprirent leurs drapeaux, leurs honneurs et leurs maisons d'assemblée. Ils élurent chacun leur doyen, qui, à certain jour, élurent le grand doyen.

Les tisserands, en différentes divisions, élurent de même leurs doyens, et à la fin un grand doyen.

Comme les bourgeois étoient distribués sous des capitaines et des colonels, en compagnies régulières, et que d'autres milices étoient à la solde de la ville, les officiers de ces troupes composoient un conseil de guerre, qu'Hembise et Ryhove trouvoient bon de faire consulter dans le gouvernement de la nouvelle république. Ils firent passer les affaires par tous ces détours et par tant d'avis, pour leur donner force de loi, en plaçant toutes leurs créatures, qui dans un corps feroient contrepoids à un autre qui ne répondroit pas à leur attente.

Toutes ces nouveautés furent établies par les deux chefs, en concours avec la république et les peuples, qui consistoient en toutes ces têtes dénombrées ci-dessus, dans l'arrangement qu'on vient d'en donner.

Ainsi une proposition du magistrat passoit par le conseil de guerre, les différens membres des tisse-

rands, les cinquante-deux métiers, la collace, les magistrats et les Dix-huit, pour former une résolution finale. L'on peut s'imaginer quels retardemens, quelles discordes et quels troubles il y avoit à craindre de la pluralité de tous ces corps votans, et de cette polysynodie sans mesure et sans fin.

Cependant j'ai sous les yeux un manuscrit original d'un secrétaire de la ville, alors en fonction, qui enregistroit toutes les résolutions de ces temps orageux; il en tenoit copie secrètement chez lui dans des cahiers reliés, qui font un livre in-folio, broché en parchemin; les dates vont depuis novembre 1577 jusqu'en juin 1579. Je doute si ces résolutions se trouvent encore sauves et saines dans les archives de l'hôtel-de-ville. Il y a eu de si grands changemens depuis et tant de raisons pour les anéantir! mais pour le livre, l'auteur l'a écrit en entier de sa main et en a fait présent en 1601 à un parent et ami, comme il y est marqué à la tête. Par la même voie de parenté et d'alliance, il est enfin parvenu jusqu'à moi.

J'ai parcouru ce livre à loisir, et j'y ai vu que les résolutions y sont couchées régulièrement, avec les avis rapportés des autres préopinans. J'ai remarqué que nonobstant le grand circuit par où elles avoient passé, le résultat étoit assez unanime, excepté dans un endroit ou deux, où les voix étoient partagées, et où le parti que Ryhove avoit embrassé l'emporta.

Les affaires les plus importantes et les plus délicates y sont traitées comme les autres; des décisions révoltantes et absurdes en matière de religion, des

charges du peuple, des contributions forcées, des violences mêmes y sont traitées de sang-froid, et colorées de prétextes et de plausibilités, sans qu'il parût rien de tumultueux ni d'immodeste; si bien qu'on y rencontre un certain ordre au milieu des désordres.

Cela est étonnant; mais je puis croire que dans la première chaleur le parti dominant, imbu des mêmes principes, étoit trop fort et trop unanime pour qu'on osât le contredire; le tout étoit conclu et arrangé d'avance avant que la proposition s'en fît, et on avoit eu le soin d'écarter tous ceux dont l'opposition étoit à craindre. *Pour les années suivantes, il n'en fut pas* de même; on excéda les résolutions prises très-souvent à l'exécution; et les factions des catholiques et des *gueux* prirent le dessus alternativement l'une sur l'autre.

Les fondemens de cette démocratie ainsi posés, on verra dans la suite les entreprises téméraires et les faits odieux qui en résultèrent; mais avant d'y venir, il convient d'éclaircir comment les choses tournèrent vis-à-vis le gouvernement-général.

Non-seulement le prince d'Orange, comme il est dit, mais l'archiduc Mathias, le conseil-d'état et les états-généraux, et quelques provinces et villes en particulier, furent choqués de cette levée de boucliers, et en témoignèrent leur ressentiment.

Le gouvernement, au premier bruit, écrivit à ceux de Gand, sur ce qu'ils osoient se détacher de l'union, former un chimérique régime contre les lois fondamentales de tous les Pays-Bas, reprendre des privi-

léges, lever des troupes, et saisir les deniers publics de leur chef et sans le consentement du souverain; leur ordonnant de relâcher promptement tous les prisonniers qu'ils venoient d'enlever contre la foi publique. Le duc d'Arschot fut le seul qu'ils relâchèrent, le seizième jour de sa détention, mais tous les autres furent renfermés sous bonne garde, dans la cour du prince, et le conseiller Hessels avec le bailli Visch, transférés dans les prisons publiques.

Les députés de Lille, Douai, Orchies (qu'on appeloit Flandre-Wallonne) étoient venus à Gand pour demander la liberté de leur gouverneur, le seigneur de Rassenghien; ils furent renvoyés aux Dix-huit; ils demandoient son élargissement, au moins qu'on leur dît qui étoient les auteurs de son emprisonnement. Un des Dix-huit, fort en colère, répondit qu'on leur feroit voir ces auteurs, au nombre de dix ou douze mille hommes, au premier coup de tambour, et leur commanda de sortir de la ville endéans deux heures.

Cette mauvaise réception devint funeste à ceux de Gand, et fut un des motifs, avec plusieurs autres, qui firent prendre les armes aux Wallons, pour se venger eux-mêmes, et pour hâter leur réconciliation avec le prince de Parme.

Ce fut là un coup de tête d'un particulier, qui fut applaudi par les autres; car chacun faisoit le maître en ces commencemens, et il parut tous les jours quelque brusquerie mal apprêtée, que la multitude approuvoit aveuglément.

Le prince d'Orange, touché au vif de la fausse dé-

marche des Gantois, et de leurs insolences, voulut en arrêter le cours, et résolut de se rendre à Gand en personne, pour y mettre ordre. Il vint par Termonde, et arriva à Gand le 29 décembre 1577, où nonobstant la confusion qui y régnoit encore, il fut reçu en cavalcade et en grande magnificence; on lui donna des fêtes et des spectacles pendant le séjour qu'il y fit d'environ trois semaines.

Il prit en ce temps-là ses informations, régla quelques différends pour l'avenir, et reconnut qu'il faudroit du temps et de la patience pour ramener la multitude à la raison; sans réprouver leurs excès, il leur donna de bons conseils, tâcha de les entretenir dans l'obéissance, et confirma au nom du roi, par commission des états, tous ces anciens priviléges qu'ils venoient de relever et de s'arroger si effrontément. Il renouvela le magistrat avec les formules et l'intervention, comme d'ancien usage, avec l'an 1540, et mit Hembise à la tête. Tout cela lui gagna le peuple, et lui conserva une grande autorité pour s'en servir quand il seroit besoin d'en user dans la suite.

Bien qu'il se rendît agréable, il ne laissa pas de parler avec fermeté à quelques-uns des plus factieux en particulier, et il eut des entrevues secrètes avec les deux chefs, principalement avec Hembise, qui affectoit l'indépendance et la tyrannie plus que l'autre.

Il lui reprocha son ambition et sa perfidie, lui dit qu'il alloit sacrifier le bonheur des provinces à sa sotte vanité; révolter aux premiers jours les provinces wallonnes, et qu'il seroit à la fin lui-même la

victime de ses pernicieux desseins. Il lui parla aussi de ces prisonniers détenus sans raison et sans prétexte, contre le gré de tout le monde.

On paya ses leçons de quelques excuses et d'une docilité apparente; mais dans le fond ces chefs, trop éblouis par les derniers succès, et trop emportés par les passions et la fortune, se jetèrent si imprudemment dans les extravagances que la tête leur tourna, et qu'à la fin ils se perdirent eux-mêmes.

Comme ce fâcheux soulèvement de Gand arrête beaucoup l'histoire générale des troubles, on ne sauroit dire pourtant que c'est un épisode à part. Le récit en est trop essentiel, et a une influence inséparable avec tout le cours de la guerre, puisqu'il semble que de cet événement dépendoient tous les autres. Toute activité cessoit ailleurs pour un temps : l'étonnement fixa les yeux de tous les partis sur ce tourbillon inattendu, qui renversa et fit changer bien des mesures.

L'an 1578 ouvrit la scène à ce débordement de maux et d'afflictions, qui devoit accabler la patrie; car à peine le prince d'Orange fut parti, qu'on fit éclater des horreurs de toute espèce.

On tâchera de les rapporter de suite pour abréger, autant que possible, ce long article, qui n'intéressoit que le malheur de Gand seul, s'il n'avoit entraîné à sa suite les terribles conséquences qui en dérivèrent.

Les chefs de la faction et leurs adhérens, se voyant en état de tout entreprendre et de tout risquer, commencèrent par insulter la religion, sans qu'aucun écri-

vain ait pensé, le plus protestant même, de leur faire honneur ou mérite d'un zèle impétueux en ce choix. Il étoit trop notoire que toutes ces vexations n'avoient pour but que de s'emparer des biens de l'église, et d'en procurer le pillage à la plus vile populace, quant aux meublès.

Ils se figuroient la belle chimère de rendre leur ville imprenable, et d'y entretenir une armée pour sa défense, en faisant des excursions sur les voisins; en un mot, de se cantonner si bien qu'à force de guerres, ils soumettroient la Flandre, d'autres provinces tour-à-tour, et formeroient un état formidable qui ne craindroit personne. Sans doute qu'Hembise avoit alors en tête le modèle de la république romaine en son commencement.

Ils ne se vantoient pas seulement de ce dessein romanesque, ils y travailloient actuellement, levant du monde et enrôlant tout ce qui se présentoit. Pour les fortifications, on creusoit, on maçonnoit de tous côtés, jusqu'à démolir, sans façon, quelques églises un peu écartées pour revêtir les remparts de pierres de taille. Encore aujourd'hui, ces murs sacrés subsistent en partie.

Pour de si grands projets il falloit des sommes immenses. Non contens de s'être saisis des fonds publics, d'avoir taxé les particuliers, sur-tout les catholiques, et chargé les vivres et les marchandises, nullement scrupuleux de mettre la main à l'encensoir, les Dix-huit déclarèrent confisqués toute juridiction et domaine temporel, et sur ce pied s'emparèrent de celui

de l'abbaye de St Pierre, ensuite de l'abbaye même, la firent ravager, en pillant et chassant les moines, tellement qu'à la fin totalement abandonnée, ses ruines et décombres servirent, successivement, d'écurie aux chevaux de troupes et de logement aux paysans réfugiés.

Touchant la juridiction et les biens de l'évêché, ils prirent un autre prétexte, pour déclarer que l'érection des nouveaux évêchés, contre les anciens priviléges, venoit de cesser, et que la ville et la province de Flandre seroient remises sous le diocèse de Tournai, dont elles faisoient partie ci-devant.

Ils destituèrent sous ce prétexte les officiers, comme ils avoient fait à St Pierre, et, à l'égard des autres, les Dix-huit donnèrent des commissions à leur disposition, pour la régie de tous ces biens vacans.

Les moines mendians furent maltraités en même temps; on mit les troupes et les nouvelles levées dans leurs couvens, non pas à discrétion, mais avec de secrètes instructions pour dévorer leur subsistance, et les chasser indirectement. Il fut ordonné ensuite à tous les moines étrangers de se retirer endéans trois jours; cela produisit son effet; les internes et les externes également persécutés, abandonnèrent leurs demeures, qui furent converties en casernes et en magasins.

Il en fut à peu près de même des monastères tant d'hommes, que de femmes et des béguinages, hôpitaux et autres lieux sacrés. Comme par le ravage des environs et du plat-pays, les vivres enchérissoient dans la ville, le prétexte en fut le soulagement des pauvres habitans.

L'exécution de ces ordres se fit avec une licence effrénée, étant commise à la lie d'un peuple furieux et déchaîné, qui vola, pilla et fit des dégâts horribles, parmi les profanations et les blasphèmes : le saccagement des cloîtres et des églises, par ces iconoclastes, eut quelque chose de plus affligeant que la première fois, au commencement des troubles; ce fut alors un tumulte qui passa comme un éclair, au lieu que cette nouvelle fureur paroissoit de commande, de propos délibéré, et dura plus long-temps.

Nous trouvons dans les journaux et les manuscrits des exemples effrayans de toutes ces impiétés, qui n'arrivèrent que successivement et par intervalles, et qui sont trop particuliers et trop propres aux troubles de Gand seul, pour entrer dans une histoire plus générale.

On a assemblé tout de suite ces excès en fait de religion, on fera de même sur le gouvernement fanatique des chefs gantois, pour abréger, autant que possible, un récit qui a trop de connexité avec le total, pour l'en détacher. Suivant le premier plan, Ryhove tenoit la campagne, ses expéditions étoient assez heureuses; comme il avoit des intelligences par-tout, il étoit entré par ce moyen et par surprise à Courtrai, à Hulst, à Audenarde et enfin même à Bruges; et comme il tenoit Termonde depuis long-temps, toutes ces villes faisoient un arrondissement de celle de Gand, qui se trouvoit couverte de tous côtés.

Le guerre cependant avoit éclaté entre ceux de Gand et les villes wallonnes, et se fit de part et d'autre

avec grande cruauté et beaucoup de ravage. On appeloit ces Wallons, mal-contens; ils firent un tiers parti à part des Espagnols contre ceux de Gand. Pendant que Ryhove les cherchoit d'un côté en ravageant tout le pays, ils prirent leur revanche de l'autre en faisant des courses jusqu'aux portes de Gand, où ils livrèrent tout au feu et au pillage.

Les mal-contens augmentèrent leurs troupes, ceux de Gand aussi. Deux officiers de réputation qui avoient servi en France, s'engagèrent à leur service. Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, se mit à la tête des Wallons, rendit de grands services au prince de Parme, et contribua beaucoup à la réconciliation de ces provinces méridionales.

L'autre commandant français, qui s'engagea au service du parti contraire, se nommoit François de la Noue.

Il y eut des combats fréquens vers Menin et la Lys, des surprises effectuées et manquées, et des hostilités de toute sorte, dont un détail particulier n'entre point en cet ouvrage.

A Gand cependant les affaires alloient de mal en pis. Aussitôt que la faction dominante eut embrassé le parti des *gueux*, les ministres et les prédicateurs de la nouvelle religion, qui avoient tant contribué aux premiers désordres, sous le gouvernement de Marguerite de Parme, accoururent en cette ville.

Un d'eux, un peu plus connu que les autres, étoit Pierre d'Athénus, moine défroqué, natif de Poperingue. C'étoit le grand confident et le conseiller do-

mestique d'Hembise ; il avoit des talens ; mais pour faire valoir son apostasie, lui et ses compagnons travailloient à l'oppression des catholiques romains et des religieux.

Ryhove, comme en triomphe après ses expéditions, et par manière de relâche, vint à Gand, où il se fit élire grand-bailli, charge vacante, par la mort du seigneur de la Barre de Mouscron, décédé à la cour du prince parmi les évêques et les autres prisonniers.

Cette élévation commença à jeter un grain de discorde et de jalousie entre les deux chefs Hembise et Ryhove, qui se fit voir en d'autres occasions encore.

Au milieu des émotions continuelles, qui désoloient la ville, on avoit projeté un réglement pour l'exercice des deux religions, dont la base étoit la pacification de Gand de 1576. Ce réglement étoit nommé la *paix de religion*; il contenoit dix-huit articles; en faisant le partage des églises paroissiales, il y étoit pourvu à l'entretien des monastères et à la subsistance des religieux et religieuses ; on y assuroit la liberté des deux religions, avec la manière de se comporter l'une envers l'autre. Quand il fut question de lui donner la forme d'édit et de le publier, la faction d'Hembise en traversa la publication, mais celle de Ryhove l'emporta, l'édit passa en résolution, et émana le 27 décembre 1578.

Cette malheureuse année, chargée d'événemens également funestes, est encore mémorable par la ruine et la dévastation de tant de belles abbayes et maisons religieuses à la campagne.

Les abbayes et monastères de Baudeloo, de Waerschot, de Nieuwen-Bosche, d'Oosteeclo, de Dorisele, de Ter-Haeghen furent ravagés, ensevelis dans les ruines, pillés, saccagés; les religieux et religieuses chassés par les militaires et les paysans armés, comme par les auxiliaires, tellement qu'après, ceux qui y avoient vécu, dispersés de tous côtés, ne purent y revenir prendre leur demeure. On en voit les débris respectivement dans les endroits de la campagne où ils étoient situés, et long-temps après la reddition de Gand, vers la fin de ce siècle, ou au commencement de l'autre, tous ces couvens vinrent se loger en ville, où ils ont bâti depuis, et sont encore à présent; comme ceux de l'abbaye de Tronchiennes (*Dronghene*) et les Chartreux, bien que les premiers, depuis cinquante ans, aient rebâti leur ancienne maison à une petite distance de la ville, et s'y soient établis derechef.

Les abbayes des Dunes, d'Esparmaille, etc. à Bruges, ont eu le même sort. A Ypres et en d'autres villes, on en trouve encore qui étoient ci-devant à la campagne.

Cette même année 1578 porte, parmi ses tragiques fastes, le meurtre du conseiller Hessels, duquel nous avons promis de parler dans le chapitre ci-dessus, où se fait le dénombrement de ceux qui composoient le conseil des troubles collatéral au duc d'Albe, nommé vulgairement le *conseil sanguinaire*.

A la vérité, cette digression nous éloigne de plus en plus de l'objet principal, mais cet homme, dont on

a dit tant de bien d'un côté, et tant de mal de l'autre, et qui a fait grand bruit en Flandre durant sa vie, et après sa mort, mérite sa place dans l'histoire des troubles.

Jacques Hessels, ou par son nom latinisé *Hesselius*, étoit, selon Ant. Sanderus, *Flandria illustrata*, né à Nieuwkercke, gros bourg de la châtellenie de Bailleul, au quartier d'Ypres. Il fut avocat à Gand, et ensuite conseiller du conseil en Flandre. On ne lui a point disputé la capacité, mais il étoit d'un génie remuant; il se rendit odieux aux peuples par trop de sévérité, et ses ennemis en ont pris occasion de le noircir avec trop d'amertume. Il s'étoit déjà distingué du temps des édits rigoureux contre les anabaptistes et les autres sectaires, à la fin du règne de l'empereur Charles V et depuis, et en avoit fait de cruelles poursuites, comme procureur-général, charge qu'il avoit entrepris d'exercer contre l'usage de ce temps-là, étant déjà conseiller ordinaire.

A l'établissement du conseil des troubles, le duc d'Albe l'y plaça comme un sujet fort propre à ses desseins, et le public lui attribua la plupart des résolutions violentes qui s'y prirent, ce qui renforça la haine qu'on lui portoit.

Il avoit épousé en seconde noces Jetz van Hoytema, nièce du chef-président Viglius Ayta.

L'on peut connoître par les lettres de Viglius, qu'il étoit bien informé des démarches peu mesurées de ce neveu, et qu'il n'approuvoit pas sa conduite.

« *Hesselius affinis meus* (dit-il, dans sa lettre du 5

décembre 1568, à Hopperus) *adhuc apud Antverpiam cum Vargasio saxum hoc longè molestissimum volvit. Ob quod non minus odii quam ex decimi-denarii commissione in Flandriâ contraxit, bellisque hactenùs promissis lactari se passus est, quæ vereor ne in fumum abeant. Conjugem certè ejus pessimè habuit, quod his causis se tantoperè involverit, cum ut te meminisse existimo, inter pacta nuptialia convenisset, ut procuratoris generalis officium dimitteret, seque contractâ invidiâ explicaret.* »

Le danger et le malheur du temps rendirent sa charge et sa personne susceptibles de tous les mauvais discours, et pour combler la mesure, on y ajouta, peut-être par exagération, qu'il avoit minuté la sentence criminelle des comtes d'Egmont et de Horne; cela seul, dans la fermentation de ce temps-là, suffisoit pour lui attirer l'exécration des peuples.

Après la dissolution de ce conseil odieux, dont il étoit membre, sous le duc d'Albe, il revint à Gand, et par ancienneté y parvint au degré de premier conseiller, ou vice-président, où, dans ces nouveaux troubles, il fut regardé de très-mauvais œil.

L'on a déjà vu que, la nuit du 28 octobre 1577, il fut enlevé de son lit, parmi et avec ces autres illustres prisonniers, et ensuite transféré dans les prisons publiques, sous un torrent d'injures et de menaces. Les deux chefs qui gouvernoient si despotiquement, vindicatifs autant qu'iniques, résolurent sa perte.

Ryhove, qui en prit l'exécution sur lui, au moment où un chariot commun avec quelques personnes qui

alloient à Courtrai, passoit casuellement par-devant les prisons, le fit arrêter, et sans autre avertance, on y fit monter précipitamment le conseiller Hessels, et le nommé Visch, bailli d'Ingelmunster, qui avoit eu quelque odieuse commission, sous le gouvernement de don Jean d'Autriche, et qui étoit prisonnier avec lui.

A une demi-lieue de la ville, quelques gens les attendoient, et on les fit descendre, tandis que le chariot marcha en avant à Courtrai.

Ryhove, avec ceux qui les escortoient et les autres qui les attendoient firent halte, et un quart-d'heure après les pendirent tous deux à un arbre. Voilà le gros de l'histoire, dont tous les écrivains conviennent.

Cette action barbare se passa vers le midi du 4 octobre 1578, sans aucun procès, sentence ou autre formalité; et les auteurs de l'une et de l'autre partie l'ont également blâmée, comme inique et détestable.

On y a ajouté des circonstances, savoir : qu'à Hessels, qui avoit soixante-douze ans, on arracha ou coupa des flocons de sa barbe grise, que ses assassins mirent en bouquets sur leur chapeau, quand ils retournèrent en ville, comme en triomphe. Quelques-uns ont même rapporté les discours qui s'étoient passés entre lui et Ryhove, et semblables circonstances, dont les autres ne parlent pas.

En général, le fait est avéré, quant au point qu'ils furent pendus, sans forme de procès, à un arbre.

Je n'ai garde de contredire un fait si universellement attesté, qui passe pour notoire. J'ai pourtant à

y proposer un argument, reposant sur une tradition sans autorité et purement domestique.

Un de mes ancêtres, au quatrième degré d'ascendance, a vécu à Gand durant ces troubles; il en avoit parfaitement connu les actes et tous les acteurs. Parvenu à un grand âge avec une mémoire heureuse, il se plaisoit à redresser ce qu'on en voit d'imprimé ou d'écrit en différens endroits.

Pour le fait en question, il s'en souvenoit très-bien et en convenoit avec cette particularité, que Ryhove alloit à Courtrai, accompagné seulement de cinq ou six de ses spadassins; qu'ils firent entrer dans une grange les prisonniers qui étoient descendus du chariot, et que là ils furent pendus à un sommier, dans la même grange, si furtivement qu'il n'en fut rien su à Gand, où l'on passa deux à trois jours sans savoir ce qu'ils étoient devenus. Ryhove, avec sa troupe, poursuivit son chemin vers Courtrai, et ceux qui rentrèrent le firent par un grand détour et par une autre porte, sans bruit et sans ostentation. Loin de là, le fait fut nié par ceux qu'on en soupçonnoit, et les paysans ou quelques bourgeois avertis par un paysan, allèrent les détacher, et inhumèrent leurs corps au lieu même, sous le sommier et dans la grange.

Cette anecdote dit aussi que la chose fut faite avec si peu d'éclat et tellement déguisée, que peu de jours après on n'en parla plus que comme d'un assassinat commis par des voleurs de grand chemin, auquel assurément ce fait atroce a beaucoup de rapport.

Sept ans après, en 1585, la réconciliation fut faite,

et le conseil de Flandre revenu de Douai et rétabli à Gand, le corps d'Hesselius fut transporté en ville et porté avec un convoi funèbre et solennel en l'église de St Michel, où dans une chapelle il gît enterré pour une seconde fois.

C'est alors qu'on l'a préconisé et relevé ses mérites; l'on trouve en vers et en prose que son corps, à cette translation, se présenta en entier et sans la moindre corruption. On a parlé de martyre et de miracles; des étrangers ont écrit que le roi Philippe II avoit sollicité sa canonisation à Rome, et lui avoit fait dresser un superbe mausolée à *Gand*. Ces discours en partie roulent encore à présent en Flandre.

Pour la chapelle où il a sa sépulture, on ne voit rien qui le regarde personnellement. Deux monumens ou petits panneaux de marbre noir, à lettres d'or, sont enchâssés dans le mur. Le premier pour François Hessels, son fils du premier mariage avec Isabelle Monicx. Il étoit conseiller du conseil de Hollande, et cette province déjà révoltée, il voyageoit en Italie, et mourut sans avoir été marié à Pise en Toscane, à la fleur de son âge, l'an 1569. L'épitaphe est en vers héroïques latins.

Le second monument, aussi en latin, mais en prose, est l'épitaphe de Jetz Hoytema, dame Ter-Caemere, nièce de Viglius, seconde femme d'Hesselius, morte en 1572.

Il n'a laissé de ses deux mariages qu'une fille unique du second, Marie Hessels, épouse de Josse de Beer, seigneur de Lendelée. On voit leurs armes dans les vitrages coloriés.

Les épitaphes paroissent ordonnées du vivant d'Hesselius, mais on les avoit cachées, ou le seigneur de Lendelée, son gendre, les a renouvelées en même temps qu'il a donné les fenêtres après les troubles finis; car il n'est mort qu'en 1605.

Telle est l'histoire particulière du conseiller Hessels; l'épisode en est un peu long, mais, comme je l'ai dit, on a tant parlé à son sujet et si diversement, et il eut tant de part aux troubles dont il fut à la fin une des tristes victimes, qu'il a fallu donner quelqu'étendue à ce qui le concerne.

On peut considérer par l'action qui vient de passer sous les yeux, quelle étoit la façon d'agir de ces dictateurs. Il y eut cent exemples de pareille tyrannie, non justement de la même force, mais aussi lâches et aussi détestables.

Elevés sur ce pinacle chancelant, la maladie ordinaire aux usurpateurs et aux tyrans les gagna. Inquiets, troublés dans leurs projets, dévorés de soucis, de soupçons et de craintes, leur propre grandeur illégitime les accabloit à tous momens.

Hembise sur-tout, pour ne dépendre de personne, se fixa à Gand sans oser en bouger, y affecta la dictature, et n'oublia rien pour satisfaire sa vanité et son ambition. Il fit en sorte qu'à force de lever du monde, il eut une garde pour sa personne. En 1579, il entreprit de créer un magistrat de sa façon, sans l'intervention des commissaires, sans égard aux constitutions, ni aux priviléges, mais de son chef et de sa seule autorité, et après un jour entier de tumulte,

sur le soir il en vint à bout et se fit proclamer à la tête de ses créatures. Il fut soutenu en cette occasion par le conseil de guerre, et par ceux qui en dépendoient.

En se figurant d'usurper peu à peu les régales, Hembise fit frapper de la monnoie et des médailles d'argent et de cuivre. On en a conservé des pièces dans les cabinets de quelques curieux : les armes de la ville ou plutôt l'emblème est d'un côté, et à l'entour : *Beatus populus cujus Jehova Deus est.* De l'autre côté sont les armes d'Hembise, avec son cri de guerre en haut, et son nom en bas, et dans l'exergue sa devise personnelle : *Sobriè et vigilanter.*

Il fut frappé en ce temps-là encore une plus petite monnoie, qui ne portoit qu'un grand G couronné, et de l'autre côté les armes de la ville, avec le dictum : *Nisi Dominus frustra.*

Les deux chefs étoient souvent mal ensemble sur certains points, jusqu'à ne se point ménager réciproquement, et sur d'autres ils agissoient de concert. Tandis qu'Hembise suivoit ses idées à la dictature, peut-être assez visionnaire pour songer à la souveraineté, Ryhove le regardoit comme le consul en ville, pendant que lui exerçoit le généralat, et faisoit le consul de l'armée.

La guerre entre-temps se faisoit vigoureusement contre les Wallons; il y avoit tous les jours des occasions où l'un ou l'autre parti perdoit considérablement, bien qu'on eût des avis certains que ce pays et les provinces de leur voisinage étoient en traité et sur

le point de se jeter entre les bras du prince de Parme, comme il arriva peu après.

Néanmoins les deux chefs, sans se soucier beaucoup de ce que feroient les Wallons, enrichirent la république par un acquêt d'importance. Sur quelques plaintes apostées qu'ils se firent faire, ils s'emparèrent de tout le pays de Waes, en cassant le collège et chassant ceux qui le composoient, sous prétexte que les premiers comtes et châtelains de Gand avoient la juridiction sur ce pays-là, et que les *ambachtes* et les différens territoires, qui en font la consistance, étoient anciennement et originairement de la dépendance de la ville et du châtel de Gand.

Tant de violences, d'usurpations et de vexations, sans rime et sans raison, excitèrent de temps en temps des murmures et des tumultes, et attirèrent de puissans ennemis à ces deux conducteurs du peuple, qu'ils réprimèrent presque toujours à temps, parce qu'ils avoient les forces en main; le conseil de guerre et les troupes étant à leur dévotion.

Pour se dérober à tant d'appréhensions et d'ombrages, et pour se débarrasser de leurs ennemis, croissant tous les jours en nombre, Hembise se souvint de l'ostracisme d'Athènes, et d'autres villes de la Grèce, et ils se mirent en devoir d'appliquer ce remède.

Jusques-là ils avoient envoyé des lettres de cachet, par le moyen des Dix-huit, par le magistrat ou par eux-mêmes, à des gens aisés, à l'effet de leur emprunter de l'argent pour le service de la ville, en obligeant la ville en ces dettes.

Mais dorénavant ils adressèrent ces lettres de cachet, pour ordonner à certaines personnes, qui leur étoient suspectes, de sortir de la ville en quelques heures de temps.

A cette fin, les deux chefs se sacrifièrent leurs amis l'un à l'autre, comme il arriva chez les Romains, lors de l'indigne sacrifice des *triumvirs*, aux deux *triumvirats*.

En d'autres cas de tumulte, on arrêta des gens prisonniers, que le lendemain de grand matin, l'on mena hors de la ville, sans bruit, avec défense d'y retourner, sans aucune forme judiciaire, procès, ni accusation.

Je ne parle pas de délateurs, de mauvais procès criminels, de tortures, et d'exécutions; cela étoit plus rare; ils n'osoient pas s'exposer souvent à ces actes publics.

Je ne parle pas non plus de quelques assassinats sourds, pratiqués à la campagne, qui ne furent que trop bien vérifiés sur leur compte.

Nos journaux contemporains entrent là-dessus dans un grand détail qui ne finit point. Je me suis contenté de ramasser en gros ce qui est nécessaire, pour autant qu'il convient à l'histoire générale.

On y voit à la fin que, séduits par leurs propres chimères, ils perdirent la tête.

Cette expression métaphorique, dont on se sert pour désigner une démence, se vérifie pourtant à la lettre, à l'égard de ces deux chefs, puisque par la suite, l'un perdit la tête sur un échafaud, et l'autre par une longue et incurable frénésie, comme il sera parlé en son lieu.

CHAPITRE III.

Le prince d'Orange se rend à Gand, et y remet l'ordre. Plan ultérieur de ce prince. Conclusion d'une plus étroite confédération. Union d'Utrecht. Nouvelles ouvertures pour la paix; congrès de Cologne. Réconciliation des villes et provinces wallonnes avec l'Espagne.

1579. IL y avoit déjà long-temps que dans tous les Pays-Bas on se lassoit de voir à Gand une discorde si fatale, et si préjudiciable à la confédération générale.

Le prince d'Orange averti des premiers en avoit prévu la suite et tâché d'y remédier promptement; mais ce premier appareil n'étoit point efficace à proportion du mal. L'archiduc, le conseil-d'état, les états-généraux, enfin tout ce qui avoit une ombre d'autorité en ce temps-là, s'en mêla, sans en venir à bout. La paix de religion, que ceux de Gand avoient faite entre eux, fut trouvée assez tolérable dans ces grandes extrémités où ils se trouvoient; on l'approuva à Bruxelles, et on en ordonna l'exacte observance; on envoya ordre sur ordre pour rendre les biens aux gens d'église, pour relâcher les prisonniers et pour rétablir les choses en leur premier état. Tout cela fut inutile.

Les sieurs Hembise et Ryhove, emportés par trop de succès, ne voulurent plus regarder en arrière, ni les précipices qui les entouroient.

Ils faisoient valoir leur indépendance contre tous ces mandemens et ces ordres, disant que ceux du gouvernement leur avoient promis de l'assistance

contre les Wallons, et qu'ayent manqué de parole, ils se trouvoient dégagés de toute alliance.

Il est étonnant que le tourbillon qui avoit élevé ces deux consuls, les ait pu maintenir si long-temps sur le pas glissant où ils étoient. C'est un aveuglement qu'on ne comprend pas, le temps seul, après mille exemples effrayans et l'approche des grandes misères, ouvrirent les yeux au petit peuple même. La tyrannie devint insupportable.

La ville se ressentit beaucoup de ces calamités; à tant de noblesse, tant de citoyens persécutés et chassés par ces violences, et par l'ostracisme se joignirent nombre d'exilés volontaires, qui se retiroient sans éclat. Parmi ceux qui restoient, la faction dominante perdoit tous les jours. Toute confiance cessa; les amis, les parens se trahirent, la ville devint déserte, les animaux pouvoient brouter l'herbe dans les rues; comme nous disent les mémoires du temps.

Tous ces exilés volontaires et autres, s'éloignoient en France, en Hollande, quelques-uns en Brabant, et près du prince d'Orange, qu'ils obsédoient jour et nuit, pour y porter du remède.

Ce prince, après mûre considération, crut important à l'état en général et à la ville même, d'y remettre l'union et le bon ordre, prit des mesures, et entreprit de s'y rendre en personne, ce qui tarda jusqu'au mois d'août 1579, et eut du succès par rapport à la ville et à la généralité, mais il y eut d'autres événemens en cette année qui doivent précéder par ordre de temps, et qui regardoient cette généralité; ce

qui arriva à Gand, six mois après, n'en étoit qu'une suite.

Le prince d'Orange, traversé par tant d'obstacles imprévus, se trouvoit dérangé dans son premier plan, et fût obligé d'y substituer d'autres mesures pour maintenir la confédération.

Il voyoit à coup sûr que le pays wallon alloit en échapper sans pouvoir le retenir; il savoit le progrès de leur négociation avec l'Espagne, et que la conduite extravagante de ceux qui dominoient à Gand les avoit dégoûtés et irrités sans remède.

Afin de prévenir le dommage que cette rupture causeroit, il conçut le projet de ramasser ses forces en formant une union plus étroite et plus solide, dont le fond et le centre seroient en état de se maintenir par soi, indépendamment des autres provinces, alors si agitées, qu'on y admettroit et tiendroit attachées tant qu'on pourroit; de sorte que, si on les perdoit un jour, on seroit en pouvoir de s'en passer. Les provinces septentrionales lui parurent propres à faire ce point central. La Hollande, la Zélande, la Frise ne craignoient rien par mer, les autres voisines étoient sous leurs ailes; ces provinces avoient souffert au commencement des troubles et avoient jeté les fondemens de la liberté, mais elles se répeuploient tous les jours, leurs habitans s'étoient reposés depuis que la guerre civile avoit passé plus avant en Brabant, en Hainaut et en Flandre.

Quelques années de repos leur avoient donné le temps de se munir, et de se fortifier à leur aise, de

jouir de leur liberté et d'augmenter leur commerce; on s'apercevoit déjà que les débris errans de l'ancien commerce d'Anvers se fixeroient en Hollande, et qu'Amsterdam, quoique la dernière qui s'étoit soustraite aux Espagnols, en retireroit un jour le gros lot.

Ces provinces, au nombre de sept, faisoient un corps plus lié et plus uni ensemble; la nouvelle religion y prédominoit uniformément et sans mélange d'autres; d'ailleurs elles étoient plus dévouées au prince, qui y étoit comme chez lui, ou chez ses amis.

Pour cimenter plus fortement et plus durablement cette nouvelle union, ceux qui la conclurent se formèrent en état souverain, ne reconnoissant plus le roi d'Espagne.

Jusques à ce temps-là, le nom du roi avoit toujours paru à la tête des placards et des édits royaux, véritablement et souvent fort à contre-saison, comme on en a cité ci-dessus des exemples et des contrastes.

Cette formalité fut abolie, l'on exposa aux peuples que le roi d'Espagne, ayant violé ses sermens et rompu le contrat primordial entre lui et ses vassaux et sujets, étoit déchu de tout droit qu'il pouvoit prétendre ainsi que de la souveraineté, et que la nation, revenue à sa liberté, ne devoit plus le reconnoître, mais se choisir un gouvernement qui conviendroit à ses droits naturels.

Cette renonciation offensante en termes encore plus odieux, fut autorisée et mise en œuvre; les peuples furent absous du serment de fidélité, les sceaux furent rompus, et l'on proposa aux gens en charge et à

d'autres une abjuration formelle sous un nouveau serment. Cela fut pratiqué successivement de ville en ville, et dura fort long-temps. On le jugea nécessaire au nouvel établissement pour le rendre plus respectable. La vue de l'auteur du plan étoit de flatter et d'encourager par-là ces nouveaux représentans de la souveraineté, et d'y attacher plus constamment ceux des autres provinces, dont on n'étoit pas si assuré, en rendant les uns et les autres irréconciliables avec l'Espagne.

Le plan dont on parle contenoit encore d'autres opérations qui ne suivroient que successivement au temps requis. C'en étoit une que d'introduire sur le théâtre le duc d'Alençon, qui continuoit toujours de solliciter un établissement aux Pays-Bas, en lui offrant la souveraineté de ces pays, sous des conditions dont on conviendroit et sous lesquelles les grands et les peuples l'éliroient pour souverain.

C'étoit un honnête prétexte de congédier l'archiduc Mathias, ou de lui faire quitter son gouvernement, dont il étoit amplement dégoûté. C'en étoit encore un pour rebuter le prince palatin Cazimir, qui, d'intelligence avec Hembise et la faction de Gand, se rendoit nécessaire en Flandre, où il avoit mené ses troupes, et y vivoit aux dépens des amis, comme des ennemis.

L'on ne s'attendoit point à de puissans secours du côté de la France, ce royaume étoit trop en combustion pour en envoyer aux étrangers en ce temps-là; mais on savoit pourtant que le choix du duc d'Alen-

çon seroit très-agréable à la cour de France, malgré certaines grimaces de contenance qu'elle feroit pour ménager l'Espagne; que cette cour, le duc pour son apanage, la reine de Navarre, sa sœur, qui l'aimoit beaucoup, ses amis, ses partisans feroient les efforts possibles, du moins que le prince amèneroit de bons officiers et un corps de bonnes troupes.

Il y avoit à espérer que, par la conformité de la religion, du langage et du voisinage avec les provinces et villes wallonnes, il les retireroit des engagemens des Espagnols, ou arrêteroit de plus grands progrès de ce schisme naissant, en les apaisant pour les retenir en tout ou en partie dans l'alliance.

Le prince d'Orange avoit encore un but particulier, qui étoit d'éteindre par ce moyen les troubles élevés à Gand et dans la Flandre, et d'en prévenir les dangereuses suites qu'il craignoit. Ces troubles l'avoient inqui été plus d'une fois, et par le tour que les chefs prenoient, ils se mirent au-dessus de tous les remèdes.

Ce prince pouvoit se flatter qu'à son arrivée à Gand, par son crédit et celui de ses amis, il redresseroit la plupart des désordres, et remettroit les affaires en règle; mais les rechutes étoient à craindre, tandis que l'impétueux Hembise auroit à sa dévotion cette nombreuse populace armée, si indocile et si obstinée.

Il y avoit de plus à redouter que les adversaires d'Hembise, dans leur passion, ou Hembise lui-même par désespoir, après s'être ruinés tous ensemble dans leurs querelles domestiques, n'attirassent les Espagnols au milieu des Pays-Bas, en se donnant à eux.

Il falloit désarmer, et mettre hors de lice Hembise même. Son antipathie contre les Français étoit manifeste, il s'étoit déclaré souvent là-dessus; ainsi en les introduisant contre son gré, on le chassoit sans retour, tant qu'ils y seroient, sans risque et sans violence.

Le prince d'Orange, dans ce projet, commença de longue main à faire voir aux états des provinces, de quelle importance seroient, dans les malheurs du temps, l'alliance et la protection de la France, et le secours qu'on en pouvoit espérer, tant pour la guerre que pour la parfaite réunion de toutes les provinces. En d'autres occasions, lui et ses amis parloient du duc d'Alençon et de son traité de mariage, qui étoit alors sur le tapis avec la reine Élisabeth d'Angleterre; selon leurs discours, il ne manquoit à ce chef-d'œuvre de politique, que de voir l'Espagne abîmée, et le dernier des Espagnols renvoyé à son continent, sans crainte de les revoir jamais.

C'étoit le langage qu'on tenoit alors, et qui sembloit préparer la matière; on le tenoit à Gand quelques mois après, quand le prince y étoit; il fit tant d'impression, et donna une si chaude épouvante à Hembise, qu'il prit effectivement la fuite.

Ainsi, non-seulement ce point, mais tous les autres du plan prédit vinrent à maturité, et eurent leur effet en différens temps, et par périodes, comme il sera dit en son lieu.

Le premier en ordre étoit l'union d'Utrecht; la conclusion donna ouverture aux autres, et demandoit de

la fermeté et de la promptitude, parce qu'on étoit à la veille d'un nouveau congrès pour la paix, où l'on ne manqueroit pas d'offres et d'intrigues pour jeter et attiser la division entre les provinces. L'empereur Rodolphe II, infatigable dans ses soins et ses démarches pour procurer la paix, ne cessoit point d'offrir sa médiation au roi d'Espagne et aux états des Pays-Bas, et de les inviter à des congrès et des conférences.

Il y intéressa quelques électeurs et princes de l'empire, le pape même, qui envoya son nonce en qualité de médiateur. La médiation acceptée de part et d'autre, et la ville de Cologne désignée pour lieu du congrès, l'ouverture s'en fit solennellement le 5 avril 1579. On avoit négocié quelque temps auparavant à Vienne, à Ratisbonne et en Hollande; on se persuada aisément qu'il y avoit quelque préliminaire d'arrêté, on étoit averti long-temps d'avance, le bruit s'en étoit répandu par-tout. De cette manière les plénipotentiaires s'y étoient rendus en temps et en grand nombre.

La médiation sur-tout étoit brillante; elle étoit composée des personnes suivantes, en grand équipage, avec nombre de conseillers et de jurisconsultes: Jean-Baptiste Castanea, archevêque de Rossano, étoit nonce du pape, il étoit Génois; c'est ce même prélat qui, ensuite cardinal, fut élu pape, et prit le nom d'Urbain VII. On espéroit beaucoup de ses grandes qualités, mais il mourut le treizième jour de son pontificat; son élection et sa mort, à peu de distance, arrivèrent en 1590.

La médiation consistoit encore dans les électeurs de Trèves et de Cologne, et l'évêque de Wurtsbourg, en personnes, Otton-Henri, comte de Swartzenburgh, les envoyés du duc de Juliers et du prince évêque de Liége.

De la part du roi d'Espagne, y comparut comme plénipotentiaire, don Carlos d'Arragon y Tagliavia, duc de Terranova, chevalier de la Toison, connu par ses ambassades en Allemagne et ailleurs. Le prince de Parme y joignit, par ordre du roi, Maximilien de Longueval, comte de Bucquoi, qu'on appeloit M. de Vaux, et les conseillers d'Assonville et Fonck.

Le duc d'Arschot étoit à la tête de ceux de l'archiduc et des états, qui faisoient onze députés : les abbés de S[te] Gertrude et de Marolles, Bucho Ayta, prévôt de S[t] Bavon, à Gand, les seigneurs de Grobbendonck, de Beaurepaire, de Mérode-Rumen, de Goer, Meetkercke, Vander Milen, et Aggeus de Albada, Frison, parent de Viglius et d'Hopperus, jurisconsulte renommé, assesseur à la chambre impériale de Spire.

Les S[rs] Scharenberg, de la part du roi, et van Kessel, des états, étoient secrétaires.

Le congrès de Cologne, nonobstant ce pompeux appareil, et tous les empressemens des médiateurs, ne put pas réussir; il y eut au commencement des difficultés sur le plein pouvoir des députés des états, que les médiateurs applanirent.

Il y en eut ensuite sur les premières propositions, et qui les feroit. Les états les firent; elles étoient

fort longues et fort étendues. On les trouva exorbitantes.

Le duc de Terranova étoit de bonne intention, et agissoit en galant homme, mais il avoit des pouvoirs si bornés, et ses instructions en double offensives et secrètes, qui dépendoient beaucoup du temps et de l'événement, si bien qu'il sembloit n'être là, que pour négocier, plutôt que pour conclure. Il recevoit et dépêchoit tous les jours des courriers, et avoit un commerce continuel de lettres avec le duc de Parme, qui faisoit alors le siége de Maestricht. Ce prince travailloit de son côté à l'accommodement des provinces wallonnes, et à détacher encore d'autres de la confédération. Les états s'en plaignoient, comme si le congrès ne devoit servir qu'à jeter la division parmi eux, au lieu de pacifier et de finir les troubles.

On avoit proposé une suspension d'armes. Le prince d'Orange l'auroit souhaitée, pour allonger ses mesures avec la France et ses amis en Allemagne et aux Pays-Bas, mais l'armistice ne fut pas du goût des Espagnols et n'eut pas lieu.

Le roi s'étoit expliqué sur trois articles, sur lesquels il étoit inexorable, et que son ambassadeur n'avoit pas le pouvoir d'amollir : la religion catholique seule à maintenir et à rétablir, et la protestante abolie, avec permission à ceux qui la professoient de se retirer.

Le second étoit l'obéissance entière et absolue, qu'il vouloit reprendre sans conditions et sans réserves.

Le troisième regardoit l'archiduc Mathias, dont le roi refusoit de confirmer l'élection et les actes.

Il n'a pas été besoin d'en venir à la moindre discussion des deux derniers articles. Le premier a occupé le tapis pendant toute l'assemblée, sans qu'on pût convenir d'aucun tempérament sur le fait de la religion.

Les médiateurs, dans cette opposition diamétrale des deux parties, formèrent de leur chef un écrit, ou plan d'ajustement pour les rapprocher, mais il ne fut reçu de part ni d'autre. Enfin après avoir épuisé tous les moyens imaginables, le congrès fut rompu au bout d'environ trois mois de durée, et tous les plénipotentiaires se retirèrent.

Le seul duc d'Arschot fit sa paix particulière avec les Espagnols, croyant s'être rendu très-nécessaire parmi eux; il eut tout le loisir de s'en détromper après.

J'ai interrompu le récit de l'union d'Utrecht, qui devoit précéder comme antérieure en date, de quelques mois; mais insensiblement engagé dans le congrès de Cologne, devenu infructueux, j'ai poursuivi ce narré tout de suite; car c'est une affaire passagère et finie, qui ne doit plus revenir, au lieu que le traité d'Utrecht est un ouvrage permanent, si bien fondé et si durable, qu'il subsiste encore à présent.

Pour le reprendre, l'assemblée des états des provinces, qui devoient y souscrire étoit convoquée à Utrecht, le motif étoit de s'unir plus étroitement pour la défense commune. On n'en faisoit point de mystère, mais le plan véritable n'étoit bien connu que de ceux

qui devoient le traiter, sauf aux autres d'y accéder dans la suite, quand le modèle seroit arrêté.

Les députés très-bien instruits se rendirent à Utrecht, où, après quelques négociations pour la forme, car le tout étoit préparé d'avance, ils signèrent ce traité d'union le 23 janvier 1579, au nom et en vertu des pleins pouvoirs des états et villes de sept provinces, Gueldre, Hollande, Zélande, Zutphen, Frise, Over-Issel et Groeningue, avec leurs dépendances, en rang et en ordre, comme on les voit nommées dans les anciens placards de l'empereur Charles V et autres.

Ce traité consiste en vingt-six articles (1) : le préambule se moule entièrement sur la pacification de Gand, et loin de s'en écarter, on la confirme de nouveau en tous ses points; mais comme on n'a point perçu tout le fruit qu'on en espéroit, on est convenu de resserrer plus étroitement l'union et la concorde, qui en font l'objet.

La substance des articles se réduit à ceci : chaque province conserve ses priviléges, coutumes et usages, aura la disposition et la direction et toute supériorité dans les affaires de religion, d'état, de police, de domaines et finances; les villes et lieux conservent pareillement leurs *keures* et priviléges.

Les Provinces-Unies constituent un corps d'union indissoluble; elles concoureront à le maintenir, le défendre, s'obligeant de s'entraider et assister mutuellement, sans se séparer ou se détacher, pour quelque raison ou prétexte que ce soit.

(1) Voy. les Fastes Belgiques.

Chaque province disposera de ses moyens, charges et commissions, absolument en tout ce qui la regarde pour sa généralité; mais pour ce qui concerne l'union, la paix, la guerre, les alliances, il faut le consentement de toutes les provinces qui la composent.

S'il venoit à naître quelque différend de l'une à l'autre des provinces, on s'en rapportera aux stadthouders particuliers ou aux autres provinces neutres, sans recourir aux arbitres ou à des médiations étrangères.

D'autres convocations se feront en temps réglé; on changera et l'on ajoutera ce qui sera jugé bon et utile, pour le bien de cette union.

Voilà en gros le contenu des vingt-six articles de ce traité, devenu célèbre par tout le monde. La liberté et l'affranchissement du joug espagnol, comme on parloit aux Pays-Bas, naquirent dès les premières expéditions des *gueux marins* aux îles de la Zélande, mais la destinée et le sort devoient encore décider à quel maître on seroit assujetti; douze années de guerre n'avoient point éclairci ce problème, et l'avoient laissé dans l'incertitude.

Cette union en fixa les ressorts et fut la base et la pierre angulaire d'une nouvelle république encore assez mince dans sa première fondation, par ses forces et par son peu d'étendue. Les siècles suivans ont admiré sans le comprendre le prodigieux accroissement de sa grandeur, en la voyant figurer avec toutes les puissances de la terre. Ceux qui la conclurent n'osoient ni espérer, ni croire que leur république naissante

parviendroit un jour à vouloir tenir et régler la balance de l'Europe; aussi ses commencemens furent prudens et modestes. Ils prirent pour devise sept flèches liées ensemble, y ajoutant le passage de Salluste: *Concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur*, dont ils s'appliquoient les premiers mots.

J'ai parlé de sept provinces et ici de l'allusion de sept flèches; on en trouve huit, en comptant Utrecht qui en étoit notoirement une, mais alors on en retranche Zutphen, comme étant comprise sous le duché de Gueldre.

Ni dans le préambule, ni dans les vingt-six articles, il n'est point parlé de renonciation et abjuration de l'obéissance à l'Espagne, c'étoit l'intention manifeste; on se contenta de la passer sous silence et de l'effectuer réellement, en disposant des domaines et régales et de ne plus se servir du nom ni des titres du roi. Les édits portoient en tête : *Les états-généraux des Provinces-Unies*. Ce ne fut que long-temps après et vers le temps où le duc d'Alençon fut appelé, que cette renonciation devint en vogue; il y eut même encore plus tard un formulaire d'abjuration, conçu et envoyé de La Haye, qui fut porté de ville en ville, comme on a dit, traîna long-temps et ne fut pas outré contre les refusans, qui n'étoient pas dans le cas d'appréhender quelque destitution. Peut-être usa-t-on de ce retardement et d'autres égards, pour ménager le gouvernement de l'archiduc.

Quoi qu'il en soit, sitôt que la conclusion du traité d'union fut faite et signée, plusieurs villes principales

des autres provinces, Gand, Bruges, Ypres et Anvers y entrèrent; toutes celles qui avoient une perte de commerce à regretter, se flattoient du rétablissement par cette association.

Gand fut la première; la résolution en passa unanimement par toutes les collaces et les différens collèges; ses envoyés à Utrecht y signèrent l'accession formelle dès le 4 février, douze jours après la première convention des sept provinces arrêtées; les autres villes y accédèrent successivement.

Il est dit ci-devant que dans le plan de cette union, le but étoit de se trouver mieux en garde contre les divisions qu'on tâcheroit de semer parmi les confédérés, par l'occasion du congrès, lors prochain, indiqué à Cologne; en effet l'on prévint, ou l'on repoussa par-là quelques intrigues. Un autre but étoit d'obvier à l'inconvénient de la rupture des Wallons, qu'on craignoit à tous momens et qui advint en ce temps-là de cette manière.

Le prince de Parme, que nous avons laissé dans le Namurois en 1577 et 1578, reprit haleine au soulèvement de Gand.

Très-bien instruit de tous ces mouvemens, il étoit trop habile homme pour n'en point profiter. Il savoit la guerre funeste et déplacée, entre ceux de Gand et les villes de la Flandre française, le mécontentement de cette contrée et de quelques provinces voisines.

Il savoit aussi que les procédés fanatiques des Gantois donnoient des embarras terribles au gouvernement de Bruxelles, en l'occupant et en dérangeant tous les projets des confédérés.

Ce dérangement parut à leur grand préjudice dans la campagne de 1578. On avoit projeté des opérations décisives ; la grande armée devoit être jointe par un corps français d'un côté, après quelques expéditions particulières. Le prince Casimir avec un autre corps d'Allemands, faisant la même manœuvre, auroit joint aussi, et ces forces rassemblées étoient en état de chasser les Espagnols, non-seulement du Namurois, mais du Luxembourg même.

A l'ouverture de la campagne l'on débuta assez bien, mais le prince Casimir, d'intelligence avec Hembise et la faction de Gand, et attiré par leurs promesses, au lieu d'aller joindre la grande armée, tira droit en Flandre, se rendit à Gand avec une partie de ses troupes, faisant cantonner les autres à l'entour de la ville, d'où ils faisoient des excursions sur les Wallons, ravageant et ruinant entre-temps le pays ami et ennemi.

Les Français furent si scandalisés de cette fausse démarche du prince palatin, qu'ils se retirèrent chez eux au milieu de la campagne, et la grande armée, découragée et dans l'inaction, se dissipa et se fondit peu à peu, tellement que de tous ces grands projets, l'on ne fit presque rien de tout ce qui étoit à faire.

Le prince, attentif à cette conduite des alliés, redoubla ses efforts du côté des provinces et villes wallonnes. Ses émissaires, en grand nombre, réussirent enfin à les déterminer.

Le même prince de Parme reçut de temps en temps des renforts considérables de nouvelles troupes, et

ménagea si bien ses préparatifs qu'en 1579 il fut maître de la campagne.

Il fit quelques marches et contre-marches, menaçant l'une et l'autre ville; mais enfin il investit Maestricht, peut-être pour s'approcher de Cologne, où se tenoit le congrès, pendant qu'il faisoit le siége de l'autre ville.

C'étoit en son camp devant Maestricht qu'arrivèrent au mois de mai 1579 l'abbé de St Vaast, le seigneur de Capres, et plusieurs autres députés, avec une suite de gentilshommes, pour le traité final de la réconciliation des provinces d'Artois, de Hainaut, des villes de Lille, Douai, Orchies, et quelques autres de ces quartiers-là: ils furent reçus comme des ambassadeurs. Le prince de Parme envoya des officiers-généraux et ses propres officiers au-devant d'eux, avec une nombreuse escorte, qui les mena au camp. Ils eurent leur audience dans une tente magnifique, que le prince avoit fait dresser exprès; on leur donna de grands repas; tous les généraux et les cavaliers leur donnoient, par tour, festins, bals et sérénades.

C'étoit une ostentation, que leur apparition au camp, car le traité étoit conclu dès le mois d'avril passé, au Mont St Éloi, abbaye près d'Arras. L'évêque d'Arras, Valentin de Pardieu de la Motte, les barons de Montigni de Selles, de Capres, le vicomte de Gand, Melun, depuis marquis de Richebourg et autres l'avoient arrêté.

Il survint en ce temps un grand désordre à Anvers, dans une procession, en présence de l'archiduc, à qui

l'on perdit le respect, par l'insolence des calvinistes, qui chassèrent les prêtres et les catholiques. Cette sédition arriva dans le temps que ceux de la Flandre gallicane balançoient encore à se joindre aux Artésiens; mais l'avis de ces impiétés les détermina absolument à y accéder.

Ainsi tout étoit réglé, et les conditions faites avant que la députation vînt au camp. Les gens de ces cantons-là étoient de ceux dont on a parlé ci-dessus au commencement des troubles.

Ils vouloient garder leurs libertés et leurs privilèges; ils combattoient pour les maintenir, mais ne s'étoient point emportés jusqu'à vouloir changer de religion, ni de maître.

Les conditions du traité de réconciliation contenoient en gros, 1° la religion catholique établie exclusivement à toute autre; 2° la domination du roi d'Espagne, et l'obéissance due à sa majesté, reconnue et rétablie purement et entièrement; 3° l'observation de la pacification de Gand, et l'éloignement de toutes troupes étrangères.

Ce dernier article faisoit de la peine au prince de Parme. Il visoit à d'autres mesures et recherchoit quelque tempérament. Les fêtes et les cadeaux, dont on amusa les députés au camp pendant plus de six semaines, n'y firent rien; ils restèrent fermes sur la convention faite. Le prince avoit écrit à ce sujet en Espagne, et en reçut des dépêches, avec ordre de ne les plus presser sur ce point. Alors tout fut confirmé et ratifié, et les députés congédiés, comblés de politesse.

La réconciliation fut déclarée par un édit du roi un mois ou deux après, en termes choisis et honorables.

Cet échec à la confédération, prévu de si loin par le prince d'Orange, n'étoit plus un mystère sur la fin. La négociation en avoit duré des années; on l'avoit senti de plusieurs endroits; on en fut moins frappé, parce qu'on s'y attendoit; le mal n'étoit pas tout-à-fait sans remède. Tournai et ce qui en dépendoit avoit refusé d'y entrer et tenoit bon. Valenciennes, quelque temps après, avoit imploré la protection du prince d'Orange et des états; d'autres faisoient de même. Les Wallons qui s'étoient tant opiniâtrés à l'éloignement des troupes étrangères, n'en tenoient sur pied qu'à leur solde, et de leur nation, autant qu'il en falloit pour leur défense; ils cherchoient le repos, et ne menaçoient pas de grandes hostilités.

Une nouvelle qui causa plus de consternation fut la prise de Maestricht; cette ville s'étoit vigoureusement défendue pendant trois mois; la garnison étoit fort diminuée. Un aventurier espagnol découvrit qu'on s'y négligeoit beaucoup, et que des soldats las et endormis couchoient par terre, sans prendre soin d'une vieille brèche mal réparée; il examina cet endroit, et fit son rapport; on ordonna un assaut général ce jour-là 29 juin 1579; l'on perça par cette brèche, et ensuite par d'autres, et la place fut emportée parmi un carnage effroyable, et essuya toutes les horreurs de la guerre; le pillage dura quelques jours. Le malheur voulut que le prince de Parme venoit d'échap-

per d'une maladie mortelle, qui étoit une fièvre pourprée, dont on avoit déjà divulgué qu'il étoit mort, et à peine en étoit-il convalescent, quand la ville fut prise d'assaut; ses ordres vinrent tard, et ne furent pas trop bien observés; ainsi tout le mal étoit arrivé quand le prince put y porter du remède. On le porta victorieux sur un brancard, en ville, peu de jours après.

La nouvelle de cette ville emportée dans les affreuses circonstances qui l'accompagnoient, jeta la terreur dans tout le pays. Le Brabant, l'Over-Issel, et les autres provinces voisines, furent alarmées au point de songer à leur défense, en implorant le secours du prince d'Orange et des états-généraux.

Ce prince, qui effectivement avoit fait quelques efforts pour secourir Maestricht, se disculpa, en rejetant la faute sur les troubles de Gand, qui rompoient toutes les mesures, et mettoient les Pays-Bas en entier, et chaque province et ville en particulier, dans un péril évident. La défection des Wallons, et la paix séparée qu'ils venoient de faire, étoient encore imputées aux Gantois et à leur mauvaise conduite.

Il n'étoit pas facile de comprendre, à la vérité, quel but on pouvoit avoir à Gand; cette ville, plongée dans des troubles et des désordres continuels, se déclaroit ennemie de tout le monde; des chefs fantasques, à qui la tête tournoit, avoient mis la machine en mouvement et l'abandonnèrent au hasard, soutenus d'une poignée de vile canaille incapable de se gouverner, et qui ne vouloit obéir à personne.

Sur la fin de l'année passée, la reine Élisabeth d'Angleterre, informée de l'extravagante conduite qu'ils tenoient, écrivit aux magistrats de Gand deux lettres consécutives fort étendues, et d'un ton très-sérieux. Elle leur reproche d'abuser de sa protection et de ses bienfaits, leur donne pour conseil de se ranger incessamment à l'union avec les autres provinces, et à l'autorité légitime qui les gouverne; d'embrasser et d'exécuter la *paix de religion* qu'ils ont reçue, de rendre les biens aux gens d'église, aux monastères et aux catholiques, comme on en est convenu; de remettre en liberté les évêques et seigneurs détenus prisonniers chez eux, à moins de bonnes raisons qu'ils auroient à faire valoir promptement, et en ce cas, de délivrer honorablement ces prisonniers entre les mains d'une puissance neutre, pour les garder jusqu'à la paix, même entre les siennes, sous sa sauve-garde.

La reine leur recommande finalement de faire à ses conseils l'attention qu'elle s'en promet, pour s'y conformer; qu'autrement elle pourroit s'éloigner de ses premiers sentimens pour eux, jusqu'à les abandonner entièrement.

Le sieur Davison, résident de cette princesse à Bruxelles, ou, comme d'autres l'ont appelé, son ambassadeur, se rendit par ordre exprès à Gand, où il remit ses lettres aux magistrats assemblés, et leur fit un discours sur le même ton et fort pathétique, de la part de la reine.

Le même Davison, en même temps, fit une réprimande au nom de la reine, en termes très-forts, au

prince palatin Jean-Casimir, qu'il alla trouver à Gand, sur sa manœuvre de la campagne, où loin de contribuer aux intérêts et au progrès des armes de la cause commune, il avoit dérangé la campagne en menant les troupes angloises et à la solde d'Angleterre au service de quelques particuliers de Gand, à l'insu et contre le gré de ceux qui avoient droit d'y consentir. On lui reproche les dégâts que ses troupes avoient faits, et on lui fait connoître que les Wallons ne se seroient pas séparés s'il ne les avoit aigris par son engagement déplacé. La reine croit son honneur intéressé à ne point passer pour avoir donné de tels ordres ou pour les approuver; elle les désavoue et proteste contre; elle lui conseille de régler dorénavant sa conduite de manière à aider le commun projet de défendre et protéger les Pays-Bas, comme sa commission le porte, et non de faire bande à part où d'affliger ces malheureuses provinces.

Le prince Casimir fut tellement piqué de cette longue et fâcheuse harangue, qu'il crut facilement le docteur Butrick, son conseiller domestique, Hembise et quelques autres, qui lui disoient que le ministre d'Angleterre avoit sans doute passé les bornes de sa commission, pour complaire au prince d'Orange.

Davison en eut vent, et fit copier tout ce discours, encore plus long, qu'il avoit tenu selon les instructions de la reine, par le pensionnaire de Gand, en forme authentique et en langue française, et porta cette copie au prince Casimir, qui partit le mois suivant pour l'Angleterre afin de se justifier. Sa justification fut admise; il obtint l'ordre de la Jarretière et

une pension; maïs entre-temps on avoit renvoyé ses troupes allemandes. La reine lui prêta un vaisseau qui le débarqua à Flessingue, d'où il suivit ses troupes, mais si fort en colère qu'il passa sous les murs d'Anvers sans saluer ni l'archiduc ni le prince d'Orange qui y étoient.

Les lettres de la reine Élisabeth aux magistrats firent une sérieuse impression sur les communes de Gand. Hembise et sa faction, embarrassés au-dessus de la tête de tant d'autres affaires, traînèrent celle-ci en longueur. On délibéra beaucoup, on répondit par des complimens, par des excuses et des promesses, et l'on ne fit rien.

Au contraire, il arriva une scène, en juin 1579, qui les rendit encore plus odieux. Les deux évêques de Bruges et d'Ypres et les sieurs de Rassenghien, d'Erpe, d'Ecke, de Sweveghem et de Champigni, étoient toujours prisonniers à la cour du prince, depuis l'enlèvement que Ryhove en avoit fait la nuit du 28 octobre 1577, comme il est marqué ci-devant.

Ceux qui les avoient en garde, ou par respect, ou parce qu'ils trouvoient leur compte avec ces prisonniers généreux, ne les gênoient pas beaucoup, et leur laissoient assez de liberté, sur-tout la nuit.

On en profita pour pratiquer leur évasion; le concierge, un procureur et encore deux autres s'en chargèrent, et la nuit, entre le 15 et le 16 juin 1579, ils les menèrent tous hors de ce château, leur firent passer les remparts et les fossés de la ville, en nacelle, à la campagne, sans que rien fût aperçu. Ils devoient

trouver à un endroit des chevaux apostés pour les mener à Roulers ou Rousselaer, où les Wallons étoient; mais par accident ou par le manque de parole de ceux qui s'y étoient engagés, les chevaux ne s'y trouvèrent pas.

Ils marchoient donc lentement à pied, quelques-uns d'entre eux étant des gens d'âge, et furent rencontrés à trois heures du matin par un boucher de Gand, qui alloit au même lieu; il les passa sans les connoître, et s'il y fit quelque réflexion, elle lui échappa, parce qu'entrant en ville il vit tout en repos.

Ce ne fut que vers midi qu'en ayant parlé à quelqu'un qui lui fit naître du scrupule, il alla dire à ceux du magistrat qu'il avoit rencontré, à trois heures du matin, un gros de gens qui sembloit venir de la ville.

On n'en savoit rien encore, et on envoya à la cour du prince, où, ne trouvant personne, l'alarme se répandit en un instant; les portes furent fermées et on envoya du monde sur cette route.

Il est étonnant qu'on n'eût point averti les malcontens ou Wallons à Roulers, eux qui couroient le pays et faisoient souvent des courses jusqu'aux portes de Gand; s'ils en avoient été informés ils seroient venus en bon nombre, auroient intercepté ces fugitifs et leur auroient servi d'escorte, mais dans ce malheureux temps on n'osoit se fier à personne.

Ces prisonniers échappés, n'osant marcher de jour ou à cause des chaleurs, s'étoient cachés dans les bleds ou les bois, et ceux qui les poursuivoient les talon-

noient si bien qu'ils les reprirent le 17, excepté les sieurs de Rassenghien, d'Erpe, de Sweveghem et les deux conducteurs, qui avoient aidé à leur évasion.

Le seigneur de Rassenghien, gouverneur de la Flandre Française, se rendit bientôt à Lille où il fut reçu en triomphe; les autres se mirent aussi en sûreté.

Ceux qu'on avoit repris, notamment les deux évêques, furent ramenés à Gand; on les resserra de plus près, et on en fit depuis comme un jeu. Ryhove qui les avoit pris, prétendit en disposer comme de ses trophées; il les mena un jour à Termonde, d'où (comme on disoit) ils seroient transférés à Clèves sous la garde du duc, mais après un séjour de quelques mois, on les ramena une autre fois à Gand. Enfin, après une rude prison, ces deux évêques furent échangés contre des prisonniers que le prince de Parme avoit entre les mains, la quatrième année de leur détention, l'an 1581.

L'on voit par tous ces échantillons combien les troubles alloient en augmentant à Gand; les mutins faisoient des courses, brûloient des châteaux et exiloient les gens plus que jamais.

Le prince d'Orange en étoit indigné avec beaucoup d'autres; il se détermina d'y aller, mais il falloit de la circonspection pour en venir à bout. On trama une secrète entreprise où Ryhove entra sur la fin. Celui-ci devoit assembler les magistrats, les nobles et principaux chez lui, pour délibérer sur les affaires de la ville. Hembise seroit mandé d'y venir, et on l'arrêteroit, sans bruit, dans la maison même.

La chose fut exécutée, mais Hembise demeurant

trop long-temps, quelqu'une de ses créatures eut du soupçon, et avertit le bas peuple et les *gueux*. En moins de rien, il s'éleva une sédition populaire, qui investit la maison de Ryhove avec fureur, redemandant Hembise. On fut obligé de le lâcher, et lui se voyant tellement soutenu, en voulut faire parade. Il fit nombre d'extravagances; il changea le magistrat, se mit derechef à la tête, et se fit proclamer avec les siens.

Nonobstant ce coup manqué, on avoit reconnu que son parti baissoit tout-à-fait, et qu'il ne trouvoit du soutien que dans la basse canaille.

Le prince prit ses mesures en conséquence; il écrivit une longue lettre aux magistrats de Gand, en offrant ses services pour pacifier leurs troubles et leurs différends.

Cette lettre, longue matière à délibérations, démasqua ses sentimens. Hembise se croyoit perdu si le prince venoit en ville. Il fit tous ses efforts pour empêcher son admission; il coucha un écrit en quatorze articles, pour déduire les raisons de ne le point recevoir en cette saison, qu'il fit imprimer et distribuer. La principale étoit, qu'étant dévoué à la France, tout ce qu'il avoit fait pour les tirer du joug espagnol, n'étoit que pour les replonger sous le joug français.

Hembise et son confident, le ministre d'Athénus, haranguoient du matin au soir, pour faire valoir ces raisons. C'est alors qu'on découvrit son grand dessein, qu'on n'avoit pu comprendre. En vantant ses services passés, il déclara qu'ayant étudié les constitutions de toutes les républiques anciennes et mo-

dernes, son plan étoit de faire de Gand une autre Genève, mais beaucoup plus formidable : que cette grande ville, par ses fortifications et ses troupes sur pied, seroit hors d'insulte, et qu'il y amèneroit le commerce le plus florissant de l'Europe.

Ses beaux projets, ses écrits et ses discours ne purent empêcher que la résolution d'inviter le prince d'Orange ne passât à la pluralité dans tous les colléges. Le jour de son entrée fut fixé; on ordonna des préparatifs pour le recevoir.

Hembise fut étourdi de ces changemens; il crut voir le précipice ouvert à ses yeux; cet homme qui avoit fait trembler la Flandre eut des terreurs paniques. Son courage se glaça; il s'abandonna aux dernières lâchetés, et ne fit plus rien qui vaille. Le ministre d'Athénus s'éclipsa sans bruit, deux ou trois jours avant l'arrivée du prince; Hembise crut le suivre le lendemain; il prit le prétexte d'aller au Sas-de-Gand avec quelques députés, pour ordonner des réparations aux ouvrages. Le soir, il s'absenta de la compagnie; un de ses compagnons (un cabaretier) se doutant de son dessein, descendit dans un bateau prêt à partir la nuit, où il trouva Hembise transi de peur; il lui dit fermement : *Point de fuite; tu nous as mené dans le bourbier, il faut nous en tirer, ou périr avec nous;* il lui reprocha sa lâcheté et menaça de le tuer; il le fit sortir du bateau, et le mena le jour suivant à Gand avec les autres, où il n'osa point paroître tant que le prince y fut, y excitant sous main des tumultes populaires qui n'aboutirent à rien.

CHAPITRE IV.

Fin des troubles de Gand. L'archiduc Mathias remet le gouvernement des provinces. Traité avec le duc d'Alençon; il est élu souverain. Ses amours en Angleterre. Il revient aux Pays-Bas, où il est inauguré; il s'en dégoûte; il veut entreprendre sur quelques villes; son entreprise sur Anvers manquée; il se retire en France où il meurt bientôt après.

POUR finir les troubles particuliers de Gand qui, 1580.
depuis trois ou quatre ans, désoloient la Flandre et dérangeoient tout le système de la confédération, il reste à dire qu'après les difficultés qu'on vient de raconter, le prince d'Orange se rendit à Gand le 18 août 1579; il y entra sur le midi, venant de Termonde, avec sa seule garde ordinaire, accompagné des députés et de ceux qui étoient allés à sa rencontre.

Il mit d'abord la main à l'œuvre, et deux jours après, il cassa le magistrat illégitime qu'Hembise avoit créé en dernier lieu, renouvela le magistrat selon la loi et les constitutions, et y plaça ceux qui n'étoient pas de la faction précédente.

Encore cinq ou six jours après, il ôta à Hembise ses gardes. Ce dictateur d'autrefois se tenoit renfermé chez lui; le bas peuple présenta une requête et demanda qu'on le fît colonel-général de vingt-cinq compagnies, et excita du tumulte pour y parvenir; mais le prince dissipa une de ces séditions populaires par sa seule présence. Il alla au milieu d'eux, demanda si c'étoit une pareille troupe qui vouloit représenter les communes de Gand, les gronda beaucoup, les fit retirer à l'instant, et la requête fut

refusée. Il fit ensuite venir Hembise et lui fit de sanglans reproches.

Cet homme éperdu, voyant son règne fini et entendant beaucoup parler de la venue des Français qu'il haïssoit à la mort, médita sa retraite.

Le 29 août il parut encore le matin, mais l'après-midi il sortit de la ville sourdement et inconnu. Il alla au Sas, d'où il s'embarqua pour Tergouwen en Hollande, et de là se rendit toujours *incognito* au Palatinat, où il trouva d'Athénus. Le prince Casimir leur donna une pension honorable à tous deux. Ils y demeurèrent jusqu'en 1584, que la mauvaise étoile d'Hembise le ramena à Gand pour y périr, comme il sera expliqué en son lieu.

Sur la fin de 1579, après la retraite de ce turbulent, les choses prirent un bon pli; le prince d'Orange fit accepter et observer la *paix de religion*, fit rendre compte à plusieurs receveurs, et restituer les biens confisqués ou séquestrés aux gens d'église et autres propriétaires. Le règne des fameux *Dix-huit* finit aussi; ils furent cassés au mois de novembre; il n'en resta que deux ou trois comme inspecteurs subordonnés au magistrat.

Entre-temps, la noblesse exilée par force ou volontairement, et plusieurs bons citoyens de la même catégorie, reprirent leurs habitations en ville. Le prince avoit fait un voyage à Bruges, y avoit changé les magistrats et remis le bon ordre, et ces villes, sous une meilleure police, commençoient à respirer et à vivre en paix; le reste de la Flandre suivit aisément cet exemple.

L'année 1580, l'on pensa plus sérieusement à l'alliance avec la France et à appeler le duc d'Alençon. Le prince d'Orange avoit déclaré que si les provinces vouloient absolument se choisir un nouveau maître, celui-là convenoit mieux que tout autre prince. Un discours de sa part sur cette matière suffisoit seul pour chasser Hembise ; mais cependant il se réalisa, et on y prit des mesures.

L'archiduc Mathias étoit encore au pays comme gouverneur-général.

Le roi d'Espagne avoit, au mois de janvier, donné un placard par lequel il ordonnoit que le conseil de Flandre se transportât à Douai. La plupart des conseillers s'étoient écartés et retirés de Gand durant les derniers troubles ; ils furent tous avertis secrètement, ainsi que plusieurs de leurs suppôts ; ils se rendirent tous de différens endroits à Douai. Le conseil provincial y ouvrit ses séances et continua d'y résider pendant cinq ans.

La chambre des comptes résidoit à Lille, et, comme c'étoit encore une des villes réconciliées, l'archiduc fut tellement pressé de pourvoir à cette désertion, comme on l'appeloit, que le 12 juillet 1580, il fit un nouveau conseil de Flandre résidant à Gand. Il fit aussi une nouvelle chambre des comptes, l'un et l'autre remplis de créatures dévouées aux états.

Tout cela fut dissipé à la réconciliation de Gand, en 1585. Le conseil revint de Douai, par ordre exprès, et reprit ses séances à Gand. La chambre des comptes resta à Lille.

J'ai entre les mains des mémoires exacts et curieux sur toutes ces variations et ces dispositions; je crois déplacé d'en faire ici une plus grande discussion. C'est une dissertation à part, qui semble regarder uniquement et proprement l'histoire du conseil en toutes ses parties intégrales, pour laquelle il convient mieux de la garder, et d'éviter une longue interruption dans le cours de cette histoire générale.

Les établissemens, dont il est parlé ci-dessus, furent les derniers actes de l'archiduc Mathias. Ce prince, dégoûté jusqu'au repentir d'y avoir jamais pensé, et las d'un gouvernement si hérissé d'épines et si désagréable, donna sa démission entre les mains des états-généraux à Anvers, le 22 juillet 1580; il resta pourtant au pays; on le remercia, on le nomma honorablement dans le traité qui se fit bientôt après avec le duc d'Alençon; on lui fit assignations et pensions considérables, qui furent réduites ensuite à bien moins. Il retourna en Allemagne sur la fin d'octobre de l'année suivante 1581.

Tout l'été se passa à parler, à contredire et à discuter le projet qui regardoit le duc d'Alençon, même sous le gouvernement de l'archiduc; on en délibéra, et on en argumenta indiscrètement devant ses gens autant qu'en sa présence; car les factions n'étoient pas si bien éteintes que l'esprit de parti ne dominât presque par-tout, et on le fit valoir à cette occasion; l'affirmative l'emporta à la fin avec grande supériorité, et au mois d'août il partit une grande députation

de tous les ordres des provinces, pour Tours en Touraine. A un quart de lieue de cette ville est un grand parc avec un palais et d'autres édifices; cet endroit se nomme Montils ou Plessis-lès-Tours; il est fameux dans l'Histoire de France, par la retraite et la mort du roi Louis XI; par d'autres événemens depuis et par nombre de traités et d'édits datés de ce lieu-là: car la cour de France a long-temps résidé à Blois, à Amboise et à Tours, villes de ce canton, peu éloignées l'une de l'autre.

Ce fut au Plessis-lès-Tours que se tinrent les conférences, et que le 29 septembre 1580 fut signé le traité entre les commissaires du duc et les députés des Pays-Bas.

Ce traité contient 27 articles, dont le premier porte, à la vérité, que les états déclarent élire pour leur souverain seigneur et prince, François, duc d'Anjou et d'Alençon, frère unique du roi très-chrétien; mais tous les autres règlent tellement son administration, sa succession, la régence en cas de minorité, pour ses descendans; il y a tant de réserves pour les priviléges, la pacification de Gand, l'union d'Utrecht, le consentement des états, etc., que c'étoit proprement le faire souverain en peinture.

François, fils de France, duc d'Anjou et d'Alençon, quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, étoit frère cadet des trois derniers rois de la branche de Valois, François II, Charles IX et Henri III. J'ai vu dans quelques livres flamands qu'on le nommoit François-Hercule de Valois, mais les auteurs fran-

çais ne lui donnent point ce nom ; on lui donnoit toujours le titre de duc d'Alençon, lorsque son frère Henri, avant d'être élu roi de Pologne, portoit celui de duc d'Anjou ; mais ce duché étant depuis venu en apanage à François, il prit les deux noms, ce qui fait qu'on le trouve quelquefois nommé duc d'Anjou, d'autres fois duc d'Alençon. Celui-ci prévalut aux Pays-Bas, pour éviter peut-être l'équivoque du temps de son frère, ou parce qu'on étoit plus accoutumé à cette dénomination.

C'étoit lors de son élection un jeune prince de vingt-quatre ans, qui, au rapport des écrits français, avoit de l'humeur, étoit inquiet et recherchoit les aventures étrangères. Peu content en France, il s'embarquoit légèrement dans des entreprises qui compromettoient la cour en la forçant à le soutenir ouvertement ou secrètement contre ses intérêts et ses desseins ; ce qui le mit souvent mal avec la reine-mère, et presque toujours avec le roi son frère. Il étoit d'ailleurs environné d'une troupe de jeunes gens dont il suivoit les conseils ; gens qu'on pourroit appeler les agréables débauchés de ce temps-là.

Il avoit déjà fait une campagne ou deux sur les frontières, avec ce qu'il avoit pu ramasser de forces pour s'introduire aux Pays-Bas ; mais lorsque ses armes et les intrigues en sa faveur eurent produit leur effet, et qu'on fit avec lui le traité du Plessis-lès-Tours en 1580, il étoit très-occupé à poursuivre son mariage avec la reine d'Angleterre pour la seconde fois. Il faudra nous écarter un peu pour parler de cette poursuite.

Élisabeth, reine d'Angleterre, très-connue par sa personne et par son règne long et glorieux dans l'histoire, parvenue au trône, y étala des talens extraordinaires. Elle avoit sur-tout l'art d'engager tous les princes chrétiens à marier eux, leurs enfans, frères ou parens, par des complaisances favorables à ses intérêts. La liste de ses amans internes et externes seroit longue; chacun avoit son tour pour venir sur les rangs. Le roi Philippe II, son beau-frère, veuf de la reine Marie sa sœur, fut le premier, mais ils se connoissoient trop bien pour s'attendre à un mariage; le prétexte de la religion rompit bientôt les avances qu'on en avoit faites.

Ensuite l'un ou l'autre des archiducs, le prince héréditaire de Suède, des princes palatins, don Jean d'Autriche même, comme on a vu, furent réputés pour aspirans à son mariage. Quand on lui proposoit quelque prince étranger, malgré les portraits et les recommandations avantageuses, elle ne rebutoit personne, mais elle déclaroit ne pouvoir se résoudre à épouser un prince qu'elle n'auroit pas vu, si bien que plusieurs passèrent la mer pour venir lui faire la cour.

Ces mariages échouèrent l'un après l'autre; les cavaliers anglois, tels que les comtes d'Essex, de Leycester et autres, reprirent l'espérance à chaque rupture et y travailloient de tout leur pouvoir, quoiqu'avec aussi peu de succès que les autres.

Du côté de la France pourtant, l'engagement parut plus sérieux; Henri, duc d'Anjou, se présenta, et

la négociation fut ouverte, mais étant parvenu à la couronne sous le nom d'Henri III, sa nouvelle grandeur y apporta obstacle. On mit alors sur le tapis François, duc d'Alençon, son frère.

L'antipathie des nations, la grande disproportion de religion, d'âge et d'intérêt, entre les parties contractantes, eurent besoin d'être applanies, et les difficultés parurent telles que la négociation languissoit, et se refroidit.

Mais remise sur le tapis une seconde fois, on y travailla si sérieusement, qu'il ne fut plus permis d'en douter. Le contrat de mariage étoit dressé, le cérémonial de la célébration étoit réglé, on en attendoit le succès de jour en jour. Dans un bal, à la cour, la reine tira de son doigt une bague de grand prix et la mit à celui du duc d'Anjou; cette galanterie passa si bien pour épousailles, qu'à la première nouvelle qui en vint aux ports de Zélande et de Flandre, il y eut des villes où les clocles furent sonnées et le canon tiré.

Ces belles espérances néanmoins s'évanouirent bientôt. La reine déclara un jour au duc, qu'ayant contribué de tout son pouvoir à lui procurer une souveraineté indépendante, et qu'y étant parvenu, sa fortune étoit faite. Que pour l'épouser, il faudroit épouser en même temps sa grande querelle, et une guerre ouverte contre l'Espagne; ceque les intérêts de ses peuples ne souffroient en aucune façon. Qu'elle étoit résolue de lui continuer son assistance pour le maintenir et l'agrandir comme du passé, mais qu'une guerre

déclarée contre toutes les forces de la monarchie d'Espagne ne convenoit ni à elle, ni à toute sa nation.

Il y avoit une double vue en cette déclaration : ou le mariage se rompoit par là (ce qu'elle vouloit bien), ou la France auroit dû prendre cette guerre à elle, ce qu'elle n'étoit guère en état de faire alors, et la reine ayant compromis ces deux puissances, auroit eu les bras libres, pour ses desseins sur l'Écosse, et les autres qu'elle machinoit en ce temps-là.

Castelnau de Mauvissière qui, en qualité d'ambassadeur de France, négocioit ce mariage à Londres, n'en avoit pas trop bonne opinion, et découvrit d'avance ce qu'il en arriveroit, comme il se voit dans ses mémoires. On le peut voir encore plus clairement dans les lettres et mémoires de Walsingham.

Ce François Walsingham étoit depuis long-temps ambassadeur d'Élisabeth en France et son homme de confiance; les instructions et les lettres qu'il reçut au sujet du mariage, tant du premier duc d'Anjou que du second, démontrent quelles étoient les idées et l'intention de cette princesse; elle propose des obstacles et des difficultés, qu'elle applanit ensuite pour en faire naître d'autres; il avoit besoin de toute sa souplesse et de tout son esprit, pour suivre ses ordres, en avançant ou en reculant, et il avoit à faire avec la reine mère, Catherine de Médicis, princesse d'un esprit bien délié.

Quoiqu'Élisabeth eût de bons ministres durant son règne, elle travailloit beaucoup elle-même, surtout en ces sortes d'affaires, qui la touchoient person-

nellement et de si près, et grande partie de ces instructions et mémoires à cet égard, quoique quelques-uns en latin, sont réputés de sa façon.

Après avoir amusé, par l'apparence de son mariage, tous les princes de l'Europe, elle n'en fit pas moins pour ses courtisans et ses sujets. Quand elle avança un peu plus en âge, le parlement, inquiet sur l'avenir, fit une grande députation des deux chambres, la plus nombreuse et la plus solennelle qu'on eût faite depuis long-temps, pour la prier de se marier ou de déclarer son successeur. Parmi les caresses d'une gracieuse réception, elle déclara, en les congédiant, qu'elle se sentoit trop vieille pour se marier, et trop jeune pour faire son testament.

Il n'est pas compatible au dessein de cet ouvrage d'entrer dans un plus grand détail sur les bons et les mauvais événemens de son règne. L'histoire en parle comme d'une grande reine, et l'on a admiré son grand jugement dans les affaires les plus délicates.

Le pape Sixte V, bon connoisseur de son temps, et qui n'avoit pas grande raison de la ménager, sa religion ainsi que ses intérêts répugnant contre l'Angleterre, lui rendoit justice, et disoit souvent *ch' era un gran cervello di principessa.*

L'année 1581 s'étoit écoulée en grande partie dans les intrigues précédentes ou afférentes à ce mariage. Le prince de Parme, voyant que les provinces s'étoient données à un prince de France, et qu'elles attendoient du secours de ce côté-là, se mit en devoir d'en tarir la source.

Il marcha vers les frontières de ce côté de la France, et mit le siége devant Cambrai ; c'étoit encore une ville comme Tournai, qui n'avoit pas voulu accéder au traité d'accommodement des provinces et villes wallonnes, et qui tenoit fermement le parti des états. Malgré sa bonne défense elle fut vivement pressée.

Le duc d'Alençon, qui venoit d'acquérir les Pays-Bas en qualité de nouveau souverain par le traité dernièrement conclu, voulut se signaler pour leur défense. Il leva une belle armée, où brilloient grand nombre de cavaliers français, et vint heureusement en temps pour secourir la place.

En effet le prince de Parme, pressé lui-même par différens corps de troupes des états, à l'approche de l'armée française, fut obligé d'abandonner ses travaux et ses redoutes, et de lever le siége de Cambrai, au mois d'août 1581.

Cette expédition du duc d'Alençon, au commencement de son règne, lui fit grand honneur; les prémices en firent bien augurer. Ce fut en ce temps qu'on publia le placard contre le roi d'Espagne, et que, suivant le formulaire prescrit, l'on fit le serment d'abjuration contre ce roi. On en avoit traîné l'exécution jusque là, et même on ne pressa point extraordinairement les gens à s'en acquitter, hormis ceux qui étoient en charge.

Le duc d'Alençon, après la levée du siége de Cambrai, fit encore quelques petites expéditions ; son entrée au pays, et son inauguration furent remises pour un temps, et il retourna en France pour passer bientôt en Angleterre, et y achever son mariage.

Il y passa effectivement vers le mois de novembre avec une brillante suite et en grand équipage.

Nous avons vu la négociation de ce grand projet et sa fin. Après un séjour de plus de trois mois, pendant lequel on l'avoit comblé d'honneurs et de politesses, il fut question de revenir ; la raison d'état ne permit pas de passer outre, et tout étant rompu, le duc partit de Londres le 1[er] février 1582.

La reine lui avoit prêté des sommes considérables ; sa sortie fut aussi magnifique que son entrée. Cette reine l'accompagna jusqu'à Cantorbury, où se fit la séparation. Les lords Leycester, Howard, amiral qui commandoit la flotte que la reine lui donnoit, Hunsdown, Williongby, Winfort et Cheffield, avec nombre de gentilshommes et une suite de cent personnes, eurent ordre de le conduire jusqu'à Anvers, de le servir et de le recommander par-tout, au nom de la reine, et d'assister à son inauguration.

Le 10 février, il descendit de la flotte à Flessingue, et les princes d'Orange, d'Epinoy et autres seigneurs l'y attendoient avec une autre flotte ; le 17 il se rendit à Lillo, et le 19 il fit son entrée à Anvers.

Le surlendemain l'inauguration se fit avec une magnificence plus grande encore qu'à son entrée ; il fit et reçut le serment en qualité de duc de Brabant et margrave du S[t] Empire ; les jours suivans se passèrent en triomphe, en festins et en joie par toute la ville.

Le nouveau duc étoit logé à l'abbaye de S[t] Michel, le 18 mars 1582 étoit son jour de naissance, et on préparoit un grand festin pour le soir, aisi que

des feux d'artifice; le prince lui-même s'occupoit avec ses jeunes courtisans à y travailler, lorsqu'il leur parvint une étrange nouvelle et une chaude alarme.

Le prince d'Orange sortant de table, à son hôtel où il avoit dîné avec sa famille et autre monde; un jeune homme, en l'antichambre, lui tira un coup de pistolet à la tête : la balle lui entra sous l'oreille gauche, passa par le palais sous les dents supérieures, et sortit par la joue droite; le jeune homme fut percé à l'instant de coups d'épée et de hallebarde.

Le prince ne tomba pas du coup; mais on l'emporta aussitôt ayant perdu la connoissance qui revint bientôt après.

Le bruit se répandit d'abord parmi le peuple, qui, dans sa fureur, prit les armes et en vouloit aux Français, qu'il accusoit aveuglément de ce meurtre, faisant mine d'investir l'abbaye et menaçant de mettre le feu à ce couvent de St Michel, de massacrer le duc et toute sa suite française.

Le prince Maurice, fils du prince blessé, prévit ce malheur; il envoya sur-le-champ des billets de sa main à St Michel; ses officiers et ses domestiques y coururent, et par toute la ville, pour désabuser le peuple, et leur dire de sa part que les Espagnols avoient tramé cet assassinat, et non les Français. Cette précaution vint très-à-propos pour calmer l'orage et sauver le quartier de St Michel, qui sans cela auroit peut-être essuyé une rude attaque.

Effectivement on trouva quelques lettres ou notices sur l'assassin tué en l'antichambre, et ces indices me-

nèrent à la découverte. C'étoit un Biscayen, nommé Jean Jauregui, courtaud ou valet d'un marchand biscayen (Gaspar Anastro) établi à Anvers. Ce marchand à demi ruiné avoit des correspondances en Espagne avec un Castillan nommé Jean Isoncha, qui conseilla à Anastro, pour rétablir sa fortune, de profiter de l'offre qu'il pouvoit lui faire de la part du roi de 80,000 ducats, et d'une commanderie de S[t] Jacques, s'il vouloit procurer la mort du prince d'Orange. Anastro (comme il fut vérifié par les papiers saisis dans son bureau) entra dans ce complot, et le proposa sous de grandes promesses à ses deux courtauds; le premier le refusa, et l'autre qui n'avoit que vingt-trois ans étoit ce Jauregui; après quelque conseil pris et plein du zèle de religion qu'on lui avoit inspiré, il l'entreprit et l'exécuta comme on vient de le dire. Anastro s'étoit retiré avant l'entreprise; quelques complices furent pris et punis de mort.

Le prince d'Orange échappa, contre toute espérance, de ce danger mortel, et eut le bonheur presque incroyable de se trouver guéri parfaitement; si bien que trois mois après, il fut en état de recevoir le duc d'Alençon à Bruges, et de l'accompagner par-tout, à son inauguration de Flandre.

Ce duc alla d'Anvers, pour voir le pays, à l'Écluse, et de-là à Bruges, où il s'arrêta un temps. Les princes d'Orange, d'Épinoy, de Gavre-Egmont, et autres cavaliers du pays s'y trouvoient pendant son séjour; on y découvrit une autre noire trahison pour empoisonner ou assassiner le duc et le prince. Un Es-

pagnol étoit derechef à la tête du complot; de plusieurs qui en étoient, les uns furent pris et punis, les autres s'enfuirent.

Le 20 août 1582, le duc de Brabant et d'Alençon fit une entrée solennelle à Gand avec son superbe cortège, et le 23 suivant, les sermens furent prêtés, et l'inauguration se fit avec beaucoup de magnificence, de fêtes et d'illuminations qui durèrent quelques jours.

Les nombreux titres que ce prince prit, et qu'on trouve rarement ensemble, étoient : François, fils de France, frère unique du roi, par la grace de Dieu, duc de Lothier, Brabant, Limbourgh, Gueldre, Anjou, Alençon, Touraine, Berry, Évreux, et Château-Thierri; comte de Flandre, Hollande, Zélande, Zutphen, Maine, le Perche, Mantes, Meulan et de Beaufort; marquis du St Empire, seigneur de Frise, Malines et Ommelandes, défenseur de la liberté belgique.

Ce nouveau comte de Flandre, pendant son séjour à Gand, vit arriver son armée sous les murs de cette ville. Elle avoit pris Dunkerque et quelques autres villes de moindre importance le long de la mer. Cette armée, beaucoup affoiblie par des pertes et des désertions, n'étoit point comparable à celle qui avoit secouru Cambrai l'année passée.

Le prince de Parme au contraire s'étoit beaucoup renforcé, par des secours d'argent et des troupes venus d'Espagne; il avoit déjà profité de son avantage et pris Tournai après un long siége, que Marie De Lalaing, princesse d'Épinoy, en l'absence de son mari, gouverneur de la place, rendit cher par une héroïque défense.

Le prince de Parme prit encore Audenarde; et pour couper l'armée alliée qui revenoit de la West-Flandre, il marcha de ce côté-là. Les deux armées se rencontrèrent à une ou deux lieues de Gand, et vinrent en escarmouchant jusque sous le canon de la ville, le 29 août 1582, où l'on sonna le tocsin. Le duc, le prince d'Orange, montèrent sur les remparts, les bourgeois et les troupes sortirent au secours.

Les Français, avec l'armée des états et quelques régimens anglois, firent bonne contenance, les deux armées rangées en bataille. Les Espagnols attaquèrent à deux ou trois reprises, mais les alliés les repoussèrent rudement et avec grande perte, favorisés d'ailleurs du canon de la place. Le prince de Parme à la fin se retira avec son armée à Audenarde.

Ce fut la dernière expédition, après laquelle le duc alla par Termonde à Anvers; le prince d'Orange l'y suivit avec la cour.

Le duc passa le reste de l'année à se nourrir de mécontentement et de chagrin; il se piqua vivement et se plaignit du peu d'autorité qu'il avoit dans le pays, dont il sembloit qu'on ne lui donnoit que le vain titre de souverain; il se souvenoit du fâcheux dénouement de sa négociation en Angleterre; il se plaignoit encore de l'inattention et de l'abandon de la France; enfin il ne pouvoit oublier la journée du 18 mars, où le peuple en fureur l'auroit peut-être sacrifié, sans l'intercession du prince d'Orange ou l'autorité de son nom.

Dans cet amas d'ennuis et de chagrins, il ne se fioit

qu'à quelques Français, jeunes gens aussi mécontens que lui, fougueux et capables des conseils les plus violens. Il leur déclara plus d'une fois qu'il vouloit quitter le pays, ou s'en rendre par force le maître, afin d'y régner selon sa dignité. Ses confidens, sans hésiter, résolurent de recourir aux armes et de venger ses intérêts.

Il fut concerté entre eux de se saisir par force de plusieurs villes, à quel effet furent donnés des ordres aux colonels, qui commandoient à Dunkerque, à Bruges, à Termonde et à quelques autres affidés, d'exciter, dans la ville où ils étoient, du tumulte sous quelque prétexte et de se rendre maîtres chacun de sa place, avec sa garnison française. La surprise d'Anvers fut réservée au duc même, et le jour fixé pour toutes à la même heure, au 16 janvier 1583. L'entreprise d'Anvers se fit au jour réglé. Le duc dîna de meilleure heure que de coutume, pour aller voir un corps de ses troupes assemblé de longue main et campé à Burgerhaut, comme on l'avoit fait entendre. Aussitôt après son dîner il y alla, accompagné de toute sa cour, sous prétexte de cette revue; il étoit à cheval avec tous ses gens, et ses gardes françaises et suisses; trois cents chevaux détachés du camp vinrent à sa rencontre sur le second pont-levis. Là s'éleva du désordre; un seigneur (Rochepot) fit semblant d'avoir la jambe cassée, et cria au secours, c'étoit le signal; le duc défila avec une partie des siens vers le camp, tous les autres retournèrent en ville dans un désordre de commande et fort entassés, saisissant

la porte, les corps-de-gardes bourgeois et en tuèrent quelques-uns. Entrés en ville, ils allèrent par les remparts ouvrir une porte voisine, par où entra encore du monde; ils tournèrent le canon vers la place et marchèrent en ville, étant plus de trois mille hommes; ils commençoient déjà à piller, en criant : *ville gagnée*, *tue*, *tue*.

On ne comprit rien à cette première surprise, mais peu à peu l'on commença à tirer par les fenêtres et à tendre les chaînes; en moins d'une heure l'alarme devint générale; bourgeois, étrangers, militaires, femmes et enfans, les ouvriers avec les instrumens et les outils qu'ils avoient à la main, attaquèrent les Français; l'on donna plusieurs petits combats très-meurtriers, les Français à la fin chassés de rue en rue, se sauvèrent par leur porte d'entrée, et celle-ci aussi regagnée par les bourgeois, le reste sauta par-dessus les remparts, fut tué ou prisonnier; le duc vit cela sans distinguer si c'étoient les siens ou non. Mais il en fut bientôt éclairci par les fuyards maltraités et par le canon de la ville, qui tiroit à force au travers de son camp.

Ainsi il vit manquer son entreprise devant ses yeux, et il en fut inconsolable. Comme on avoit nommé dans le pays, *la fureur espagnole*, l'entreprise qui avoit ruiné cette ville en 1576, l'on nomma celle-ci : *la fureur française*. Anvers y fit quelque perte, mais qui n'entre pas en comparaison avec la première.

Les Français, à ce qu'on suppose, perdirent plus de quinze cents hommes; nombre des premiers seigneurs

furent tués, l'évêque de Coutances, grand aumônier du duc, fut fait prisonnier avec Fervaques, Beaulieu, Chaumont et autres du premier rang.

Le même 16 janvier, jour assigné pour s'emparer des autres villes, n'avoit réussi qu'à demi. On avoit surpris Termonde et Dunkerque; mais à Bruges, à Ostende, à Nieuport, l'entreprise avoit manqué; on y avoit combattu et chassé les Français.

Le duc d'Alençon s'étoit rendu à Termonde, ensuite il alla résider à Dunkerque. Cette entreprise manquée alloit plonger les Pays-Bas dans de nouveaux malheurs, et naturellement considérée, devoit augmenter les troubles et les désordres. Par un effet singulier, pourtant on en tira trois projets d'accommodement différens : le premier fut de renouer avec le duc sous de meilleures conditions; le prince d'Orange en fit les avances, et la reine d'Angleterre interposa sa médiation. Le second se fit de la part du prince de Parme, qui, voulant profiter du courroux récent des Anversois, pendant qu'ils détestoient la mauvaise foi des Français, et crioient à la trahison, fit faire des propositions à Anvers pour eux et pour toutes les provinces, qui eurent une grande ingression. Enfin un troisième projet s'ouvrit entre le duc d'Alençon et le prince de Parme, par lequel le duc auroit remis aux Espagnols le peu qu'il tenoit en Flandre, en échange de quelques places sur les frontières de Picardie.

Le prince d'Orange faisoit semblant de s'employer au premier; les deux autres n'étoient pas de son goût,

et durant cinq ou six mois qu'on les négocia, aucun des trois projets ne put réussir.

Le duc d'Alençon, aussi malade de corps que d'esprit, abandonna ses desseins et se retira en France, en juin 1583. Il alla s'enfermer au château d'une petite ville fort agréable en Champagne, nommée Château-Thierri sur Marne, qui étoit de son apanage, où après des langueurs, et une longue et douloureuse maladie, il décéda au bout de l'année, le 10 juin 1584, à l'âge de vingt-huit ans, deux mois et quelques jours.

On a parlé diversement de sa maladie et de sa mort. On y a mêlé du poison lent, la plupart l'ont attribuée à ses chagrins compliqués. J'ai vu un précis des troubles des Pays-Bas en manuscrit trop abrégé, à mon avis, pour une matière si vaste, mais au reste bien écrit, qui dit que le duc mourut d'une sueur de sang, qui lui sortoit par les pores. Le père Buffier, dans son introduction à l'histoire des maisons souveraines, le dit aussi. Peut-être le confond-t-on avec le roi Charles IX, son frère, qui mourut à la fleur de son âge, dans ce symptôme extraordinaire, sur lequel les protestans ont tant blasonné, comme d'une punition divine de la journée de St Barthélemi.

Les autres Français n'y font pas tant de façon, ils disent ouvertement que le duc d'Alençon, élevé à la cour des rois Charles IX et Henri III ses frères, cour dont ils déplorent la corruption, n'avoit qu'une santé ruinée par les excès et les débauches, qui y régnoient parmi les courtisans; qu'il avoit contracté cette mala-

die d'épuisement et de foiblesse dès sa première jeunesse, dont il ne put jamais guérir, non plus que plusieurs jeunes gens, ses compagnons de débauches; ils parlent de sa mort en termes encore plus libres et plus naïfs.

Il est vrai qu'il n'étoit pas beaucoup aimé en France. Souvent mal à la cour, les huguenots s'en méfioient extrêmement par quelques exemples du passé; les catholiques n'étoient nullement édifiés de certaines complaisances par où il vouloit passer, sur le fait de la religion, à son mariage en Angleterre. Ainsi les auteurs, ses contemporains, n'en ont pas parlé trop avantageusement.

L'on prétend même que sa maladie invétérée parut au dehors et le défigura, que cela lui fit tort auprès de la reine Élisabeth. Les Français, par génie de nation, en firent des plaisanteries; ils disent qu'outre les taches et les rougeurs, le nez lui enfla si prodigieusement qu'il sembloit en avoir deux. Ils envoyèrent des vers en Flandre, qui, faisant allusion à son inconstance dans les partis dont ci-dessus, composoient un sobriquet ou chanson; le sens en étoit : *Flamands, ne vous étonnez pas de lui voir deux nez; on doit avoir deux nez quand on a deux visages.*

Il y eut de pareilles allusions touchant sa devise, qui étoit un soleil levant, qui dissipoit les nuages, avec les mots : *fovet et discutit*, comme portent ses médailles et jetons aux inaugurations. Nos auteurs flamands n'ont point relevé ces défauts, et en parlent plus modestement.

CHAPITRE V.

Considérations particulières sur le prince d'Orange. L'état de sa fortune. Ses desseins. Proscription cruelle de l'Espagne contre ce prince ; sa tête mise à prix. Son apologie dans un écrit encore plus violent. Attentats sur sa personne. Il est à la fin tué à Delft.

1584. Il y avoit dix-huit ou vingt ans déjà que les Pays-Bas, autrefois si florissans, gémissoient dans les oppressions de toute espèce, désolés et foulés par les amis et les ennemis, qu'on ne pouvoit plus distinguer parmi les révolutions et les vicissitudes continuelles.

A considérer cette guerre civile, qui avec des forces si disproportionnées balançoit celles de la première puissance du monde, et après l'examen du contenu de tout cet ouvrage, il ne faut point de récapitulation pour connoître quel étoit le héros de la pièce. Comme nous approchons de la fin de ce grand homme, il est à propos de s'y arrêter un peu.

Le prince d'Orange, mieux informé et plus clairvoyant que tant d'autres, vit de loin l'orage qui menaçoit, et le but où il étoit dirigé, dès les premières années du règne de Philippe II ; il se mit en garde, et avertit ceux qui avoient à craindre autant et plus que lui.

Si on l'avoit cru, l'ouverture du théâtre n'auroit point débuté par cette cruelle boucherie des grands et des petits, par la dévastation et la ruine du pays. C'étoit presque le seul qui, par sa prudence, se sauva,

et qui survécut à tant d'infortunés. Aussi n'eut-il le succès à partager avec personne. Seul il osa relever une cause si désespérée, et le peu de bonheur qu'il rencontra, fut encore traversé par mille obstacles imprévus qu'il eut la peine d'applanir.

Sans répéter ce qu'on a détaillé dans cet ouvrage, il résulte de tous les événemens qu'il étoit comme l'ame du parti, et que de tout temps, il en a dirigé les organes.

Une question se présente ici fort naturellement, et qui, sans doute, a été faite par d'autres long-temps avant nous, et plus d'une fois.

En supposant (comme il étoit vrai) que le prince d'Orange, avec tout l'ascendant et tout le pouvoir qu'il avoit sur le parti, l'ame et premier mobile de la confédération, au lieu de voir flotter les peuples à se choisir un gouverneur-général, puis un souverain entre des princes étrangers, qui briguoient ces charges; que ce prince, dis-je, n'y fût pas installé lui-même. Ses services parloient pour lui; il avoit certainement toutes les qualités pour cela, même supérieures.

Il faut avouer encore qu'il y eut des occasions où son élection auroit passé à grande pluralité, et peut-être sans contradiction, s'il avoit cette ambition, comme on l'en a accusé, et sa postérité après lui. Cependant on n'apprend pas que lui ni ses créatures en aient jamais hasardé la proposition. S'il étoit ambitieux jusqu'à ce point-là, il ne l'a pas fait paroître.

Tout ce qu'on en peut dire, comme il avoit une ambition fort éclairée, il jugeoit apparemment que le

temps n'en étoit pas venu. Voulant voir débrouiller par d'autres la confusion, et le cahos des troubles encore en pleine agitation.

Don Jean fit un accommodement avec les provinces, fort à leur avantage; le prince d'Orange leur en avoit fourni le modèle. L'archiduc Mathias fut appelé presqu'à son insu, mais ce fut lui qui régla les articles de son admission. L'union d'Utrecht étoit proprement son ouvrage, et sur lequel il pouvoit compter.

Par une espèce de contradiction il se fit honneur de favoriser, peu après, les prétentions du duc d'Alençon. Le traité fut conclu la même année sous d'étranges conditions, par où le duc passa.

Moyennant ces conditions, le prince d'Orange savoit bien que le duc seroit un fantôme comme les autres. Il connoissoit le duc d'Alençon, son génie et celui de sa nation; il prévoyoit que ce duc se dégoûteroit bientôt, comme ses prédécesseurs, et de quelque façon que les choses tournassent, ce règne ne seroit pas long. Entre-temps, il attira du secours de la France, qu'il compromit contre l'Espagne, et il en pouvoit espérer autant de l'Angleterre, si le mariage eût réussi, outre qu'il avoit des raisons pour l'intérieur du pays, qui regardoient la faction de Gand et les provinces walonnes, comme on a dit ci-devant.

Il se trouve aussi une circonstance, qui semble développer un dessein caché : les écrivains en parlent obscurément. Strada suppose que le duc auroit promis à la paix, par un article secret, de donner en fief la Hollande et la Zélande au prince d'Orange. F. van Me-

teren dit positivement et avec plus d'apparence, que le prince avoit tiré un *renversal* du duc d'Alençon, dans lequel on étoit convenu que les provinces de Hollande et Zélande feroient partie de ses nouveaux états, sur le pied des autres, quant à l'apparence et aux titres; mais qu'au dénouement ou à la paix, leur liberté et leur indépendance y étoient réservées expressément et relativement à l'union d'Utrecht.

Cette réserve relative à cette union peut faire soupçonner que, si le prince d'Orange, comme on a tant dit, avoit une souveraineté en vue, c'étoit celle sur ces Provinces-Unies, qu'il ménageoit pour l'avenir. Il n'y avoit point d'obstacle de religion, ni les traverses des grands à craindre; il y avoit des habitudes, et y étoit beaucoup aimé; il pouvoit regarder ce pays comme son patrimoine.

C'est peut-être en telle idée que quelqu'auteur a dit, parlant de cette souveraineté, qu'il y touchoit quand il fut assassiné.

La haine des Espagnols contre ce prince continuoit toujours; on le croyoit, en Espagne, l'auteur de la rebellion et de tous les maux. Lui, de son côté, leur rendit amplement la pareille. Il n'avoit pas juré, comme Annibal, sur les autels, une guerre éternelle, mais décisivement résolu à ne se fier jamais à l'Espagne, sa résolution inflexible valoit bien le serment du Carthaginois.

En ces derniers temps, l'antipathie avoit encore pris un degré de chaleur. L'union d'Utrecht et ses conséquences, l'abjuration du roi d'Espagne par forme d'édit, l'élection du duc d'Alençon avoient renvenimé

la plaie. Dans l'occasion néanmoins où l'Espagne, faisant de nécessité vertu, prodiguoit ses sentimens et ses offres pacifiques, on n'oublia rien pour apaiser ce chef des conjurés. Ils avoient, lui et ses bons amis, continuellement des émissaires autour d'eux, pour les flatter et leur glisser des propositions, mais toujours en vain, jusqu'au dernier congrès de Cologne.

Par le ministère des médiateurs l'Espagne offrit au prince d'Orange la restitution de tous ses biens confisqués avec les revenus, à condition qu'il se retireroit en Allemagne sans jamais reparoître aux Pays-Bas, ou que le comte de Buren son fils (toujours prisonnier) seroit renvoyé d'Espagne, rentreroit dans tous ses biens et dans les charges qu'il y avoit eu dans la maison; que pour indemniser le père des pertes qu'il avoit faites à cette occasion, on lui donneroit comptant cent mille écus d'or. Ces offres furent encore rejetées, et comme elles n'étoient point si secrètes que les autres ci-devant, ce refus lui donna du relief, et fut une espèce de triomphe pour le prince. Le roi d'Espagne fut outré de ce mépris, et le ressentit plus vivement que tout le reste.

Immédiatement après et dès l'an 1580 sortit ce fameux édit de proscription, que le prince de Parme envoya par ordre exprès à tous les tribunaux de l'obéissance. J'ai sous moi un exemplaire de cette proscription, imprimée cette année 1500, telle qu'elle fut publiée alors à Douai, le conseil de Flandre y séant. L'exemplaire que j'ai est en français, imprimé à Douai; il porte la date du 15 juin 1580: on en ordonne la publication en deux langues.

Cet édit du roi est fort étendu; il est impossible d'en donner dans ces Mémoires ni copie ni extrait. C'est une récapitulation des troubles du pays, tous rejetés sur le prince; des reproches, des injures, des invectives, des comparaisons odieuses sur sa religion, ou plutôt irréligion; sa conduite, ses mariages et toute sa vie. On le traite de Caïn, de Judas, de tyran, de parjure, d'hypocrite, de peste publique et d'ennemi du genre humain, et on promet 25,000 écus d'or à qui le livrera vif ou mort, ou lui ôtera la vie, avec anoblissement s'il n'est pas noble.

Le monde, impartial, crut entrevoir de l'abaissement dans cet écrit, en ce qu'un grand roi, envers un prince son sujet, usoit d'un style si piquant, où se trouvoit répandu tant de bile noire; cet emportement outré ne fit qu'endurcir sans autre effet, et on y attendoit une réponse, qui parut au jour à la fin de l'année.

Le prince d'Orange, déterminé à ne rien craindre, ni ménager, ne garda plus ni mesures, ni décence. Cette apologie de sa part contenoit en même temps un libelle diffamatoire et affreux. Si la proscription étoit véhémente, l'apologie est une pièce foudroyante, comme Aubry du Mourier l'appelle.

Le prince, par récrimination, veut se purger de chaque épithète et de chaque vice dont on l'accuse, pour les relancer sur le roi Philippe II, qu'il entreprend personnellement, en mettant au jour les actions de toute sa vie, ses mariages, la mort de sa troisième femme et de son fils don Carlos.

La nation espagnole y est extrêmement maltraitée

en plusieurs endroits. La conduite des gouverneurs y est examinée pour la rendre exécrable ou pour la tourner en ridicule. Cet écrit est beaucoup plus long et plus étendu que l'autre; aussi ne le voit-on d'ordinaire dans les auteurs que par extraits essentiels.

Un nommé Pierre de Villiers, autrefois avocat, et puis ministre protestant, fort attaché à la maison d'Orange, a passé pour l'auteur de cette apologie. Le 13 décembre 1580, le prince d'Orange, accompagné du comte d'Hohenloë et autres de ses parens, la porta à l'assemblée des états-généraux à Delft, où lecture en fut faite par le pensionnaire. On différa la délibération: on en trouva les expressions trop fortes, et la pièce en tout trop caustique. Le 17, leur résolution lui fut remise. Ils déclarent qu'on l'a accusé à tort, lui offrent une compagnie à cheval pour sa garde, et feront leur justification au plus tôt pour ce qui les regarde.

Ils n'ont jamais voulu permettre que l'impression se fît en leur nom; entre-temps la pièce fut imprimée et envoyée à toutes les cours, par le prince et ses gens.

Contre l'ordinaire des manifestes, qui précèdent le bruit des armes, ces pièces annonçoient la guerre, après dix-huit ans et plus qu'elle duroit, et irritèrent extrêmement: les émissaires se mirent en campagne par avidité et par fanatisme. On a vu l'entreprise de Jauregui à Anvers; il y en eut une à Bruges et d'autres plus sourdes sur la vie de ce prince.

Enfin, l'an 1584, Gerards, sous le nom de Guyon, parut à Delft au mois de mai; son nom véritable étoit

Balthasar Geerardts, Bourguignon, natif de Villefans. Il eut l'entrée chez le prince avec quelques blancs-signés du comte de Mansfelt, qu'il avoit apportés de Luxembourg. On s'en servit et il fit un voyage en France.

Au mois de juillet il en revint; le prince étoit légèrement incommodé; il le fit venir à son lit pour lui conter quelques circonstances de la mort du duc d'Alençon.

Le 10 juillet il attendoit le prince au sortir de son dîné, et comme il sortoit, l'assassin lui tira sur la poitrine son petit mousqueton chargé de trois balles. Le prince, blessé à mort, fut porté dans la salle où il avoit dîné, et expira aussitôt après.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Réflexions sur les circonstances avant et après la mort du prince d'Orange. État de sa famille. Consternation dans toutes les provinces. Le prince de Parme en profite pour proposer une paix générale, qui, ayant été refusée, il réduit quelques provinces en détail. Grande irrésolution parmi les états, qui veulent se donner à la France et ensuite à l'Angleterre.

1584. La mort du prince d'Orange, qui fait une époque si importante dans l'histoire des troubles des Pays-Bas, et produisit des changemens si remarquables, a été traitée un peu cruement, et dans le seul dessein d'en poser le fait, qui mérite un plus grand détail et bien des réflexions.

L'Espagne, avant la mort de ce prince, étoit tellement persuadée de sa suffisance, qu'elle crut que lui seul entretenoit cette guerre obstinée, et qu'en l'ôtant du monde, les Pays-Bas retomberoient d'eux-mêmes sous son pouvoir. Cette vision politique flatta la haine déjà si irritée, et fit hausser le prix de sa tête qu'on avoit marchandé à 80,000 ducats et une commanderie de St. Jacques, comme on a vu dans l'assassinat de Jauregui à Anvers.

Le prince, averti de tous côtés, continuoit d'en agir avec sa franchise accoutumée; ses gens seulement

écartoient de sa présence les Espagnols et les Italiens; mais le prix excessif de son sang réveilla tous les misérables du monde, qui avoient l'ame assez basse pour de pareils forfaits.

Il y en eut de différentes nations; on en exécuta quatre en Hollande et en Zélande, pour avoir tramé la mort du prince par le fer ou le poison, et le Bourguignon qui l'exécuta, avoua qu'il en rôdoit encore actuellement trois à Delft et aux environs, résolus au même dessein, qu'il avoit prévenu. Le même assassin avoua aussi qu'il avoit cru tuer le prince lorsqu'étant légèrement indisposé, il l'admit devant son lit, mais il n'avoit pas présumé le voir seul, et n'étoit point armé pour cela. Il fit connoître ses besoins en ce temps-là, et le prince appela quelqu'un pour lui faire donner neuf à dix écus; de cet argent il acheta d'un soldat les grands pistolets ou petits mousquetons qu'il nettoya ensuite à loisir.

Le jour qu'il exécuta son horrible attentat, il étoit dans la chambre quand le prince vint pour dîner, et lui parla d'un ton effarouché.

La princesse d'Orange, voyant cet inconnu de très-mauvaise mine et à vue égarée, demanda au prince qui il étoit; le prince repartit qu'il demandoit un passe-port qu'on étoit occupé à écrire.

Les ayant vus à table, l'assassin alla prendre ses pistolets, qu'il couvrit d'un manteau, fit quelque promenade dans la cour et aux écuries, derrière lesquelles il pouvoit arriver aux remparts, et en passant les fossés de la ville en cet endroit, se sauver dans la campagne.

Il prémédita ce moyen et y déposa deux vessies à demi-enflées, pour traverser ces fossés à la nage. Après quoi, il vint attendre le prince au sortir du dîné, et lui présenta un papier à signer d'un main, et de l'autre lui tira à brûle pourpoint, les trois balles au travers du corps.

Le prince chancelant s'écria : *Dieu, ayez pitié de moi ; je suis fort blessé, ayez pitié de moi et de ce pauvre peuple !* Le Sr de Maldère, son écuyer, survint au bruit, et lui entendit dire ces mots ; la comtesse de Swartsbourg, sœur du prince, qu'il venoit de quitter à table, accourut, et lui dit un mot en allemand pour résigner son ame à Dieu ; il y répondit de même, *oui*, et ne parla plus ; on le porta dans la chambre voisine, où il mourut quelques momens après.

Le meurtrier tâcha de se sauver ; il sauta l'escalier, laissa tomber ses pistolets ; il avoit déjà passé les écuries ; deux laquais qui se promenoient là, voyant fuir un homme sans chapeau, avec tant de précipitation, qu'il étoit tombé, en passant un tas de fumier, l'arrêtèrent sans trop savoir pourquoi ; car le coup s'étoit passé si vite dans la maison, qu'on n'en savoit encore rien au-dehors. Mais à l'instant des palfreniers et des domestiques étant survenus, on le mena à la conciergerie.

Voilà la fin de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, surnommé le Taciturne. On en a donné une espèce d'éloge au commencement des troubles ; la lecture de tout cet ouvrage l'a vérifié dans tous ses points, je crois, au regard de sa personne et de son caractère.

Il étoit né à Dillenbourg le 14 avril 1533, par con-

séquent il avoit à sa mort cinquante-un ans, deux mois et quelques jours.

Il avoit eu quatre femmes : de sa première, Anne d'Egmont, comtesse de Buren et Leerde, héritière de cette branche, naquit le prince Philippe-Guillaume, prisonnier en Espagne : de la seconde, Anne, fille de l'électeur de Saxe, naquit le prince Maurice : la troisième fut Charlotte de Bourbon-Montpensier ; il n'en eut que six filles : enfin la quatrième étoit Louise de Colligni, fille de Gaspar Colligni de Châtillon, ce fameux amiral de France, si renommé dans l'histoire; elle étoit douairière de Teligni, et fut mère du prince Frédéric-Henri.

Ce fut cette courageuse dame qui, survenue au triste spectacle de la mort du prince, implora la vertu et la consolation de Dieu sur ce fatal et troisième malheur. Teligni, son premier mari, et l'amiral son père, avoient été tués, presque devant ses yeux, au massacre de la St Barthélemi.

Le prince laissa en mourant cette veuve et onze enfans, trois fils et huit filles de ces quatre mariages. Sa maison si puissante ci-devant se ressentoit beaucoup de ses infortunes, ses charges perdues, et ses biens confisqués depuis si long-temps.

Le 14 juillet suivant, Balthasar Gerards, meurtrier du prince d'Orange, fut puni d'un supplice affreux, ténaillé et écartelé vif. Il est apparent que la récompense promise par l'Espagne suivit, après ce fait détestable, à ses ayans-cause, puisqu'on trouve dans la liste de la chambre des comptes, des lettres-patentes

de Madrid du 4 mars 1589, portant ennoblissement de Balthasar Gerards, ses frères et ses sœurs, sous le nom de Tyrannicide.

Les obsèques du prince se firent à Delft le 3 d'août; la procession pour son enterrement fut d'une magnificence royale, ses chevaux de deuil, ses bannières, ses armes, portés et menés par les plus grands seigneurs du pays; on résolut alors de lui ériger un superbe mausolée, ce qui ne fut exécuté qu'en 1620; on le voit en bronze et en marbre dans l'église neuve à Delft, et c'est le plus somptueux monument qui se trouve dans tout l'état de la république.

L'événement fatal de la mort du prince parvint cependant à tous les endroits des Pays-Bas, et parcourut bientôt toute l'Europe. Dans les provinces en guerre contre l'Espagne, la consternation fut universelle, et l'abattement dans tous les esprits. On n'en prévit que de nouveaux désordres et des suites funestes.

Le prince de Parme avoit eu des ordres de la cour d'Espagne d'encourager et d'effectuer la proscription et le meurtre; il en avoit aussi, qu'aussitôt le coup seroit fait, de profiter de l'étonnement des peuples, pour les ramener à l'obéissance par des offres les plus éblouissantes, et à quel prix que ce fût.

Ce prince étoit trop grand homme et trop généreux pour approuver ces premiers projets; il les détesta, et ne parut jamais dans aucune de ces entreprises que fort obliquement et par conjoncture indirecte. Il en étoit informé, et n'y faisoit employer de bien loin que

des moines ou des gens subalternes. Pour les ordres ultérieurs, il s'y appliqua de tout son pouvoir; il écrivit secrètement des lettres de condoléance à la princesse douairière d'Orange, avec des offres les plus consolantes, pour l'indemniser elle et sa famille de cette perte immense.

Il employa ses amis et tous ses ressorts pour gagner les principaux d'entre les confédérés, et étala abondamment tous les moyens et tous les secours praticables pour parvenir à une réconciliation générale.

Les états-généraux s'assemblèrent à Anvers; on y délibéra mûrement sur les affaires du temps; les propositions du prince de Parme n'étoient pas inconnues: quelques-uns en furent ébranlés, d'autres étoient dégoûtés et fatigués de cette longue et cruelle guerre. Théodore Liesvelt, fait chancelier par les états, fit un discours pathétique pour les engager à profiter du moment, et pour conclure avec l'Espagne une paix qui s'offroit si avantageusement. Sa belle harangue, et toutes les considérations les plus judicieuses n'opérèrent en rien.

La haine nationale et la vieille rancune prévalurent; la résolution fut prise de périr plutôt en détail que de se soumettre aux Espagnols par une paix trompeuse; de se jeter à la tête de toutes les puissances, leur offrir la souveraineté des provinces, pourvu qu'elles les tirassent du joug et de l'esclavage de l'Espagne.

Le meurtre du prince d'Orange avoit beaucoup aigri les sentimens de cette assemblée; on en releva l'a-

trocité et la perfidie, en les peignant des couleurs les plus noires. La continuation de la guerre fut résolue en même temps, et l'on donna au prince Maurice, quoiqu'il n'eût pas encore dix-huit ans accomplis, tous les gouvernemens et toutes les charges qu'avoit feu son père, en lui adjoignant le comte de Hohenlöe pour lieutenant.

Sur la question d'implorer le secours étranger, après de longs raisonnemens et de grands débats, la France fut préférée à l'Angleterre, et la députation fut réglée au plus solennel, et consistoit en quinze personnes.

Cette députation partit bientôt après, et se rendit à Paris. On l'y traita avec honneur et distinction. Mendoça, ambassadeur d'Espagne, se plaignit de cette réception, et fit tous les mouvemens possibles pour fermer aux députés l'accès de la cour, et pour leur faire refuser audience.

La France en ce temps-là étoit plongée dans de terribles embarras, et à la veille d'expérimenter un sort encore plus déplorable que celui des Pays-Bas. La ligue, cette fameuse et redoutable ligue, tramée sourdement, levoit alors la tête. Elle étoit soutenue secrètement par la cour de Rome et par l'Espagne, divisoit la maison royale, la haute-noblesse, et le ministère.

Je me réserve de parler ci-après de cette funeste conjuration qui enfanta tant d'horreurs, de massacres, et manqua bien peu de renverser le trône, pour y installer l'Espagne même. Ce sera le sujet d'un épisode étendu et nécessaire, pour l'influence qu'on en ressentit aux Pays-Bas.

La disposition de cette ligue, appuyée comme elle étoit, n'étoit point favorable aux députés flamands, mais le roi (Henri III) prit un rayon de vigueur, et déclara hautement que le royaume de France étoit l'asyle des malheureux; que sachant l'oppression des Pays-Bas, il étoit de sa justice d'écouter du moins leurs doléances.

Les députés eurent ensuite des audiences solennel-es et privées du roi, de la reine, de la reine-mère, u roi de Navarre, enfin de tous ceux de la cour u'ils voulurent; ils virent les ministres et entrèrent n négociation.

Elbert van Leewen, dit Leoninus, chancelier de ueldre, avoit porté la parole à la première audience, avoit fait un discours fort touchant au roi, avec gnité pourtant et sans bassesse; il avoit offert en rmes clairs la souveraineté de toutes les provinces s Pays-Bas, au roi très-chrétien et à la couronne France, à perpétuité. Pour faire valoir ses offres, avoit ajouté que, malgré la cruauté des Espagnols la désolation extrême du pays, il pouvoit présenter core plus de quatre-vingt-dix villes murées et des illions d'habitans, qui moyennant sa protection vou-ient se sacrifier à son service.

La négociation quant au principal traîna en lon-eur; on étoit fort occupé et embarrassé à la cour; s délibérations étoient fréquentes.

Le roi et la reine-mère, goûtèrent assez les pro-sitions, et les auroient bien voulu accepter, mais n'osoient. La ligue commençoit à balancer le pou-

voir de la cour, les troubles augmentoient tous le
jours, et la saison n'étoit nullement propre à un tel
engagement, devenant de plus en plus orageuse.

Enfin après trois ou quatre mois de négociatio
intriguée, le roi fut presque obligé de leur avouer so
impuissance ; dans la dernière audience de congé, a
mois de février 1585, il dit aux députés, qu'il se sen-
toit très-reconnoissant de leurs offres, que le mauva
état de son royaume ne permettoit pas d'accepter po
lors; que ses ennemis et les troubles qu'ils lui s
citoient devenant extrêmes, il espéroit, par l'a
de Dieu, les réduire à la raison, et qu'après av
pacifié ses propres états, il s'emploieroit pour
amis; que leurs besoins étant pressans, il leur c
seilloit de recourir à la reine d'Angleterre, qui, a
les mains libres, pouvoit les protéger, et que se tr
vant en bonne intelligence avec cette grande reine
lui écriroit en leur faveur.

Avec ces témoignages gracieux il les congédia;
députés revinrent après avoir été défrayés sur la ro
et transportés sur les vaisseaux du roi. Cette dépu
tion infructueuse n'abattit point le courage; un m
ou deux après, une autre députation nombreuse p
tit pour l'Angleterre. Paul Buys, pensionnaire de H
lande, accompagna celle-ci et porta la parole.
homme, lorsqu'on avoit agité, à l'assemblée génér
laquelle des deux puissances étoit à rechercher
première, s'étoit fortement déclaré pour l'Angleter
soutenant que la France, nonobstant sa bonne volon
n'étoit pas en situation de les secourir; il avoit p

dit que ce seroit un voyage inutile. Il fut si mortifié de voir ses avis négligés, qu'il quitta son emploi et se retira à la campagne. Mais à cette seconde députation, à la première réquisition qu'on lui fit, il reprit ses fonctions, fut un des députés et rendit de grands services, tant pour la négociation que pour la conclusion du traité qui se fit ensuite.

La reine d'Angleterre exactement informée de ce qui s'étoit passé en France, de la grande députation qui lui venoit, et de ce qu'ils avoient à représenter, forma son plan d'avance.

Sa résolution étoit prise pour ne s'en point écarter. Soit qu'elle fût choquée qu'on ne la recherchât qu'après la France, à son défaut et comme du second bond, ce dont cependant elle ne fit rien connoître, ou plutôt qu'elle voulût persévérer dans sa politique, de ne pas s'agrandir au-delà de la mer, son parti portoit de refuser la souveraineté des Pays-Bas, mais de les assister puissamment, pour y entretenir la guerre et faire diversion à l'Espagne.

Les députés flamands, à leur arrivée en Angleterre, y furent reçus, par les ordres de la reine, avec tous les honneurs, comme ils l'avoient été en France. Élisabeth ne les fit pas languir, et les admit bientôt à son audience, où la souveraineté des provinces lui étant offerte dans les termes convenables, elle répondit en les remerciant de leur bonne volonté et de leur confiance, qu'ils ne s'y trompoient pas; mais que de grandes raisons d'état ne lui permettoient pas, ni à la couronne d'Angleterre, de les assujettir à sa do-

mination; qu'elle les considéroit non comme ses sujets, en acceptant leurs offres, mais comme ses amis et alliés, et que de cette manière elle les vouloit bien assister de son conseil, de ses finances et de ses forces par mer et par terre, pour les maintenir en leur liberté.

Selon ces promesses il se fit un traité à Non-Such, où fut stipulé un secours de six mille hommes entretenus par la reine, qui passeroit incessamment la mer. Elle leur avança des sommes considérables, et les états lui donnèrent pour sûreté les villes de Flessingue, de Briele et le château de Rammekens en Zélande, pour les dégager en restituant, à la paix, les sommes empruntées. A l'égard de ses conseils, elle promit encore de leur donner un général d'armes ou gouverneur, qui seroit homme de qualité, et qui, avec encore deux conseillers de sa part, auroient entrée dans le conseil-d'état des Provinces-Unies. Il fut réglé en même temps quelle autorité ils auroient dans le militaire, aussi bien que les garnisons angloises, sans s'ingérer dans les affaires civiles.

Les députés flamands revinrent fort contens de ce succès, et la reine accomplit ponctuellement ses promesses.

Elle nomma aussi son général, qui fut le fameux comte de Leycester, duquel il sera à propos de dire quelques particularités. Sa conduite ne plut pas aux Hollandois, puisqu'en moins de deux ans, ils en firent de si vives plaintes, que la reine fut obligée de le rappeler, sans cependant altérer son amitié pour les provinces et sans discontinuer ses secours.

Il étoit à la vérité homme de qualité et puissant seigneur. Il se nommoit Robert Dudley, quatrième des cinq fils de Jean, comte de Nordhumberland, qui perdit la tête avec son fils Guilford, mari de l'infortunée Jeanne Gray, proclamée reine, contre la reine Marie. Elle périt de même, et toute cette maison fut opprimée et persécutée durant le règne de Marie. La princesse Élisabeth, sa sœur, n'étoit guère mieux, elle fut même un temps emprisonnée. La conformité du malheur engendra une correspondance entre la princesse et le jeune Dudley, qui étoient à peu près du même âge.

Élisabeth, montée sur le trône, rétablit cette maison dans ses honneurs et biens; elle avança milord Robert au-delà de ses espérances, le fit comte de Leycester, chevalier de la Jarretière, grand écuyer et autant que premier ministre. C'étoit le premier favori déclaré; on a cru long-temps qu'il étoit marié avec la reine. Les Anglois n'ont point parlé avantageusement de sa religion, de sa probité, ni de ses autres qualités personnelles : il donna avec excès dans le luxe et dans la mollesse, et tenoit une cour comme la reine.

Au déclin de sa fortune, il demanda la commission des Pays-Bas; mais à peine y étoit-il, qu'il l'envisagea comme un exil honorable; il trancha du vice-roi; il avoit apporté parmi ces gens simples et accablés de misère, toute sa fierté, son luxe et ses parfums. Il fut rappelé, disgracié, et mourut à Cornburi, dans la retraite.

CHAPITRE II.

Le prince de Parme, maître de la campagne, prend toutes les villes de Flandre. Nouveaux et terribles troubles à Gand. Retour d'Hembise; sa fin tragique. Cette ville affamée et réduite à la dernière misère, se rend par capitulation; sa réconciliation signée au camp de Bevere. Bruxelles, Malines et autres villes rendues. Fameux siége d'Anvers, qui se rend aussi après une opiniâtre défense.

1584. 1585. Ce n'étoit point l'événement seul de la mort du prince d'Orange qui baissoit si fort le système de la confédération et ses projets; depuis deux ou trois ans ses affaires étoient fort décousues par les vices internes; les troubles de Gand et dans la Flandre; la défection des villes et provinces wallonnes; l'élévation et la chute d'Alençon avoient extrêmement affoibli le parti; les secours étrangers avoient ruiné le plat-pays, les villes se ruinoient par les factions et la discorde. La mort du prince d'Orange acheva la décadence. Le prince de Parme, attentif à toutes les conjonctures, avoit déjà gagné la supériorité en campagne: on n'avoit point d'armée à lui opposer. Par la prise de Tournai et d'Audenarde, il avoit le pied bien avant en Flandre; il bridoit l'Escaut et incommodoit beaucoup la ville de Gand où tout étoit en combustion, et où l'on s'aperçut de la chèreté des vivres. Il lorgnoit cette ville depuis long-temps, mais il falloit encore bien des termes pour parvenir à ce but. Les catholiques et les principaux habitans maltraités dans les tumultes journaliers du peuple, n'avoient plus tant d'aversion pour la paix que ci-devant,

Ce prince gagnoit encore en réputation, il offroit sans discontinuer des conditions favorables, et, à l'exception de l'article de la religion, la plupart des capitulations qu'il accordoit, étoient assez raisonnables. Il en agissoit d'ailleurs grandement et généreusement, et sa parole étoit inviolable.

Comme après la mort du prince d'Orange il avoit fait les derniers efforts pour induire les provinces à une paix générale, et n'ayant pu réussir en gros, il appliqua ce remède en détail à toutes ses conquêtes, ce qui lui en attira d'autres dans le temps qu'il auroit pu user sans obstacles de toutes ses forces, qui augmentoient de jour en jour.

Les troubles de Gand avoient déjà causé tant de mal à l'union des provinces et à la ville même, qu'il sembloit irréparable. Le prince d'Orange y avoit remis l'ordre jusqu'à deux et trois fois, mais la rechute étoit d'ordinaire pire que le mal précédent. A l'éloignement du prince et long-temps avant sa mort, ces désastres avoient recommencé avec plus de fureur que jamais. Le parti des catholiques et celui des *gueux*, prenoient et reprenoient le dessus alternativement, c'étoit le flux et le reflux d'une mer agitée. Les uns et les autres ne vouloient pas de maître, et se firent plus de mal que le plus fier tyran n'auroit voulu faire. Ils ressentoient également la disette qui les menaçoit des plus grandes misères, par une sorte de blocus qui les resserroit peu à peu, en leur coupant les vivres et les passages.

Les catholiques, profitant du temps qu'ils étoient

au timon des affaires pour finir ces calamités, étoient entrés en négociation dès le mois de mars 1584, avec le prince de Parme; le congrès se tenoit à Tournai. On avoit proposé que le Brabant y entreroit aussi, mais le prince ne le voulut pas, craignant que ce ne fût un prétexte pour traîner en longueur. Bruges, Ypres et le Franc, se joignirent à Gand; ainsi les quatre membres de Flandre y eurent leurs députés qui alloient et venoient, les passe-ports étoient donnés, et il y avoit une suspension d'armes du moins tacite, si bien que le président Richardot, le Sr de Masnuy et un Espagnol nommé Segura, commissaires du prince, vinrent aussi librement à Gand, pendant qu'on traitoit de la paix.

Ce traité alloit lentement, et cependant avec bonne apparence de réussite, lorsqu'au mois de mai, une bourasque populaire renversa ces dispositions, et que la magistrature et la direction de Gand changèrent encore de face. Les *gueux*, devenus les maîtres, rompirent non-seulement le traité déjà très-avancé, mais crièrent insolemment à la guerre, cherchèrent le commissaire Segura qui s'étoit sauvé; la suspension d'armes fut violée, et les hostilités recommencèrent par de petits combats journaliers aux portes de la ville.

Un semblable effort populaire, passé quelques mois, avoit ramené Hembise de cette manière. Nous finirons ici son histoire de suite.

Au mois d'août 1583, après le tumulte d'un jour entier pour la création d'un nouveau magistrat, et sur le soir, quelqu'un ayant proposé Hembise, la faction

hérétique et le petit peuple y applaudirent, tellement que le soir même il fut proclamé premier de Gand en son absence; on lui envoya aussitôt des députés pour l'inviter à revenir.

Il étoit depuis quatre ans à Franckenthal, chez le prince palatin Jean-Casimir, avec le ministre d'Athénus, qui revint avec lui à Gand; il reprit sa place; et recommença son despotisme, mais avec plus de méfiance et de circonspection que ci-devant; il avoit perdu des amis et des cliens, et le gouvernement français lui en avoit débauché plusieurs; il avoit d'autres desseins en tête, et avoit pris des mesures secrètes pour se venger, et pour dominer sous une autre protection.

Ceux qui l'avoient appelé en prirent ombrage, et voyant qu'il portoit tant de facilité à la paix, qui se traitoit alors à Tournai, ils recherchèrent sa conduite si scrupuleusement, qu'il fut déterré qu'Hembise, durant son absence, avoit tramé un complot pour livrer Gand et Termonde aux Espagnols, que le prince de Parme étoit en correspondance avec lui, et que le seigneur d'Ecke, envoyé par le prince, étoit allé le trouver secrètement au palatinat, où ils arrêtèrent leur accord.

Le 22 mars 1584, ce soupçon fut confirmé, et un avant-coureur de sa trahison parut au jour. Huit pontons et autant de bateaux chargés d'échelles, de radeaux, de claies, de pioches et de planches, étoient dans l'Escaut à la porte de Bruxelles; l'on sut par les bateliers, que la nuit prochaine ils devoient des-

cendre la rivière jusqu'à Wetteren, où se trouvoit un camp espagnol.

Personne n'avoit connoissance de cet ordre et de ce dessein qu'Hembise seul; on en murmura beaucoup et l'on doubla les gardes; le convoi n'étant pas prêt ne partit point cette nuit, mais à l'aube du jour vint un détachement des troupes de Parme, jusques sous les remparts, qui se retirèrent bien vite, car on s'en étoit aperçu; le tocsin sonna et chacun courut aux armes.

Pendant la journée du 23 l'alarme se répandit partout, l'on cria dans les rues, *aux traîtres*, *aux assassins*. Tous les magistrats, ceux des collèges et collaces se rendirent tumultuairement à l'hôtel-de-ville, où Hembise vint pour se justifier; il y eut de gros démêlés; croyant l'emporter par la force, il avoit fait venir le régiment dont il étoit colonel, qui investit la maison-de-ville. Un des échevins sauta par les fenêtres, et courut faire battre le tambour dans toutes les rues; la bourgeoisie se mit aux armes, tomba sur ce régiment, le fit plier sous le nombre et le désarma. Hembise, à ce bruit terrible, voulut sortir pour l'apaiser; il fut reçu par le peuple sous un torrent d'injures et de malédictions, battu lui-même et repoussé à coups de hallebardes.

L'on avoit intercepté deux lettres qui lui venoient du camp espagnol; on les porta publiquement aux magistrats et aux doyens assemblés. Le complot étoit tout découvert; il s'agissoit de surprendre Termonde par escalade. Hembise l'avoua, et que les Espagnols

auroient favorisé l'entreprise, mais non pour eux, pour soumettre cette ville à celle de Gand, et avoir d'Anvers les convois de vivres libres.

Ces raisons n'apaisèrent personne, et à la fin d'une journée des plus tumultueuses, vers le soir, il fut destitué de ses fonctions de premier de Gand et de surintendant des guerres; de suite arrêté et mené sous bonne garde prisonnier à l'hôtel de Wacquen, d'où quelques jours après il fut transféré à la cour du prince.

La nuit, des commissaires et capitaines allèrent chez lui saisir ses papiers; ils y trouvèrent trois pièces de canon et une bonne provision de toutes sortes d'armes. Cela étant divulgué irrita tellement le peuple, qu'il l'auroit assommé sur-le-champ, s'il n'eût été en sûreté; sa garde avoit été congédiée en même temps. Hembise étoit un temps prisonnier, la faction qui vouloit la paix avoit gagné l'ascendant, continuoit ses négociations à Tournai, et ne l'auroit point poursuivi en cette disposition d'affaires.

Mais au mois de mai tout étant renversé et rompu, le parti de la guerre et les *gueux* ayant triomphé, ils se signalèrent par mille traits de vengeance contre les *marannes*, les *spingouls* et les *papaies* (c'étoient les noms de mépris qu'ils donnoient aux Espagnols et aux catholiques); la trahison d'Hembise et ses déportemens firent le cri du vulgaire.

Son procès lui fut fait en forme; on l'accusa de plusieurs crimes capitaux. Les principaux furent sa tyrannie précédente, ses concussions qu'il avoit impo-

sées et soutenues à main armée, en levant des troupes, tenant chez lui du canon, des armes et des munitions de guerre; d'assassinats, en faisant venir les sieurs Roelants et Musaert, bailli et greffier d'Axel, qui, s'avançant sur le chemin de Gand, furent assassinés par une de ses créatures et par ses ordres. On l'accusa d'avoir voulu faire la même pièce au seigneur de Bonnivet, qui étoit venu en commission du duc d'Alençon, avant ce prince; Bonnivet allant à Termonde, Hembise l'avoit fait attaquer en chemin pour le faire assassiner et piller; mais lui et sa suite avoient si bien repoussé les assaillans, qu'il ne leur fut pris que quelques bagages. On lui fit encore un crime de son ambition, d'avoir eu une garde à lui, et d'avoir frappé de la monnoie et des jetons à ses armes et à son inscription; de sa manigance en disposant des charges et offices, de l'administration des deniers publics, qu'il s'étoit appropriés ou qu'il avoit divertis à d'autres usages. Enfin, le grand point étoit cette noire trahison de livrer la ville aux Espagnols, tramée et préméditée dans son séjour à Franckenthal. Toutes ces accusations étoient conçues en quarante-deux articles, mais qui, en substance, revenoient au raccourci qu'on vient d'en donner.

Hembise, qui ne se soutenoit pas dans l'adversité, comme on l'a dit ci-devant, se défendit foiblement; il avouoit presque tout ce qu'on lui imputoit, disant pour se disculper que la plupart de ce qu'on lui tournoit à crime, s'étoit passé avec connoissance des magistrats et de ses concitoyens. Il pallia encore sa der-

nière trahison, comme si elle n'avoit point été tramée lorsqu'il étoit au Palatinat. Il fit valoir ses services et ceux de ses ancêtres, et vanta beaucoup la puissance et l'état redoutable où il avoit élevé la ville, qui devoient faire oublier tout ce qui auroit pu lui causer l'animosité de ses ennemis; il est à croire que ces premiers crimes, quoique réels et vrais, ne l'auroient pas conduit sur l'échafaud. La poursuite étoit principalement entre les mains de ceux qui avoient été de sa faction, à qui ses excès n'avoient point été inconnus, et dont plusieurs se sentoient peut-être complices; mais sa trahison réveilla l'aveugle fureur contre les Espagnols, et tourna la rage de tout un peuple sur le traître; ceux de l'autre faction ne lui vouloient pas moins de mal pour s'intéresser à le sauver, et il sembloit que c'étoit un vœu commun de le voir périr.

Il fut condamné à mort, conduit dans les prisons de la ville, et le 4 août 1584, l'après-midi, il eut la tête tranchée sur un échafaud dressé sur la place de Ste Pharailde. Il étoit âgé d'environ soixante-dix ans.

Quelle réflexion à faire sur la bizarre inconstance d'un peuple fluctueux! Cet homme, dont on a vu l'élévation et la chute, avoit fait trembler les puissances qui s'intéressoient dans les troubles des Pays-Bas, et en changea pour ainsi dire la destinée. Trente mille hommes s'étoient soulevés pour le réclamer passé cinq ans, lorsqu'on le crut détenu prisonnier, et il fallut le reproduire pour apaiser le tumulte; toute cette multitude pour qui il avoit été, pen-

dant quelques années, l'idole des uns et l'épouvantail des autres, le vit mourir d'un œil tranquille et avec une égale indifférence.

Cette exécution n'eut point d'obstacle, et, du moment de sa mort, on l'oublia si bien, que les différens journaux et mémoires des contemporains, l'ayant suivi uniformément jusque-là, conviennent que son corps fut enterré dans la sépulture de sa famille; mais ne sont pas d'accord, puisqu'elle en avoit en différentes églises, si c'étoit en celle de St Bavon ou de St Nicolas.

Avant de poursuivre, tombe ici sous les yeux encore une remarque à faire, que cette année 1584, offre à considérer en moins de trois mois, savoir : la mort de trois personnages fameux, les plus grands acteurs de cette longue tragédie. Le duc d'Alençon mourut de la façon dite ci-dessus et de maladie le 10 juin. Justement et jour pour jour un mois après, le prince d'Orange fut assassiné à Delft le 18 juillet. Et encore un mois moins six jours, Jean Hembise fut décapité à Gand le 4 août.

La mort d'Hembise, et les troubles fréquens et désespérés qu'on pourroit nommer les convulsions de la ville de Gand, ne firent qu'aggraver la perplexité et la misère en cette grande ville, qui traîna ses malheurs encore plus d'un mois après. Les denrées les plus nécessaires manquoient absolument. Les journalistes ont annoté comment on y vivoit, en chassant les bouches inutiles, et à quel prix on y vendoit les plus vils alimens. Ils font un détail spécifique de toutes ces

horreurs, des changemens, des querelles et des cruautés qui s'y passoient de jour en jour. Il n'est pas besoin de relever ces faits particuliers, on a peut-être un peu trop interrompu le narré principal des troubles en général par ces anecdotes de Gand, mais il en existe de bons manuscrits, et l'objet en est si intimement lié au sort de toutes les provinces, outre que, ces dernières années, cette ville a grandement figuré dans l'histoire des troubles, quoique nullement à son avantage, qu'il a fallu y donner quelque étendue; il faut à présent en venir à la fin.

Le prince de Parme avoit projeté de longue main de contraindre cette ville et de la prendre par famine. Il y réussit; elle étoit resserrée et déjà en disette au commencement de cette année, lorsqu'on négocioit la paix à Tournai, pour Gand, Bruges, Ypres et le Franc; Ypres se rendit la première; Bruges et le Franc, voyant l'extravagante rupture des Gantois, où les factions se supplantoient du jour au lendemain, firent aussi leur paix particulière dès le mois de mai.

Le Sas de Gand avoit été pris quelque temps auparavant, ainsi le blocus devint réel et se resserroit de tous côtés.

Le Bas-Escaut étoit la seule communication par Termonde avec le Brabant, d'où ils avoient encore tiré quelques secours de vivres, mais cela ne dura guères.

A la catastrophe d'Hembise, Ryhove, son compagnon de fortune, qui commandoit à Termonde, averti de la trahison qui le menaçoit, découvrit effectivement quelques officiers de sa garnison intrigués dans

ce complot, qu'il fit prendre, et fortifia sa garnison d'un renfort de troupes, mais qui lui furent bientôt à charge.

Le prince de Parme préméditoit, après son expédition de Gand, le siége d'Anvers; et comme il étoit maître de la campagne, tenoit un corps de troupes à Lillo, pour observer le cours de la rivière au-delà d'Anvers. Ryhove, pour faire face à ce corps, détacha quelque monde de sa garnison, et alla bientôt lui-même en Hollande pour y prendre des mesures et solliciter du secours; pendant son absence on donna le change à ses gens sortis de la ville, le corps de Lillo tomba sur Termonde et investit la place, qui, dans ces circonstances, ne put pas faire la défense qu'on en attendoit, et fut rendue le 17 août.

Je dirai à cette occasion que le S[r] de Ryhove, aussi fameux ci-devant que son collègue Hembise, après la perte de son gouvernement ne revint plus en Flandre; il resta en Hollande, où il mourut quelques années après d'une longue maladie, qui tourna en frénésie ou démence; son fils cadet étoit gouverneur de Berg-op-Zoom, lorsque le marquis Spinola en dut lever le siége en 1622.

Termonde prise, le prince forma un camp à Wetteren. A l'entrée de l'hiver passé, tout le pays de Waes avoit fait sa paix par la négociation de Servais de Steelant, grand bailli, et quelques-uns du collège, qui étoient du secret. Les châteaux de Rupelmonde, de Tamise, de Wissekercke et ce qui pouvoit ressembler à une forteresse, et qui en avoit l'apparence, étoit

remis au prince de Parme, qui mena son armée en ce pays, et prit son camp à Bevere, à portée d'Anvers et de Gand.

Tous les passages étant fermés par ces derniers mouvemens : il arriva à Gand ce qui arrive ordinairement aux grandes villes. Elle fut bientôt affamée et après la misère, qui l'avoit déjà minée peu à peu depuis quelques mois, réduite aux dernières extrémités.

Les troubles et les querelles y régnoient toujours par l'opiniâtreté de la faction des réformés, ou des *gueux*, qui, soutenus par les ministres, enfermés en bon nombre dans la ville, comptoient sur des miracles; dans leurs prêches ils se flattoient toujours tous ensemble d'obtenir la liberté de conscience et d'y pouvoir rester. Ils avoient envoyé en Hollande, en Angleterre, en France et en Brabant pour être secourus; ces derniers leur avoient envoyé des vivres, tant que le passage étoit libre. Mais enfin ils devinrent insecourables.

Dans la ville, on berça encore le peuple ignorant, par des prêches et des discours visionnaires : tantôt le prince de Condé, une autre fois le duc de Nevers, étoient venus à Cambrai avec une grande armée pour les secourir et faire lever le blocus; ces songes s'évanouirent aussitôt et ne firent qu'alonger et redoubler la misère; on livra les denrées par poids et mesures; on alloit manquer de pain; on étoit réduit aux immondices. Tous ces corps de ville étant assemblés continuellement et divisés entre eux, la nécessité les força, et la voix de la paix l'emporta; ceux qui n'en vouloient

pas, y condescendirent par foiblesse et n'osèrent plus s'opposer.

Comme, de temps à autre, il venoit des trompettes du camp de Bevere, pour sommer la ville, ou sous autres prétextes, la correspondance étoit en quelque façon ouverte; l'avis de la reddition fut donné au prince, et le 3 de septembre les députés partirent pour le camp.

La rupture du mois de mai avoit beaucoup altéré les bonnes dispositions; et l'offre de se rendre aux conditions de ceux de Bruges, fut d'abord rejetée; mais on négocia, et enfin le 17 septembre 1584, la réconciliation de Gand fut arrêtée et signée au camp de Bevere.

Cette capitulation consiste en douze articles; la religion catholique seule est admise à l'exclusion de toute autre croyance; on donne deux ans à ceux qui ne s'y soumettent pas, pour se retirer pendant ce temps-là où ils voudront, avec libre disposition de leurs biens. Le clergé sera rétabli, et tous les autres, comme du temps passé, et rentreront en jouissance pour l'avenir. La ville donne une somme de deux cent mille florins. Il y avoit quelques notables mutins d'exceptés dans la capitulation, premièrement six, puis trois, qui, après une prison de quelques semaines, furent élargis. La ville se soumet aux logemens et aux garnisons, et tout est réintégré comme auparavant. C'est en gros le contenu des douze articles de la réconciliation.

Il y entra bientôt une garnison, et sitôt qu'on eut pris possession, la rivière se trouva chargée de ba-

teaux remplis de toutes sortes de provisions qui s'approchèrent pour ravitailler cette ville affamée; tout se passa en si bon ordre, que du jour même on se ressentit de l'abondance, et les jours suivans, les vivres baissèrent de prix jusqu'à l'ordinaire. Les magistrats furent changés peu à peu; les religieux revinrent, se logeant en petit nombre chez leurs amis ou parens, en attendant que leurs couvens fussent rebâtis; car la dévastation étoit horrible, et les changemens à ne plus se reconnoître. Quelques abbayes tout-à-fait ruinées, qui étoient ci-devant à la campagne, vinrent en peu d'années habiter aussi la ville, et y ont bâti depuis.

Il est incroyable, selon les annalistes de ce temps, qu'on ait pu remettre sur l'ancien pied tant de choses, et restituer aux propriétaires les droits, les juridictions, et les biens usurpés. Il a fallu du temps à tout cela, mais à la fin, on y est parvenu presqu'imperceptiblement.

Le conseil de Flandre se trouvoit, depuis 1580, à Douai. Le magistrat, du consentement du prince, lui envoya des députés dans cette ville, pour l'inviter de revenir à des conditions favorables. On fit un nouveau concordat, qui fut homologué par sa majesté et subsiste encore aujourd'hui. Les membres du conseil et leurs suppôts revinrent; la ville de Gand envoya les voitures, les bateaux et les escortes, pour le transport d'eux, de leurs familles, meubles et bagages, à ses frais, jusqu'à Douai.

Le 9 mars 1585 ils arrivèrent à Gand, et le 18

suivant, ils ouvrirent le tribunal et tinrent leurs nouvelles séances. Ceux qui, en vertu de la création de l'archiduc Mathias, avoient pris le titre de conseiller, et fait les fonctions, aussi bien que ceux de la prétendue chambre des comptes se dispersèrent; plusieurs se retirèrent en Zélande où quelques-unes de leurs familles existent encore.

On a vu par le récit précédent comment la province de Flandre, après dix-neuf ou vingt ans de guerre, revint sous la monarchie d'Espagne. Les révolutions et les incidens innombrables durant ce temps-là n'aboutirent à la fin qu'à rentrer sous sa domination. Les villes de la Flandre frontières se réconcilièrent les premières, les autres suivirent; il y eut des siéges, des blocus et presqu'autant de paix particulières que de villes et de cantons à prendre. Tout cela arriva en détail, et la Flandre étoit pièce par pièce enlevée, quand la capitale, qui, sur ces dernières années, avoit plus souffert de ses troubles internes qu'externes, voulut, par une défense désespérée, ramener la fortune; mais en vain; réduite par la famine et par toutes les misères qui en sont inséparables, elle succomba la dernière et acheva la réduction de toute sa province.

Il en fut à peu près de même pour le Brabant. Le prince de Parme se servit des mêmes moyens pour le conquérir en détail, et en vint à bout. Son grand objet étoit la ville d'Anvers; et du camp de Bevere, avant la reddition de Gand, il prit de loin ses mesures pour Anvers. Dès l'an 1584, il dirigea ses approches et commença par rendre sa communication difficile. Il

falloit pour cela lui fermer la rivière de l'Escaut vers son embouchure. Pour y parvenir, on attaqua Lillo et Liefkenshoeck ; on les prit et on éleva des forts et des redoutes, toujours à dessein d'embarrasser la navigation.

Le projet du prince éclata par trop d'endroits, pour le laisser ignorer à qui que ce fût. Il le communiqua à ses officiers-généraux, qui, pour la plupart, en trouvèrent l'entreprise trop hasardeuse; on lui représenta que nonobstant qu'il étoit maître de la campagne, il lui faudroit trois armées séparées; une de chaque côté de la rivière, et une troisième vers le Brabant, pour lui couper les vivres, avant d'en faire le siége.

Pendant qu'on se préparoit du côté des Espagnols, les ennemis se réveillèrent. Tout ce qu'il y eut de meilleur parmi les troupes se rendit à Anvers ; on y envoya des munitions de bouche et de guerre en abondance : Philippe de Marnix, seigneur de S[te] Aldegonde, le même qui ouvrit la scène aux troubles du pays, chez qui l'on signa le premier compromis, enfin ce confident intime du feu prince d'Orange, se chargea d'y commander et de la défendre.

En Zélande, on prépara des flottes, en Hollande, des troupes ; tout ce qui tenoit encore à la confédération se remua pour cette défense. Les puissances étrangères s'y intéressèrent vivement. Cette entreprise étoit réputée si capitale, que son sort décideroit de celui des Pays-Bas.

L'automne de cette année se passa en préparatifs immenses de part et d'autre, et ce ne fut proprement

qu'en 1585 que les grandes opérations se firent; aussi furent-elles fréquentes et vigoureuses.

Le prince de Parme ne fut point détourné de son projet; les persuasions et les conseils de ses généraux ne l'ébranlèrent pas, ni les dangers qu'il voyoit croître tous les jours. Toujours ferme dans son plan, il se fixa dans son camp de Bevere, d'où il ordonna tous ses apprêts.

Il avoit encore un motif qui le chagrinoit, dont il n'osoit point se plaindre et dont les suites pouvoient être fâcheuses. L'Espagne, soit qu'elle amassât pour d'autres grands desseins, qui éclatèrent aux années suivantes, ou pour des raisons qui regardoient le prince et que nous traiterons ailleurs, ne faisoit plus de remises.

Les troupes en souffroient par le défaut de paiement; ils avoient tout gâté ci-devant par leurs révoltes et leurs mutineries. Le prince connoissoit les excès des Espagnols du passé. Il étoit bien aise de s'en servir, afin de les occuper en les encourageant par une conquête, telle que celle d'Anvers et de tout le Brabant, et il ne perdit pas de temps à presser son ouvrage.

Pendant qu'on se battoit devant Anvers, qu'on prenoit des forts et des redoutes, qu'on en élevoit de nouveaux, le corps qui étoit en Brabant menaçoit les grandes villes et prenoit les petites. Il se saisit de Willebroeck et de Vilvorde. Cette province étoit assez dénuée de troupes et de munitions; on avoit eu grand soin d'Anvers, aux dépens de toutes les autres places.

La prise de ces deux endroits incommodoit si bien la ville de Bruxelles, que bientôt après elle fut réduite à la famine; un convoi qui y alloit fut intercepté et l'escorte battue. Cet accident augmenta la discorde parmi les habitans; on ressentoit si cruellement la misère, que Temple, qui commandoit la garnison, et le magistrat envoyèrent chacun leur député au camp de Bevere, où la réconciliation se fit sous une capitulation honorable, le 10 mars 1585.

Bruxelles rendue, il en arriva autant quelques mois après à Malines et autres villes du Brabant. Nimègue même fut attaquée et prise en ce temps-là.

Le siége d'Anvers alloit toujours son train, où il y avoit de petits combats journaliers. Le père Strada en donne un journal en son histoire, qui semble très-exact sur tout ce qui se passoit en actions mémorables durant ce fameux siége. Il fait une description du pont armé qu'on jeta devant la ville.

Ce pont merveilleux étoit au-delà d'Anvers, long de deux mille quatre cents pieds, de Calloo à Lillo, ou proche de ces endroits, avec une redoute ou tête fortifiée de chaque côté. Il avoit dans la rivière, vers Anvers et vers la mer, des ouvrages flottans extérieurs armés de poutres et de pieux ferrés; le tout étoit flottant sur des bateaux enchaînés, barricadés et assurés par des ancres, qui laissoient la liberté de hausser et de baisser suivant le flux et le reflux.

On avoit travaillé long-temps et avec des dépenses incroyables à ce pont, qui étoit de l'invention du prince de Parme, avec l'aide et l'exécution des ingénieurs Baroçci,

Plato et Louis Cambien, Flamands; on en avoit désespéré comme d'une chose impraticable, mais le pont, par succès inattendu, à force de travail et d'argent, se trouva parfait vers la fin de février 1585.

Jusque-là, les Zélandois avoient remonté et descendu la rivière et fait le trajet malgré tous les obstacles; mais ce pont, construit et fortifié comme il l'étoit, ferma absolument la mer et l'embouchure du port d'Anvers.

Toute l'industrie des ennemis s'appliqua à le rompre; il fut insulté jour et nuit par des vaisseaux, des brûlots et des attaques du côté de terre. Il se trouva un nommé Frédéric Gennibelli, Mantouan, qui avoit été ingénieur en Italie, selon Strada, mais qui, selon van Meteren, demeuroit depuis long-temps à Anvers, y étoit marié et très-bien connu en cette ville; c'étoit un artiste curieux, bon physicien et pyroboliste du premier ordre.

Il offrit ses services, choisit quatre grands vaisseaux plats à hauts bords, qu'il fit maçonner à plusieurs étages, remplit le foyer d'une poudre de sa composition particulière; le tout fut recouvert d'un poids énorme de pierres, de sarcophages, de poutres enchaînées et de ferrailles; le tillac uni étoit une autre maçonnerie, et dessus flamboit un grand feu clair qui occupoit la superficie. Ces quatre grands brûlots, accompagnés de dix ou douze beaucoup moindres, mais enflammés comme les autres, s'approchèrent du pont; les Espagnols se mirent aux armes à leurs postes, et occupèrent tout le pont; ils se mirent en état de repousser

cette escadre de brûlots sans s'en étonner beaucoup, les voyant tous les jours. Les conducteurs, à certaine distance, mirent les quatre grands brûlots dans le courant, les autres devant et derrière, et se retirèrent sur les chaloupes.

Le prince de Parme, sur le premier signal, s'étoit rendu à un fort de bois, à l'entrée du pont, avec plusieurs officiers-généraux; ils virent venir cette flotte brûlante, dont plusieurs bâtimens s'égarèrent. Trois des quatre grands se perdirent dans la rivière ou sur les bords; le quatrième vint, accompagné de quelques-uns plus petits, directement sur le pont; un enseigne, un peu ingénieur, s'étoit mis à genoux devant le prince, pour le prier de se retirer, lui assurant toujours qu'il y avoit du danger; enfin le prince s'en alla avec les généraux del Vasto et Gajetani.

Ils étoient à peine descendus et marchant vers le fort de Ste Marguerite, que ce vaisseau, engagé avec ceux du pont, creva; on l'avoit nommé la *machine infernale*, et l'effet en fut tel. Jamais machine n'a produit un pareil désastre qui surpasse l'imagination et toute idée. L'éclat en fut épouvantable; on croyoit que le monde périssoit; tout fut renversé à plus d'une demi-lieue à la ronde; on sentit le tremblement de terre à neuf mille pas de loin; personne ne put rester debout, tous furent abattus; le prince et ses deux généraux, renversés à terre, furent blessés par les pierres et les poutres qui pleuvoient. Le prince, évanoui, reçut une pièce de bois entre la tête et les épaules; il se releva pourtant bientôt. Le fort de bois,

dont il étoit sorti, fut enlevé; les marquis de Richebourg, d'autres disent Roubais et Billi, y furent tués et leurs corps trouvés bien loin de là, avec tous ceux qui y étoient. Le fleuve, ou plutôt golfe, en cet endroit, découvrit son abîme, et jeta ses eaux de part et d'autre avec tant d'impétuosité, que les forts, les redoutes et les digues furent submergés en un instant; l'eau passa loin au-dessus. Une de ces quatre machines infernales, dérivée vers la côte de Flandre, y fit aussi un grand dégât; les autres allèrent au fond sans effet. L'on peut juger, si les quatre eussent agi ensemble ou successivement contre le pont, contre lequel elles étoient destinées, que ce pont et tous ses environs en auroient été abîmés, et que la terre en auroit changé de face.

Ce terrible accident arriva vers le soir; la nuit se passa en alarmes; mais comme cette nuit, ni le lendemain, il ne parut ni attaque du côté de la Zélande, ni sortie de la ville assiégée, le prince de Parme et ses gens reprirent courage et commencèrent à réparer le pont; plusieurs bateaux étoient brisés, brûlés et enfoncés, et l'ouverture à quelques toises. On le répara par des estacades, et ensuite à grands travaux, assez pour empêcher le passage.

On avoit su trop tard à Anvers et du côté des Zélandois le succès du brûlot infernal pour en profiter: Gennibelli continuoit à préparer d'autres machines; son travail fut suspendu un temps par un autre projet, qui fut de secourir Anvers au moyen des inondations, comme on avoit pratiqué au siége de Leyden; il

falloit pour cela s'emparer de la digue de Cauwenstein et la percer. Ce projet fut concerté avec les assiégés, et le 26 de mai les Zélandois attaquèrent la digue, et s'y établirent jusqu'à la rompre en partie; les signaux s'étant brouillés, ils ne furent pas secondés en temps; les Espagnols devinrent supérieurs; il y eut ce jour-là un rude combat, où se perdit plus de deux mille hommes, et à la fin les Zélandois furent repoussés de la digue, et les Espagnols s'y maintinrent et la réparèrent.

Je ne parle pas d'autres combats, de diversions, de tant d'inventions et de machines très-frayeuses et souvent inutiles: il faudroit copier tout le journal du siége; il suffira de dire que, de part et d'autre, on n'oublia rien pour la conquérir et pour la défendre.

Entre-temps cette ville, dans ses beaux restes d'opulence, se lassoit de la guerre; elle avoit ses factions; le calvinisme y avoit prédominé un temps comme à Gand, son peuple n'étoit pas moins insolent, ni moins séditieux, les vivres se consumoient et enchérissoient tous les jours. Dans quelques tumultes l'on cria hautement à la paix.

Dès le mois de juillet, S[te] Aldegonde et d'autres députés avoient commencé à parlementer; ils firent encore d'autres voyages à ce sujet; ces menées durèrent jusques au mois suivant, que la ville fut rendue le 17 août 1585. La réconciliation fut réglée encore au camp de Bevere, et le prince fit une magnifique entrée dans Anvers le 27 du même mois.

Le S[r] de S[te] Aldegonde eut besoin d'amis et d'une

justification pour se disculper en Hollande, où l'on prétendoit qu'il pouvoit tenir la ville plus long-temps, et il y perdit beaucoup de son grand crédit.

La reddition d'Anvers, dont le siége avoit fait un si grand bruit en Europe, et sur lequel tous les yeux étoient attachés, fournit de quoi faire des raisonnemens aux plus étrangères des nations.

Le roi Philippe II, qui en connoissoit l'importance, dérogea en cette occasion au flegme glacial dont il avoit la réputation. Il reçut le courrier la nuit à une heure indue; il alla lui-même à l'appartement de sa fille bien-aimée (l'infante Isabelle), pour lui annoncer qu'Anvers étoit rendue.

La longueur du siége de cette ville où s'étoient rendus devant et dedans des volontaires et des spectateurs, les divers incidens et les faits d'armes, le font regarder comme un autre siége de Troye. On en a tant parlé et tant écrit! il ne manquoit que des Homères et des Virgiles pour le célébrer par plus d'une iliade et plus d'une énéïde.

CHAPITRE III.

Décadence de la confédération, les provinces sont soumises l'une après l'autre par le prince de Parme. L'union d'Utrecht se maintient; la mort du prince d'Orange, la dérange et la met en danger. Secours inespérés: l'Espagne attaque l'Angleterre, et protège la ligue en France. Les progrès du prince s'arrêtent par là, et les Provinces-Unies respirent.

Il conste abondamment par tout ce qu'on vient de dire dans les chapitres précédens, combien les affaires

étoient changées depuis cinq à six ans. A la mort de don Jean et à l'avénement de son successeur, l'Espagne ne tenoit des dix-sept provinces, que celles de Luxembourg et de Namur en partie, et n'osoit point espérer de recouvrer les autres par la force. Les troubles internes et les dissensions firent plus que toute la puissance formidable de cette monarchie, pour les réduire au bout de quelques années.

A la naissance des troubles et aux premières entreprises on hasardoit le tout aveuglément sans discernement et sans distinction de religion, ou d'intérêt pour le bien commun et pour la liberté. Mais quand on l'eut acquise à la pointe de l'épée, et lorsque, par mille événemens, presque toutes les provinces eurent secoué le joug, on ne put s'entendre à jouir du fruit de ses travaux.

Le zèle impétueux de la religion, les intérêts privés, l'ambition particulière enfantèrent la confusion, les sacriléges, la tyrannie et en général l'anarchie; or, selon le proverbe, un état anarchique devient bientôt la proie de ses ennemis. Ce qui se vérifia à point nommé dans plusieurs de ces provinces.

Le prince d'Orange n'avoit que trop expérimenté ces fatales combustions, et prédit les funestes suites. Désespérant à la fin de conserver l'union en entier, dans son déclin, il tâcha d'en sauver une partie, par une union particulière qui fut celle d'Utrecht de 1579.

Cette union fut plus simple, plus sincère et plus désintéressée, sans dissension pour le sacré et le profane; des particuliers n'étoient point en état d'en trou-

bler l'économie. Les habitans de cette contrée avoient fait les premières invasions sur l'ennemi commun, plus uniformes dans leurs sentimens, plus déterminés aux armes et à se maintenir en liberté. Ce même prince d'Orange, qui connoissoit la volonté et la force des peuples et des provinces, en avoit fait comme le centre de l'union, où les autres ne tenoient qu'obliquement.

Aussi ces sept provinces lui étoient plus affidées, et se gouvernoient immédiatement par son conseil et par ses organes. Les peuples lui étoient dévoués.

Lorsqu'il mourut au milieu d'eux si indignement par un infame assassinat, la désolation fut extrême; elle ne fut point cachée, ni déguisée. Toute l'Europe retentit de leur ressentiment et de leurs plaintes. Les harangues de leurs députés dans les cours étrangères, les résolutions et les discours chez eux, les médailles frappées à cette occasion, tout marquoit l'abattement et l'irrésolution; une de ces médailles, parmi plusieurs autres de cette espèce, exprimoit bien leur situation incertaine : un navire sans mât, sans voile et sans gouvernail y étoit représenté dans une tempête sur une mer agitée, avec le dictum : *Incertum quo fata ferent.* On y regrettoit le prince, et les regrets étoient sincères. On s'endurcit dans l'adversité et les maux; la guerre fut continuée par désespoir et par vengeance, et toute offre de paix fut rejetée.

Malgré l'inégalité manifeste qu'on remarquoit d'abord dans cette guerre de l'Espagne contre ce petit canton, qui étoit comme un débris de la confédération,

abandonné de jour en jour par ses alliés et ses voisins, les sept provinces, composant cette nouvelle république encore informe, faisoient assez bonne contenance.

Aux premières années suivantes, il parut que cet établissement avoit plus de solidité qu'on n'avoit cru. Les ressorts et les ressources se développèrent peu à peu, pour le maintien de cet état et pour son agrandissement; dès-lors on auroit pu prononcer : le destin se déclare. Les clairvoyans pouvoient conjecturer quelle seroit un jour la fin des troubles et de la longue et cruelle guerre qui avoit presque anéanti ces belles provinces. Il étoit perceptible, à vue de pays, que la plus grande partie, au calme de l'orage, tourneroit sur l'ancien pivot et rentreroit sous la domination de la monarchie d'Espagne; mais que d'autres n'y reviendroient jamais. Il semble que dès-lors on auroit pu deviner et lire dans l'avenir que les termes étoient posés, et que la providence en avoit ordonné le partage.

Il falloit pourtant encore bien du sang répandu, bien des révolutions, des événemens imprévus, des causes étrangères et vingt ans de guerre avant d'en voir la décision réalisée.

Pour ne point anticiper sur le temps de ce dénouement, il importe d'examiner quels étoient les ressorts et quelles ressources peu connues ou peu remarquées pouvoient en ce temps-là encourager cette haute entreprise et nourrir les espérances.

La république étoit en son enfance (je l'ai dit),

elle consistoit en sept provinces, dont trois, tout au plus quatre, portoient (en tant que maritimes) toute la charge.

L'on se souviendra que parmi les troubles le commerce, à son déclin, se réfugia en Hollande. Lors du premier et du second sac d'Anvers, cent mille réfugiés y avoient porté leur industrie et leurs richesses.

Ces gens-là s'habituèrent au travail et à la frugalité des habitans naturels, vécurent et gagnèrent de quoi s'enrichir dans un pays, où tous les besoins de la vie manquent, excepté la pêche et le laitage.

Peut-on croire que dès les années 1586 et 1587, qui sont les plus critiques de leur établissement, il étoit entré et sorti de leurs ports, dont à peine en est-il un ou deux de passablement bons, plus de huit cents navires chargés, par année?

En ce temps-là ils entretenoient plus de cent vaisseaux de ligne pour l'aisance et l'assurance de ce commerce et de la pêche. Ils entretenoient encore 24,000 hommes par terre, bien payés, avec le train d'artillerie, et tout ce qu'il falloit de leurs propres forces, sans le secours de personne.

Le peuple se multiplioit à l'infini, l'esprit du feu prince d'Orange y régnoit toujours. La haine implacable contre les Espagnols, la liberté et l'indépendance étoient les vœux de ce peuple nombreux et laborieux. Ceux qui, avec de bonnes têtes, étoient au timon des affaires, virent bien, en profitant des bonnes dispositions de la multitude, que la politique

vouloit qu'ils arborassent l'étendard de la liberté, pour attirer le commerce de tout l'univers, et ce plan réussit insensiblement avec le temps.

En effet, les villes anséatiques, les Italiens et les autres nations commerçantes, indignés de la cruauté des Espagnols, et des pertes faites à Anvers et ailleurs, s'établirent à Amsterdam. Je ne parle ici que du commerce naissant, qui faisoit déjà un objet si considérable dans les années 1580 et suivantes, lors des plus grandes conquêtes du prince de Parme.

Il y aura occasion ci-après, en plus d'un endroit, d'en faire voir l'accroissement, quand il fallut agrandir les villes pour la commodité des négocians, que les Hollandois s'emparèrent des colonies espagnoles et portugaises, se fondèrent une monarchie dans les Indes, et devinrent les dépositaires et les courtiers des quatre parties du monde.

Il suffit d'avoir démontré que, dès ce temps-là, ce commerce leur étoit d'une grande ressource et les mettoit en état de supporter une guerre si onéreuse.

Quand, en 1585, Anvers se fut rendue aux Espagnols, l'on comptoit cette perte pour irréparable, tant à l'égard des Provinces-unies que de toutes les autres. Mais par un contre-coup imprévu, peu de temps après, elle tourna aux premières à grand avantage.

Le pensionnaire de Witt l'avoue hautement dans ses Mémoires, et dit qu'après la prise d'Anvers, le roi d'Espagne négligea imprudemment de leur ouvrir l'Escaut, voulant réduire la trop grande puissance de

cette ville; et peu après que ce roi abandonnoit entièrement le soin d'assurer les mers, ne s'attachant qu'à la guerre; ce qui acheva de perdre le commerce, la pêche et la navigation, qui s'étoient conservées en Flandre. Il ajoute que la pêche tomba entièrement à la Hollande, mais qu'un tiers des manufactures s'établit en Angleterre. Il est certain qu'après la prise d'Anvers, pendant les deux ans que la capitulation donnoit la liberté de se retirer, bien des marchands, prévoyant la ruine du commerce, quittèrent cette ville. Il en arriva autant à Bruxelles, à Gand, à Bruges, à Ypres, et quelques milliers d'hommes se retirèrent en Hollande, y portant leurs richesses, leurs correspondances et leur savoir-faire. Ainsi, tandis que les provinces réconciliées s'affoiblissoient, les Provinces-unies en profitoient pour augmenter le nerf et le soutien de leur nouvel état.

Une seconde raison des Hollandois pour les encourager à tenir ferme contre les propositions des Espagnols, étoit la protection des puissances étrangères, dont ils se pouvoient moralement flatter. La France ne leur put donner que des marques d'affection et de bonnes paroles, mais l'Angleterre les secourut réellement et efficacement.

Ce secours, dans la suite, faillit à tourner mal pour leurs intérêts, et c'étoit une autre difficulté à vaincre qu'ils surmontèrent heureusement.

Nous avons dit que la reine Élisabeth, envoyant un secours de troupes, en donna le commandement au comte de Leycester, qui la représentoit dans le gou-

vernement des provinces en même temps. Nous avons crayonné légèrement ci-dessus quelle étoit sa naissance, son élévation et son caractère. Cet homme qui, pour se mêler de trop d'affaires, étoit beaucoup haï en Angleterre, étoit pour ainsi dire le favori déclaré de la reine; il avoit encore la vanité de vouloir passer pour son amant, et de prétendre à son mariage, nonobstant qu'il avoit deux femmes; car la médisance réclamoit une première femme en vie lorsqu'il épousa la seconde. C'étoit le courtisan le plus musqué de son temps, abîmé dans le luxe et la mollesse. Il passa la mer avec un train magnifique dans le temps que le prince de Parme faisoit le siége de l'Écluse en Flandre; il se mit en devoir de secourir cette ville et n'en put venir à bout; il en jeta la faute sur les Hollandois, d'où naquit à son arrivée une mésintelligence qui augmenta depuis. Quand il est dit ci-devant, par un mot, qu'il apporta aux Pays-Bas sa fierté et ses parfums, on ajoutera pour l'explication, qu'il étoit si accoutumé à ces sortes de drogues, qu'il ne pouvoit plus s'en passer, ni dans les armées, ni sur la flotte. Cette délicatesse, parmi les mœurs rustiques et sauvages de ces gens, faisoit un contraste propre à lui attirer beaucoup de ridicule et un grand mépris.

Dans les affaires d'état, il falloit tous les jours des ajustemens pour l'autorité, le rang et les prérogatives. Le comte de Leycester se comporta en vice-roi, et excéda souvent sa commission de gouverneur, moulée sur celle des anciens dans le militaire, la police et les finances. Il trouva de fortes contradictions de la part

de quelques-uns des membres de l'état qui se sentoient déjà assez forts pour lui parler en républicains ; cela ne fit qu'aigrir la querelle ; les Hollandois en firent des plaintes amères à la cour de Londres ; lui se plaignit de leur ingratitude : il eut aussi, comme don Jean et le duc d'Alençon, la fantaisie de se vouloir emparer des places. L'on changea contre ce dessein les gardes et le soin des portes des villes ; il y eut un ordre secret qu'au-delà d'un certain nombre de sa suite, on lui refuseroit l'entrée, et il essuya ce refus en quelques villes.

On avoit fait un complot pour lui livrer Leyden ; on découvrit les auteurs, on leur fit leur procès et on les punit de mort ; tout cela peut-être avec plus de zèle que de prudence, car on avoit encore grand besoin de la protection d'Élisabeth, et cet homme y étoit grandement accrédité.

Il courut un bruit, en ce temps-là, que Leycester avoit fait proposer au prince de Parme de se joindre ensemble pour partager, entre eux deux, les provinces des Pays-Bas, aux dépens de l'Espagne et de la nouvelle république, et de s'allier pour maintenir ce partage avec toutes les forces qui étoient à leur disposition. Ce bruit sourd n'a jamais paru ni vrai, ni vraisemblable, mais tout faux qu'il étoit, il a fait tort au prince, en Espagne.

La reine d'Angleterre, à la fin fatiguée de ces plaintes, prit ses informations, et reconnut un peu tard que son choix du comte de Leycester n'avoit pas réussi, et que ce comte n'étoit pas propre à ce gouvernement. Elle en agit très sagement ; sans se déclarer plus avant,

elle rappela le comte, continua de secourir puissamment les Hollandois comme auparavant, sans envoyer quelqu'autre à sa place, et sans s'ingérer dorénavant dans leur gouvernement politique.

Ce ne fut qu'après son retour en Angleterre que mylord Leycester fit son abdication, qui fut envoyée par le ministère aux états-généraux. Ses ennemis avoient profité de son absence; il fut froidement reçu de la reine; ses hauteurs et son orgueil achevèrent d'indisposer; il écrivit des lettres gonflées de vanité et pleines d'injures aux états des Provinces-unies. Il prit finalement congé pour remettre ses emplois et se retirer dans ses terres à Killingnort, dans une province des plus éloignées de la cour. Il mourut en route, avant d'y atteindre, le 14 septembre 1588; l'un a dit de fièvre, l'autre de poison.

La république, calmée après cette tempête, tourna les yeux sur le prince Maurice, qu'on nomma le comte Maurice de Nassau, son aîné, prince d'Orange, étant toujours prisonnier en Espagne; il avoit vingt ans, et promettoit les dispositions les plus heureuses; il fut mis en possession des charges de son père, dont il n'avoit eu jusque-là que les titres. Ce prince, avançant en âge, porta la république effectivement au sommet de la gloire, et parmi les puissances de l'Europe. Ce fut encore un bonheur inattendu pour fortifier sa constitution dans ces commencemens, que la valeur et la prudence de ce prince, duquel il y aura occasion de parler plus amplement dans la suite.

Avec les moyens qu'on vient d'étaler, qui nourris-

soient l'espoir et la fermeté des Hollandois pour l'établissement de leur république, concourut une autre circonstance de pur hasard, c'est que peu à peu l'ennemi se relâchoit de sa poursuite à leur égard.

Le roi d'Espagne fit éclore en ce temps-là des projets couvés depuis long-temps, qui demandoient tous ses trésors et toutes ses forces. Les ministres espagnols, par envie et par de faux ombrages, négligeoient de seconder le prince de Parme en ses expéditions. Ce qui dans peu de temps ne les ralentit pas seulement, mais arrêta ce prince même au milieu de sa victoire, pour le dérouter et l'employer à d'autres desseins.

L'an 1586, Alexandre Farnèse perdit le duc Octave son père, et quelques mois après la duchesse Marguerite d'Autriche sa mère. Il devint duc de Parme et de Plaisance, et étoit au comble de sa gloire après la prise d'Anvers et la soumission de neuf ou dix provinces révoltées.

Il y avoit déjà long-temps qu'on lui portoit envie à la cour d'Espagne : ce degré d'élévation et ses conquêtes animoient la jalousie, et il en ressentit des dégoûts jusqu'au vif.

Ce prince avoit fait des progrès aux Pays-Bas, autant et plus par sa clémence, sa douceur et ses belles manières que par ses armes; il avoit gagné les cœurs et la haute estime de ces peuples; aussi a-t-on vu que pendant qu'il pressoit les villes par des siéges et des attaques, il en agissoit avec humanité envers les habitans; leur accordoit des capitulations raisonnables, pourvoyoit à leurs besoins et leur tenoit toujours parole.

Cette conduite louable lui réussit à merveille, mais donna un démenti marqué à toute celle que les Espagnols avoient tenue en ce pays, où le souvenir de leurs perfidies et de leurs cruautés étoit ineffaçable, et passa d'une génération à l'autre.

Dès les premiers succès du duc de Parme, qu'il profita des conjonctures et se fit jour pour regagner le dessus, il eut besoin de renfort, de troupes et d'argent, et depuis encore lorsqu'il poussa sa fortune à toutes voiles.

L'histoire de la seconde guerre punique nous apprend le bonheur étonnant d'Annibal en Italie, où il défit les Romains en quatre batailles consécutivement. Après les victoires du Tesin, de Trébie, de Trasymène et de Cannes, il en envoya la nouvelle et les trophées à Carthage, où Hannon, son antagoniste perpétuel dans le sénat, se mit toujours à critiquer ses actions et à interpréter ses relations : *J'ai battu les Romains avec perte d'autant de morts et d'autant de prisonniers ; envoyez-moi des troupes et des recrues : j'ai pris autant de villes, soumis de belles provinces et fait un grand butin ; envoyez-moi de l'argent.* Hannon s'écria alors : *Feroit-il autrement s'il étoit vaincu?*

Le duc de Parme rencontra à peu près le même sentiment dans le conseil d'Espagne; on y tenoit le même langage, en lui retranchant les remises, comme il est dit, lorsqu'il étoit engagé au siége d'Anvers.

L'estime qu'il s'étoit acquise dans les Pays-Bas et la confiance que prirent en lui la plupart des réconciliés, produisit des souhaits et peut-être des proposi-

tions aussi indiscrètes qu'on en avoit faites à don Jean, de conquérir pour lui-même; que les provinces des Pays-Bas valoient bien ses états en Italie, qu'il risquoit tout au plus de délaisser. Ces discours au moins faisoient l'entretien du tiers et du quart, et on en étoit informé en Espagne. Le projet du comte de Leycester, vrai ou faux, mentionné ci-devant, quelques forfanteries des Hollandois, ou de quelques-uns d'entre eux, d'une alliance que leur république contracteroit volontiers au plus étroit avec le duc de Parme, s'il étoit maître, au lieu de gouverneur : ces sortes d'idées creuses donnèrent matière à ses envieux et à ses ennemis de jeter de l'ombrage sur sa conduite et sur toutes ses actions. On dit pourtant que le roi ne donna point dans ces panneaux, et lui rendit toujours justice, même un an ou deux après que ces bruits, par la malice de ses ennemis, se répandirent avec encore plus d'éclat, lors de la ruine de la grande flotte d'Espagne et de l'expédition manquée sur l'Angleterre, desquels événemens nous allons parler.

1588. Le roi Philippe II voyoit que, depuis vingt et plus d'années de guerre aux Pays-Bas, il n'avoit point réussi à ramener les provinces révoltées sous ses lois, excepté les dernières conquêtes du duc de Parme, dont quelques-unes avoient coûté beaucoup de sang et d'argent; que ces conquêtes mêmes n'étoient pas trop assurées, tandis qu'un grand tiers des provinces se formoit en république et s'y maintiendroit vigoureusement selon les apparences.

Quoique cette guerre lui eût causé la perte de ses meilleures troupes, englouti les trésors des Indes, et épuisé l'Espagne, il crut n'en avoir point assez fait, et mieux venir à son but en déployant toutes les forces de sa monarchie en un coup, pour accabler les restes de ces conjurés, et en même temps tous ceux qui fomentoient leur rebellion.

L'Angleterre s'étoit distinguée du premier moment à soutenir la révolte des Flamands plus constamment et plus efficacement que d'autres puissances voisines. Le roi d'Espagne en étoit offensé jusqu'au vif; il l'étoit encore personnellement contre la reine Élisabeth. Ils s'étoient connus en Angleterre du temps de la reine Marie; Philippe prétendoit l'avoir servie lors de la persécution que sa sœur lui faisoit; il l'avoit depuis recherchée en mariage.

Le pape Sixte V, pour l'intérêt de la religion catholique, l'excitoit à la vengeance du nouveau schisme d'Angleterre, qu'Élisabeth avoit embrassé. Ces motifs étoient plus que suffisans pour déterminer le roi catholique à perdre l'Angleterre. Il y avoit encore une raison politique qu'il dirigeoit de loin sur une grande révolution qu'il préméditoit en France, et qui effectivement suivit bientôt. Il appuyoit déjà depuis long-temps, et à grands frais, la guerre de la ligue, et le fruit qu'il en attendoit se seroit recueilli plus facilement, si l'Angleterre et la Hollande eussent été hors de combat.

Le roi conçut et traça le plan de ces deux entreprises en même temps; mais celle de France dépendoit

encore de certains cas éventuels, dont l'accomplissement devoit précéder l'ouverture, et la direction en étoit toute autre. Pour celle d'Angleterre, le P. Strada dit que le roi en forma le projet dès l'an 1583, cinq ans avant son grand éclat.

Résolu à faire les plus grands efforts en cette expédition, il en ordonna les préparatifs immenses sous différéns prétextes, avec autant de précaution et de secret qu'il étoit possible d'y garder. L'on abattit des forêts entières pour la construction des vaisseaux; tous les ports fourmilloient de monde, et armoient à force en Espagne et en Portugal. Le duc de Parme reçut les ordres d'en faire de même aux Pays-Bas et aussi secrètement. Il étoit destiné à commander cette expédition en chef; et toute la grande flotte devoit se joindre à celle qu'il préparoit, et n'agir que de concert avec lui, et sous ses ordres.

Les couronnes d'Espagne et d'Angleterre étoient en guerre ouverte, et leurs sujets piratoient dans les mers et sur les côtes. François Drake, Anglois, habile marinier, et renommé pour avoir fait le tour du monde par ses navigations, attaqua les colonies et les îles de Canaries, les Philippines, St Domingue et les autres que les Espagnols ont dans ces parages, où il fit de grands dégâts et leur causa des pertes sensibles. L'année d'après il fit avec son escadre de semblables dommages sur l'Espagne même en visitant les côtes, et tâtant tous les ports où il faisoit des descentes, des incendies et des pillages en plusieurs endroits; ce second voyage ne servit qu'à épier et observer de

près l'équipement de la flotte dont on parloit déjà beaucoup. Il vit en effet qu'on y travailloit sans relâche de tous côtés.

Par les ordres du roi, il n'y avoit ni port, ni havre qui n'eût des navires sur le chantier. On y bâtissoit, ou on radouboit des galéons, des caraques, des galéasses et d'autres vaisseaux sur le modèle de ceux qui alloient aux Indes, c'est-à-dire, de la première grandeur, avec force ouvriers et des dépenses incroyables.

Pendant que cet armement se préparoit en Espagne, le duc de Parme, de son côté, armoit puissamment en Flandre, selon les ordres qu'il en avoit. Il amassa nombre de vaisseaux, en fit faire de nouveaux, leva et engagea les gens de marine. Cette *armade* flamande, composée de bâtimens à l'usage du pays et fournie de gens du métier, étoit destinée à faire les descentes, et la première invasion sur les rades, les promontoires, les côtes d'Angleterre et l'embouchure de la Tamise avec ses rochers, ses inflexions, ses angles et ses sinuosités. Tout cela étoit beaucoup mieux connu des Flamands que des Espagnols, leurs manœuvres et leurs vaisseaux infiniment plus propres à l'exécution.

Entre-temps, cet armement prodigieux en Espagne et aux Pays-Bas ne put être long-temps secret; l'éclat en étoit trop grand et trop effrayant. Toute l'Europe s'en alarma sérieusement.

Pour en couvrir le véritable dessein et en imposer aux curieux, on affecta de déclarer en Espagne et de sa part par-tout ailleurs, que le roi vouloit amortir

et finir la guerre des Pays-Bas tout d'un coup, et mettre à la raison ce reste de rebelles, qui levoient encore la tête sous le nom de Provinces-unies.

A dessein de couvrir encore mieux le jeu, on y fit entrer de nouvelles ouvertures de paix et d'accommodement; l'empereur fit encore des avances. Étienne Bathori, roi de Pologne, qui, à cause du commerce, avoit quelque relation avec les Hollandois, s'étoit mis auparavant en devoir de leur faire des exhortations à ce sujet.

La chose alla plus loin : deux marchands, l'un à Anvers, et l'autre son correspondant gênois établi à Londres, ouvrirent brusquement des voies d'accommodement entre l'Espagne et l'Angleterre; on ne parloit que de traités de paix et de commerce. Le roi d'un coté, la reine de l'autre y témoignoient beaucoup de penchant. Frédéric II, roi de Danemarck, offrit ses bons offices et fit le médiateur; mais il se désista bientôt, s'étant assuré que c'étoit une momerie de part et d'autre.

La négociation pourtant alla en avant; le duc de Parme nomma, de la part du roi, des plénipotentiaires; l'Angleterre aussi; on s'écrivit directement.

Mylord Darby et trois ou quatre autres se rendirent à Ostende. Les premières conférences se tinrent sous des tentes, que le duc de Parme avoit fait dresser dans les dunes, entre Ostende et Nieuport; les Anglois y furent régalés splendidement. On parla beaucoup de paix et de trève, et on convint, pour lieu de congrès, de la petite ville de Bourbourg, près de Gravelines et de Calais, où les conférences furent transférées.

Le P. Strada, à son ordinaire, fait une ample relation de ce qui y fut agité, nous donne des extraits des lettres qu'il a tirées des archives de Parme, fait des raisonnemens à perte de vue et rapporte des discours tenus à Londres et ailleurs. Il paroît fortement persuadé que la reine Élisabeth, intimidée par les préparatifs menaçans du roi, et gênée par ses sujets, comme par d'autres raisons que l'auteur suppose, ne cherchoit qu'à conjurer l'orage. Je puis croire que les Anglois auroient assurément préféré la paix à la guerre s'ils y eussent trouvé leur compte ; mais ils n'étoient pas dupes, ni ignorans de ce qui se passoit ailleurs.

La suite a vérifié quel en étoit le mystère; l'une et l'autre avoient besoin de temps. L'Espagne pour achever ses préparatifs, l'Angleterre pour faire couler la saison, éluder les menaces pour une autre année, et avoir plus de temps pour se mettre en défense.

Pour preuve du peu de sincérité qui régnoit en cette négociation, l'on peut remarquer que lorsque les apparences pacifiques brilloient le plus dans ce temps-là, le roi d'Espagne pressoit jour et nuit l'achévement de sa flotte, et que les troupes d'Italie et d'autres endroits marchoient pour s'y embarquer; que les émissaires, les espions et les pensionnaires de ce roi, qui devoient préparer une révolution en Angleterre, en Écosse ou en Irlande, inondoient dans ce temps-là les îles britanniques en plus grand nombre et plus que jamais.

Du côté de la reine, elle étoit bien résolue de ne point abandonner les Provinces-unies; elle en dé-

trompa les Espagnols, qui s'étoient flattés trop légèrement de cet objet, et les Hollandois, qui peut-être l'avoient craint de même, et justement encore dans ce temps-là son amiral Drake continuoit ses déprédations et ses ravages sur toutes les côtes de l'Espagne.

Enfin après trois ou quatre mois d'amusement inutile, le congrès de Bourbourg fut rompu aussi brusquement qu'on en avoit commencé la négociation, et la rupture irrita les parties plus qu'auparavant.

Voilà ce qui s'étoit passé de plus considérable aux années 1586 et 1587. Je n'ai pas parlé de la prise de Zutphen, ni de quelques autres; ces villes furent prises et reprises de l'une à l'autre année, et la guerre par terre fut en quelque manière suspendue ou ralentie; toute l'attention et tous les yeux étoient fixés sur ce qui se passeroit en mer.

Le duc de Parme y étoit entièrement occupé luimême et pressoit tant qu'il pouvoit son ouvrage; encore ne fut-il pas prêt en temps au gré des Espagnols. L'inconvénient de n'avoir pas ouvert l'Escaut après la prise d'Anvers, qui a été cité ci-dessus, et que le pensionnaire de Witt accuse comme une faute grossière de la part de l'Espagne, et qui fit perdre le commerce des Pays-Bas espagnols, fit sentir en cette occasion combien l'accusation étoit juste. Une bonne partie de bélandres, de bateaux et d'autres bâtimens plus petits qu'on avoit pressés dans le pays, étoient assemblés devant Anvers et dans le Bas-Escaut; quand il fut question de les envoyer en mer pour les provisions

ou autres usages, on reconnut l'obstacle par l'embouchure fermée; les forts de Lillo, Liefkensoeck, Calloo et autres plus loin, qu'on avoit laissés entre les mains des Zélandois, barroient absolument l'entrée à la mer. Il fallut faire remonter dans la rivière tout cet armement, et ensuite en remontant d'autres rivières collatérales, les canaux et les conduits d'eau, qui communiquent à l'Escaut. Il fallut encore en élargir et nettoyer plusieurs, faire des coupures et de nouvelles communications de l'un à l'autre pour mener cet amas de navires au travers du pays, et chercher une autre issue. Comme le temps pressoit, on y employa force ouvriers, et ce travail coûta un argent infini. Il est singulier que ce cas (qu'on ne sauroit ranger parmi les imprévus) ait dû convaincre par expérience, et qu'on songea si tard aux remèdes. Nous parlerons ci-après d'un autre obstacle qui devint bientôt insurmontable; le printemps de l'an 1588 étoit à peine ouvert, que le mouvement se fit sentir dans toute l'Espagne. Dans tous les ports on lança des navires à l'eau, où on les équipa; et par terre on amenoit des munitions de guerre et de bouche de tous côtés. On pressoit extraordinairement les ouvriers pour les derniers apprêts.

Philippe II avoit cette expédition à cœur, et chacun fit son devoir pour lui complaire. Dès les premiers appareils, le roi avoit donné le commandement de cette formidable armée navale à don Alvare de Bazan, marquis de Ste Croix, qu'il avoit nommé son général de la mer océane. Il mourut pendant qu'on travailloit

aux préparatifs, et l'on prétend que sa mort fut causée par quelque parole rude que le roi lui lâcha sur ce que ce travail, d'un détail immense, n'avançoit point à son gré.

Après le décès du marquis de St[e] Croix, fut nommé général de la flotte don Alphonse Perez de Gusman, duc de Médina-Sidonia. On convenoit qu'il n'avoit ni les connoissances, ni les talens de son prédécesseur, dans la guerre, ni dans la marine; mais c'étoit un homme de la première qualité et très-riche; aussi s'apprêta-t-il en véritable grand seigneur pour ce voyage, comme pour une ambassade, avec des équipages et une suite des plus magnifiques.

Pour en venir au dénombrement de cette flotte, les écrivains ne sont pas d'accord; il est dit par exagération et par façon de parler qu'elle étoit de mille voiles.

Comme depuis la rupture des conférences avec l'Angleterre, on ne dissimuloit plus sa destination, les Espagnols en firent une rodomontade et donnèrent des listes au public des escadres qu'on apprêtoit en chaque port, qui, jointes ensemble, faisoient un total à inspirer la terreur à toutes les puissances. D'avance, sans hésiter, on nomma en Espagne cette flotte l'*invincible*. Un vieux astrologue avoit prédit que l'an 1588, seroit l'année climatérique du monde; on en inféra que la flotte invincible le renverseroit.

Suivant le calcul le plus raisonnable, cette flotte étoit de cent trente-huit vaisseaux de ligne ou plutôt au-dessus de ligne, puisque leur énorme grandeur

surpassoit dans chaque espèce l'idée ordinaire qui s'entend sous ce terme, ainsi que celui de rang. Il y avoit soixante galéons monstrueux par leur grandeur démesurée; c'étoient des châteaux et des forteresses flottantes. Ils étoient construits d'une épaisseur à l'épreuve du canon; après les combats on trouva dans les bords nombre de boulets enchâssés, qui n'avoient pas pu percer.

Le grand galéon amiral, d'où le duc de Médina-Sidonia commandoit la flotte, étoit une espèce de ville, avec une tour en citadelle au milieu. Le duc, sa nombreuse suite et une garnison de douze cents soldats y étoient embarqués.

Les galéasses, d'un tiers plus grandes dans toutes leurs dimensions, que les plus grandes galères, portoient trois cents rameurs; ces bâtimens à rames avoient fait merveille à la bataille de Lepante, de la part des Vénitiens, et c'étoit d'eux qu'on en avoit acheté quelques-uns et dont le modèle fut suivi. On voit ces sortes de galéasses dans l'arsenal de Venise; l'usage aussi bien que des galères, en est fréquent dans les mers de l'Archipel et de la Méditerranée, mais nouveau et inconnu alors sur l'Océan : il n'a pas été repris depuis; l'expédition de 1588, a fait voir, par la perte de la plupart de ces bâtimens, que l'Océan n'est point leur élément.

Toutes ces pièces gigantesques, tant de galéons que de galéasses avoient les mâts, les antennes, les vergues, etc., dans des enveloppes et des étuis de cordages; on n'avoit rien oublié pour les rendre invulné-

rables, peut-être par spéculation et sur des principes de théorie plutôt que de pratique; tous les autres vaisseaux de la flotte étoient des vaisseaux de guerre de différens rangs, des galères ordinaires, des pataches et d'autres, connus aujourd'hui sous d'autres noms, mais tous neufs, ou en très-bon état.

Au départ de cette flotte s'étoient rendus à bord nombre de gens de qualité tant espagnols qu'étrangers, comme volontaires ou spectateurs. Des premiers étoient le duc de Pastrana, fils du prince d'Evoli, dont il a été parlé ci-devant, mais qu'on croyoit fils du roi. Les princes d'Ascoli, de Terranova, Vespasien Gonzaga, le marquis de Pennafiel, et une foule de la grande et de la petite noblesse. Des étrangers, les principaux étoient le margrave de Burgovie, Amédée de Savoie, et don Jean de Médicis, bâtards de ces maisons; il y eut jusqu'à un jeune prince maroquin.

Dix-huit mille hommes des meilleures troupes y étoient embarqués, leurs généraux, leurs officiers, des chapelains, des prêtres, des moines en grande quantité, huit mille mariniers; enfin tout compris, avec les gens de service et de la suite, on comptoit que la flotte portoit au-delà de trente mille hommes; il y avoit des vivres en abondance pour six mois, seize cents pièces de canon de bronze, des canons de fer, et toutes les munitions de guerre à proportion et au plus large. Il s'y trouvoit encore des chevaux et des mulets.

Cette armée navale, pourvue comme elle étoit, menaçoit l'Angleterre, les Provinces-unies, et peut-

être d'autres états, en étonnant toute l'Europe. On ne trouvoit pas d'exemple d'une flotte si redoutable que celle que Xerxès mena contre les Grecs dans l'Archipel. Mais à considérer le nombre et la pesanteur des vaisseaux, jamais l'Océan n'avoit porté un tel fardeau.

Sur des ordres réitérés et pressans, elle sortit du port de Lisbonne, le 29 mai 1588, prenant cours le long des côtes de Galice sur la Corruna, où une autre escadre, composée de toute la marine de cette contrée, l'attendoit pour la joindre; mais avant d'y arriver elle essuya une rude tempête sur la route en doublant le cap de Finistère; les galéasses du Portugal y souffrirent beaucoup, deux ou trois périrent, les autres revinrent en très-mauvais état; les galéons étoient aussi endommagés, et d'autres bâtimens perdus; la tempête les avoit séparés, et le bruit se répandit même que la flotte étoit totalement dispersée; il en revint néanmoins plusieurs qui avoient été jetés sur les côtes, mais tous se mirent sur les ancres dans le port de la Corruna, et l'on travailla avec beaucoup de monde pour les refaire.

Cette tempête, au sortir du port, étoit d'un sinistre présage, et donna encore un mois ou deux de temps aux ennemis pour se mieux préparer à la défense.

La reine, aux premiers bruits de cet armement, et encore dans l'incertitude, ne s'étoit point endormie pendant les conférences de Bourbourg, et avoit pris quelques mesures en Angleterre, mais sur la fin

de mai, le roi de France lui avoit secrètement donné des avis certains, que toute cette expédition formidable se dirigeoit contre elle, et ses royaumes.

Elle savoit que ses états étoient infectés d'émissaires, d'espions, et de nombre d'étrangers sous le nom de commerçans; elle savoit que le pape Sixte V avoit fait émaner des bulles foudroyantes contre elle, en la déclarant bâtarde, hérétique, et déchue de ses royaumes, et que ces bulles étoient sur la flotte; que les Espagnols étoient commis à l'exécution, et s'en acquitteroient avec leur zèle ordinaire en fait de religion.

Craignant quelque révolution au dedans, elle s'assura des non-conformistes en envoyant quelques-uns d'eux dans les provinces éloignées, ou sous caution, à la manière angloise. Son armée de terre fut recrutée et considérablement augmentée; il y eut des camps volans dans les endroits exposés sur les côtes; le grand corps d'armée fut posté à Greenwich et sur la Tamise, à l'embouchure. La reine vint faire la revue de cette armée, non loin de Londres, en grande parade, vêtue en amazone.

Pour les forces de mer, on ramassa jusqu'à cent et quelques vaisseaux de divers rangs, tous bons voiliers et en très-bon état. Une escadre sous l'amiral Seymour, croisa devant la rivière. Le gros de la flotte s'assembla dans le port de Plymouth, sous le commandement des amiraux Howard et Drake; et à l'exemple de ce qui s'étoit vu en Espagne, plusieurs lords et la jeune noblesse s'y embarquèrent volontairement.

A la réquisition de la reine, les Hollandois firent les derniers efforts, et rendirent ensuite des services signalés. Ils mirent ensemble jusqu'à quatre-vingt-dix vaisseaux de toute espèce, parmi lesquels étoient nombre de vaisseaux marchands armés en guerre. Une flotte de trente-cinq vaisseaux choisis, commandée par Justin de Nassau, bâtard du feu prince d'Orange, se mit à croiser devant Dunkerque.

Dans ces dispositions les Anglois attendoient la flotte espagnole, bien résolus en leur défense et de lui donner à mordre.

Le roi d'Espagne, avant d'entreprendre cette grande expédition, avoit pris des mesures pour la rendre infaillible. Il avoit négocié en France pour l'engager dans ses intérêts, du moins pour lui ôter tout ombrage.

Il avoit agi de même et réussi auprès de Jacques VI, roi d'Ecosse, et son conseil, avec quelqu'argent et des promesses; mais la reine d'Angleterre connoissoit trop bien le roi et le ministère écossois, pour s'en mettre beaucoup en peine; elle savoit que la plupart de ces gens n'avoient agi que de son aveu, et le roi étoit retenu par l'espoir de lui succéder un jour.

L'Écosse étoit en ce temps-là dans un état déplorable, et nullement à portée de secourir qui que ce fût. Vingt années et plus de troubles affreux avoient désolé ce royaume, par le renversement de la religion et de l'état. L'infortunée reine Marie avoit été proclamée, et commença à régner, dans le berceau, à la mort de Jacques V son père, le huitième jour de sa naissance;

il y eut régence sur régence, toutes successivement, et également funestes à ce royaume. Le règne de Marie même, ses trois mariages, la mésintelligence domestique, l'ambition du comte de Mourray, son frère bâtard, régent à son tour, et qui, pour perpétuer sa régence, fit chasser et emprisonner la reine par ses propres sujets. Enfin la rage des calvinistes et leurs impiétés; les guerres intestines, le poison, le meurtre et la trahison, répandirent sur ce pitoyable royaume le comble des malheurs. La reine Marie, échappée de prison, se réfugia en Angleterre, où la haine nationale, la jalousie, de nouveaux troubles pour sa délivrance, de fausses raisons d'état et de noires intrigues, lui firent traîner la vie de prison en prison, pendant 18 ans, qu'elle perdit enfin par une catastrophe tragique qui fait frémir. On lui trancha la tête dans le château de Fodringhey, le 18 février 1587. Cet événement, de quelque façon qu'on le tourne, a fait une tache ineffaçable dans le règne d'Elisabeth, d'ailleurs si glorieux. L'histoire d'Écosse en ces conjonctures est intéressante et curieuse; tant d'auteurs nous en ont donné le récit, mais chacun l'a manié à sa mode. Ce qui me semble de plus raisonnable et de plus impartial à ce sujet, sont les mémoires de Jacques Melvill. Il étoit Écossois, fils du lord Kaith; il avoit été employé dans les affaires et en différentes ambassades en France et en Angleterre, secrétaire d'état, et principal ministre durant tout le temps de ces fréquentes et cruelles révolutions; il se mit en retraite sur la fin de ses jours, et écrivit ces mémoires pour ses enfans. Son écrit est un peu

obscur, sur-tout pour le lecteur étranger, mais nerveux et modeste.

Comme l'histoire d'Écosse, toute remarquable qu'elle est, n'intéresse que peu ou point les troubles des Pays-Bas, je n'en ai fait qu'un ensemble pour crayonner en quelle situation se trouvoit alors le roi Jacques VI. Ce prince avoit été proclamé roi, âgé d'un an seulement, lors de la rebellion contre sa mère, qu'on poursuivoit et qu'on emprisonnoit.

Tombé de tutelle en tutelle, il étoit gouverné et obsédé par des gens dévoués à l'Angleterre; l'on peut juger quel fruit le roi d'Espagne devoit se promettre de son alliance; un an ou deux auparavant la reine, sa mère, avoit encore un parti en Écosse, mais depuis sa mort il étoit anéanti. Le roi même, quelque ressentiment qu'il pût avoir, et quelque esprit de vengeance sur la mort de sa mère, que les Espagnols tâchassent de lui inspirer, devoit les étouffer par mille égards, en vue de la succession d'Élisabeth, qu'il attendoit. Ainsi la précaution que l'Espagne prit de ce côté-là, quoique chèrement payée, n'aboutit à rien; les Anglois, comme j'ai dit, en firent peu de cas et la renversèrent bientôt.

Pour revenir à la grande expédition, la flotte d'Espagne, fort maltraitée par la dernière tempête, se radouboit au port de la Corruna; le bruit courut même que l'expédition étoit différée pour l'autre année. Mais le roi redoubla ses ordres si sérieusement, qu'elle se remit en mer le 21 juillet 1588. Elle prit cours vers l'Angleterre et arriva dans la Manche à pleines voiles.

La flotte d'Angleterre fut presque surprise dans le port de Plymouth, où elle se tenoit tranquillement, ne croyant pas, selon les bruits publics, voir les ennemis sitôt. L'amiral Howard reçut les premiers avis des côtes de France : il lui importoit absolument de se mettre au large; avec un travail infini, il fut en état de sortir au point du jour, le lendemain, avec six vaisseaux pour reconnoître. Il rencontra bientôt la flotte d'Espagne; la mer en étoit toute couverte, elle visoit droit à Plymouth.

A la vue de l'île de Wight, les Espagnols firent halte pour ouvrir les ordres du roi et pour tenir grand conseil de guerre. Les ordres du roi portoient d'avancer dans le détroit jusqu'entre Calais et Dunkerque, de s'y tenir défensivement jusqu'à la jonction du duc de Parme avec la flotte flamande. Plusieurs officiers-généraux, gens de marine et d'expérience, opinèrent en vain d'aller attaquer les Anglois dans Plymouth même, d'y brûler ou disperser leur flotte et d'y faire la descente, en prenant la ville. Que si l'un et l'autre dessein manquoient, l'alarme attireroit du moins toutes les forces de l'Angleterre de ce côté-là, et que le duc de Parme cependant auroit beau jeu d'exécuter sa descente ailleurs; ils firent voir la belle occasion et se plaignirent des ordres précis et bornés du roi, sans laisser rien à la prudence de tant de gens entendus, et à la circonstance, la guerre de mer dépendant toujours de mille variations des vents, et d'autres accidens qu'il étoit impossible de prévoir d'avance.

Ce projet étoit sensé et si vraisemblable que tout

le monde, les Espagnols mêmes ont avoué que la faute en étoit palpable; mais le duc de Sidonia étoit inexorable et s'en tint précisément aux ordres du roi; il fut suivi d'une grande pluralité, et la flotte se remit en route pour la hauteur désignée. Elle s'étoit rangée en croissant et serrée autant qu'il se pouvoit, et faisoit voile en cet ordre vers Dunkerque. Les Anglois s'étoient empressés à sortir du port de Plymouth et se tenoient en rade, prêts à combattre. Ils ne savoient que penser du dessein des Espagnols, qui passoient tout au long à leur vue, pour voguer plus avant dans le canal.

La flotte espagnole passa Calais, et avant de venir à Dunkerque se serra de plus près et y jeta ses ancres. Le duc de Médina-Sidonia donna ses signaux et avoit envoyé à terre, quand il arriva vis-à-vis de l'île de Wight pour avertir le duc de Parme. Il continua de lui envoyer avis sur avis, afin qu'il se mît en mer; mais ce prince se trouvoit de son côté dans les plus fâcheux embarras.

L'on a dit ci-devant avec quelle peine et quelle dépense il avoit été obligé de faire remonter les bateaux plats et semblables bâtimens ramassés dans le pays, faute d'avoir l'Escaut ouvert; par bonheur ils étoient petits ou médiocres; encore avoit-il fallu élargir les petites rivières, la Live, la Moere, l'Yperlée et leur communication : ainsi parvenus à leurs destinations avec grande difficulté, ils étoient à l'Écluse, à Nieuport et en d'autres endroits, prêts à se joindre par mer. La véritable flotte, composée d'environ trente

vaisseaux de guerre, étoit à Dunkerque, et attendoit le renfort de tous les autres qui sortiroient par les différens débouchés. Les Hollandois firent alors une manœuvre admirable concertée avec les Anglois.

Justin de Nassau, avec son escadre de trente-cinq vaisseaux, se mit devant Dunkerque, et ces autres vaisseaux marchands armés en guerre, avec tout ce qui étoit en mer de bâtimens hollandois, au nombre de quatre-vingt-dix, investirent si bien les ports, les havres et les moindres sorties en mer, que ce fut un cordon de blocus depuis Lillo, le long du contour des côtes de Flandre et de Zélande, à l'opposite, jusqu'au dessus de Dunkerque. Pas une chaloupe ne put sortir d'aucun port sans risque d'être coulée à fond.

Le duc de Parme avoit déjà commis le comte de Mansfelt au gouvernement par *intérim*, en vue de s'aller embarquer pour commander l'expédition; il se rendit en effet par Bruges à Dunkerque; il y trouva son navire tout prêt, mais bloqué et assiégé dans le port avec tous les autres. Le cordon des ennemis se renforçoit tous les jours et il ne put sortir une seule barque. La grande flotte cependant étoit à l'ancre au milieu du canal, ce détroit de la mer entre Douvres et Calais, n'osant pas approcher les terres de plus près, ni de l'Angleterre, ni de la Flandre, à cause des rochers à fleur d'eau, des bas fonds, des syrtes et des bancs de sable; les grands vaisseaux n'y étant nullement propres, pendant qu'au dedans du pays tout étoit dans la consternation et dans le mouvement, et même tout n'étoit pas prêt encore; la flotte d'Espagne

s'opiniâtroit à demeurer dans son poste, en attendant la jonction de la flotte flamande, et les provisions qu'elle avoit ordre de lui apporter.

Les galéons, les galéasses, sans pouvoir agir que défensivement, étoient autant de colosses presqu'immobiles dans cette mer, qui n'est pas des plus pacifiques.

Les Espagnols avoient moyen d'exercer leur belle défense; car depuis le 30 juillet jusqu'au 12 août, il n'y eut pas de jour et de nuit qu'ils ne fussent insultés par les Anglois.

Ceux-ci, plus experts, montoient des vaisseaux plus légers, plus maniables et bons voiliers; prenoient toujours l'avantage du vent, par agilité et par adresse, et sans venir à l'abordage; ils désoloient la flotte espagnole à coups de canon, dont ils les régaloient à pleines bordées.

L'escadre angloise sur la rade de Plymouth, qui avoit vu passer l'armée navale tranquillement, se mit à la poursuivre et à l'agacer de tous côtés; sitôt qu'un navire s'écartoit de la flotte tant soit peu, il étoit investi et criblé de coups de canon. Les galéasses et les galères se pouvoient mieux gouverner à force de rames; mais les Anglois leur tiroient des boulets enchaînés à rompre rames et cordages.

C'étoit une canonnade si épouvantable et si continuelle, que toutes les côtes et les îles jusque bien avant en France, en furent alarmées; et lorsque le duc de Parme vint de Bruges à Dunkerque, tout le long des dunes, et à Dunkerque même, il n'avoit point à de-

mander si les flottes étoient aux mains, et il ne pouvoit exécuter ses ordres, ni les secourir.

L'on vit alors clairement quel avoit été le grand projet du roi d'Espagne; le duc de Parme devoit faire l'avant-coureur dans la rivière de Londres, y faire des descentes toujours suivi et protégé par cette formidable flotte d'Espagne, pousser jusqu'à Londres pour s'emparer de cette immense et puissante ville qui est si peuplée, la capitale, le centre et le trésor de toute l'Angleterre, mais sans aucune défense.

Le duc de Médina-Sidonia, qui avoit ses instructions et ses ordres, bien éloigné de son compte, se trouvoit dans la plus grande perplexité. Non-seulement le duc de Parme ne pouvoit sortir pour le joindre, mais son expédition alloit manquer avant de commencer; les provisions se consumoient; il n'avoit ni port ni retraite pour plusieurs de ses vaisseaux qui en avoient grand besoin pour se refaire, tous les jours exposés à de rudes attaques.

Avant d'arriver à cette station, où l'amiral espagnol se mit à l'ancre, il avoit déjà perdu trois ou quatre bâtimens des plus considérables.

Dès le 31 juillet il y eut un combat naval; une galéasse, fort maltraitée par le canon, ne put suivre et fut prise deux ou trois jours après. Le grand galéon du département de Séville étoit commandé par D. Pedro Valdez, celui qui avoit fait le siége de Leyden en 1574, comme on a dit, mais il n'étoit que son proche parent; ce galéon perdit ses mâts, et fut obligé de se rendre le lendemain à l'amiral Drake. Ce même jour,

le premier août, le feu prit au vice-amiral d'Ocquendo; ce vaisseau, à demi brûlé, tomba entre les mains des Anglois.

Les 2, 3, 4 et 6 août, il y eut de pareils combats; le lord Seymour, informé que les ennemis, tant de la grande flotte, que de celle de Parme, étoient assez occupés pour n'en rien avoir à craindre, quitta la Tamise avec son escadre de vingt vaisseaux, et vint renforcer l'amiral Howard, et le blocus de Dunkerque.

Le 7 août, les Anglois envoyèrent des brûlots contre la flotte d'Espagne; ce Frédéric Gennibelli, grand ingénieur, dont il est parlé au siége d'Anvers, étoit au service de la reine en Angleterre. Huit frégates ou autres bâtimens qui avoient le plus souffert, furent remplis de matières combustibles, et à deux heures de nuit, on les envoya tous allumés, avec le vent et la marée, contre la flotte. Les Espagnols qui avoient vu les machines, qui se nommoient *infernales*, de Gennibelli devant Anvers, croyant que c'en étoient de même, mirent la consternation parmi la flotte, criant toujours : *feux d'Anvers*, *feux d'Anvers*, avec une telle épouvante, que la plupart coupèrent leurs cables et ancres, et se mirent au large pour éviter les brûlots.

Il y eut encore un combat naval le 8 devant Gravelines. Le désordre qu'avoit causé la peur des brûlots et les courans avec les vents, firent dériver la flotte, qui n'étoit plus sur ses ancres. Une galéasse des plus grandes alla échouer sur Calais, où elle se brisa; la chiourme se sauva, et les Anglois la pillèrent.

Le combat avoit été très-vif; deux ou trois bâtimens, percés de boulets, coulèrent à fond pendant la nuit. De deux grands galéons portugais démâtés, l'un fut pris par les Hollandois, l'autre abandonné; l'équipage se sauva sur les dunes à Blankenberg et à Ostende. Dans ces fréquentes attaques, sans abordage, l'artillerie avoit tout fait; il n'y eut presque point de vaisseau qui ne fût endommagé; les Anglois avoient beaucoup souffert aussi du canon espagnol, et avoient perdu beaucoup de monde et quelques vaisseaux; la perte n'étoit pas comparable à celle des ennemis, et il n'y eut ni officier, ni bâtiment de marque qui manquât.

La flotte espagnole, toujours en combattant, avoit déjà passé Dunkerque, et quand même le duc de Parme auroit pu sortir, il étoit trop tard. Il croyoit que les Espagnols reviendroient, et fit travailler à des ancres et d'autres agrès, pour leur en fournir au retour.

Mais ce ne fut plus qu'une fuite de leur part; les Anglois les poursuivirent jusqu'au 12 août, ayant eux-mêmes besoin de se raccommoder, ils se jetèrent dans leurs ports.

Le duc de Sidonia, après ce désastre, tint conseil, où il fut résolu de retourner en Espagne par les mers du nord; les Anglois leur étant à dos, et maîtres du canal.

Cette flotte ainsi délabrée prit une barque zélandoise, d'où les mariniers furent enlevés pour servir de pilotes, et s'engagea dans ces vastes mers, pour faire le grand tour des trois îles britanniques.

Comme elle n'avoit aucun endroit à relâcher, plusieurs vaisseaux, grands et petits, se ressentoient des furieuses canonnades, et coulèrent à fond l'un après l'autre; deux ou trois autres écartés de la route, périrent sur les côtes de Norwège; le reste passa par les îles Orcades, sans oser prendre terre en Écosse, tant les mesures étoient changées en ce royaume; ce que les Espagnols n'ignoroient pas, malgré un premier traité, dont on a parlé ci-devant.

Après le passage de Fairhill et des Orcades, le duc de Médina-Sidonia, grand général de l'Océan (on ne lui donnoit point le nom d'Amiral, peut-être à cause que l'amirauté de Castille est héréditaire dans la maison Henriquez), ordonna aux vaisseaux les plus maltraités, qui manquoient d'eau, ou d'autres provisions, de chercher, par le plus court chemin, les havres de Biscaye; pour lui, avec vingt ou vingt-cinq navires les meilleurs et les mieux pourvus, il prit une telle hauteur qu'il s'éloigna de plus de quatre-vingts lieues de terre, d'où il revint encore avec quelque perte en Espagne.

Ceux qui avoient été détachés dans la mer d'Écosse souffrirent extrêmement au retour. Quelques-uns périrent sur les côtes d'Irlande, d'autres à la Rochelle, au Havre de Grace et sur les côtes de France; enfin tout le débris de la formidable flotte vint par pièces et par morceaux regagner les ports et les havres d'Espagne, et arriva dans le mois de septembre 1588, dans un état pitoyable, comme on peut se l'imaginer facilement.

L'on a vu ci-dessus l'armement de la grande expédition dans tout son appareil, et l'on vient d'en voir la chute et la destruction. Cette *armade*, ou armée navale avoit coûté cinq ans de travail, des milliers d'hommes, et des trésors au-dessus de l'imagination. On l'avoit nommée d'avance l'*invincible*, et elle fut vaincue en moins de quinze jours et en détail.

A sa sortie des ports d'Espagne elle étoit de cent trente-huit navires, de tout rang et de toute espèce, même extraordinaire, puisque environ cent étoient d'une force et d'une grandeur démesurée.

Il n'en revint que cinquante-trois ou cinquante-quatre, si bien que la perte passa les quatre-vingts vaisseaux; la plupart des grands galéons furent perdus; des quatre colossales galéasses, il n'en revint qu'une. Plus de la moitié des troupes embarquées et de l'équipage y fondit; et comme la flotte étoit abondamment pourvue de tout, elle l'étoit d'argent comptant à proportion; dans deux des grands vaisseaux que les Anglois prirent, fut trouvé en chacun 55,000 ducats en espèces.

L'on avoit calculé qu'indépendamment de la construction et de la dépense immense du frêt et de l'équipage de cette flotte, tout en état du moment de sa sortie en mer, elle avoit coûté au roi, d'entretien seul, 30,000 ducats par jour.

La perte de la flotte parvint bientôt sourdement aux oreilles; il étoit question de l'annoncer au roi Philippe II, qui donna en cette occasion une nouvelle preuve de sa constance et de son flegme, qu'on a beaucoup vantés. Les ministres et les courtisans étoient fort

embarrassés; celui qui étoit chargé de faire ce facheux rapport, dit au roi qu'il y avoit de mauvaises nouvelles de la flotte. Le roi en voulut savoir le détail, qu'il écouta paisiblement, et dit qu'il remercioit le Seigneur de lui avoir donné les forces de construire une autre flotte quand il seroit besoin. D'autres ont écrit qu'il répondit froidement, que c'étoit un accident imprévu, puisqu'il n'avoit point envoyé sa flotte contre les vents et les tempêtes.

Au retour de cette flotte mutilée et délabrée comme elle étoit, dans différens ports, on n'entendit que des plaintes. Le duc de Médina-Sidonia s'en alla à une de ses terres sans se rendre à la cour, et ne se plaignit que modestement; mais le duc de Pastrana et tant d'autres cavaliers, outrés de dépit, ne ménagèrent point les termes ni les reproches; leurs discours passèrent au peuple, qui exagéra les faits en sa manière. En un mot, on jeta toutes les fautes et tout le blâme sur le duc de Parme et sa mauvaise manœuvre. Ses ennemis et ses jaloux se réveillèrent. On le peignit comme gagné par les Flamands et d'intelligence avec l'Angleterre, pour faire périr l'invincible flotte, dont les menaces précédentes augmentoient les regrets de toute la nation. On crut y entrevoir un projet de mariage après tant d'autres, de la reine Élisabeth avec le duc, qui étoit veuf d'une princesse de branche cadette de Portugal, et son fils Rainuce seroit soutenu par l'Angleterre, dans les prétentions qu'il pouvoit avoir sur ce royaume.

Aux Pays-Bas l'on divulguoit que le duc de Parme

en avoit agi fort prudemment, comme bien informé des mauvais desseins des Espagnols sur sa personne, qu'il n'avoit fait que prévenir leurs embûches; que sa disgrace étoit résolue en Espagne avant le départ de la flotte; qu'on ne l'avoit revêtu du commandement général et de tous ces honneurs que pour le tromper, et que sitôt qu'il auroit joint la flotte et qu'il seroit entre leurs mains, le duc de Pastrana avoit les ordres en poche pour se déclarer gouverneur-général.

C'étoient là les discours qu'on tenoit et que chacun interprétoit à sa façon; le bruit et les illations qu'on en fit coururent par toute l'Europe. Le duc reçut des lettres d'Italie avec de bons avis à ce sujet.

Il en étoit pénétré de chagrin, et envoya le président Richardot en Espagne pour s'en plaindre. Celui-ci trouva beaucoup de ces mauvais discours en chemin; mais le roi parut content, ce qui le justifia plus que tout le reste.

Ce monarque, quelqu'ombrage qu'il pût avoir conçu, ne risquoit rien à le dissimuler; il savoit que son autre projet sur la France éclateroit bientôt. Qu'il y occuperoit le duc de Parme en entier, et ne lui laisseroit pas le moyen, ni la pensée de s'agrandir ailleurs.

Je n'ai parlé en rien de la guerre aux Pays-Bas. Elle languissoit comme interrompue par ce dernier et grand événement. Il y eut quelque place prise dans l'Over-Yssel et sur le Bas-Rhin; mais cela ne portoit pas coup, les avantages se balançoient.

Pour la paix, moins d'apparence que jamais. Les

Anglois et les Hollandois enflés de cette dernière défaite de la flotte d'Espagne, la comptoient comme une grande victoire pour eux et avec raison. La reine Élisabeth, en triomphatrice, avoit fait une cavalcade à Londres, entourée de trophées. Les Hollandois qui avoient bien servi, avançoient en commerce, plus protégés que ci-devant par les Anglois; ils ne songeoient point à la paix. La guerre continuoit en attendant d'autres événemens.

CHAPITRE IV.

La ligue en France, protégée par le pape et le roi d'Espagne. Guerre civile et troubles affreux en ce royaume. États de Blois et mort de M[rs] de Guise. Excès des ligueurs. Le roi Henri III assassiné. Extinction des Valois. Le roi Philippe II fait les derniers efforts pour procurer la couronne à sa fille aînée, et abandonne la guerre des Pays-Bas. Le duc de Parme y est arrêté au milieu de ses progrès, et mène du secours en France; ce prince meurt à Arras au retour d'un de ses voyages.

Le titre de ce chapitre annonce une cause étrangère; je sens bien qu'elle pourra mener loin; mais je crois nécessaire d'en traiter les plus importans accidens, pour la grande connexité et pour la puissante influence qu'elle eut sur les affaires des Pays-Bas.

La grande expédition sur l'Angleterre, dont on vient de parler, et la ligue en France qui va suivre, firent une diversion qui fut le salut des Provinces-unies.

L'une et l'autre épuisèrent l'Espagne foncièrement, et ces causes étrangères donnèrent non-seulement à respirer, mais ample moyen de se raffermir à la nouvelle

république, qui, malgré sa prospérité dans le commerce, en avoit encore grand besoin dans ces temps, pour ainsi dire, de sa tendre enfance.

Pour abréger, autant qu'il se peut, le récit de ce mal épidémique en France, l'on dira que le malheur du seizième siècle y amena les mêmes ravages et les mêmes horreurs qu'aux Pays-Bas, et qu'on ressentit dans presque toute l'Europe.

François I[er], qui aimoit les savans, en avoit fait venir d'Allemagne, qu'il protégeoit hautement; malheureusement ils étoient infectés la plupart des nouvelles opinions et des hérésies du temps, qu'ils semèrent en France.

Henri II, qui lui succéda, en reconnut l'inconvénient et voulut y remédier, mais l'ivraie avoit déjà pris racine. L'on voudra bien se souvenir de ce qui est dit au sujet du traité de Cambrai de 1559, en cet ouvrage, que les cardinaux de Lorraine et Granvelle étoient convenus de maintenir de tout leur pouvoir la religion catholique, chacun dans son département. Granvelle ouvrit son plan et donna commencement aux troubles des Pays-Bas. Le cardinal de Lorraine fut obligé de différer le sien et de le remettre, par d'autres mesures. Il n'oublia rien pourtant pour inspirer ses sentimens au roi Henri II, qui suivit ses conseils.

Ce prince commença à sévir contre les novateurs et à les poursuivre par le fer et le feu; mais il mourut à la fleur de son âge en 1559, à la suite d'un tournois, où il avoit été blessé à l'œil au milieu des

divertissemens. Ce valeureux roi fut beaucoup regretté ; on mit sous son portrait :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

A sa mort le royaume tomba consécutivement en trois régences. Catherine de Médicis, sa veuve, les exerça toutes trois. Son esprit et son caractère l'ont rendue fameuse à tous les siècles ; tous les auteurs en ont parlé, mais aucun n'en a dit du bien. Les Français sur-tout ont déchiré sa mémoire par de cruelles satyres en vers et en prose, qu'on trouve en abondance.

Pour ne point entrer dans de longues descriptions sur son chapitre, ni transcrire ce que tant d'écrivains ont dit et répété, je me contenterai d'extraire de M. de Thou le bel éloge et le portrait qu'il en donne en peu de mots : *Fœmina vasti animi et superbi luxûs. Circiter triginta annos in regno grassata, ex calamitate publicâ eam utilitatem cepit, ut omnem auctoritatem ad se contraheret.* La description m'en paroît pittoresque.

Cette reine, dans sa première régence pour le jeune roi François II, vit de mauvais œil l'exorbitant pouvoir de la maison de Lorraine. François II étoit marié à la reine héritière d'Écosse, du vivant de son père Henri II, et on le nommoit le roi dauphin, et cette reine dauphine étoit l'infortunée Marie, dont on a déjà parlé, fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, duchesse douairière de Longueville, sœur du cardinal et du duc de Guise. De cette manière ces messieurs étoient oncles du roi ré-

gnant par sa femme; à proprement parler il n'y eut point de régence sous ce règne, puisqu'il n'y avoit pas de minorité. Mais le roi n'avoit que seize ans, étoit d'une constitution si foible et si délicate qu'il voulut bien que sa mère fût régente. Les princes lorrains lui enlevèrent toute l'autorité, gouvernoient le roi leur neveu et tout le royaume.

Le calvinisme avoit déjà fait de grands progrès, et les huguenots faisoient un parti en France; le roi de Navarre, le prince de Condé et plusieurs des plus grands seigneurs s'y jetèrent par raison d'état pour contre-carrer la maison de Lorraine; que si elle eût embrassé le parti protestant, dit un auteur, tous les autres auroient pris le parti catholique; il y en eut même, comme le connétable de Montmorenci, le maréchal de St André et pareils grands officiers, qui détestoient le dogme de Calvin, mais favorisoient le parti par émulation et par jalousie.

La reine-mère pour les mêmes raisons, encore plus fortes à son égard, prit aussi ce parti, qu'elle appuya puissamment mais secrètement. Les huguenots abusèrent de ces protections et s'enhardirent jusqu'à entreprendre la conjuration d'Amboise, où il s'agissoit d'enlever le roi, les reines, toute la cour et de massacrer les Lorrains.

Cette noire conjuration parut tramée de bien haut, et ne fut avouée de personne; les princes lorrains en eurent vent, la prévinrent et la dissipèrent.

Les bas huguenots se soulevèrent en plusieurs endroits, firent d'horribles ravages, brûlant, renver-

sant villes et villages comme les iconoclastes de Flandre, parmi les blasphèmes et les sacriléges ; il y eut de cruelles revanches, Le prince de Condé fut accusé, emprisonné et condamné à mort ; la mort inopinée du roi le sauva.

Le roi, que les Français appeloient le *petit roi François*, décéda aux états d'Orléans, qui y étoient convoqués alors, le 5 décembre 1560, âgé d'un mois de moins de dix-sept ans. Il mourut d'un apostume à l'oreille, qu'on a dit vulgairement que son médecin, qui étoit huguenot, avoit empoisonné par la sonde.

Cette mort apporta un grand changement aux affaires du temps ; les huguenots mirent tout en combustion et devinrent plus intraitables. Le crédit de la maison de Lorraine baissa considérablement. La jeune reine, veuve quelque temps après, fut renvoyée en Écosse, où elle rencontra depuis toutes ces adversités, dont on a dit quelque chose au paragraphe précédent, et qui ne sont pas de notre sujet.

Charles IX succéda à son frère, et la reine-mère entreprit sa seconde régence. Elle prit aussi d'autres mesures, s'empara de l'esprit du jeune roi et dressa un plan d'intrigues, pour en revenir quand elle voudroit.

Elle étoit très-mécontente du parti huguenot, qui avoit voulu l'enlever en la conjuration d'Amboise, avoit abusé de sa protection, mis tout le royaume en feu et fait de petites guerres mal à propos, et avec trop d'éclat ; on l'avoit forcée à des accommodemens honteux, et on lui avoit arraché des édits qui autori-

soient leurs impiétés et leur audace; elle retira la confiance qu'elle y avoit eue, et se réconcilia avec la maison de Lorraine et les chefs catholiques. On voulut révoquer ensuite ces édits, mais cela ne fit que produire de nouvelles guerres et d'autres troubles; cent et cent petits incidens aigrirent les esprits, et firent éclore à la fin la funeste journée de la St Barthélemi.

Sous le spécieux prétexte d'une paix finale et perpétuelle, on convint des articles, et le nœud de la réconciliation fut le mariage du roi de Navarre, depuis Henri IV, avec Marguerite de Valois, sœur des trois derniers rois de cette branche. Tout ce qu'il y avoit de grand dans le royaume, des deux partis, fut invité à ces noces.

L'amiral de Colligni, homme si respectable d'ailleurs de toute manière, étoit à la tête du parti protestant, bien que des princes du sang y figurassent en chef. L'amiral avec l'élite de la noblesse du parti vint à Paris; le mariage y fut célébré avec les plus grandes solennités. Peu de jours après, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui étoit venue à Paris avec une grosse suite, pour assister aux noces de son fils, y mourut subitement. L'on a dit qu'elle fut empoisonnée par des gants parfumés; ses médecins, très-bons huguenots, aussi bien qu'elle, déclaroient pourtant n'avoir trouvé en la dissection aucune marque de poison.

La joie et la fête pour la paix et pour le mariage duroient encore, lorsque la nuit du 23 au 24 août, jour de St Barthélemi 1572, s'ouvrit la scène tragi-

que qui a fait frémir la nation et l'humanité même. On exécuta l'horrible complot, secrètement résolu à la cour depuis long-temps, qui étoit de massacrer et d'exterminer les huguenots dans tout le royaume. L'amiral de Colligni étoit logé à l'hôtel de Betizy, et plusieurs de sa suite dans le voisinage.

A minuit le tocsin de St Germain-l'Auxerrois devoit donner le signal; l'heure en fut avancée, parce qu'on voyoit le roi chancelant et extraordinairement agité dans ses cruelles pensées. A l'instant du signal, tous les exécuteurs de cette horrible boucherie se mirent en campagne, les plus grands seigneurs à la tête. L'amiral fut tué des premiers à coups d'épée et de hallebarde, et son corps jeté par la fenêtre.

Teligni, son gendre, le marquis de Lavardin, les comtes de la Rochefoucault, de Montamare et tant d'autres gentilshommes, au nombre de sept cents, furent massacrés de cette façon et de sang froid, là aux environs, jusqu'aux portes du Louvre et dans le Louvre même. Le peuple excité enfonça les maisons, en tira les huguenots pour les tuer chez eux et dans les rues, qui regorgeoient de sang. Dans l'horreur de cette nuit, bien des catholiques furent confondus par ignorance et par malice; plus de six mille personnes, sans distinction de sexe et d'âge, y périrent misérablement.

Je n'ai pas dessein de m'arrêter aux affreuses circonstances qui concernent le roi, la cour et tous ces exécuteurs à sang froid. MM. de Thou, père et fils, ont tiré le rideau sur ces horreurs; et, pour

en dérober le détail au public, ils ont employé les vers de Stace :

> *Excidat illa dies ævo, nec postera credant*
> *Sæcula. Nos certè taceamus, et obruta multis*
> *Nocte, tegi propriæ patiamur crimina gentis.*

Cependant environ un siècle après, Gabriel Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin, entreprit de justifier cette action ; il avoue que la S[t] Barthélemi étoit de son temps également condamnée par les protestans et par les catholiques ; mais il prétend la sauver comme un grand coup d'état dans ses considérations politiques sur les coups d'état, et tâche d'en faire voir la nécessité. C'est le même auteur qui a composé encore le livre intitulé : *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie.* Il auroit bien fallu un peu de magie à M. Naudé, pour réussir dans l'apologie de la S[t] Barthélemi.

Ce ne fut pas à Paris seul qu'on exécuta cette boucherie. Par des ordres exprès on en fit autant à Rouen, à Lyon, à Bourges, à Bordeaux, à Tours, à Toulouse, à Angers, à Poitiers, à Meaux, et en quelques autres villes ; et on écrit que trente mille huguenots périrent dans le royaume ; en Provence, en Dauphiné, en Bourgogne, en Auvergne et à Bayonne les gouverneurs trouvèrent moyen de ne pas user de cette violence. L'évêque de Lizieux s'y opposa. Il répondit, qu'étant pasteur, il vouloit ramener ses ouailles égarées de la bergerie, et ne pas permettre qu'on les égorgeât. On a dit la même chose de l'évêque de Grenoble.

C'est durant le massacre de Paris qu'on avoit arrêté le roi de Navarre et le prince de Condé, et qu'on les força à se convertir. Le roi Charles IX voulut lui-même tuer le prince de Condé à coups d'épée.

On eut beau colorer ce fait atroce du voile de la religion, de la nécessité de punir une conspiration découverte, il sonna mal dans les pays étrangers. Les calvinistes y firent vraiment une grande perte, mais il s'en falloit bien qu'ils fussent ruinés ou éteints ; ceux qui restoient en étoient beaucoup plus endurcis et plus animés, et toute confiance étoit perdue.

Charles IX, depuis ce temps-là, tomba dans des langueurs mortelles ; il séchoit à vue d'œil. On l'attribuoit aux chagrins et aux remords d'une action qu'on nommoit barbare et inhumaine. Tous les écrivains français le ménagent encore assez; ils le montrent comme d'un bon naturel perverti et corrompu par sa mère. M. de Voltaire a dit dans sa Henriade :

Par sa mère élevé, nourri dans ses maximes,
Il n'étoit point comme elle, endurci dans les crimes.

C'est le ton commun de ce temps-là; on lui fait de cruels reproches, en déplorant les égaremens de sa jeunesse : mais c'est un déchaînement sans relâche contre la reine-mère, avec les comparaisons les plus envenimées et les plus odieuses. Les satyres couroient par toute l'Europe; on en pourroit citer par douzaines.

Le roi mourut le 30 mai 1574, à l'âge de vingt-trois ans et onze mois. Il lui étoit survenu à ses langueurs une

sueur sanglante; le sang lui sortoit en bouillonnant par tous les pores. Il avoit épousé en 1570 l'archiduchesse Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II. Philippe II la voulut avoir depuis pour quatrième femme; elle le refusa constamment.

Cette vertueuse reine avoit vu ces terribles exemples en France; c'étoit elle qui, dans ce furieux emportement du roi contre le prince de Condé, au sujet de sa conversion, empêcha qu'il ne lui passât son épée au travers du corps. Elle n'eut qu'une princesse de son mariage, laquelle mourut au berceau; elle se retira dans sa patrie et se fit religieuse dans un couvent à Vienne, où elle décéda en 1592.

Le roi Charles IX, mort sans enfans, la couronne passa au troisième frère; ce prince régnoit en Pologne depuis un an, et Catherine de Médicis, leur mère, reprit sa troisième régence pendant l'absence du roi.

Henri III, sous le nom de duc d'Anjou, avoit ci-devant une grande réputation en France; il étoit estimé comme un prince sage et très-valeureux, et qui entendoit le gouvernement. Il avoit commandé les armées en chef, gagné les batailles de Jarnac, de Montcontour et autres, contre les protestans.

Cette réputation, avec l'adresse d'un ambassadeur, et quelqu'argent répandu à propos, lui procura l'élection des Polonois; ils l'élurent roi, et il fut solennellement couronné à Cracovie en 1574.

L'on ne sait pas si le changement de climat lui en causa dans l'esprit et dans les manières. Quand il revint en France, il se comporta tout autrement. Il

débuta, en quittant son royaume de Pologne, par une bizarrerie fort à contre-temps. Il reçut tard le courrier qui lui annonça la mort du roi, son frère; cette même nuit, il fit ses dispositions secrètement, et le lendemain il partit de même avec cinq ou six de ses courtisans, sans rien dire, ni sans prendre congé de personne; il avoit fait aposter des chevaux et des relais, et courut en poste jusqu'à Vienne, comme un homme qui se sauve de prison.

Il n'avoit point à se plaindre des Polonois; ils ne se plaignoient pas de lui; en leur remontrant sa raison d'état, il auroit pu ménager les intérêts du duc d'Alençon, son frère, pour lui succéder à une autre élection; mais il abandonna ce royaume d'un air si gauche, que les Polonois s'en tinrent offensés, et le duc d'Alençon, assez disposé à rechercher les aventures, comme il parut en celles des Pays-Bas, n'osa point se présenter.

L'empressement du roi pour ce voyage, ne continuoit pas avec la même vigueur; il s'arrêta quelques jours à Vienne; de là, il se rendit à Venise, où il s'amusa encore un temps à visiter l'arsenal, à voir fondre du canon, à jouir des fêtes, *della guerra di pugni*, et d'autres divertissemens, dont le sénat régale ordinairement les princes étrangers, durant leur séjour à Venise.

En passant à Avignon, le roi prit goût à une procession des Pénitens blancs; il s'arrêta encore en cette ville, s'enrôla dans leur confrérie, et prit avec lui le modèle des statuts, pour en ériger une à Paris.

Enfin il arriva à Paris et en sa cour, où il fit re-

marquer d'abord une humeur inquiète. Les protestans, depuis la rude saignée de la S[t] Barthélemi, se tenoient en repos; on avoit fait la paix avec eux; on les laissoit tranquilles et ils jouissoient de quelques sûretés et de quelques avantages, à l'abri des derniers édits. Le roi, passant à Vienne, avoit demandé conseil à l'empereur Maximilien II sur les affaires de la religion en France.

L'empereur, prince débonnaire et pacifique, lui avoit beaucoup conseillé de tenir son royaume en paix; de ne point ouvrir les plaies qui saignoient encore, et de ramener les choses au point qu'il désiroit, par le temps, le bon exemple et par les voies de douceur. Quelques sénateurs de Venise, consultés sur la même question, répondirent sur le même ton. Cependant à peine le roi étoit-il de retour, qu'après quelques conférences avec la reine-mère, parurent de nouvelles mesures pour abaisser le parti huguenot. Le roi ne consulta que son zèle, et fort peu les forces et l'état de son royaume, pour une telle entreprise. Il avoit été un des principaux auteurs, et avoit beaucoup contribué à celle de la S[t] Barthélemi; il auroit bien voulu poursuivre sur les mêmes traces, afin d'exterminer les huguenots en France. Il fut donc résolu de leur faire la guerre et de révoquer le dernier édit.

Mais aussitôt qu'on commença d'entrer en action, il fut aisé à reconnoître que tous n'avoient point péri à la journée de S[t] Barthélemi. Les protestans se réveillèrent d'un bout du royaume à l'autre; ils étoient soutenus par les puissances étrangères, et étaloient

tant de forces, que la cour, après avoir manqué une entreprise ou deux, vit clairement que si cette guerre duroit, elle y succomberoit immanquablement.

La reine-mère avoit plus d'une fois joué ce jeu-là. Elle excitoit l'orage entre les partis, faisoit naître des guerres, et puis, elle faisoit la médiatrice et ménageoit la paix : mais comme il est plus facile de fomenter la discorde et de la faire éclater que de l'étouffer quand on veut, plusieurs de ces petites guerres et de ces petites paix avoient mal répondu à ses intrigues, et la cour en avoit souvent payé la façon.

Il en fut de même en cette occasion; elle employa toute son adresse à apaiser les troubles, et elle en vint à bout, mais à des conditions si désavantageuses, que les huguenots y gagnèrent infiniment; ils en dictèrent pour ainsi dire les articles.

Entre autres le prince de Condé avoit stipulé pour lui Péronne et le gouvernement de Picardie.

Jacques de Humières, marquis d'Encre, seigneur de la première qualité, et très-puissant, avoit ce gouvernement avec celui de Roye et de Montdidier; il étoit grand catholique, avoit des biens considérables en ces provinces, y étoit respecté et presqu'adoré. Lui et la nombreuse noblesse de ces cantons, choqués également de la foiblesse de la cour, et de la hardiesse des protestans, résolurent fermement de se maintenir, et de n'être point leurs victimes.

Cette résolution enfanta la ligue en 1576, en concours avec d'autres dispositions qui se prêtoient aussitôt.

Le projet d'une pareille union n'étoit pas nouveau, et se ruminoit depuis long-temps.

Le cardinal de Lorraine, parmi les mesures prises avec le cardinal de Granvelle, en avoit conçu un plan fort arrangé. Le dessein étoit de former une confédération sous l'aveu du pape, pour maintenir la religion catholique offensivement et défensivement, contre quiconque l'attaqueroit indistinctement; de conclure cette confédération par serment de fidélité à un chef qui seroit élu à cet effet. C'étoit proprement établir une seconde royauté en France.

Le cardinal voyoit tous les jours le ménagement dont on usoit envers les protestans; que la reine-mère s'entendoit avec l'un et l'autre parti, les élevoit ou les abaissoit, suivant les intérêts de la cour, dont elle tenoit la balance. Ce manège avoit paru dès sa première régence sous le règne de François II, ensuite sous Charles IX; pour y obvier, la ligue fut projetée, mais le cardinal n'en put jamais venir à bout; il destinoit pour chef François de Lorraine, duc de Guise, son frère, grand homme, et fort accrédité en France; mais il fut tué d'un coup de pistolet, au siége d'Orléans, par un nommé Poltrot, gentilhomme huguenot, comme il se retiroit en son quartier, l'an 1563. Cette mort dérangea le plan du cardinal. Henri, duc de Guise, son neveu, étoit trop jeune, et le cardinal lui-même mourut en 1574, empoisonné, comme on l'a dit alors. Les mesures en étoient prises, et le jeune duc de Guise, assez informé, en reprit le dessein.

Ce prince étoit Henri de Lorraine, duc de Guise,

alors à la fleur de son âge, entre trente et quarante ans. Tous les écrivains, ses ennemis mêmes en ont fait des portraits avantageux: c'étoit le plus bel homme de son siècle, d'une stature héroïque, et d'un regard majestueux. Il s'étoit distingué à la guerre en plusieurs occasions, et avoit fait ses premières armes en Hongrie, à l'âge de seize ans. Une marque d'honneur d'un coup de pistolet qu'il avoit reçu dans un combat contre les huguenots, en les battant près de Château-Thierry, lui laissoit une cicatrice à la joue qui relevoit sa beauté et sa bonne mine, et l'avoit fait surnommer *le Balaffré*.

A ces dons de la nature correspondoient une belle ame, un cœur de roi et un esprit supérieur. Le duc de Guise étoit affable, gracieux, libéral, prévenoit les indigens et répandoit ses bienfaits par-tout où il en étoit besoin. Le nom illustre qu'il portoit, la gloire de sa maison, la réputation de son père et de son oncle, sa propre valeur, et la bonne cause qu'il protégeoit en firent un prince accompli, où brilloient la grandeur et l'héroïsme. Les Français, sur-tout les Parisiens, en étoient enchantés; ils en étoient idolâtres.

Les peuples le considéroient comme le rival du roi, et osoient librement en examiner le parallèle. Le contraste sautoit aux yeux.

Le roi Henri III avoit perdu l'affection de ses sujets, on perdit la crainte et le respect. Le mépris succéda bientôt dans tous les ordres de l'état. Ce prince n'étoit plus qu'un fantôme, en comparaison de ce qu'il avoit

été. Inconstant et variable, il entreprit de grands desseins et des guerres qu'il abandonnoit un jour après, par timidité et par nonchalance.

Toujours inquiet et irrésolu, il passoit rapidement d'une extrémité à l'autre. Je crois que dans la haine qu'on lui portoit, il se sera glissé quelque exagération; mais en général l'histoire du temps le peint comme un prince débauché jusqu'aux inclinations basses et populaires, d'où il se jetoit alternativement dans la dévotion et des austérités outrées. Il institua la plupart de ces confréries de pénitens à capuchons pointus, où il marcha lui-même à pieds nus, et déguisé avec les autres, dans les processions et les pélerinages. Ses ennemis traitèrent tout cela de puérilité, de bigotisme et d'hypocrisie; mais la nation entière se plaignit sérieusement de ses profusions extravagantes dans ces temps de calamités.

Le roi se donna, lui et son état, en proie à de jeunes favoris, qu'on nommoit ses *mignons*, qui, à son exemple, dissipoient des sommes immenses. Il en fit tous les jours de nouveaux; mais cinq d'entre eux sont trop renommés pour n'en pas faire mention en peu de mots. Le premier étoit le fameux duc de Joyeuse, homme de la première naissance et dont la fortune n'étoit pas tant enviée, parce qu'il avoit infiniment de mérite. Le roi voulut absolument le rendre son égal; il commença par le faire son beau-frère, lui faisant épouser la princesse de Lorraine-Mercœur, sœur de la reine sa femme. Les noces s'en firent avec tant de pompe et de dépenses, que les prédicateurs décla-

moient en chaire que tout le royaume en gémissoit. Ce duc de Joyeuse fut tué avec l'élite de la noblesse française, à la bataille de Coutras, où il commandoit une belle armée, contre le roi de Navarre, qui la gagna en 1587.

Le second des favoris étoit Jean-Louis de Nogaret et de la Valette, non moins fameux en France sous le nom de duc d'Épernon. Parvenu aux premiers honneurs, il fit une fortune prodigieuse; il vécut sous quatre rois, et ne mourut que sous Louis XIII, en 1642, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Sa longue vie, remplie de tant de prospérités et de quelques disgraces, a été décrite par M^r. Girard, son secrétaire, imprimée *in-fol.* et en autre forme. C'est une histoire curieuse et très-utile pour celle de France, n'y ayant point d'événement remarquable presqu'en tout ce temps, où le duc ne se fût trouvé présent ou fort intéressé.

Les trois autres favoris se nommoient Quélus, Maugiron et St Megrin, enfans de bonne maison, jeunes et pétillans; ils moururent tous trois en 1578. Les deux premiers tués en duel, et St Megrin assassiné pour une galanterie; il n'avoit que dix-huit ans. Quélus mourut entre les bras du roi. Ce prince leur fit faire des funérailles magnifiques, et un évêque de Nevers prononça l'oraison funèbre. Il leur fit faire de somptueux tombeaux dans l'église de St Paul, avec leurs portraits et les ornemens en marbre. M^r. de Ste Foix, dans ses essais historiques sur Paris, nous raconte ce fait et donne les épitaphes en latin et en

français. A la vérité, il y règne un goût de paganisme indécent dans une église, puisqu'on n'y parle que de *Vénus*, d'*Amour*, des *Parques*. Ste Foix avoue qu'il a tiré ces épitaphes d'un écrit de 1587; car l'année après la nouvelle venue à Paris de la mort de Mrs de Guise à Blois, le peuple, en fureur, se jeta dans l'église de St Paul, pour briser et ruiner ces tombeaux, en criant qu'il n'appartenoit pas à des méchans, morts en reniant Dieu, et mignons du tyran, d'avoir de si beaux monumens dans l'église.

Ce peu de remarques donnent à connoître quel étoit l'esprit du règne d'Henri III.

Ce prince s'embourba de plus en plus dans une indigne mollesse; il abandonna tous les soins de la royauté à qui voulut s'en mêler, et refusa presque d'entendre parler d'affaires. Il s'endormit (a-t-on dit) au bord du précipice. La reine-mère n'en étoit pas fâchée, et lui laissoit ses amusemens; elle y trouvoit son élément et le moyen de satisfaire son ambition, qui étoit de régenter, sauf qu'elle étoit souvent aux prises avec les favoris.

Dans la disposition des conjonctures, l'on jugera aisément que le temps étoit venu de faire éclore ce projet de la ligue, conçu depuis longues années et arrivé alors au point de maturité : aussi éclata-t-il.

Le traité de cette confédération, nommée la ligue, fut conclu et signé à Péronne, et toute la noblesse Picarde y entra. Il étoit intitulé au nom de Dieu, et contenoit douze articles, dont certainement trois ou quatre étoient attentatoires à la majesté et à l'autorité des rois.

On y bornoit son pouvoir en quelques points, à ce qui seroit décreté par les états-généraux du royaume; on y déclaroit la guerre à tous ceux qui s'y opposeroient, sans exception de personne.

L'on se souviendra du fameux compromis, conclu à Breda, en 1566; c'étoit la même chose. Celui-ci étoit fait avec plus de secret et de précaution contre un puissant roi; celui de Péronne, plus ouvertement et mieux soutenu contre un roi foible.

A l'exemple du compromis, les copies furent envoyées jusqu'aux bouts du royaume. Le duc de la Trémouille, un des plus puissans seigneurs de la France, étoit alors fort mal avec les huguenots; il accepta non-seulement la ligue, mais y engagea la noblesse du Poitou, du pays d'Aunis et de la Touraine. D'autres par ces motifs ou par mécontentement, y amenèrent des provinces entières.

A Paris on étoit au commencement un peu plus retenu et circonspect; mais trois à quatre curés s'en mêlèrent et firent de grands progrès; ils s'assemblèrent souvent dans la chambre du curé de S[t] Benoît à la Sorbonne, qui fut appelée pour cela le berceau de la ligue. Un écrit séditieux et turbulent courut en France, on le vit aussi à Rome et à Madrid; il fut désavoué de tout le monde, et jeta cependant son venin. C'étoit une dissertation pour démontrer que la couronne de France ne regardoit que Charlemagne et sa race, et ne s'étendoit pas sur celle de Hugues Capet, qui en étoit usurpateur; que Dieu inspiroit les bons catholiques pour détester la paix qu'on avoit donnée

aux hérétiques, et pour rétablir dans leurs droits les princes Lorrains, qui sont la vraie postérité de Charlemagne; cet écrit, des discours, des sermons à ce sujet avoient en quelque temps perverti tout Paris, où se fit une union entre les Parisiens; on y élut premièrement dix, ensuite seize personnes qui faisoient le grand conseil de l'union. Cette union se joignit ensuite aux unions particulières de Picardie et d'autres provinces; tout cela ensemble fit la ligue, s'accrut de jour en jour, devint formidable, et les seize de Paris furent à la tête de toute la conjuration.

Ces seize étoient pris des seize quartiers de Paris. C'étoit encore dans le même goût démocratique, que les dix-huit de Gand, dont nous avons parlé. Ceux de Gand avoient tyrannisé la Flandre, mais les seize de Paris montèrent à un tel degré d'audace, qu'ils renversèrent le trône, et voulurent en disposer.

La ligue étoit conclue dans l'attente d'un chef, à qui l'on devroit obéir exclusivement; ce chef n'étoit ignoré de personne, mais n'étoit pas déclaré. Le roi Henri III se déclara chef de la ligue, comme d'une confédération pour le maintien de la religion catholique, sans considérer, qu'en signant cette convention, et en autorisant les autres à y entrer, il l'approuvoit en ratifiant tous ses articles, mais en même temps il dérogeoit en quelques-uns, et renonçoit expressément à ses droits royaux. Ceux qui l'avoient conseillé à faire cette étrange déclaration l'avoient fait de bonne intention; mais elle fit plus de mal qu'on n'en prévoyoit. Le duc d'Épernon en ce temps conféroit par ordre du

roi, avec le roi de Navarre, sur quelqu'accommodement à faire; les plus fougueux de la ligue, qui avoient pour but d'exclure *le Bearnois*, comme ils l'appeloient, de la couronne de France, crioient à l'hérétique, et enveloppèrent Henri III dans le complot contre la religion, comme fauteur de l'hérésie et hérétique lui-même. Cela parut suffisant pour ne le vouloir plus comme chef, et pour songer à un autre.

Le duc de Guise ne trouva pas à propos de se déclarer encore, et leur procura un autre personnage; c'étoit le cardinal de Bourbon; il étoit archevêque de Rouen et abbé de St Denis, frère d'Antoine, et oncle de Henri, roi de Navarre. Il avoit soixante-dix ans, et s'imagina succéder un jour au roi Henri III, qui n'en avoit que trente. En attendant, les ligueurs le mirent à la tête de la sainte ligue catholique, contre son neveu hérétique. Le bon vieillard radottoit un peu, mais à cette promotion la tête lui tourna tout-à-fait; il quitta ses habits ecclésiastiques, se vêtit en cavalier, endossa les armes, et voulut paroître à l'armée. Il mourut l'an 1590; et pendant quelques mois qu'il survécut au roi de France, on l'endormit du titre de roi. Des curieux, à ce qu'on prétend, gardent des écus d'or, qu'on auroit frappés à son coin sous le nom de Charles X. C'est encore ce cardinal dont la représentation se voit à St Denis, dans une position singulière et assez grotesque. Les rois ont leurs monumens dans différentes chapelles où sont les mausolées de Louis XII, de François I et autres, dans les contours de l'église. Au choeur il n'y a rien que l'en-

trée du chrypte, qui est le caveau des Bourbons; mais à gauche au-dessus de la grille qui entoure le chœur, est, sur une console, la figure de ce cardinal à genoux, adossée contre un pilier de pierre, peinte au naturel. Il a son grand pluvial et ses autres ornemens rouges; son chapeau de même enchâssé en partie dans le pilier, le couvre d'une si bonne distance qu'il est bien d'un pied ou un pied et demi au-dessus de sa tête.

Avant l'apparition de ce fantôme, lorsque le roi s'étoit mis en chef de la ligue, les ligueurs et les seize de Paris, qui étoient les plus mutins, avoient engagé ce roi, malgré lui, dans une longue et cruelle guerre contre le roi de Navarre, le prince de Condé et les protestans. Cette guerre a duré longues années, et ne fut pas heureuse pour la France. Les batailles de Coutras et d'Ivri, les combats de Senlis, d'Arques et autres, furent tous gagnés par *le Bearnois*; nombre de siéges et d'entreprises, de ravages et de cruautés barbares désolèrent ce royaume. Il n'appartient pas à cet ouvrage de faire un grand détail de toute la funeste guerre civile. J'ai tâché de faire voir l'origine et le progrès de cette formidable ligue qui engendra tant d'horreurs et de maux.

Je passerai jusqu'aux derniers événemens les plus tragiques. Il y en eut trois également affreux en quinze mois de temps, des années 1588 et 1589, qui mirent la France à deux doigts de sa ruine.

Avant d'y venir, il importe à l'histoire des troubles des Pays-Bas de faire remarquer quelle diversion les

troubles de France y firent sentir. Le roi d'Espagne, à la naissance de la ligue, voyant qu'elle se renforçoit, prit ses mesures, et comme il fondoit de grands projets sur cette conjuration en France, résolut de l'appuyer, et de la soutenir de toutes ses forces. Mendoça, son ambassadeur à Paris, eut ordre d'en faire les avances au duc de Guise, à ceux de la ligue et aux chefs des Parisiens. Les premiers secours ne consistoient qu'en argent et en intrigues sourdes et secrètes; mais dans la suite il fallut se démasquer, envoyer des troupes, les entretenir, dégarnir les Pays-Bas, les abandonner, et en sacrifier la conquête. Il parut au jour le dessein des Espagnols en 1585, lorsque la députation flamande offrit au roi avec instance la souveraineté des Pays-Bas. L'ambassadeur d'Espagne fit tous ses efforts pour faire rebuter les Flamands, mais en vain, et voyant que le roi et la reine-mère prêtoient attention à ces offres, à force d'argent et d'intrigues, il fit agir la ligue en commençant la guerre ouvertement. Les ligueurs s'emparèrent en même temps de plusieurs villes en différentes provinces. Toul et Verdun, les places de la Picardie, Orléans, Châlons et Mézières, Dijon en Bourgogne, et quelques autres endroits furent occupés à main armée. C'étoit le premier grand exploit de la ligue, qui jeta le roi et la cour dans une si grande perplexité, que la négociation avec les Flamands fut rompue, et que ce prince, en congédiant les députés, la larme à l'œil, leur avoua ses embarras et son impuissance.

Les mêmes intrigues, soutenues à force d'argent, firent de pareils effets parmi les seize de Paris, sur ces séditieux prédicateurs, et sur les ames vénales du bas peuple, et de ceux qu'on nommoit les colporteurs de la ligue. De-là ces manques de respect, ces insolens discours de détrôner le roi, de l'enfermer dans un cloître, comme il en avoit été usé à l'égard des rois qu'on appeloit fainéans, des premières races; enfin toute la conduite turbulente des Parisiens.

Le roi, indigné et outré de toutes ces avanies qui duroient depuis quelques années, voulut s'en venger par un coup d'éclat, qui rétablît son autorité; il fit approcher quelques troupes à dessein d'enlever quelques-uns des plus séditieux entre les seize.

Le duc de Guise étoit alors casuellement à Soissons; informé de ce dessein par ses créatures, il vouloit essayer son autorité dans Paris, contre celle du roi, et empêcher cette voie de fait par sa seule présence. Il en vint un de ces événemens dont j'ai parlé, qui fut la journée des barricades. Journée fatale, qui mit le feu aux quatre coins du royaume.

Le roi, qui prévoyoit l'arrivée du duc, lui envoya à Soissons le président de Bellièvre, avec une défense expresse de venir à Paris. Le duc prétendoit que cette défense ne regardoit que d'y venir armé; et pour ne point rencontrer d'itératives interdictions, prit des chemins détournés pour se rendre en cette ville.

Enfin, le 9 mai 1588, il entra à Paris vers midi, lui neuvième, monté sur un beau cheval, sans autre

suite. Dans cette ville, l'on étoit si bien averti de son entrée, que deux cent mille ames étoient répandues dans les rues où il devoit passer, aux fenêtres et sur les toits. A peine eut-il passé la porte S[t] Denis, qu'il s'éleva un cri à fendre l'air, de tout ce peuple assemblé; on l'accompagna en criant toujours : *vive, vive Guise, vive le pilier de l'église!* On lui jetoit des fleurs, des eaux de senteur, on s'étouffoit pour l'approcher et pour baiser la croupe de son cheval, avec cent autres extravagances. C'étoit le plus beau jour de sa vie, et il jouit amplement de ce triomphe, marchant au petit pas, le chapeau à la main, saluant tout le monde au milieu de cette multitude innombrable, qui répétoit ses cris à tous momens.

Il alla droit à l'hôtel de la reine-mère, qui, avertie par le bruit de ceux qui le devançoient, l'attendoit. Elle se mit en chaise, et le duc l'accompagna à pied jusqu'au Louvre, toujours au milieu de la foule d'un monde infini. La reine entra chez le roi, qu'elle trouva tout en colère en délibérant sur la vie et la mort du duc; car bien des gens lui conseilloient de le faire assommer par ses gardes. Entre-temps le duc de Guise monta le grand escalier, passa le salon et les antichambres, presque seul au travers des gardes et d'une double haie d'officiers et de courtisans, dont la plupart le regardoient de mauvais œil. Une princesse lui souffla en passant à l'oreille, qu'il prît garde à lui; il étoit déjà trop tard. Le duc alla toujours sans changer de contenance, et soit à dessein, ou par un mouvement naturel, mettant de temps en temps la main à

la garde de son épée, il perça jusqu'au cabinet du roi, où il entra.

Le roi y vint aussitôt avec la reine-mère, et le président Bellièvre. Le duc de Guise fit au roi une très-profonde révérence, et lui dit en peu de mots qu'il lui apportoit sa tête pour se justifier de la calomnie de ses ennemis, dont il lui demanda justice. Le roi, fort troublé, lui montra Bellièvre, et demanda s'il ne lui avoit pas fait des défenses. Il y eut là une contestation et de l'équivoque; la reine-mère rompit ce discours, et en commença un autre. Le roi dit à la fin qu'il alloit dîner, et que l'après-midi on se trouveroit au jardin de la reine pour parler d'affaires, et alla se mettre à table. Le duc repassa tout l'appartement du même air magnanime dont il étoit entré, et trouva au sortir le même cortège et les mêmes cris, qui l'accompagnèrent jusqu'à l'hôtel de Guise.

Revenu chez lui, il réfléchit beaucoup sur le danger qu'il avoit couru, et résolut de ne s'y plus exposer. Il alla au jardin de la reine, mais avec une grande suite, d'ailleurs tout Paris étoit aux fenêtres et sur les murailles pour contempler cette entrevue, qui dura assez long-temps et se passa tranquillement. Il y eut quelqu'éclaircissement, mais le roi s'emporta de temps en temps, menaça et voulut être obéi.

Le 12 de mai, à la pointe du jour, entrèrent en ville les gardes françaises et suisses, qui étoient logées dehors, avec quelques autres troupes, cela ensemble pouvoit faire un corps d'environ six mille hommes. Le roi, à cheval, étoit allé à leur rencontre, et

les fit entrer par la rue St Honoré. De là les maréchaux d'Aumont et de Biron, les placèrent tambour battant dans les rues, sur les ponts et vers les quartiers qu'ils devoient occuper.

Le roi avoit ordonné deux jours auparavant de faire une exacte recherche de tous les étrangers qui se trouvoient à Paris. C'étoit à dessein de faire sortir tous ces ligueurs qui étoient venus de Picardie et d'autres provinces, comme au rendez-vous, peut-être par ordre, ou de l'aveu du duc de Guise. On vouloit donc visiter les auberges et les maisons des bourgeois. Mais le peuple, ému, crut que sous ce prétexte on vouloit enlever ou tuer quelques-uns de leurs principaux bourgeois, ou de leurs protecteurs; on exagéra que c'étoit un complot de massacre, et pour donner la ville au pillage, une revanche de la St Barthélemi tramée par les huguenots; on débita tant d'autres mauvais propos, que l'alarme s'éleva par-tout. À la première marche des troupes on ferma les boutiques et les églises. Les bourgeois avoient pris les armes entendant les tambours et les fifres des Suisses. La visite qu'on voulut faire dans l'une ou l'autre maison attira de la résistance, et quelques coups d'armes. Le tocsin sonna dans un endroit, et ensuite dans tout Paris.

Le comte de Brissac ordonna de dépaver les rues, fit tendre les chaînes et faire des barricades. On en fit de trente à trente pas avec des futailles, des meubles, du fumier, de la terre, et tout ce qui fut trouvé à la main, avec une telle rapidité, qu'avant midi presque toute la ville étoit retranchée; on poussoit les

barricades de rue en rue, jusqu'à cinquante pas du Louvre. Les gardes étoient enfermées entre tous ces retranchemens, et les Suisses fort maltraités à coups de pierres; il y en eut une centaine de tués ou blessés, ils demandoient quartier. Le comte de Brissac les fit désarmer, et les envoya en lieu de sûreté. Ce comte étoit Charles de Cossé, comte et ensuite duc de Brissac. Il se distinguoit sur tous les autres en cette journée, et en avoit une raison particulière et personnelle. Il avoit eu des prétentions sur l'amirauté de France, que les favoris avoient emportée, et le roi avoit dit de lui, qu'il ne valoit rien par mer et par terre. Quand il renvoyoit les Suisses désarmés, il dit aux officiers : *j'ai trouvé mon élément, si je ne vaux rien sur mer, ni sur terre, le roi saura, messieurs, que je vaux du moins quelque chose sur le pavé de Paris.*

Durant ces terribles alarmes, le duc de Guise se promenoit à grands pas et presque seul dans son hôtel; Brissac, Bois-Dauphin, et ses autres officiers étant occupés à commander les bourgeois et à diriger les attaques. Il venoit à tous momens des messages de la part de la reine-mère et du roi même au duc, pour faire cesser ces désordres. Il répondit sèchement qu'on avoit eu grand tort d'irriter le peuple. A la fin, ayant avis qu'on alloit investir le Louvre et attaquer les gardes françoises à coups de fusil et de pierres, il sortit, une baguette à la main, et alla de barricade en barricade, fit cesser toute hostilité, poser les armes aux Paririens par ses ordres, et ouvrir les barricades. Il parla

obligeamment aux officiers des gardes françaises, et ayant fait venir les Suisses, il renvoya au roi ses gardes désarmées.

La reine-mère crut néanmoins pouvoir faire usage de ses talens négociateurs pour quelqu'accommodement, mais on trouva le duc de Guise trop enflé de son succès. Il demanda des sûretés pour la religion, pour lui, et pour tous ses adhérens, et vouloit faire exclure les Bourbons protestans, de la succession. Cet article donnoit beaucoup à soupçonner, le roi étoit le dernier des Valois et sans enfans. Cette roideur dégoûta la reine négociatrice même, qui en prit un grand ombrage. D'ailleurs le roi, troublé, fut intimidé à tout moment par de sinistres avis. Le peuple avoit crié, pendant les barricades, qu'il falloit prendre *frère Henri de Valois* dans son Louvre. On menaçoit d'investir son palais, on lui fit nombre de mauvais rapports qui, à la fin, le jetèrent dans la dernière extrémité. Le lendemain, 13 de mai, il alloit se promener à son ordinaire aux Tuileries, où il prit la botte aux écuries, sortit à cheval avec une vingtaine de ses officiers et gentilshommes mal montés, et courut au galop par la porte neuve, jusqu'aux hauteurs de Chaillot, où il se mit à regarder Paris, et jura qu'il n'y rentreroit jamais plus que par la brèche.

C'est ici, aussi succinctement que l'histoire le permet, le récit de la journée des barricades et de la funeste rupture qui traîna des malheurs encore plus grands à sa suite.

Le roi, fuyant Paris, s'étoit rendu à Chartres, où

il tenoit sa cour, et où ses gardes, ses ministres, les restes de sa maison se rendirent les jours suivans dans des équipages fort délabrés.

Le premier remède à de si grands maux, fut que le roi convoqua les états-généraux du royaume à Blois, pour le mois de septembre suivant. Il transféra le parlement de Paris à Tours. Il donna plusieurs autres édits qui marquoient son indignation contre les Parisiens et contre la ligue; mais elle étoit si supérieure par toute la France, et l'autorité royale si avilie par le bruit des barricades, qu'il fut mal obéi dans la plupart de ses entreprises et de ses mandemens.

Les états-généraux s'assemblèrent à Blois pourtant de la manière indiquée. On espéroit d'une foible lueur de confiance, des secours et des remèdes d'une assemblée si respectable, mais on reconnut, par expérience, que les ligueurs en faisoient la pluralité et la force. Je ne m'arrêterai pas à ce qui se passa de la part du roi, ou de la part de ses ennemis, dans le peu d'intervalle qu'il y eut depuis les barricades de Paris jusqu'aux états de Blois, la distance n'est que de quelques mois, et ce qui se passa étoit marqué au coin d'une haine inflexible; l'assemblée des états même, rompue et déchirée, fit un surcroît de malheur, et produisit un second événement aussi fatal que l'autre pour la ruine de la France.

Cette assemblée s'ouvrit en grand appareil sur la fin de l'an 1588. Le roi, la reine-mère, des cardinaux, des prélats, la haute noblesse et les députés de toutes les provinces et des principales villes du royaume, se

trouvoient à Blois. Le duc de Guise s'y rendit aussi avec une grosse suite et se logea au château. Les matières qu'on proposoit aux états firent naître de grandes déclamations et des délibérations aussi longues qu'infructueuses. Le parti de la ligue fut reconnu visiblement supérieur en tout, on examina et on censura la conduite du roi avec beaucoup de liberté. Ce prince étoit obsédé de gens qui souffloient la discorde, et lui donnoient de noires impressions et des conseils violens. Tous les favoris avoient été de tout temps ennemis du duc de Guise, et il ne leur opposa qu'un grand mépris. Enfin le roi, foible et susceptible des plus dangereux transports, ne se possédoit plus; il se figura, voyant le mauvais train des affaires et des intrigues, qu'on attenteroit à sa personne ou à sa liberté, et résolut de se défaire du duc de Guise. Il n'étoit plus question que de l'exécuter par les voies de la justice ou par les voies de fait, et ce dernier moyen, tout odieux et tout horrible qu'il est, prévalut encore. Il en parla au brave Crillon, colonel des gardes françaises, célèbre par sa bravoure et sa probité, qui n'étoit pas ami des Guises. Mais ce galant homme lui répondit qu'il étoit à la vérité ennemi du duc de Guise, et offrit de le combattre en duel, de quelque manière qu'il lui ordonneroit, mais refusa hautement de le tuer perfidement et par trahison.

L'on eut recours à Lognac, capitaine des quarante-cinq, garde particulière du roi, composée la plupart de Gascons, qui lui promit d'en fournir quelques-uns.

Si le local d'un endroit peut servir à l'éclaircissement d'un fait historique qui s'y est passé, j'ajouterai, par une courte description, que le château de Blois est très-fameux par nombre d'événemens qui y sont arrivés. Le cardinal Bentivoglio, dans ses Lettres, dit qu'il l'a visité avec une attention curieuse par son rapport à l'Histoire de France; il dit aussi de ce château : *Che pare riserbato a gli accidenti i piu tragici della Francia.* La ville de Blois est sur la rive droite de la Loire, en amphithéâtre, dans une situation délicieuse qui enchante; une grande et longue colline la couvre et la domine entièrement. Sur le devant, vers Orléans, est l'église cathédrale de St Solenne, l'évêché, quelques bonnes maisons et des jardins en pente. Tout le reste de la colline est occupé par le château. Ce château est grand et vaste; on y va de la ville par un escalier et par des montées de terres éboulées entre les murs et les bastions, reste des anciennes fortifications qui étoient à la racine de la colline. L'on trouve en montant une grande plaine, où est à gauche une église paroissiale *de St Sauveur,* qu'on nomme aussi *du château.* Au bout de la plaine est un long et magnifique bâtiment de briques, incrusté avec des ornemens et des alignemens de pierre de taille, une très-grande porte ornée au milieu, et au-dessus une niche, aussi fort ample, où est la statue équestre, en grand relief, du roi Louis XII, qui naquit au château de Blois en 1463, fit faire ce grand bâtiment, et y mourut le 1er janvier 1515.

Au-delà est encore une cour très-spacieuse; en front

est un bâtiment moderne d'une belle architecture, que Gaston de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, qu'on nommoit ordinairement Monsieur, a fait faire en moins de trois ans, quand il se retira à Blois, qui étoit de son apanage. Il y est mort en 1660; la façade en est de grand goût, mais les ailes ne sont pas achevées.

A gauche de cette grande cour est un amas de bâtimens bas, obscurs et irréguliers; c'étoit la demeure des anciens comtes de Blois; il y a un logement infini, qui a servi depuis pour les domestiques et les remises.

Vis-à-vis et en entrant à droite est le grand édifice de François I[er]; il est plus élevé que le reste, d'une architecture gothique, surchargée d'ornemens, de chiffres, de rébus et de salamandres, qui faisoient sa devise. Une colonnade de galeries règne devant, d'où l'on va de plein pied à un très-grand salon plus long que large. La cheminée est à droite et d'une grandeur qui occupe une bonne partie de la largeur de la place. C'est dans cette salle que se tenoient les états, l'an 1588. A côté, dans le coin du salon, près de la cheminée, est un escalier tournant en ligne spirale tout à jour, qu'on fait remarquer comme un effort de l'art qu'on admiroit en ce siècle-là. En haut sont quatre pièces de suite, un vestibule, une salle aux gardes et une antichambre, grandes pièces; la quatrième est une chambre médiocre, sombre et peu éclairée; on y voit une vieille boiserie et un lambris doré; on l'appeloit le vieux cabinet. Ce cabinet communique à un petit ves-

tibule, et de là à une petite chambre voûtée ronde, dans une vieille tour de même, qui fait le coin où le bâtiment se replie; à côté de la tour est un petit chétif corridor sous le toit, qui semble mener au bout à un escalier dérobé. Ces trois derniers endroits sont très-obscurs, le corridor sur-tout, qui manque absolument de lumière. C'est là l'appartement qui convient à mon récit, et où la tragédie s'est passée.

Sept spadassins de la garde des quarante-cinq s'étoient engagés pour une modique somme à massacrer le duc de Guise; ce noir complot, qu'on tramoit depuis quelques jours, ne put se faire sans s'éventer. Le duc en fut averti; il trouva même un jour à son dîner un lopin sous son couvert; il le lut, demanda une plume, écrivit en bas du billet: *on n'oseroit*, et le jeta sous la table. Cette magnanimité et ce mépris n'étoient guères de saison contre les gens à qui il avoit à faire.

Le vendredi 23 de décembre, avant-veille de Noël, fut fixé pour cette lâche entreprise. Le roi déclara le soir auparavant qu'il vouloit tenir le conseil de bonne heure, pour aller ensuite à N. D. de Clairi; ainsi ceux du conseil et les courtisans se rendirent de bon matin au château.

Le duc de Guise se tint un temps dans la salle des états le dos au feu contre la cheminée, lorsqu'on vint lui dire que le roi le mandoit. Il monta par cet escalier transparent, et passa par tout l'appartement le chapeau à la main, saluant le monde qui y étoit. Les assassins étoient postés partie au bout de l'antichambre parmi les autres, et trois ou quatre dans le vieux

cabinet. Quand il fut prêt d'y entrer, quelqu'un leva la portière comme pour lui faire honneur, en même temps il reçùt trois à quatre coups de poignard dans la nuque du col et à la gorge; ils le poussèrent dans le cabinet, où les autres le reçurent à coups d'épée et de dague, sans pouvoir l'abattre; il se débarrassa si bien, et ne pouvant tirer son épée qu'à demi, qu'il leur fit faire à tous sept ou huit le tour de la chambre. Ils lui jetèrent à la fin des lacets aux jambes, et, le tirant à bas, ils l'achevèrent à coups de poignard, d'épée et de hallebarde, au pied d'un lit, qui y étoit alors. Il expira après un grand soupir sans proférer une parole.

Je dirai en passant que, non-seulement à Blois, mais à Amboise, aux Montils-lès-Tours, les anciennes maisons royales, que la cour habitoit en ces siècles reculés, toutes démeublées, sont assez en état; les concierges les montrent volontiers aux étrangers, et leur en disent les particularités par une espèce de routine; celui de Blois nous voulut faire remarquer de grandes taches du sang répandu, qu'on n'a jamais pu ôter du plancher, disoit-il. Il nous montroit une des portes en chambranle, où se tenoit alors le roi derrière le lit, comme il dit, durant l'action. L'Histoire de France ne dit nulle part que le roi fût présent à cet indigne spectacle.

Le bruit des assassins étoit grand dans ce cabinet, à la mort du duc de Guise; le cardinal son frère et l'archevêque de Lyon, qui étoient dans la chambre du conseil, y accoururent des premiers, mais on les ar-

rêta sur-le-champ, et ils furent enfermés tous deux dans la chambre voûtée de la tour ronde, dont j'ai parlé.

On arrêta en même temps dans le château le cardinal de Bourbon, Anne d'Est, duchesse de Nemours, mère des Guises, les ducs de Nemours, d'Elbœuf, le prince de Joinville, Brissac, Bois-Dauphin, Pericard, secrétaire du défunt duc, et dans la ville quelques députés de Paris. Le colonel d'Ornano partit en poste pour Lyon, afin d'y arrêter ou tuer le duc de Mayenne, autre frère des Guises; mais à la mort de l'aîné un billet fut jeté par la fenêtre, où il n'y avoit d'écrit que ces mots : *M. de Guise est mort.* Ce billet ramassé par une main fidèle, fut envoyé à l'instant à Lyon, paraphrasé à propos; le courrier devança d'Ornano de deux ou trois heures, et le duc de Mayenne eut le temps de se sauver en Bourgogne, dont il étoit gouverneur.

Aussitôt après la mort du duc de Guise et l'arrestation de ces personnes, le roi Henri III alla en triomphe en porter la nouvelle à la reine sa mère, logée au même château de Blois, alors malade de la maladie dont elle mourut quinze jours après. Elle lui demanda froidement s'il avoit bien pesé toutes les conséquences d'un pareil coup d'éclat, lui en remontra la noirceur, et lui prédit le comble des malheurs qui en résulteroient. Il la quitta brusquement, en répliquant qu'il avoit pourvu à tout.

Le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, enfermés dans cette tour, y passèrent le jour et la nuit

suivante; ils se confessoient et se consoloient l'un l'autre, n'attendant que la mort à tout moment. Le cardinal, au désespoir de la mort de son frère, avoit dit tout ce qu'un transport furieux pouvoit dicter; il répéta de temps en temps ses invectives, reprochant au roi sa perfidie et mille horreurs, qu'il continua encore le lendemain; le roi, furibond, et craignant la vengeance de cet esprit hautain, jura aussi sa mort; mais ne pouvoit pas en venir à l'exécution, parce que ceux des 45 qui avoient commis le premier meurtre, refusoient ouvertement de mettre la main sur ce prince, cardinal et archevêque de Rheims. Il fallut rechercher quatre misérables soldats aux gardes, qui, moyennant 400 écus qu'on leur promit, entreprirent cet exécrable assassinat.

Le cardinal fut appelé, et après le dernier adieu à l'archevêque, il fut mené dans ce corridor ténébreux à côté de la tour, duquel j'ai fait la description. Il y vit, à la sombre lueur d'un faux jour, ses bourreaux apostés, et, sans dire un seul mot, il couvrit sa tête de son camail, et se mit contre la muraille, où ses meurtriers, de sang froid, le clouèrent, pour ainsi dire, en le perçant de coups d'épée et de hallebarde, jusqu'à ce qu'il tombât mort à leurs pieds.

Voilà la déplorable fin des deux frères de Guise, princes de haute naissance, et les deux plus grands hommes de la France. Leur vie, leur mort, leur dédaigneux silence, leur contenance fière et intrépide jusqu'au dernier moment, ont fait appliquer à l'un et à l'autre ces beaux vers de Lucain dans sa Pharsale

sur la mort du grand Pompée, en pareille circonstance :

> *Ut vidit cominùs enses*
> *Involvit vultus. Atque indignatus apertum*
> *Fortunæ præstare caput, tunc lumina pressit,*
> *Continuitque animam, ne quas effundere voces*
> *Posset, et æternam fletu corrumpere formam,*
> *Seque probat moriens.*

La reine-mère, Catherine de Médicis, après avoir joué de grands rôles, n'avoit plus cet ascendant sur le roi son fils, ni dans les affaires. Elle avoit plus de penchant pour la ligue que pour les huguenots. Avancée en âge, accablée de remords et de chagrins, ce dernier coup d'état qui venoit de se passer, presque à ses yeux et à son insu, avança et précipita sa mort; elle mourut d'une fausse pleuresie et de fièvre, dans le même château de Blois, le 5 de janvier 1589, âgée de 69 ans.

Sa mort arriva à contre-temps pour le roi Henri III. Sa connoissance et sa longue expérience dans le maniement du ministère avec son adresse ordinaire, auroient pu tirer ce prince de quelques mauvais pas qui le menoient au précipice.

Il reconnut bientôt son égarement et l'abîme qu'il s'étoit creusé avec si peu de prévoyance. La mort de M[rs] de Guise le perdit de réputation chez les étrangers. La ligue en entreprit la vengeance, et toute la France se révolta. La cour de Rome qui, jusque-là, l'avoit secouru contre les huguenots, non-seulement l'abandonna, mais pour l'honneur du S[t] Siége et par principes, fut obligée de le persécuter. Les affreuses cir-

constances d'un meurtre tel que celui du cardinal de Guise, prêtre, archevêque, primat et premier pair ecclésiastique du royaume; l'emprisonnement et la détention actuelle du cardinal de Bourbon, de l'archevêque de Lyon et d'autres de moindre caractère, ne pouvoient pas se dissimuler à Rome, et le pape Sixte V n'étoit pas un pontife à négliger les droits ni les prétentions du St Siége; aussi vit-on émaner des monitoires, des brefs, des bulles, dont les faits ne permettoient pas de ménager les termes; ce qu'il y eut de plus fâcheux, le clergé de France s'aliéna tout-à-fait du roi.

Paris étoit le centre et comme le trône de la ligue: quand on y apprit ce qui s'étoit passé à Blois, l'émotion fut terrible; le duc de Guise étoit l'idole des Parisiens. Le peuple s'abandonna à la rage et au désespoir ; il courut aux armoiries et aux chiffres du roi pour les mettre en pièces; ses portraits furent déchirés et brûlés en pleine rue. Les fêtes de Noël donnèrent occasion de répandre la bile dans les confessionnaux et dans les sermons.

Tous ces curés ligueurs montèrent en chaire, et l'évangile du jour ne servit qu'à faire texte à des torrens d'injures et d'invectives contre Henri de Valois, qu'on n'osoit plus nommer autrement. Un d'entre eux fut si impudent qu'il fabriqua, au milieu de son sermon, un formulaire de serment et fit lever la main à tout son auditoire, pour jurer qu'ils vengeroient la mort des princes de Guise....

Le duc d'Aumale, Charles de Lorraine, et Claude, chevalier de Malthe, son frère, cousins de Messieurs

de Guise, avoient épousé leurs intérêts avec le dernier emportement; ils se portoient à la tête de la ligue à Paris. Le premier étoit gouverneur de cette grande ville. Il avoit donné le gouvernement de la Bastille à Bussy-le-Clerc, procureur au parlement, le plus entreprenant et le plus déterminé de tous les ligueurs, qui se présenta avec une trentaine d'hommes armés en la grande chambre du parlement et y présenta une requête, contenant qu'il plût à la cour de s'unir avec le prévôt, les échevins et les bons bourgeois de Paris, pour la religion et le bien de la ville; de déclarer que les Français étoient déliés du serment de fidélité et d'obéissance envers le roi, et que, conformément au décret de la Sorbonne, on ne mît plus son nom dans les arrêts.

Pendant qu'on examinoit une si étrange requête, Bussy s'impatienta, et menaça de la Bastille le premier président et tout cet auguste corps; il tira une liste et en voulut amener quelques-uns, mais tout le corps se tint uni : il le mena à cette prison escorté deux à deux par ses gens armés, au travers du peuple. Il fit sortir d'autres prisonniers, et entrer à la Bastille Achille de Harlay, premier président, les présidens de Blancmenil, Potier et de Thou, et plus de vingt conseillers, laissant aller les autres. Cet attentat se commit le 16 janvier 1589.

La semaine précédente il s'étoit passé un acte, qui causa encore plus d'indignation et de scandale. Le prévôt des marchands, les échevins, enfin les magistrats de Paris avoient proposé un écrit à Mrs de la Sorbonne, pour les consulter sur deux cas de cons-

cience : si les Français étoient effectivement déliés du serment de fidélité et d'obéissance envers le roi, et s'ils pouvoient s'unir et s'armer pour la défense de la religion contre ce roi et contre ses adhérens. La faculté de la Sorbonne, au nombre de soixante-dix docteurs, qui eurent la foiblesse de poser l'affirmative, donna son décret du 7 janvier 1589. Ce décret, peu édifiant, causa des murmures scandaleux par toute l'Europe. Les protestans en firent grand bruit; il agaça le peuple de Paris, et fut cité en cette requête au parlement, dont on a parlé, dans les sermons, les confessionnaux, et parmi les saints mystères.

L'on avoit fait des oraisons funèbres et des funérailles magnifiques dans toutes les églises pour M[rs] de Guise; le décret de la Sorbonne leur donnoit un grand relief. Peu après le duc de Mayenne vint à Paris, il y fit une entrée royale, et les Parisiens le reçurent comme un Dieu tutélaire, et firent mille extravagances en le recevant. Ce prince étoit Charles de Lorraine, duc de Mayenne, frère puîné de Henri, duc de Guise; Louis, cardinal de Guise, étoit le troisième frère. On a fait son éloge en peu de mots; il avoit toutes les belles qualités de ses frères, à l'activité près, mais ce defaut d'activité fut bien récompensé en ce qu'il les surpassa beaucoup en habileté et en prudence. On aura occasion d'en parler encore ci-après. Tous ces princes lorrains, tant des branches éteintes que de celles qui subsistent, et se sont multipliées depuis, sous différens noms, reconnoissent pour tige commune Claude, frère d'Antoine, duc de Lorraine, qui eut en partage

les biens considérables que la maison possédoit en France, et vint s'y établir sous les règnes de Louis XII et de François I.

Il est dit comment le duc de Mayenne sortit de Lyon quelques heures avant l'arrivée d'Alfonse d'Ornano, qui vint exprès pour l'arrêter ou le tuer. Informé fort à propos du massacre de Blois, il se rendit en son gouvernement de Bourgogne, et cette province, où il étoit adoré, se souleva d'abord en se déclarant pour la ligue.

Le roi Henri III qui, après l'action de Blois, auroit pu profiter de l'étourdissement général qu'elle devoit causer à ses ennemis, pour les accabler, s'assurer des places et prévenir la guerre civile ou ses progrès, s'amusoit à Blois et aux environs à faire dresser de beaux manifestes, à vouloir justifier le meurtre de Blois, et à négocier pour apaiser la cour de Rome; pendant que le duc de Mayenne, à la tête de la ligue, vengeoit la mort de ses frères. Il trouva tout le royaume, pour ainsi dire, prêt à seconder sa vengeance.

Le roi, dans cet abîme de maux et d'adversités, n'avoit guères à délibérer sur le choix du remède; il n'y en avoit qu'un, encore étoit-il hérissé de danger et de difficultés.

Le roi de Navarre avoit profité des troubles de la ligue, des barricades de Paris et des embarras du temps, pour pousser avantageusement la guerre qu'il faisoit en France. Il étoit entré en Poitou, jusqu'en Berry et sur la Loire; il commandoit une bonne armée très-bien composée et entretenue par des secours

étrangers. Ce prince tendit la main au roi de France, lui proposa la paix ou la trève, et de le servir de toutes ses forces contre ses ennemis; et Henri III, touché de cette manière noble et généreuse, se jeta entre ses bras. Le traité entre les deux rois fut conclu secrètement à Tours, le 3 avril 1589. Le nonce Morosini avoit travaillé à plusieurs ouvertures de paix et d'accommodement avec le duc de Mayenne; et ayant deterré ce secret, fit un nouvel effort, mais sans succès; le duc étoit trop préoccupé de sa vengeance. La secrète alliance fut bientôt publique; les deux rois se virent au parc de Montils-lès-Tours, le 30 avril suivant.

Dans les conférences qu'ils eurent ensemble, le roi de Navarre représenta fortement qu'il n'étoit pas question de s'amuser par des propositions à faire, ni à écouter, qu'il falloit écraser le monstre de la ligue par la tête, et aller droit à Paris, qu'il se sentoit en état de dompter les Parisiens; en effet, le roi fit venir des troupes qu'il avoit en d'autres endroits; le roi de France, ce qu'il avoit encore des siennes; tout marcha, et le point de réunion étoit le siége de Paris. Le duc de Mayenne s'étoit mis en campagne, mais revint bientôt pour se jeter dans la ville. L'armée royale avoit pris Baugenci, Poissi et autres villes sur le passage, et s'approcha de Paris par différens chemins. Le duc d'Aumale avoit une armée vers Chantilli. Le roi de Navarre l'attaqua, et le défit entièrement : ce qu'on nomma la bataille de Senlis; le débris se sauva à Paris. Les deux rois occupèrent tous les postes sur les

routes et sur la Seine, en deçà et au-delà de la ville; le roi Henri III prit son quartier à St Cloud.

Les passages ainsi fermés de tous côtés, cette ville immense, quoiqu'encore plus étendue depuis, se ressentit bientôt de cette incommodité. Tous les chefs de la ligue s'y trouvoient enfermés et encourageoient les habitans; les seize de Paris, les prédicateurs séditieux, les émissaires de Rome et d'Espagne, chacun joua son rôle; la fureur et la rage s'emparèrent des esprits, l'on ne fit que blasphémer contre les tyrans apostats; enfin l'on mêla le sacré et le profane jusqu'à recourir au sortilége. Les historiens tant français qu'étrangers, conviennent que parmi les imprécations contre le roi Henri III, les frères de Guise, étant représentés sur les autels comme des saints et des martyrs, on disoit sans cesse devant leurs images des messes pour la destruction du tyran et de la tyrannie; d'autres eurent recours au fanatisme, aux superstitions, et à des pratiques abominables; ils firent des figures de cire représentant Henri de Valois, qu'ils piquoient d'aiguilles pour lui donner la mort, avec des exorcismes et les imprécations les plus hideuses.

Ce prestige est très-ancien, et pour s'y arrêter un moment, l'on voit dans le paganisme l'histoire d'Ateius, tribun du peuple, qui, voulant maudire l'expédition de Crassus contre les Parthes, qu'il ne pouvoit empêcher, fit porter à la porte de la ville, par où Crassus sortoit, un brasier ardent, où il jeta des herbes en déclamant ses malédictions, pour le dévouer aux dieux infernaux. On en voit d'autres exemples parmi les

Grecs et les Romains. Et pour le ridicule impie de piquer la figure, Ovide en parle spécifiquement :

Simulacraque cærea fingit
Et miserum tenues, in jecur urget, acus.

Ces sortes de prestiges connus depuis tant de siècles, sont comme ces planètes errantes qui disparoissent et reparoissent après certaines révolutions et de temps en temps sur l'hémisphère. On ne sauroit les ranger tout-à-fait dans la classe des erreurs populaires, le peuple n'y vient qu'au dernier; ce sont le plus souvent des personnes considérables par leur rang ou leur dignité qui en sont les premières et les plus entichées; la mode en étoit alors en France. La reine Catherine de Médicis avoit apporté ce vertige; elle étudioit cette matière, donnoit avec excès dans les prédictions astrologiques et dans l'art devinatoire; elle habitoit, à Paris, l'hôtel de Soissons, où elle fit bâtir dans un coin de la cour une colonne d'ordre dorique de cent pieds de hauteur, dans le fût de laquelle il y avoit un escalier à vis, à l'imitation des colonnes Trajane et Antonine à Rome, et au-dessus une sphère armillaire et nombre de cercles. Il y a peu d'années que cette tour se voyoit encore à l'hôtel; mais on m'a dit qu'on l'a abattue depuis en faisant de grands changemens à l'hôtel de Soissons.

La reine préféra cette demeure à celle des Tuileries, qu'elle avoit fait bâtir; elle y fit ses observations et s'enferma pour prendre leçon avec un certain Côme Ruggeri, Florentin, grand charlatan, qui passoit pour

sorcier, impliqué souvent dans de mauvaises affaires, et qui est mort quelques années après elle, en scélérat et en athée, comme il avoit vécu.

Je sais qu'en ce siècle régnoit encore beaucoup d'ignorance et de crédulité sur cet article, dont on est revenu; mais on ne laisse pas de voir de temps en temps quelque échantillon de ce foible. L'on dit à ce propos qu'un autre Italien dans le passé, grand artiste en ce métier, s'étant présenté au cardinal Mazarin, ce ministre, comme en badinant, lui fit plusieurs questions et demandes, et que, celui-ci pour repousser la raillerie, lui répondit qu'il savoit aussi piquer la figure. L'on prétend que le cardinal en eut si sérieusement peur, qu'il obligea cet homme, à force de présens et de recommandations pour ailleurs, à sortir du royaume.

Après cette digression, pour revenir au siége de Paris, il se poursuivoit vigoureusement; l'on battoit la ville en brèche par quelques endroits. Les faubourgs s'entamoient par assauts, et les Parisiens faisoient de fréquentes sorties, toujours conduits par le chevalier d'Aumale, frère du duc; c'étoit le héros de la ligue. Cependant on commença à ressentir la disette; les seize y exercèrent la tyrannie et diverses cruautés. Les chefs de la ligue divulguoient de faux avis, quoiqu'il n'y eût point de secours à espérer. Les prédicateurs et les moines amusoient le peuple, pour le contenir par l'exemple de cent délivrances miraculeuses. L'histoire de Judith étoit citée à tout bout de champ; les plus grands enthousiastes promettoient des

secours surnaturels et divins, et s'érigeoient en prophètes. Tant de furieuses déclamations, tant de zèle et de promesses, firent impression sur l'esprit foible d'un jeune moine jacobin (dominicain).

L'on convient parmi les historiens que c'étoit un religieux de vingt-cinq ans, nommé Jacques Clément, natif de Sorbonne, village près de Sens, qui venoit de recevoir l'ordre de prêtrise, petit génie, superstitieux, foible et visionnaire, qui se figuroit mériter la couronne du martyre en délivrant Paris par la mort du tyran. Séduit par les clameurs publiques, par les exhortations d'autres moines et par les promesses du ciel, il sortit de *Paris* le dernier juillet, et alla à St Cloud; le roi y avoit toujours son quartier, logé en la maison que Girolamo Gondi avoit fait bâtir. Le moine avoit demandé une audience particulière du roi, et avoit à lui remettre des lettres du président de Harlay et autres; on ne sait pas encore si elles étoient vraies, ou fausses; car le roi avoit de bons serviteurs à Paris, et en recevoit souvent des nouvelles. On prit pourtant exactement garde aux personnes qui l'approchoient. Ainsi ce soir-là le moine fut fort interrogé et bien examiné par la Guesle, procureur-général, qui étoit là à la main. Il lui parut simple et idiot. Le lendemain premier d'août, il fut introduit dans la chambre du roi, les courtisans et gardes retirés par son ordre, il n'y avoit dans la chambre que ce même la Guesle, et le premier gentilhomme monsieur de Bellegarde, assez éloignés.

Le parricide présenta ses lettres au roi et se mit à

genoux devant lui; pendant que le roi les lisoit attentivement, cet hypocrite tira de sa manche un grand couteau, qu'il plongea avec force dans le bas-ventre de ce prince, laissant le couteau dans la plaie. Le roi fit un cri, tira le couteau lui-même et en frappa l'assassin au-dessus de l'oreille. A ce grand cri, Bellegarde, la Guesle, les gentilshommes, les gardes survinrent qui, quoiqu'on leur dît de ne point le tuer, le mirent en pièces à coups d'épée et de hallebarde, et jetèrent son corps par la fenêtre.

Le roi fut porté sur un lit, et l'on sonda la plaie, l'on se flatta même que le couteau auroit glissé entre les boyaux sans les offenser, et que la blessure n'étoit pas mortelle; mais vers le soir elle devint verdâtre, et la gangrène y parut visiblement. On reconnut alors que ceux qui avoient si bien instruit l'exécrable parricide, ne l'avoient pas fait à demi, et que le couteau avoit été empoisonné; la mort s'approcha à grands pas.

Le roi fit voir une grandeur d'ame sans exemple; il fit aussi une profession de foi, digne d'un roi très-chrétien. Le roi de Navarre, sur cette terrible nouvelle, étoit accouru à toute bride de son quartier de Meudon, et se trouvoit, fondant en pleurs, au pied de son lit. Le roi le déclara son successeur, et lui conseilla de rentrer dans le giron de l'église, pour vivre et régner en paix, à l'exemple des rois très-chrétiens, ses prédécesseurs. Il continua ensuite dans les actes de la plus fervente piété et expira sur les quatre heures du matin le 2 août 1589.

Ce fut l'époque funeste de la mort d'Henri III, roi de France et de Pologne, et la fin du dernier des Valois. Il étoit âgé d'environ trente-huit ans et étoit le troisième frère qui portoit la couronne de France, presqu'également infortunés, morts jeunes, mariés tous trois et sans postérité.

La guerre civile ne finit point par sa mort. Son successeur désigné ne parvint à la couronne, malgré le droit du sang, qu'en conquérant son propre royaume; l'obstacle de la religion et son prétexte lui fermèrent long-temps le chemin du trône, et il n'y monta qu'après de grands travaux. Un livre suivant de cet ouvrage est destinée à développer les intrigues, les artifices et les derniers efforts du roi d'Espagne pour s'en emparer.

La ligue et son histoire, je l'avoue, m'a dérouté beaucoup du sujet que j'avois à traiter; mais j'ai cru que l'objet principal en seroit plus éclairci, d'autant plus que la guerre civile des Pays-Bas se ressentoit de celle de France, par contre-coup.

Effectivement il semble que les troubles affreux des Pays-Bas aient passé en France comme un orage, qui, après avoir ravagé une contrée, la laisse pour en ravager une autre.

L'Espagne s'étoit attiré une guerre ruineuse de vingt ans, pour regagner les provinces qu'elle avoit perdues par sa faute, et lorsqu'elle pouvoit espérer d'en venir à bout plus que jamais, elle abandonna ce projet pour courir après un autre.

Dès la naissance de la ligue, on se ressentit, aux

Pays-Bas, de la diversion. Beaucoup d'argent destiné pour la guerre de Flandre passa en France. Ce secours ne suffisant pas, on y envoyoit des troupes clandestinement. Mais les besoins augmentant à mesure que la guerre s'échauffoit, on y envoya des généraux et des troupes en plus grand nombre. Enfin le gouverneur-général y alla lui-même avec presque toute son armée.

Il est certain que par cette armée qu'on envoyoit en France, on affoiblissoit les forces aux Pays-Bas; on les abandonnoit presqu'à la fortune. Les Hollandois, las de la guerre et tous appliqués à leur commerce, qui prenoit force de jour en jour, se contentoient de s'arrondir, de se fortifier et d'agir défensivement. L'Angleterre, engagée, par une raison contraire, dans la guerre de France pour les protestans, ne les secourut plus avec la même vigueur.

Toutes ces causes firent que pendant quelques années il y eut une inaction de part et d'autre aux Pays-Bas; et les écrivains conviennent qu'il ne s'y passa rien de considérable en ce temps-là.

La grande attention de l'Espagne se fixa sur ses projets en France dès 1589. On reconnut des troupes espagnoles et flamandes parmi les ligueurs. A la bataille d'Ivri, il y eut un corps complet, où le comte d'Egmont, qui le commandoit, fut tué en 1590.

Le duc de Parme, à qui l'on avoit arraché la victoire d'entre les mains en Flandre, par cette guerre étrangère et ces détachemens, eut ordre de marcher lui-même avec toutes ses forces au secours de Paris,

assiégée et affamée par le roi Henri IV. Il y fit une seconde expédition l'année suivante, pour secourir Rouen. Il réussit parfaitement à faire lever l'un et l'autre siéges. Il eut ordre de préparer un troisième renfort en 1592; comme il reconnut la politique de la cour d'Espagne, qui se vengeoit de ses soupçons et s'en vouloit guérir, en l'employant et l'exposant à toute occasion, et qu'il se trouvoit chargé d'autres commissions désagréables, qui le brouillèrent avec le conseil des finances, la chambre des comptes et les états du pays, il en prit du chagrin et fut atteint d'hydropisie. Ayant passé quelque temps à Spa sans rétablir sa santé, à dessein d'ordonner et de hâter un autre secours qu'il devoit mener en France, ce prince se rendit à Arras, et y étant logé à l'abbaye de St Vaast, son mal augmenta en peu de jours, tellement qu'il décéda le 3 décembre 1592, âgé seulement de 45 ans.

Son éloge se trouve dans tous les auteurs. On l'a fait ci-devant en détaillant ses actions, et par le peu qu'on en a dit en cet ouvrage. C'étoit le seul gouverneur, depuis la duchesse sa mère, qui fût en état de regagner les Pays-Bas à la monarchie d'Espagne. Les exemples et l'expérience l'ont vérifié.

La jalousie espagnole lui attira des envieux et des ennemis, et fit que ses services furent peu considérés et mal récompensés. De D. Marie de Portugal, fille d'Odoard, duc de Guimaraens, fils du roi Emmanuel, il laissa don Rainuce Farnèse, son successeur, Odoard cardinal, et Marguerite, épouse de Vincent Gonzaga, duc de Mantoue.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Le comte de Mansfelt gouverneur-général par *intérim*. Le comte de Fuentes, venu d'Espagne, l'assiste dans le gouvernement. Ils préparent un nouveau renfort pour envoyer en France. Suite de la guerre de la ligue. Conduite du duc de Mayenne. Convocation des états-généraux à Paris, pour disposer de la couronne. Grands et derniers efforts du roi d'Espagne pour l'infante sa fille. Le roi Henri IV prend le dessus, il se convertit et est absous par les évêques de France. Il se rend maître de Paris. Les princes font leur accord avec le roi. La ligue se fond entièrement.

Le duc de Parme, prévoyant que sa maladie seroit mortelle, avoit déclaré le comte de Mansfelt son successeur dans le gouvernement, par *intérim* et sous l'agréation de S. M., après avoir pris avis du conseil d'état et des autres du ministère, avec toutes les formalités requises.

Ce gouverneur désigné étoit Pierre-Ernest comte de Mansfelt, seigneur d'Eldrunghen, chevalier de la Toison et gouverneur de Luxembourg. Il étoit fils du comte Ernest et de Dorothée, comtesse de Solms. Il étoit déjà avancé en âge et très-connu pour ses longs et fidèles services, ayant servi aux Pays-Bas sous l'empereur Charles V, et depuis sans interruption dans les troubles du pays, et dans la longue guerre civile qui en suivit. Cette promotion étoit due à son

ancienneté, à sa qualité et à son mérite personnel, et tout le monde y applaudit.

Mais aux derniers jours de la vie du duc de Parme, arriva à Bruxelles le comte de Fuentes, et l'on ne doutoit pas qu'il ne fût muni de pouvoirs, pour succéder au duc dans le gouvernement. C'étoit encore un grand homme d'état et de guerre, et dont le mérite est renommé dans l'histoire. Il se nommoit don Pedro Henriquez de Gusman y Toledo, fils puîné de don Diego, comte d'Alvade Aliste, et par sa femme D. Joanna d'Azevedo, comte de Fuentes.

Quelque commission qu'il pût avoir apportée, il ne s'en prévalut pas, et céda noblement le rang et le pas au comte de Mansfelt, lui offrant seulement de le servir de son bras et de son conseil. Il écrivit sur ce ton en Espagne, et en effet la ratification du roi, en faveur du comte de Mansfelt, suivit de près.

La bonne intelligence ainsi établie entre ces deux généraux, on auroit pu se flatter des plus heureux succès pour le bien du pays, et l'on commençoit même d'en ressentir les bons effets; mais malgré leur capacité et leur harmonie, ils étoient obligés de se dégarnir de leurs forces pour le soutien de la ligue en France. Le feu duc de Parme avoit fait ses préparatifs pour cette expédition, et alloit conduire lui-même, s'il eût vécu, un troisième secours en ce royaume.

Les ordres du roi étoient pressans et précis là-dessus; et attentif à la conjecture, il se proposoit d'y faire les derniers efforts pour le grand coup d'état qu'il avoit en vue.

Ce nouveau renfort fut assemblé sur la frontière, et le jeune comte de Mansfelt le conduisit en France. Ces armées qu'on envoyoit chaque année, étoient non-seulement composées des meilleures troupes, mais coûtoient infiniment, parce qu'on avoit soin de les équiper, de les bien payer, et de les tenir sous la discipline, afin de ne pas effaroucher le peuple qu'on vouloit gagner.

Comme les troubles de France parvinrent à leur crise et au point de maturité que le roi d'Espagne s'étoit figuré dans son plan, on n'épargna rien pour en recueillir le fruit. On tenoit cette armée auxiliaire sur les confins de la Champagne, de la Normandie et de la Picardie, prête à faire face par-tout pendant que les autres ressorts jouoient à Paris auprès des états et des chefs de la ligue.

Cette puissante diversion laissa encore un temps les Pays-Bas dans un état de guerre de langueur, et pour ainsi dire d'inaction. Ce n'est pas qu'on n'y fit quelque expédition de part ou d'autre, mais cela ne décidoit de rien, et n'aidoit point à terminer la guerre. On pourra en récapituler les événemens en peu de mots, et entre-temps poursuivre ceux qui importent à la grande expédition en France, qui tiroit à sa fin, et sur laquelle tous les yeux étoient ouverts.

Il faut pour cela reprendre à la mort tragique du roi Henri III, et la révolution qui s'ensuivit dans tous les ordres de l'état du royaume de France, et où les puissances étrangères prirent un si grand intérêt.

Le roi, mourant, avoit déclaré solennellement et en justice, le roi de Navarre son successeur; mais dans l'état des choses cette déclaration, quoique juste, ne parut pas suffisante pour le reconnoître. Les princes, les grands du royaume, les officiers de la couronne qui se trouvoient à la cour et à l'armée royale, s'assemblèrent à différentes fois pour en délibérer chez le duc de Piney-Luxembourg. Les avis étoient partagés; une opinion étoit de le reconnoître purement et simplement sans restriction, mais en petit nombre. D'autres posèrent que l'obstacle de sa religion le rendoit inhabile à porter la couronne d'un roi très-chrétien, et s'excusèrent sur leur conscience de ne le point reconnoître; ce nombre étoit encore plus petit. La pluralité des votans portoit de le reconnoître par provision, et sous condition que le roi s'engageât de se faire instruire par des évêques et des théologiens français, endéans six mois; qu'ensuite il feroit sa déclaration, et que chacun auroit la liberté de ne pas l'admettre pour roi de France, s'il se déclaroit pour une autre religion que l'orthodoxe catholique-romaine. Le résultat fut tel; ceux d'un autre sentiment y accédèrent, et il fut signé de tous, excepté du duc d'Épernon et du marquis de Vitry; celui-ci se jeta dans Paris et embrassa le parti de la ligue peu après, par délicatesse de conscience.

Pour le duc d'Épernon, qui avoit fait une si grande figure sous le règne précédent, on fut étonné de lui en voir faire une si singulière en celui-ci. Il n'aimoit point les huguenots, et leur avoit donné mille marques

d'aversion; il n'aimoit point les ligueurs non plus, et il n'y avoit qu'un an qu'une faction de la ligue l'avoit insulté jusqu'à le vouloir prendre, mort ou vif, dans le château d'Angoulême, où, quoique surpris et trahi, il s'étoit défendu avec quelque peu de domestiques pendant deux jours, et avoit repoussé l'assaut de ses ennemis. Comme il avoit fait une fortune prodigieuse pendant sa faveur, et épousé l'héritière de la maison de Foix-Candale, qui lui apportoit de gros biens; et qu'outre les belles charges à la cour, il possédoit les beaux gouvernemens du royaume, il semble qu'il songeoit à mettre sa fortune à couvert, en s'éloignant de la cour, avant même le siége de Paris et l'alliance des deux rois à Tours. Il tenoit une cour et un état de roi dans ses gouvernemens. Sa résidence ordinaire étoit à Angoulême, capitale de l'Angoumois, dont il avoit le gouvernement, aussi bien que de la Guyenne, de la Saintonge, et d'autres provinces voisines. L'on voit encore dans ces cantons les restes de sa magnificence, sur-tout sa superbe maison de Cadillac, sur la Garonne, à quelques lieues de Bordeaux. Il étoit à St Cloud lorsque le roi fut blessé, et lui parla quelque temps avant sa mort. On attribua sa retraite à des pensées d'indépendance, qu'il étoit en état de maintenir dans le centre de ses gouvernemens où il étoit le maître. A cela on ajouta, qu'il appréhendoit que dans les grands besoins on ne le forçât peut-être à des avances considérables, vu les bienfaits de la couronne, dont il jouissoit depuis tant d'années. Quoi qu'il en soit, il prit congé d'Henri IV, sous le seul prétexte de la

religion, et se retira à Angoulême avec deux ou trois mille hommes qu'il avoit amenés au roi défunt. Ce mauvais exemple fut suivi par d'autres, qui prétextèrent des affaires domestiques pour se retirer, et cette défection, jointe à la consternation générale de l'armée, obligea le roi de lever le siége de Paris.

La prompte délivrance de cette ville qu'on traitoit de miraculeuse, porta les Parisiens à mille excès et aux dernières extravagances; les prédicateurs enthousiastes furent regardés comme des prophètes; ils montèrent en chaire pour préconiser frère Jacques-Clément, le bienheureux martyr; on vendoit son portrait et sa vie en imprimé. C'étoit des actions de graces, des feux de joie, et des débauches continuelles dans les rues de Paris. Des processions alloient tous les jours aux Jacobins, de la part des paroisses de cette grande ville. Parmi tant d'actes de dévotion et de joie, le zèle indiscret et populaire se répandoit toujours en imprécations contre le roi défunt et le roi vivant. Le peuple s'entêta plus que jamais des projets de la ligue; il y en eut, parmi les seize de Paris, qui se figuroient faire bientôt un roi de France.

Le grand objet de l'attention publique étoit le comportement du duc de Mayenne, dans le cahos affreux des troubles dont la France étoit agitée. C'étoit le grand mobile qui remuoit les ressorts, et il avoit le grand rôle à jouer. Ce prince (on l'a dit) brilloit par toutes les belles qualités de ses deux frères, mais il étoit plus prudent et moins ambitieux.

Il examina de sang froid l'état désespéré du royaume, et, sans s'en ouvrir à personne, il conçut et se forma un plan à lui seul, qui régla conséquemment toute sa conduite.

On avoit vu des occasions où, s'il avoit voulu ambitionner la couronne, il eût été roi par acclamation. Elle lui fut offerte plus d'une fois par des partis puissans, et tous préparés à le soutenir, quand ce n'auroit été que la multitude si supérieure de la nation. A son entrée à Paris, après la mort de ses frères, il avoit été proclamé lieutenant-général de l'état et de la couronne de France; titre nouveau et impropre, mais dont le pouvoir étoit si illimité qu'il n'y manquoit que le nom de roi.

Pour gagner du temps et se délivrer des importunités de ceux qui lui conseilloient la royauté, il fit valoir un décret du conseil de l'union, qui déclaroit le vieux cardinal de Bourbon roi. On en a parlé ci-devant; il étoit vieux, décrépit et presqu'imbécille, et ce qui est le plus remarquable, alors prisonnier à Fontenai-le-Comte en Poitou; car à la journée de Blois et au massacre des Guises, on l'avoit arrêté et transféré depuis en cet endroit, où il étoit détenu actuellement lorsqu'on le proclamoit, qu'on battoit de la monnoie en son nom et qu'on le berçoit du nom de roi dans sa prison.

Ce fantôme de roi, sous le nom de Charles X, n'est point compté parmi les rois dans l'histoire. Le duc de Mayenne continuoit cependant sa lieutenance-générale, qui en effet étoit la royauté, jusqu'à ce que

le roi seroit délivré de sa prison. Ainsi, à l'ombre et sous le nom de ce chimérique roi, le lieutenant-général fit nombre de changemens qui servirent à affoiblir le conseil de l'union et la faction des seize, qui lui devenoient incommodes.

La plupart étoient gagnés par les Espagnols, et proposoient de temps en temps quelque démarche à leur avantage, bien que le véritable but se cachât encore. Une de ces propositions fut de mettre le royaume dans l'état calamiteux où il étoit sous la protection du roi catholique; celui qui portoit la parole dans l'assemblée, fit extrêmement valoir la puissance du roi d'Espagne, qui étoit le seul monarque qui pût les protéger en Europe; ensuite son grand désintéressement, puisqu'il ne demandoit pour tant de secours et tant de dépenses que d'assurer la vraie religion en France; qu'on reconnoissoit son zèle pour une telle fin salutaire, et qu'elle y seroit en sûreté.

Le duc de Mayenne, qui connoissoit tout le danger et l'artifice de cette proposition, l'éluda avec beaucoup d'adresse; car il avoit de grandes mesures à garder avec l'Espagne. Il dit à l'assemblée, quand on vint à délibérer sur cette matière, que, puisqu'il s'agissoit de la sûreté de la religion, et de rechercher une protection pour la maintenir, la sainte union et le premier instrument du traité de la ligue reposoient sur l'autorité du saint Siége; que ce seroit faire un affront au pape, de réclamer toute autre protection que la sienne. Cet avis fut très-bien reçu et suivi; les Espagnols mêmes le trouvoient raisonnable.

Le duc trouva moyen de raffermir encore sa régence, en retranchant le nombre du conseil de l'union, et la grande part qu'il avoit au gouvernement, aussi bien que celle des seize de Paris. Il se servit du nom de ce roi postiche, prisonnier, pour déclarer que le trône n'étoit pas vacant, et que, puisqu'il y avoit un roi proclamé, le lieutenant de l'état et de la couronne l'étoit aussi du roi, et n'avoit plus besoin d'une si grande polysynodie. Ce prétexte n'alla pas bien loin, le bon vieillard, dont on empruntoit le nom, mourut dans sa prison de Fontenai-le-Comte, le 9 mai 1590, mais d'autres raisons furent mises en œuvre pour alonger cette régence, et amener insensiblement la décadence des factions. Le régent traîna encore un an ou deux la convocation des états-généraux, que tout le monde demandoit avec empressement. Il n'y put plus résister et convoqua cette assemblée qui devoit disposer de la couronne pour le 10 février 1593.

1593. C'étoit le terme capital où se dirigeoient et aboutissoient tous les ressorts et toutes les intrigues tramées depuis long-temps. Les prétendans se réveillèrent; l'Espagne alloit jouer de son reste et déployoit toutes ses forces pour arriver à son but, qu'il est à propos de voir en détail.

Le roi d'Espagne, fâché d'avoir perdu tant de forces et de peine à lutter pendant vingt ans contre une poignée de ses sujets révoltés, ne visa plus qu'aux grands coups depuis quelques années. L'expédition d'Anglèterre étoit de ce nombre, elle n'alloit pas moins qu'à renverser le trône, et conquérir ce royaume. Ce

qui au reste lui auroit frayé le chemin de ses grands desseins.

Les conjonctures du temps, l'état de la maison royale, et la triste situation où se trouvoit le royaume de France, lui donnèrent bonne matière à former un plan réfléchi sur cette grande monarchie. La belle postérité de Henri II étoit prête à finir. De quatre fils, trois étoient morts, et le quatrième régnoit, le dernier des Valois, sans génération ultérieure d'aucun d'eux; des trois filles le roi d'Espagne avoit eu l'aînée en mariage, Élisabeth, qui fut sa troisième femme, morte en 1568, et lui avoit laissé deux infantes Isabelle et Catherine; une deuxième fille de Henri II, étoit Claude, épouse de Charles duc de Lorraine, qui, mourant en 1575, laissa des enfans de l'un et de l'autre sexe. La troisième étoit Marguerite, qu'on nommoit duchesse de Valois, épouse du roi Henri IV.

A voir ce tableau généalogique, il semble, selon les règles communes des successions ordinaires que la couronne devoit échoir par proximité à Marguerite, vivante, ou à l'infante Isabelle, par représentation, et c'étoit le cas après la mort de Henri III, roi de France.

Le grand obstacle aux prétentions du roi Philippe II, pour sa fille Isabelle, étoit cette destination fondamentale perpétuelle, immuable et sacrée, que les Français comprennent sous le nom de loi Salique, pour l'exclusion des femmes. Toute la nation est préoccupée de ce passage du fameux jurisconsulte Balde, qui enseignoit le droit à Pérouse, d'où il étoit natif, et à Padoue, vers l'an 1378.

Les mots qu'on en cite sont : *Si in Franciâ moreretur tota domus regia, et exstaret unus de sanguine antiquo, puta de domo Borboniâ, et non esset alius proximior, esto quod esset millesimo gradu, tamen jure sanguinis, et perpetuœ consuetudinis succederet in regno Francorum.*

Henri, roi de France et de Navarre, étoit dans le cas unique, fils d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre; il falloit à la vérité remonter par neuf ou dix générations pour trouver la tige commune avec les autres branches qui avoient régné en France; mais il étoit indisputablement reconnu premier prince du sang. Henri III l'avoit reconnu sur ce pied, la ligue même en la personne du cardinal son oncle; ainsi de ce chef il n'y avoit rien à redire. On lui objectoit qu'étant hérétique relaps et excommunié, il étoit inhabile à posséder la couronne aussi bien que la reine Marguerite sa femme, pareillement hérétique.

Cet argument supposé mettoit en évidence le droit de l'infante Isabelle, mais il falloit en persuader le monde.

Un temps avant que la prétention éclatât, l'on vit paroître des écrits, des dissertations et des traités touchant cette loi salique, où on la battoit en ruine, comme non-existante, chimérique et ridicule. De beaux esprits se sont exercés à la rendre exotique et odieuse, même long-temps après les états de Paris, et leurs travaux ont été largement récompensés. Ces écrits répandus en France ne laissoient pas que de faire impression en certains endroits; il falloit non-

seulement guérir la nation de ce préjugé, mais préparer les voies de douceur pour faire goûter la domination espagnole, et vaincre l'ancienne antipathie entre ces deux nations. Dans tout cela rien ne fut négligé. La ligue, dès sa naissance, avoit été protégée par le roi d'Espagne, à grands frais, sous main et secrètement, ensuite ouvertement, et à la fin en guerre offensive et déclarée, soutenue par des armées redoutables. L'Espagne en avoit déjà porté le fardeau depuis quelques années, et poursuivi sa pointe sans se rebuter de rien; mais en cette dernière occasion, et à l'approche du dénouement, on employa le vert et le sec. L'or fut répandu à pleines mains à qui en voulut. La négociation se menoit par quatre différens ministres Espagnols, avec caractère différent, et nombre d'émissaires cachés. Don Bernardin de Mendoça y étoit depuis long-temps ambassadeur ordinaire, et avoit déjà fait de grands progrès. Le duc de Feria y vint dans un grand appareil comme ambassadeur extraordinaire vers les états-généraux de France, assemblés à Paris.

Don Diego d'Ibarra et Jean-Baptiste de Tassis étoient envoyés au même sujet. Ce dernier en fait une bonne relation dans ses commentaires, ouvrage en latin, *de Tumultibus Belgicis*. Ces quatre ministres travailloient conjointement et séparément au même but, et par les mêmes moyens.

Les ministres du pape (il y en avoit aussi deux ou trois de sa part) secondoient la négociation espagnole de toutes leurs forces. Il est en place de rapporter aussi

comment la cour de Rome en usa à l'égard des troubles de France sous le pontificat de quatre ou cinq papes de ce temps-là.

La ligue avoit pour base le maintien de la religion catholique, elle étoit conclue sous l'autorité de notre saint père le pape; l'union de la ligue de Paris, et d'autres particulières à celle de Picardie, portoient le même caractère. Le pape l'approuva et l'encouragea de telle façon, qu'elles prirent le nom de *la sainte ligue*, *la sainte union*. Quand le roi Henri III se brouilla avec les ligueurs, et après la journée des barricades, on ménagea encore ce roi, et des moyens d'accommodement; même après celle de Bois le nonce voulut encore s'interposer; mais à l'infame meurtre du cardinal de Guise, l'emprisonnement du cardinal de Bourbon et de quelques évêques, un pape tel que Sixte V fut cruellement offensé. Il lança les foudres du Vatican sur Henri III par monitoires, par menaces et par excommunications. Ce qui fut réitéré sur les deux rois après leur accord à Tours. Henri III s'amusa un temps à vouloir justifier ses actions et à apaiser le pape, mais le roi de Navarre, qui avoit déjà passé par-là en 1585, prit la même mesure; il en appela comme d'abus, fit tout casser, y ajouta ses protestations, et fit afficher ses actes sur les portes du Vatican. C'est à cette occasion que parut l'écrit, qui a fait grand bruit en ce temps-là, intitulé : *Brutum Fulmen*; c'est une réfutation de la bulle de Sixte, en termes très-forts, composée par François Hotman, homme de réputation. L'action de Henri IV, en faisant affi-

cher ses protestations sur les portes du Vatican, avoit étonné le pape Sixte; il l'admira, et dit comme il s'étoit expliqué envers la reine d'Angleterre en semblable cas, que c'étoit un roi digne de régner. Il s'informa exactement des affaires de France, et apprenant que l'Espagne y jouoit un grand rôle, nation qu'il n'avoit jamais aimée, il s'humanisa jusqu'à devenir favorable au roi Henri IV. Sixte V mourut justement en ce temps-là, le 17 août 1590.

Urbain VII, son successeur, ne vécut que douze jours. Nicolas Sfondrati, dit Grégoire XIV, lui succéda. Il étoit de l'état de Milan, et Crémonois de naissance, si attaché à l'Espagne et à la ligue, qu'à son assistance il envoya un secours réel en France. C'étoit une armée de douze à quinze mille hommes, sous le commandement d'Ercole Sfondrati, duc de Montemarciano, son neveu.

Cette armée apporta de l'argent en France et faisoit nombre lorsque le duc de Parme secourut Paris et Rouen; mais elle avoit apporté aussi bien que son général des manières de son pays, qui donnèrent à critiquer et à rire aux Français. Grégoire XIV ne régna qu'environ un an, et Innocent IX après lui, encore moins; son règne ne fut que de deux mois. Enfin Hypolite Aldobrandini, sous le nom de Clément VIII, suivit les traces de ses prédécesseurs en faveur de la ligue. Ce fut ce pontife qui, quelques années après, mit la paix en France, et donna l'absolution finale au roi Henri IV. Les cardinaux Morosini et Cajetani avoient été légats en France. Innocent IX, dans le peu

de temps qu'il régna, donna le même caractère à Philippe Séga, qu'on nommoit d'ordinaire le cardinal de Plaisance, parce qu'il étoit évêque de cette ville; il se distingua beaucoup à seconder les prétentions de l'Espagne.

Ces prétentions n'étoient plus si secrètes; le roi d'Espagne s'en étoit expliqué quelque temps avant l'ouverture des états-généraux. Comme la ligue tenoit ses agens en Espagne, pendant que ceux-ci inondoient la France de leurs intrigues, Pierre Jeannin, président au parlement de Bourgogne, depuis si célèbre par ses maniemens dans les affaires d'état, et dont la capacité étoit connue du duc de Mayenne, fut envoyé par ce prince pour solliciter du secours afin de maintenir le roi, qui seroit élu à la prochaine assemblée des états. Il fut bien reçu en Espagne, lorsqu'un jour don Jean Idiaquez lui vint dire de la part du roi, comme secrétaire d'état, que sa majesté avoit résolu de marier l'infante Isabelle sa fille à l'archiduc Ernest, et de lui donner les Pays-Bas en dot; qu'elle étoit nièce des trois derniers rois, et petite-fille de Henri II, dont les droits incontestables l'appeloient au trône par proximité du sang sur les Bourbons; que la religion catholique seroit assurée par ce choix, et qu'en ce cas la France pouvoit compter sur toutes les forces de la monarchie d'Espagne et de la maison d'Autriche, pour maintenir ce choix.

Les soupçons du duc de Mayenne furent éclaircis et réalisés, et les instructions des agens d'Espagne furent dorénavant dressées en conformité de ce plan.

A l'approche de l'ouverture des états, qu'on ne pouvoit plus différer, le duc, comme lieutenant-général de l'état et de la couronne, fit publier une ample déclaration, où, après avoir justifié les armes de la ligue, étalé les besoins de la religion et du royaume, il invite tous les princes, prélats, officiers, seigneurs, les villes et communautés à concourir à l'élection d'un roi, sans autre vue que la gloire de Dieu, et le bien public. Le contenu de cette déclaration étoit au reste très-impartial et modeste.

Le légat en donna aussi une bien plus marquée; il exhortoit de choisir un roi, qui fût de nom et d'effet catholique, et qui pût maintenir par sa puissance la religion et l'état.

Enfin au jour fixé, l'ouverture des états du royau- 1593.
me se fit après une procession à Notre-Dame, et un grand sermon du docteur Genebrard, homme savant, mais grand ligueur. La séance, l'ordre, et tout ce qui regarde l'assemblée, passa comme de coutume, à l'exception d'un ample dais de drap d'or, où Mr. le lieutenant-général figuroit en plein, chose sans exemple. L'ordre du clergé étoit nombreux en l'assemblée, mais celui de la noblesse peu étoffé; pour en remplir le vide, le duc de Mayenne avoit fait une création de son autorité, contre tout usage, puisqu'elle n'appartient qu'au roi seul. Il avoit fait un amiral, qui fut le marquis de Villars, et quatre maréchaux de France, les Srs de la Châtre, de Bois-Dauphin, Savigni de Rosne, et de St Paul. C'est à cette occasion qu'un courtisan lui dit un bon mot : *Prenez garde à vous*, dit-il au

duc de Mayenne, *par votre création*, *vous venez de faire des bâtards, qui se feront un jour légitimer à vos dépens*. La suite a vérifié le pronostic.

Le tiers-état étoit fort mélangé; les seize de Paris, les grands ligueurs des provinces et d'autres apostés, s'étoient glissés parmi les députés pour faire nombre. M. de Mayenne ouvrit l'assemblée par un beau discours. Le cardinal Pellevé, archevêque de Rheims, parla pour le clergé; le baron de Senecey, pour la noblesse, et le S[r] de Laurens, avocat-général au parlement de Provence, pour le tiers-état. C'est ici l'endroit de faire mention de la satyre Ménippée, qui parut au jour en ce temps-là, et en parcourut les principaux événemens; ce n'est pas l'ouvrage d'un seul, mais de plusieurs. Le premier auteur réputé est un nommé Leroi, chanoine et aumônier du jeune cardinal de Bourbon, qui composa le *Catholicon d'Espagne*, satyre ingénieuse. L'idée en fut suivie par d'autres beaux esprits. Chacun fit sa pièce; on a combiné les différentes compositions pour en faire un livre, réimprimé plusieurs fois et toujours recherché des curieux. On l'a imprimé en dernier lieu, en 1714, prétenduement à Ratisbonne; c'est un livre de trois volumes in-12, avec la clef, les notes et les explications; il porte pour titre : *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne, et de la tenue des états de Paris*. On y a joint d'autres pièces relatives au sujet. Le titre en est dérivé de Ménippe, ancien satyrique mordant, qui tourna les choses les plus sérieuses en burlesque. On a bien réussi à adopter ce nom, et l'ouvrage répond

parfaitement à l'idée. Il falloit que dans le temps de sa composition cet écrit fût brillant; mais depuis deux siècles bien du sublime en est perdu. La description des états de Paris, la salle de l'assemblée, le héraut qui proclame les personnes et assigne le rang et les places, l'ameublement, les différentes harangues, moulées intimément sur le caractère de ceux qui les prononcent, sont autant de fictions ingénieuses. L'on dit que Mrs Leroi, Rapin, Gillot, Chrétien et Pithou, savans du temps, y ont travaillé, chacun pour sa part. Les Espagnols y sont fort maltraités, les chefs de la ligue de même. On fait prononcer, par exemple, une harangue, farcie d'un latin très-vicieux, au cardinal de Pellevé, qu'on ne peut voir sans rire; elle est compassée au génie du cardinal. C'étoit une créature de la maison de Guise, ardent ligueur, mais stupide, et qui passoit dans le monde pour très-ignorant; tout le reste de l'ouvrage est à peu près dans le même goût. Je me suis étendu un peu sur son contenu, parce que ce livre a fait grand bruit en ce temps-là, et encore depuis, pour l'histoire et les anecdotes de la ligue.

L'assemblée des états continuoit ses séances dans la salle haute du Louvre, et travailloit si lentement qu'on n'y faisoit rien. Le duc de Mayenne s'aperçut qu'une bonne partie du clergé et du tiers-état étoient gagnés à l'Espagne. Par bonheur le pouvoir des seize et ces restes du conseil de l'union avoient un peu baissé auparavant. On l'auroit pu forcer à quelqu'élection précipitée, qui eût été irréparable, et ce n'étoit point son intention d'y aller si vite; la faction

d'Espagne poussoit, au contraire, ses sollicitations et ses intrigues jusques aux derniers efforts. Les autres prétendans étoient aussi en mouvement. L'on comptoit parmi eux toute la maison de Lorraine.

Le duc régnant de Lorraine, dans le système espagnol, avoit le même droit, sauf l'aînesse; il étoit petit-fils de France par Claude de Valois, sa mère, fille d'Henri II. Le projet n'en étoit pas nouveau. La reine Catherine de Médicis, qui haïssoit également les rois d'Espagne et de Navarre, ses deux gendres, aimoit l'autre, et auroit voulu favoriser son petit-fils de Lorraine; elle avoit agi, pour cela, près du roi Henri III, et près des Guises. Le prince de Joinville, fils du duc de Guise, avoit été arrêté au massacre de son père et de son oncle, à Blois, et transféré à Tours. Il s'étoit sauvé de prison depuis un an et se trouvoit à Paris, portoit le nom de Guise, et avoit un gros parti, par ce nom seul, et les amis de son père. Le duc de Savoie se mit aussi sur les rangs, et le duc de Némours, pour être de la maison de Savoie.

Mais le parti de l'infante d'Espagne prévaloit supérieurement à tous les autres; les ministres de cette couronne agissoient nuit et jour pour presser la décision; ils avoient des instructions, à faire des propositions graduelles. La première étoit de proposer simplement l'infante Isabelle pour reine de France; que si les Français, nullement accoutumés à la ginécocratie, ne goûtoient pas le projet de voir une femme sur leur trône, d'offrir, en second lieu, le mariage de l'infante avec l'archiduc Ernest, de les proclamer,

conjointement et uniment, roi et reine de France; que si la nation refusoit d'admettre deux étrangers à la fois, les ministres étoient chargés, après avoir épuisé tous les moyens pour réussir dans l'un ou l'autre des projets précédens, d'avancer une troisième et dernière proposition; de donner en mariage l'infante d'Espagne à un prince français, la maison de Lorraine y comprise, que le roi d'Espagne nommeroit, puisque le choix d'un gendre lui appartenoit, et que les états les éliroient roi et reine solidairement.

Les deux premières propositions avoient épuisé véritablement tous les soins et toute l'adresse des quatre ministres d'Espagne. Ils avoient négocié sous main; ils avoient travaillé publiquement, et eu des audiences solennelles des états assemblés, où ils furent reçus avec de grands honneurs, sans rien avancer; ils reconnurent la répugnance de la nation, et rencontrèrent des difficultés insurmontables. Au bout de cette poursuite, après beaucoup de temps perdu, ils se déterminèrent enfin à hasarder la dernière proposition, comme *l'ultimatum* de leur intention.

Elle plut aux Français, et eut tant d'ingression, qu'elle auroit pu passer rapidement, si le duc de Mayenne n'en eût arrêté le cours. Il crut que les ministres d'Espagne n'avoient qu'un pouvoir général, et leur dit qu'il falloit attendre la nomination que le roi, leur maître, feroit du prince qu'il y destinoit.

Comme ils avoient ce pouvoir spécial, ou qu'on leur avoit confié des blancs-signés, le duc fut très-surpris, quand, en présence du légat et des principaux mem-

bres des états, ils lui montrèrent le pouvoir, en bonne forme, de nommer le duc de Guise; il en fut déconcerté, et dissimula néanmoins son chagrin.

L'on a vu jusqu'ici, par la conduite du duc de Mayenne, qu'il ne s'étoit point empressé à faire élire en France un roi à son préjudice. Il ne s'étoit point empressé non plus à profiter des vœux du peuple pour se faire roi *de facto*, comme il auroit pu.

Il ménagea très-adroitement l'Espagne pour les puissans secours que la ligue en avoit tirés et en retiroit tous les jours; mais son intention étant démasquée si authentiquement, il n'aimoit point tellement son neveu, qu'il en eût voulu faire son maître. La duchesse, sa femme (Henriette de Savoie de Tende), méprisoit beaucoup le duc de Guise, et quand elle apprit cette dernière proposition des ambassadeurs d'Espagne, dit hautement qu'il vaudroit mieux s'accommoder avec le roi de Navarre, que de s'abandonner lâchement à reconnoître ce petit garçon. Il étoit encore jeune et n'avoit peut-être que vingt ans. Les soupçons du duc, qu'il gardoit depuis long-temps, ainsi réalisés, madame de Mayenne, sa femme, par ses discours, fit jour à d'autres projets, si bien couverts jusque-là. Le duc, son mari, sans s'expliquer si avant à la déclaration pertinente des Espagnols, malgré sa surprise, et craignant qu'elle ne passât à l'assemblée, eut l'esprit assez présent pour demander huit jours de délai, afin de régler son propre désintéressement; cela fut jugé juste. Pendant ces huit jours, comme il avoit la supériorité dans les états, quand il ne s'agissoit pas de quelque

précipitation tumultueuse, les choses furent disposées, et la résolution portoit, qu'il y auroit de la témérité et du danger à faire cette élection, et à en publier le résultat en face du roi de Navarre, qui s'approchoit armé et victorieux, jusqu'à ce qu'on fût en force de lui résister, et de mieux maintenir l'élection qu'on feroit : qu'il convenoit ainsi, de la différer jusqu'à ce que le grand renfort que le roi d'Espagne avoit promis en dernier lieu, fût arrivé effectivement. C'étoit la résolution des états-généraux ; on avoit fait entrer le duc de Guise même dans ce sentiment. Ses nouveaux courtisans et ses flatteurs crurent son élection si bien conclue et arrêtée, quoique différée pour un peu de temps, qu'entre-temps quelques-uns d'entre eux, dans le domestique, le traitoient de roi et de majesté en tiers discours.

Nous touchons au renversement de tous ces grands desseins. Les redoutables efforts du roi d'Espagne et de la cour de Rome avoient monté aux derniers périodes ; il ne restoit qu'un mot à dire, et la monarchie française changeoit de maître. Une jalousie, une mésintelligence, un retardement, un je ne sais quoi, rompit toutes les mesures, sauva la couronne aux Bourbons et dissipa la ligue.

Le duc de Rohan, en ses mémoires et un de ses discours sur la ligue, dit que la France étoit livrée à l'Espagne, et qu'il a fallu un miracle pour lui échapper. Si le roi d'Espagne, poursuit-il, s'étoit contenté de démembrer le royaume, de s'emparer de quelque province à sa bienséance, de partager avec quelques

princes qui formoient des prétentions sur les autres, le duc de Savoie, sur la Bresse et le Dauphiné, le duc de Mercœur, sur la Bretagne, il auroit pu revenir ensuite sur ces possesseurs nouveaux en détail; mais il voulut avoir le tout, et il n'eut rien. On a fait honneur au duc de Mayenne de sa modération et de sa conduite; il pouvoit s'emparer de la couronne, mais il prévoyoit qu'elle branleroit long-temps sur sa tête; il aimoit assez sa patrie, et trop pour la livrer à des guerres éternelles. S'il eût été à marier, lors des dernières offres de l'Espagne, l'on ne sait pas à quoi les choses seroient parvenues; mais étant marié, il ne pouvoit être roi, et ne voulut pas qu'un autre le fût par ce moyen; il ne voulut pas non plus y anerer l'Espagne à jamais, et soumettre le royaume à sa domination. Il usa donc d'une foule de détours, de ménagemens et de précautions pour conserver la monarchie à l'héritier légitime. Voilà son éloge à cet égard; je ne sais pas, et pas un ne l'a su, si dans le long enchaînement de cette révolution violente, son intention fut constamment la même. L'événement final l'a justifié.

Pendant que l'assemblée générale se morfondoit à ne rien faire, et qu'elle se trouvoit prorogée presque jusqu'à l'arrivée du secours d'Espagne, les partisans du roi Henri IV firent leurs brigues dans cette assemblée : il y eut un beau prétexte. Ce roi et ses adhérens appréhendoient que dans la grande fermentation où se trouvoient les états à Paris, un tourbillon séditieux parmi eux ne l'emportât, jusqu'à nommer un roi, qui seroit aussitôt reconnu par le pape, le roi

d'Espagne, d'autres souverains, par la ligue, et tous les catholiques; qu'une démarche si précipitée seroit irréparable, qu'à tout hasard, elle ne pourroit qu'éterniser la guerre.

Les catholiques du parti du roi, envoyèrent un trompette, portant une déclaration authentique, par laquelle ils disoient à ceux de Paris, que le duc de Mayenne ayant convoqué les états-généraux pour chercher les moyens d'assurer la religion et l'état, ils étoient tous prêts d'envoyer leurs députés pour conférer avec les siens, à quelque lieu près de Paris, afin de parvenir à un si grand bien. La conférence des catholiques des deux partis, fut proposée à l'assemblée de Paris; le légat s'y opposa avec les Espagnols et les seize. Quelques docteurs dévoués à la ligue, après examen, la déclarèrent schismatique et hérétique. Le duc de Mayenne qui pensoit autrement, et qui recherchoit les occasions propres à traîner en longueur, fit résoudre qu'elle seroit acceptée, et le bourg de Surennes fut choisi pour le congrès.

Les députés de l'un et l'autre parti s'y assemblèrent. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, étoit à la tête des royalistes, et Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, pour ceux de la ligue; c'étoient deux grands et habiles prélats, qui firent valoir leurs talens en cette occasion; les autres députés de part et d'autre en firent de même. Après sept ou huit conférences à Surennes, deux à la Roquette, maison du chancelier de Chiverni, hors de la porte St Antoine et à la Villette, entre Paris et St Denis, il n'y avoit

point de conclusion arrêtée, et le congrès parut se dissoudre sans succès. Mais l'on peut deviner que d'habiles gens si long-temps ensemble ne traitoient pas l'affaire, qui faisoit le motif de leur députation, si exclusivement qu'ils ne se parlassent d'autres affaires. Leur négociation étoit autant que publique, mais des mesures à prendre et des obstacles à écarter pouvoient fournir à des entretiens secrets, et à régler des intérêts privés.

L'archevêque de Bourges fut convaincu par les argumens du parti contraire, qu'il seroit impossible au roi d'entrer en la possession pacifique de son royaume, sans une conversion sincère et authentique; mais que passant par-là, il pouvoit se flatter de voir fondre la ligue et tout son soutien. A quelque proposition de cette espèce qui avoit été faite à la dernière conférence, cet archevêque avoit demandé le temps d'en informer ses principaux et de recevoir leurs ordres. Il en savoit davantage, et le contenu des ordres qu'il faisoit semblant d'attendre, mais les ayant reçus, il dit aux députés que Dieu avoit exaucé les vœux de la France sur la conversion du roi qu'on avoit tant espérée, qu'il pouvoit à présent les en assurer, puisque le roi, résolu d'abjurer son hérésie, avoit convoqué les prélats et docteurs pour l'instruction qui devoit précéder son abjuration.

Les députés de la ligue surpris d'une déclaration si positive, demandèrent à leur tour du temps pour faire rapport à leurs commettans. Ce rapport fait à l'assemblée des états causa une grande émotion; on

reconnut à l'épreuve que les troubles affreux qui désoloient le royaume depuis si long-temps, n'avoient la plupart pour fondement que des vues d'ambition et d'intérêt. Le changement qu'on proposoit alloit faire crouler nombre de chimères enfantées par la ligue et détruire la ligue même. De nouvelles intrigues parurent pour traverser ces dispositions pacifiques. Le cardinal-légat publia une nullité d'avance, sur tout ce qui se feroit au sujet de cette conversion, défendant aux ecclésiastiques, sous peine d'excommunication et de privation de leur bénéfice, d'assister à un tel acte. Ceux des états à Paris firent un nouveau serment entre les mains du légat, de ne point reconnoître de roi sans la permission du pape. Le duc de Mayenne, qui aimoit à prolonger sa régence, alla lentement à son ordinaire, et ne crut pas cette dernière déclaration assez importante pour l'empêcher. Entre-temps la conversion du roi et les apparences d'une pacification totale ébranlèrent grand nombre de députés à l'assemblée. Chacun songea à faire sa paix particulière à de bonnes conditions.

Dans les provinces, le progrès de la paix fut encore bien plus marqué. Les peuples et nombre de grands, las et dégoûtés des désordres de la ligue et de cette longue et cruelle guerre civile, ne cherchoient qu'à en sortir sous un spécieux prétexte. La conversion du roi en étoit un sans réplique. On ne lui avoit jamais disputé son droit du sang à la couronne. La loi salique, aussi sacrée parmi les Français que l'évangile, détermina ceux qui la connoissoient, comme ceux

qui ne la connoissoient pas. Le seul motif qui avoit séduit tant de monde, étoit le prétexte de la religion, qui cessoit par sa réunion à l'église.

La grande réputation de ce prince et la gloire de ses armes avoient encore préparé la matière. Il est certain qu'Henri IV étoit un grand roi; né et élevé dans toute l'amertume de l'adversité, il avoit eu des occasions fréquentes d'exercer sa vertu et son grand génie, qui l'avoient rendu clément, flexible, et s'il est permis d'user de ce terme envers un roi, honnête homme. Il s'étoit attiré depuis l'estime jusqu'à l'amour des peuples, et gaguoit tous les jours sur l'estime des nations étrangères. Sa valeur avoit paru dans les combats, il avoit toujours commandé ses armées en personne, et gagné les batailles de Coutras, de Senlis, d'Ivri, d'Arques et celle de Fontaine-Française, qui n'arriva qu'en 1595. Je n'ai point parlé de celle d'Arques et de Fontaine-Française en Bourgogne, où le connétable Velasco avoit mené un dernier secours du Milanois, qui, défait par le roi en cet endroit, fit expirer la ligue entièrement. Le combat d'Arques et la prise de quelques villes avant ce temps-là, n'avoient servi qu'à rendre le roi maître de la campagne, et lui donner le moyen d'approcher de Paris, dont il ferma les passages de loin et à dessein.

Le roi arriva de Mante à S[t] Denis le 22 juillet 1593; dès le lendemain il fut enfermé depuis six heures du matin jusqu'à une heure après-midi.

L'archevêque de Bourges, sept ou huit évêques, entre lesquels M[r] du Perron, nommé à l'évêché d'É-

vreux, plusieurs docteurs, trois curés de Paris, et le père Béranger, savant dominicain, étoient enfermés avec le roi; il y reçut la dernière instruction en matière de foi, et l'éclaircissement de ses doutes. Il s'expliqua sur la résolution de se rendre catholique, et l'on dressa une formule de profession de foi, qu'il signa. Il fallut encore une assemblée d'évêques et de docteurs, pour décider si l'on pouvoit absoudre le roi, en France, de l'excommunication encourue dans un cas spécialement réservé au pape et au saint Siége. L'affaire fut décidée affirmativement; les canonistes admettent trois exceptions, quand on a quelqu'empêchement canonique de se rendre à Rome : le danger évident de perdre la vie dans tant de combats, où il étoit exposé tous les jours; la dignité des personnes excommuniées, notamment des souverains, qui, par intérêt de leur état ne peuvent aller à Rome; le *periculum in morâ*, de perdre la réunion d'un grand roi et d'un grand royaume, dont la paix ne souffroit point de retardement. L'absolution fut résolue *ad cautelam*, à condition d'envoyer une solennelle ambassade à Rome, d'en demander l'approbation du pape et sa bénédiction.

La cérémonie de l'absolution se fit à S[t] Denis, le dimanche 25 juillet 1593. Les gardes-suisses, les gardes-françaises, écossoises, ceux de la prévôté, les cours souveraines, les officiers, les princes et tout ce qui étoit en charge de la couronne, les prélats marchoient devant. Les rues étoient tapisées et ornées comme pour la plus grande des fêtes; le roi vêtu tout de blanc,

précédé de douze trompettes sonnantes, et suivi de six cents gentilshommes, aussi bien que tous ceux de la marche magnifiquement équipés, se rendit à l'église de S[t] Denis. A l'entrée du portique il trouva l'archevêque de Bourges dans une espèce de trône et en habits pontificaux, avec ses assistans. Il lui demanda, suivant le rituel et les formules prescrites : *Qui il étoit, et ce qu'il demandoit :* Ce monarque répondit : *Je suis le roi qui demande d'être reçu au giron de l'église catholique, apostolique et romaine.* Il se mit à genoux, présenta sa profession de foi signée, en répéta la substance et fit serment. Après quoi il reçut de l'archevêque, l'absolution de toutes les censures qu'il avoit encourues. Il fut mené dans l'église et réitéra ses sermens sur les évangiles. La grand'messe fut chantée par l'évêque de Nantes, et ensuite le *Te Deum*, au bruit du canon et des fanfares.

Le voisinage de Paris, et la singularité d'un tel acte y avoient amené une foule de spectateurs. Presque tout Paris, malgré les défenses du légat et de la police, s'y étoit rendu. A chaque fois que la musique chantoit dans l'église de S[t] Denis, ce qu'on fit à plusieurs reprises, le *Domine salvum fac Regem*, les cris de *vive le roi*, étoient répétés par la foule innombrable, dont les routes étoient pleines jusques aux portes de Paris. Enfin cet acte fut solennisé avec tant d'alégresse, fit tant d'impression par-tout le royaume, et eut tant de suites que Maimbourg dit que ce jour peut compter pour le dernier jour de la ligue.

Effectivement, elle ne battoit plus que d'une aile,

et tomba visiblement en décadence. Les grands firent leur traité d'accommodement l'un après l'autre. Le marquis de Vitry, qui avoit quitté le roi par délicatesse de conscience aussitôt après la mort de Henri III, revint aussi le premier et rendit Meaux, dont il étoit gouverneur. Messieurs de la Châtre, de Bois-Dauphin, l'amiral de Villars firent leur accommodement en différens temps, et ramenèrent les villes d'Orléans, de Bourges et autres.

Les provinces en usèrent de même; la Provence fut la première et le Lyonnois après; enfin tout s'acheminoit à remettre Paris au roi, après quoi tout le reste suivroit bientôt.

La fête solennelle de S[t] Denis avoit donné ouverture à de pareilles négociations; on y travailla les mois suivans. Le parlement, le prévôt des marchands, quelques échevins des plus accrédités, les gens de qualité et de bons bourgeois entrèrent en ce dessein. Le comte de Brissac, gouverneur de Paris, voyant qu'il ne pouvoit plus compter que sur les derniers restans des seize, et quelque peu de prédicateurs et de bas peuple, fit ses conditions de bonne heure. Ainsi la reddition de cette grande capitale fut arrêtée sans se mettre beaucoup en peine d'une garnison espagnole affoiblie jusqu'à trois ou quatre mille hommes.

Le 22 mars 1594, de bon matin, l'infanterie étoit entrée par les portes Neuve et de S[t] Denis; un autre corps fut reçu dans l'arsenal. Le roi vint de Montmartre avec sa cavalerie, et se présenta vers les Thuileries; ses fantassins s'étoient saisis des remparts, des deux

châtelets, du palais et des avenues des ponts; l'on crioit déjà *vive le roi!* et l'on jeta des billets imprimés contenant l'abolition générale. Il n'y eut de résistance que d'un corps de garde de vingt-cinq hommes, que l'on jeta dans la rivière, et tout étant paisible, le roi entra comme en triomphe par la Porte-Neuve, accompagné de toute sa noblesse. Le duc de Brissac (puisqu'il fut déclaré tel peu après), lui présenta les clefs, et sur-le-champ le roi le fit maréchal de France.

Ce monarque alla tout droit à Notre-Dame, où il entendit la messe et le *Te Deum*, au son des cloches de toute la ville et des acclamations continuelles. Il dîna au Louvre, et l'après-midi il reçut la soumission de tous les corps.

Comme à son entrée l'on auroit pu craindre plus d'émotion qu'il n'y en eut, le roi prit soin de faire offrir toute sûreté au cardinal de Plaisance légat, il prit le même soin du cardinal de Pellevé et des ambassadeurs d'Espagne, et permit à la garnison espagnole de sortir et de se retirer vers les Pays-Bas, quoiqu'il n'y eût point de capitulation à cet égard. Cette garnison sortit le jour même de l'entrée du roi, et ce prince monta à cheval après ses audiences, pour les voir défiler par la porte S[t] Denis. Le duc de Feria, don Diégo d'Ibarra, et don Jean-Baptiste de Taxis, étoient parmi les troupes; ils furent présentés au roi, qui les reçut fort bien, et les chargea de ses complimens pour le roi leur maître. Il leur souhaita un bon voyage, et ajouta de son ton plaisant et familier: *mais ne revenez plus.*

Voilà la reddition de Paris, où le jour même et le lendemain toutes choses furent rétablies paisiblement comme si de rien n'eût été. La ligue dorénavant fondit absolument; le duc de Guise fit son accommodement, à des conditions avantageuses. D'autres princes lorrains, tels que d'Elbœuf, de Chalim, s'accommodèrent aussi. On s'employa vivement à celui du duc de Mayenne, qui traîna plus long-temps; mais après le combat de Fontaine-Française, qui fut comme le dernier soupir de la ligue, l'accommodement se fit en 1595, et fut tenu secret jusqu'au commencement de l'an 1596, que le roi donna un édit en sa faveur. Le duc lui ayant rendu ses devoirs à Monceaux, le roi se promena long-temps avec lui dans les belles allées de ce château où, après quelques grands tours de promenade, le duc, qui avoit beaucoup d'embonpoint, si essouflé qu'il n'en pouvoit plus, l'avoua au roi, qui lui répondit : *Et moi, mon cousin, je vous jure que voilà tout le mal que je vous ferai, pour celui que vous m'avez fait par la ligue.*

Les ducs de Mercœur et de Joyeuse, qui remuoient encore les cendres de la ligue éteinte, le premier en Bretagne et l'autre en Languedoc, vinrent encore plus tard, et le duc de Mercœur-Vaudemont fut le dernier à faire sa soumission en 1598.

A considérer les grands changemens qu'on vient de narrer, il n'est pas facile de comprendre qu'une ville comme Paris, le centre et le foyer de la ligue, qui avoit mis le feu aux quatre bouts du royaume, qui avoit soutenu deux siéges opiniâtrement, et dans le

dernier les dures extrémités de la famine, de la contagion, et de toutes les misères; comment une ville immense, si peuplée, si puissante, et généralement si obstinée dans la révolte, tomba entre les mains du roi sans coup férir, sans violence, et presque sans s'en apercevoir.

Il n'est pas moins étonnant de voir la ligue même et sa chute. Cette formidable conjuration qui renversa les lois fondamentales, ébranla le trône et y appela son plus grand ennemi; cette fatale discorde qui confondit le sacré et le profane, qui enfanta tant de sacriléges, le meurtre des rois et des plus grands personnages, des massacres, des dévastations et des ravages, enfin toutes les horreurs imaginables, après tant de sang et de trésors répandus, fondit à rien peu à peu, comme insensiblement, et rentra dans le néant. L'on voit encore aujourd'hui dans les provinces intérieures de la France, des ruines et des masures, tristes débris de la guerre de la ligue, qui n'ont pu se relever après un siècle et demi, que la ligue et la guerre à son sujet ont cessé et ne sont plus connues que dans l'histoire.

CHAPITRE II.

L'archiduc Ernest gouverneur-général des Pays-Bas. Henri IV, roi de France et de Navarre, déclare la guerre au roi d'Espagne. Alliance de la France avec les Hollandois. La guerre reprend aux Pays-Bas. Mort de l'archiduc Ernest. Le comte de Fuentes, gouverneur par *intérim*, fait la guerre avec succès, assiége et prend Cambrai qui étoit usurpée par un particulier, sous la protection de la France. Histoire de cette usurpation et de sa fin.

Les troubles des Pays-Bas, interrompus par les troubles de France pendant que ceux-ci étoient en pleine ardeur, avoient un peu baissé. Ce royaume voisin, dans la combustion et la plus violente agitation, s'étoit attiré le fort de la guerre, et par cette diversion on avoit joui d'une espèce de calme aux Pays-Bas. J'ai tâché de faire voir l'origine, le progrès et la fin de cette guerre civile en France; je l'ai traitée dans ses principaux événemens aussi succinctement que possible, pour la grande influence de ces troubles et leur connexité avec les nôtres. Ce récit m'a beaucoup écarté de l'objet auquel cet ouvrage est destiné; je me flatte pourtant qu'il n'y est point déplacé et que l'épisode n'en déplaira pas.

Pour revenir aux Pays-Bas, l'archiduc Ernest en étoit gouverneur-général depuis la mort du duc de Parme; mais il n'en prit possession qu'en 1594, qu'il arriva le 17 janvier à Luxembourg, où il fit son entrée, ensuite à Bruxelles et à Anvers.

C'étoit le second prince des six qu'avoit laissés l'empereur Maximilien II, et le frère puîné de Rodolphe II.

L'archiduc Ernest avec ses frères cadets Albert et Venceslas, avoient été élevés à la cour d'Espagne, où le roi Philippe II les tenoit sur le pied de ses propres enfans, avec une bienveillance royale. Il destinoit sa fille aînée avec les Pays-Bas en dot à Ernest, et les conjonctures du temps, avec les succès de la ligue, ayant mûri les prétentions de l'infante, il fit les derniers efforts pour les placer sur le trône de France. C'étoit à la veille de ce grand événement dont on se flattoit en Espagne, que l'archiduc se rendit aux Pays-Bas, apparemment qu'il fut jugé convenir que durant la crise d'une prochaine élection, où il avoit tant d'intérêt, ce prince fût à la main.

Il fut reçu avec une magnificence royale et avec grande joie dans tous les Pays-Bas; les peuples s'attendoient à le voir bientôt roi de France, du moins se flattoient-ils qu'il seroit en pouvoir de finir les troubles des Pays-Bas, par les forces qu'il auroit en main ou par une paix avantageuse.

Son inclination le portoit entièrement à ce dernier parti, et il n'oublioit rien pour y parvenir.

Les Provinces-unies s'étoient mises à couvert pendant les quatre ou cinq dernières années que l'Espagne, uniquement attentive à la grande expédition et à ses vastes projets en France, négligeoit la guerre des Pays-Bas. Le comte Maurice, ensuite prince d'Orange, devenant tous les jours plus grand général, et plus entreprenant, auroit bien souhaité de profiter plus efficacement de l'inaction ennemie et d'une diversion si favorable; mais il dépendoit de gens qui

ne cherchoient pas à s'agrandir par les armes. L'avantage d'un gain prodigieux dans le commerce, qui leur rioit si abondamment et avec un bonheur au-delà de toute espérance, leur fit préférer cette acquisition d'industrie à toute celle qui leur pût arriver par la guerre. Le génie de la nation s'y appliquoit entièrement; la marine et le négoce devinrent les vertus et les qualités dominantes, et l'on n'avoit agi que défensivement de part et d'autre.

L'avantage cependant étoit du côté des Hollandois. Ils avoient pris, en différens temps, tantôt une ville, tantôt une autre. Déventer, Zutphen, Groll, Breda, Nimègue, Gertrudenberg, Steenwyck, Hulst étoient des places prises depuis 1590, qui leur faisoient un arrondissement et une barrière contre toute insulte. Le prince Maurice avoit fait d'autres entreprises par stratagème, qui n'avoient point réussi; les Espagnols en avoient fait aussi; c'étoit comme une petite guerre de chicane; on se disputoit le terrain, sans combats, sans éclat et sans bruit. Mais, comme j'ai dit, la nouvelle république, pendant qu'elle s'enrichissoit au dedans, rassuroit ses frontières.

L'archiduc sentoit bien qu'il ne seroit guères en état de reprendre le dessus, tandis que l'Espagne se consumoit dans ses projets en France. Il tourna toutes ses vues pour entamer une négociation pacifique avec les Hollandois, afin de les engager à terminer cette guerre, qui lui étoit si fort à charge; il fit plusieurs démarches à cet effet, et, à en croire les écrivains hollandois, il leur fit offrir carte blanche.

Le vrai est qu'il écrivit une grande lettre en date du 6 mai 1594, avec une adresse aux illustres, nobles, honorables, prudens, ses très-chers, les états de Gueldre, Hollande, Zélande, Frise, Utrecht, Over-Issel et autres assemblés à la Haye. Le corps de la lettre étoit une exhortation engageante et une invitation à finir les longues calamités de cette cruelle et déplorable guerre, et à proposer eux-mêmes des conditions honorables et raisonnables; le prince y proteste de sa sincérité, et s'en rapporte, par forme de *crédentiales*, à l'exposition que feront en son nom les jurisconsultes Othon Hertius et Jérôme Coomans. Ces deux messieurs étoient depuis un temps à négocier cette ouverture en Hollande.

Le temps ni la saison, par malheur, n'y étoient pas propres; l'on venoit de découvrir vers les mois de mars et d'avril passés, des entreprises sur la vie du prince Maurice, avec des indices d'autres semblables attentats sur la vie du prince Henri son frère, du pensionnaire Oldenbarnevelt, du chancelier Leoninus, du sieur de Ste Aldégonde; un prêtre namurois, déguisé en soldat, fut arrêté à Breda sur de simples soupçons, et avoit confessé le crime et accusé d'autres. Il y eut encore un soldat de profession arrêté à Berg-op-Zoom, et l'on avoit découvert en ce temps-là une autre intrigue noire, tramée en Angleterre par un médecin portugais, contre la vie de la reine Élisabeth.

Ces mauvaises nouvelles rouloient à grand bruit, avoient inspiré de grandes méfiances et indisposé la na-

tion hollandoise. Hertius et Coomans, envoyés de l'archiduc, eurent néanmoins leur audience des états-généraux le 16 mai, firent des discours pathétiques et donnèrent un mémoire fort étendu.

Le mémoire contenoit avec plus d'extension les mêmes invitations et les mêmes persuasions que la lettre de son altesse. Sur la fin, ils font un deni formel de la calomnie de ce prêtre prisonnier, qui avoit osé déposer contre le comte de Barlaimont, et mêlé dans son accusation la connoissance de son altesse, avec offre d'envoyer le criminel à Anvers sous escorte et passeport, ou d'envoyer le comte à Breda lui-même, pour la confrontation. En effet, la justification à cet égard comme d'un autre prisonnier en semblable cas, n'eut pas besoin d'aller plus avant. On avoit en général une opinion du prince et de ceux qu'il employoit, au-dessus de ces soupçons, et on regardoit ces sortes d'accusations comme des faux-fuyans, assez ordinaires à des criminels.

Les états-généraux, après plusieurs assemblées à ce sujet, firent leur réponse à la lettre de son altesse, le 27 du même mois de mai 1594. Elle est conçue en termes très-respectueux et très-polis pour son altesse, mais si longue et si ample, qu'elle peut servir d'apologie et de manifeste en même temps.

C'est une récapitulation de tous le griefs contre le roi d'Espagne, depuis le commencement des troubles jusqu'au moment de sa date. Toutes les infractions, les trahisons, les manques de foi des Espagnols y sont marqués, leurs cruautés, leurs injustices, la dévasta-

tion des provinces, la mort des premiers seigneurs du pays, l'assassinat du prince d'Orange, ceux qu'ils trament encore en France contre la reine d'Angleterre et dans les Provinces-unies. Ils concluent à la fin que leur serment et leur devoir ne permettant pas d'entrer dans une discussion avec un ennemi si dangereux, et dont la mauvaise foi leur étoit si connue, ils ne prévoient aucun fruit à recueillir des conférences qu'on voudroit entamer quelques pouvoirs que son altesse pût avoir, et malgré les assurances les plus fortes qu'elle donneroit, lesquelles dépendroient toujours de l'Espagne, qui, en changeant de gouverneur, les éluderoit quand elle voudroit; que, résolus de maintenir leur liberté, ils espèrent tout de la bénédiction divine qu'ils souhaitent aux autres provinces.

Ils s'étoient expliqués plus d'une fois en discours particuliers comme voulant bien traiter avec les provinces catholiques, mais nullement avec l'Espagne, ni à son intervention.

L'archiduc Ernest eut un chagrin mortel de ce refus. Ce prince, malgré son grand mérite qui lui attiroit la vénération et l'amour des peuples, des ennemis même, étoit d'une humeur sombre et taciturne; la gravité de la cour d'Espagne où il avoit été élevé, avoit renforcé sa complexion; il étoit sérieux jusqu'à la mélancolie.

Plusieurs désagrémens l'accablèrent en ce temps-là. Le ministère d'Espagne lui avoit fait les plus magnifiques promesses en vue de son mariage et de la couronne de France; mais en dernier ressort il le sacri-

stoit au duc de Guise. Le peu d'argent qu'on lui avoit remis à son départ pour les Pays-Bas, avoit à peine suffi à payer les arrérages des troupes qui y étoient. On ne répondoit point aux lettres pressantes qu'il écrivoit souvent en Espagne à ce sujet. Il vit tomber en ruine tous les vastes projets qui avoient coûté tant de trésors à bâtir et à entretenir sur cette couronne de France. La garnison espagnole, sortie de Paris et arrivée en Hainaut, se mutina faute de paiement et désola la province. Pour comble d'adversité, le roi Henri IV venoit de déclarer la guerre; ainsi dorénavant il faudroit repousser deux ennemis et leur opposer deux armées. Tant d'afflictions redoublées et d'objets effrayans sur une constitution infirme, qui menaçoit d'hydropisie, abrégea les jours de ce prince. Il ne mourut pourtant pas de cette dernière maladie; une hémorragie ou saignement de nez violent, l'emporta en peu d'heures. Il décéda à Bruxelles, la nuit du 20 au 21 février 1595, à l'âge de quarante-deux ans, sans avoir été marié.

Le comte de Fuentes étant pourvu d'avance d'une commission suffisante, prit aussitôt le gouvernement par *intérim* jusqu'à l'arrivée de l'archiduc Albert, à qui le roi donna les Pays-Bas à gouverner, après la mort de son frère Ernest.

Le comte qui étoit homme d'état et de guerre, avoit déjà fait son plan pour parer ce double assaut qu'on lui préparoit de deux côtés: il ne se déconcerta point; il savoit que tout le poids de la guerre qui cessoit en France, retomberoit sur les Pays-Bas; mais il savoit

aussi que c'étoit de la part des Français une guerre de bravade et d'ostentation, que le roi, non entièrement affermi encore au sortir d'une guerre civile si ruineuse, n'étoit pas trop capable d'une si grande entreprise, du moins de la soutenir long-temps. Le roi vouloit venger l'honneur de sa couronne, et occuper la noblesse du royaume, dont il craignoit peut-être le remuement. Ainsi le comte raisonnoit qu'il n'y auroit qu'à relancer cette première impétuosité française pour les vaincre à l'aide du temps et des événemens.

Pour les Hollandois, qui, enflés de cette nouvelle alliance et de la déclaration de la France, menaçoient beaucoup de leur côté, il leur destinoit le vieux Montdragon, qui, blanchi à la guerre depuis les troubles du pays, connoissoit la nation, le terrain, les forces et tous les stratagèmes, pour rendre tous leurs efforts inutiles.

A l'exécution de ce dessein il lui falloit deux armées; il en avoit écrit sur un ton ferme et pressant en Espagne, qui lui envoya du secours; il apaisa la mutinerie de ceux qui s'étoient débandés en Artois et en Hainaut au retour de France, et forma deux bonnes armées médiocres en nombre, mais bien composées; il prépara l'attirail et les munitions nécessaires, et régla d'avance l'entretien et les subsistances, en attendant l'ouverture de la campagne.

Le roi Henri IV, après son absolution à St Denis, se fit sacrer à Chartres le 27 février 1594, un mois avant qu'il entrât dans Paris. On a vu ci-dessus comment

cette capitale lui fut soumise, les traités particuliers avec l'un et l'autre chefs de la ligue, et enfin l'extinction de la ligue même.

Le roi d'Espagne n'avoit retiré de tous ses efforts, de tant de millions répandus et d'une guerre si frayeuse pendant nombre d'années, que le déplaisir et le regret d'avoir manqué son coup. Il ne lui restoit qu'une trentaine des plus furieux ligueurs, de ces prédicateurs emportés, et des seize de Paris, qui, désespérés de leurs disgraces, avoient suivi les Espagnols à leur retraite en Flandre, et qui, devenus ses pensionnaires, lui étoient à charge.

Il restoit encore une foible ressource, qui étoit de traverser et de reculer l'absolution de Henri IV à Rome.

La faction d'Espagne primoit en cette cour depuis long-temps, et se mit en devoir de contrecarrer les poursuites du roi de France. Ce prince, aussitôt après sa réconciliation à l'église, et la résolution des prélats à S[t] Denis, avoit envoyé le duc de Gonzaga-Nevers au pape Clément VIII, pour demander son absolution en forme. Les cardinaux de Joyeuse et de Gondi s'y employoient aussi, mais leur négociation rencontra au commencement des difficultés insurmontables. C'est dans les lettres du cardinal d'Ossat, commentées par Amelot de la Houssaye qu'il faut voir les obstacles, les disputes et les chicanes à ce sujet, suscités par les partisans d'Espagne, qui en faisoient une affaire capitale. Arnaud d'Ossat, homme d'obscure naissance, n'étoit en ce temps-là que secrétaire du cardinal de

Joyeuse, et agent de la reine Louise, veuve de Henri III; il entra dans cette négociation, en eut bientôt la direction entière, et en vint à bout. Il fut ensuite évêque de Rennes, puis de Bayeux, archevêque d'Ausch et cardinal par son seul mérite, et sans avoir demandé aucun de ces bénéfices. Henri IV et M. de Villeroi, secrétaire d'état, eurent soin de le récompenser des grands services qu'il rendit à la couronne. Il est mort à Rome l'an 1604; ses lettres sont imprimées en cinq volumes. Ce sont des lettres d'état très-curieuses pour toutes les affaires délicates qu'il avoit maniées en cour de Rome, et les autres de son temps. Amelot de la Houssaye les a commentées, et elles sont encore à présent estimées et recherchées par les connoisseurs.

M. d'Ossat eut à traiter cette affaire de l'absolution du roi, qu'on rendit si difficile, qu'il conseilla lui-même d'en ralentir la poursuite, pendant que le roi s'affermiroit en France. Dans quelqu'une de ses lettres il écrit au roi : *Sire, la cour de Rome est un baromètre, gagnez des batailles, et faites des conquêtes là-bas, et vos affaires iront bien ici.* Effectivement quand on vit ce relâchement de poursuite, de peur que la pensée ne vînt de s'en passer, la négociation fut bientôt renouée, et M. Davi du Perron (depuis aussi cardinal) étant venu de France, il reçut avec d'Ossat, en qualité de procureurs du roi, l'absolution solennelle du pape Clément VIII le 17 septembre 1595, selon la forme prescrite dans l'église, et le cérémonial dont on étoit convenu.

Henri IV, reconnu à Rome roi très-chrétien de

France et de Navarre, n'avoit pas attendu jusque là pour se venger de l'Espagne, qui, durant la ligue, avoit prévenu et intimidé tous les princes catholiques jusqu'au point qu'on n'osoit pas le reconnoître. En Italie, dit le duc de Rohan dans ses mémoires, le grand duc de Toscane l'assista de sommes considérables d'argent, mais en secret, et avec de grandes précautions, par égard aux Espagnols. La république de Venise fut la seule de ces puissances, qui, aussitôt la mort de Henri III, reconnut Henri IV roi de France, sans hésiter et sans s'inquiéter de ce qu'on en pensoit à Rome et à Madrid.

Le roi Henri IV, offensé jusqu'au vif, ne consulta que son ressentiment et très-peu ses forces pour une si grande rupture. A peine établi dans son royaume, qu'il voyoit dans un pitoyable état, qui avoit besoin de repos, et où les cendres fumoient encore, il renouvela ses alliances avec l'Angleterre et la Hollande, et déclara la guerre au roi catholique en termes très-forts, par son édit du mois de janvier 1595. L'archiduc Ernest vivoit encore; en son nom et en celui du roi d'Espagne, il y fut répondu en termes équivalens, et l'on n'y nommoit le roi Henri que prince de Béarn.

Ces menaces furent suivies d'hostilités; et la campagne s'ouvrit bientôt après; les armées de part et d'autre y entrèrent. Le comte de Fuentes ne changea rien à son plan, et Montdragon l'exécuta ponctuellement de son côté. Pour n'y plus revenir ci-après, je dirai en peu de mots que les Hollandois avoient mis sur pied une belle armée supérieure en tout aux en-

nemis, le prince Maurice à la tête. Montdragon n'y opposa que des ruses de guerre, de vieille et de nouvelle pratiques. Il fit exactement le même manège que le duc d'Albe avoit fait à cette première campagne contre le prince Guillaume d'Orange, lorsqu'il passa la Meuse l'an 1568; il obligea l'ennemi à des marches et contremarches pénibles et inutiles, leur coupa les rivières et les convois; leur disputa les passages et les campemens avantageux; enfin il chicana le terrain qu'il connoissoit à merveille, si à propos, et montra le front en tant d'endroits, qu'il rendit tous leurs efforts inutiles, si bien qu'au bout de la campagne, leur armée harcelée et fondue n'avoit pas gagné un pouce de terre. Le comte de Fuentes dirigea ses opérations d'une autre manière conformément encore à son plan. La guerre fut plus vive de ce côté-là.

Les Français, sous le commandement du comte de S[t] Paul, du maréchal de Bouillon et de l'amiral de Villars, entrés en Picardie, mirent brusquement le siége devant la Fère. Le comte de Fuentes ne put pas parer ce coup, mais assiégea le Catelet, d'où il se détâcha pour aller secourir Ham, attaquée par les Français après la prise de la Fère. Il y vint trop tard, les ennemis l'avoient emporté par assaut et y avoient commis de grandes cruautés, par le sac et le meurtre. Fuentes retourna au Catelet, qu'il prit. Delà il alla investir Dourlens, et en ayant formé le siége, les généraux Français, qui étoient jaloux l'un de l'autre et ne s'entendoient pas trop bien, vinrent pour le faire lever. Mais le comte de Fuentes eut le bonheur de les

battre avec grande perte, de revenir sur Dourlens, de la prendre par assaut et de venger avec la même cruauté la prise de Ham, sur la garnison et les pauvres habitans.

C'est ainsi que, maître de la campagne, Fuentes eut occasion d'exécuter le vaste plan qu'il méditoit depuis long-temps, et pour lequel il avoit déjà secrètement pris ses mesures. Il entreprit le siége de Cambrai.

Cambrai et le Cambrésis font une bonne petite province à part des dix-sept autres qui composent les Pays-Bas, et si on l'y comprend, fait une dix-huitième.

Les évêques en ont été de toute ancienneté les souverains; mais la situation de cet état limitrophe des grandes puissances, l'a souvent enveloppé dans leurs querelles, sous prétexte de protection et d'*avouerie*. Ces puissans voisins se sont aussi souvent mêlés des élections, pour y placer leurs créatures. Cet état réclame toujours, depuis des siècles, la protection de l'Empire romain; l'empereur Maximilien I en fit l'évêque duc de Cambrai, prince du S[t] Empire, comte du Cambrésis, titres qu'il conserve encore. L'empereur Charles V augmenta ses priviléges; mais se l'assujettit si bien, qu'il fit de Cambrai une place d'armes contre la France, la fortifia extraordinairement et y bâtit une citadelle. Sous Philippe II, l'évêché fut fait archevêché, et un des trois à l'érection des nouveaux évêchés aux Pays-Bas.

Dans les troubles qui survinrent bientôt après, et durant la longue suite de ces terribles orages, Cam-

brai eut à essuyer une grande part de la calamité universelle.

Les confédérés en étoient les maîtres, et y avoient mis le Sr d'Inchi pour gouverneur; lorsque les villes et les provinces wallonnes firent leur accommodement avec le duc de Parme, et se réconcilièrent au roi, en 1579, Cambrai se tint ferme à la confédération, et le gouverneur eut soin de l'y retenir. Bientôt la reine de Navarre passa et repassa de Spa. Il est dit, ci-devant, qu'elle fit ses pratiques dans le pays, en faveur de son frère d'Alençon. Le Sr d'Inchi, gouverneur de Cambrai, fut gagné un des premiers. Aussi lorsqu'ensuite le duc de Parme voulut l'assiéger, d'Inchi la défendit très-bien, et le duc d'Alençon, à qui il importoit plus de la conserver, qu'on ne le croyoit en public, vint à grandes marches et assez à temps pour faire lever le siége. C'étoit son coup d'essai à l'entrée qu'il fit aux Pays-Bas. Ce prince y résida un temps, et lorsqu'il fut obligé d'abandonner ces provinces, après la camisade d'Anvers, pour se retirer en France, il resta encore quelque temps à Cambrai, avant d'aller mourir à Château-Thierry.

C'étoit pendant le règne du duc d'Alençon, qu'après d'Inchi, le gouvernement de Cambrai fut donné, par ce prince, à Jean de Montluc, seigneur de Balagni; il étoit fils de Blaise de Montluc, maréchal de France. Balagni étoit bon officier-général, mais ambitieux et avare; il ne fut pas long-temps à Cambrai sans songer à s'y cantonner. Ce fut un de ces tyranneaux, comme il y en eut plusieurs autres, qui n'arrivèrent pas au

but, et qui bâtissoient des fortunes sur les désordres du temps, et les malheurs publics. Après la mort du duc d'Alençon, il ne connoissoit plus de maître, se rendit indépendant, et de gouverneur devint souverain. Il avoit chassé l'archevêque, il se fortifia dans Cambrai, où il entretenoit une grosse garnison aux dépens de tout le voisinage; ses troupes, sans distinction d'ami ou d'ennemi, levoient de grosses contributions et exerçoient le brigandage en Artois, en Hainaut et en Picardie. Sa femme étoit de la maison de Bussi d'Amboise; on en fait un monstre, qui surpassoit de beaucoup son mari, en injustice, en ambition, en avarice et en cruauté. J. Charpentier, dans son histoire de Cambrai et du Cambrésis, en fait un portrait hideux, prolixe et grand amplificateur à son ordinaire; il nomme huit ou dix femmes, les plus détestables que l'antiquité abhorre dans l'histoire, et donne le choix pour faire la comparaison avec la dame de Balagni, dans toutes ses qualités. Des gens si odieux, qui amassoient des trésors aux dépens de tout le monde, avoient déjà tyrannisé l'état de Cambrai pendant quelques années sous l'indignation et l'exécration publique; quant au déclin de la ligue, voyant le roi Henri IV triomphant de ses ennemis, la dame de Balagni alla trouver ce monarque à Dieppe; on y fit un traité, où l'on promet de faire Balagni maréchal de France; que lui et les siens auroient Cambrai et le Cambrésis en toute souveraineté sous la protection du roi de France, et sous la reconnoissance d'un droit de baise-main seulement. C'est en vertu de ce traité que Montluc et

sa femme osèrent s'intituler ducs et princes de Cambrai et en porter les armoiries.

L'état de Cambrai étoit tel en cette campagne; foulé par l'oppression de ces petits tyrans, il est aisé de croire que parmi tant de mécontens, il y en avoit qui aspiroient à un changement de domination. Le comte de Fuentes le savoit, et y avoit pratiqué des intelligences. Il avoit encore tendu un piége à leur avarice. Le Cambrésis est fertile en blés, et il s'en fait un grand négoce. Balagni et sa femme y trafiquoient, comme en toute autre chose; ils remplissoient leurs magasins sur le tiers et le quart, et s'emparoient des grains pour les vendre. A la présence de deux armées, le prix en haussoit de beaucoup; des marchands et des munitionnaires, apostés de longue main, même avant les hostilités des deux partis, avoient acheté les blés du magasin à grand prix, et les vendeurs ne voyoient aucun danger de s'en défaire, et se flattoient de la prochaine récolte. Un autre aveuglement fut de laisser courir de gros détachemens de la garnison, à la proie. Ces gens, accoutumés à vivre de brigandage, et peu scrupuleux sur qui ils l'exerçoient, trouvoient de quoi butiner par le voisinage des armées, et ne faisoient que rôder autour. Si bien, que le général espagnol, après la prise de Dourlens, faisant brusquement investir Cambrai, il ne s'y trouva que sept cents hommes et très-peu de vivres. Le gros de l'armée espagnole tomba dessus et en fit le siége en forme. Balagni, étourdi de ce coup, avoit crié au secours en France, et effectivement quelques centaines d'hommes s'y jetèrent et la garnison se

défendit assez bien lorsque les intelligences opérèrent; les bourgeois capitulèrent avec les Espagnols, et les laissèrent entrer; les Français se retirèrent dans la citadelle, qu'on attaqua vigoureusement, en la foudroyant de plusieurs batteries. Elle se rendit par capitulation le 4 octobre 1595, et Balagni en sortit avec sa garnison; mais sa femme ne voulant pas survivre à la perte de sa souveraineté, comme une autre Cléopâtre, s'enferma dans une chambre, où elle se laissa mourir de faim; d'autres disent d'une veine ouverte qu'elle ne voulut pas souffrir qu'on lui bandât. Elle mourut deux jours avant la reddition de la citadelle.

CHAPITRE III.

Le cardinal archiduc Albert, nommé gouverneur-général, vient aux Pays-Bas. Il poursuit la guerre avec honneur, et fait de glorieuses campagnes. Il conclut la paix de Vervins. Son mariage avec l'infante Isabelle, qui lui apporte les Pays-Bas en dot. Mort du roi d'Espagne Philippe II. Les archiducs arrivent d'Espagne et sont inaugurés dans les provinces.

Des six archiducs, fils de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Espagne, sœur du roi Philippe II, il est dit ci-devant que ce roi en fit venir en Espagne trois, et qu'il se chargea de leur établissement. Ernest étoit le second, Albert le cinquième, et Venceslas le dernier, qui mourut jeune en Espagne, déjà pourvu du grand prieuré de Castille de l'ordre de Malthe. Les autres trois princes étoient Rudolphe II, Mathias I, empereur, et Maximilien, par une scission et double élection, élu

roi de Pologne. Des trois élevés en Espagne, le roi qui étoit cousin, oncle et beau-frère de ces princes, n'oublia rien pour les placer grandement. Il songea successivement à en faire ses gendres. Si son grand projet avoit pu réussir, Ernest auroit monté sur le trône de France.

Albert, dont il s'agit ici, fut destiné à l'église. Le pape Grégoire XIII lui donna le chapeau de cardinal au titre de Ste Croix de Jérusalem, à l'âge de dix-huit ans, et il fut pourvu d'autres bénéfices; mais le roi ne permit pas qu'il prît les ordres, lui réservant, pour le cas à venir, d'autres avantages. L'an 1578, après l'acquisition du royaume de Portugal, il en fut déclaré vice-roi. Don Antonio, prieur de Crato, qui prétendoit à ce royaume, avoit soulevé une faction parmi les Portugais. Le cardinal Albert leur fit la guerre, au point qu'il défendit Lisbonne avec grand courage et bon succès contre les factieux.

Le roi d'Espagne, très-content de ce service, redoubla son estime pour Albert, et cette estime alloit toujours en augmentant.

En 1594 il lui donna la coadjutorerie de l'archevêché de Tolède, primatie d'Espagne, avec vingt mille ducats, à prendre, par le coadjuteur, sur les fruits du bénéfice, et le cardinal don Gaspar de Quiroga, qui en étoit archevêque, mourut l'année suivante. Les vingt mille ducats assignés au coadjuteur, dans le cas de succession et de possession réelle de l'archevêché, étoient réservés à la disposition du roi. Le cardinal d'Ossat parle dans ses lettres de cette réserve, et de la coadjutorerie à Rome où elle fut traitée : non,

dit-il, pour en priver l'archiduc, mais comme d'une amorce à donner en vue à quelques cardinaux à Rome. Albert, cardinal et archevêque de Tolède, néanmoins ne fut point ordonné prêtre; on reconnut alors que le mariage de ce prince avec l'infante, dont on avoit parlé long-temps, iroit en avant.

En effet, le roi se voyant à la fin de ses jours, sans espoir de recouvrer les provinces perdues aux Pays-Bas, après y avoir sacrifié tant de sang et de trésors, se résolut de les donner en dot à sa fille Isabelle, et de la marier à l'archiduc, espérant que ces nouveaux souverains regagneroient peut-être un jour, par douceur, les peuples égarés et les domaines aliénés. Mais il fut jugé à propos d'envoyer premièrement Albert, en qualité de gouverneur en Flandre, pour se faire connoître et préparer les voies de cette cession extraordinaire, où le concours des provinces et leur consentement parurent très-nécessaires. On y ajoute une seconde raison, qui étoit la nécessité d'éloigner l'archiduc pour guérir le prince d'Espagne de l'ombrage qu'il pouvoit prendre de son grand pouvoir chez le roi; car depuis le service rendu en Portugal, Albert avoit non-seulement les entrées au conseil et dans le ministère, mais toute la confiance du roi, qui, dans ses vieux jours, changea bien de conduite en se reposant sur lui si entièrement, qu'il étoit en effet le premier ministre d'Espagne. La jalousie se réveilloit, et la bienveillance du prince d'Espagne n'étoit pas moins à ménager que tout le reste.

L'archiduc alla par mer à Gênes; pour se rendre

plus agréable au pays qu'il alloit gouverner, en attendant qu'il y fût reçu comme souverain, il prit en sa compagnie, et ramena Philippe-Guillaume, prince d'Orange, ce fils aîné du *Taciturne,* qu'on avoit enlevé de l'université de Louvain aux premières persécutions du duc d'Albe (1). Il étoit depuis vingt-huit ans prisonnier en Espagne, et pour le caresser avant son départ, la cour d'Espagne lui avoit fait restituer tous ses biens confisqués aux Pays-Bas et en Bourgogne. L'archiduc avoit pourvu à un autre besoin, et son autorité dans le ministère lui en facilita les moyens. Il porta avec lui environ deux millions de ducats en lingots, pour la guerre qu'il se promettoit de pousser avantageusement.

Pendant son séjour à Gênes, arriva une affaire d'intrigues qui l'y fit demeurer quelque temps, qu'il mena fort adroitement, et où il auroit rendu un service signalé à l'Espagne, s'il y eût réussi.

Des troubles s'étoient élevés en Provence et des séditions à Marseille. Le jeune duc de Guise, en renonçant à la ligue, avoit stipulé dans son accommodement le gouvernement de la Provence. Le vieux duc d'Épernon, cet heureux et fier courtisan, dont on a déjà parlé, en étoit en possession, et prit les armes pour s'y maintenir. On étoit à la veille d'une guerre civile très-sérieuse. Quelques-uns des principaux magistrats de Marseille, partisans d'Épernon, demandèrent du secours à l'Espagne, et s'adressèrent à l'archiduc, lors à Gênes, dans le voisinage, jusqu'à offrir de lui livrer Marseille. Ce

(1) Voy. l'*Apologie* de Guillaume.

prince ne négligea point une telle occasion, différa son voyage, et procura le secours promis, qui manqua de s'emparer de cette ville par surprise. Le duc de Guise s'en rendit le maître bientôt après, et s'assura de Marseille de manière à ne plus rien craindre; mais les troubles durèrent encore long-temps en Provence.

Celui qui mena du monde à son secours et lui conserva cette ville, étoit le brave Crillon, ce vieux colonel des gardes, qui avoit si bien servi ses maîtres, le même qui avoit offert au roi de combattre le vieux duc de Guise, en duel, à Blois, mais refusé, en face, de le tuer en traître, quoique son ennemi; enfin cet homme que sa valeur renommée fit appeler le *brave* par excellence, après avoir mis la ville en sûreté, y resta encore avec le duc de Guise et nombre de ses officiers. Ce duc, jeune et badin, voulut faire une plaisanterie à Crillon, qui lui apprit à le mieux connoître. De concert avec de jeunes badins comme lui, il avoit ordonné une fausse alarme bien chaude; tout étoit en rumeur quand le duc vint la nuit trouver Crillon au lit, lui disant que les Espagnols avoient forcé un poste par surprise, et lui criant avec frayeur qu'ils entroient en ville. Grillon ou Crillon, car on écrit l'un et l'autre, se jette hors du lit, endosse ses armes au plus vite et commande ses chevaux; mais descendant ensemble et prêts à sortir de la maison, le duc et ses gens ne purent s'empêcher d'éclater de rire. Crillon serra le bras du duc de Guise et tira son poignard: *Jeune homme*, lui dit-il, parmi des blasphèmes et des juremens, selon sa mauvaise coutume, *n'éprouve ja-*

mais la valeur d'un homme de bien ; si tu m'avois vu broncher, de ce poignard je te jeterois mort à mes pieds. Cette rude leçon étonna beaucoup M. de Guise et ses courtisans. L'alarme cessa aussitôt.

L'entreprise sur Marseille manquée, l'archiduc, après avoir donné quelques ordres relatifs aux mouvemens en Provence, poursuivit son voyage et vint par la Savoie, la Franche-Comté et le Luxembourg. Il fit son entrée à Bruxelles le 11 février 1596.

Son altesse admira et loua infiniment la belle manœuvre du comte de Fuentes en la dernière campagne; il avoit tenu, avec des forces médiocres, en comparaison de celles des ennemis, d'un côté le prince Maurice en échec, et avoit fait périr son armée en bonne partie; de l'autre côté, il avoit gagné un combat d'importance, pris le Catelet, Dourlens, et à la fin, Cambrai et sa citadelle, et, par-là, délivré tous les pays d'alentour d'une insupportable tyrannie.

L'archiduc résolut de poursuivre vigoureusement la guerre sur le même plan, à la campagne prochaine; il assembla deux armées à cet effet plus fortes et mieux fournies que l'année passée, qui eurent la même destination. Le comte de Fuentes partit pour Milan, y étant nommé gouverneur-général; il y rendit encore des services signalés à l'Espagne pendant neuf ans, et décéda en Espagne en 1610.

La campagne de 1596 s'ouvrit de bonne heure; les Français, selon l'impétuosité de la nation, commencèrent par le siége de la Fère. Ici je rencontre un peu d'obscurité dans les annalistes qui parlent du siége de

la Fère en 1595, et l'année d'après commence encore par le siége de la Fère. Il paroît que cette petite ville avoit été prise d'emblée par le duc de Bouillon à l'ouverture de la guerre de Picardie, et reprise par les 1596.
Espagnols en 1595, qui l'avoient bien fortifiée; derechef attaquée en 1596, elle se défendit si bien, qu'elle tint plusieurs mois avant de se rendre. L'archiduc marcha de ce côté-là, faisant semblant de vouloir inquiéter ce siége; mais tout d'un coup et à l'imprévu il se jeta sur Calais, l'attaqua par le *risbanc*, les redoutes du port, et avec tant de vigueur, que la ville lui fut abandonnée après neuf jours de siége; la garnison se retira au château.

Entre-temps, cette entreprise jeta l'alarme parmi les alliés; une flotte d'Angleterre et une de Hollande se mirent précipitamment en mer; le comte d'Essex étoit sur la première et le prince Maurice avec les comtes de Nassau et de Solms sur la seconde; ce secours vint trop tard, du moins les flottes parurent devant Calais dans l'incertitude si la ville étoit prise ou non; les ennemis occupoient les forts vers le port et les dunes; ils avoient eu la précaution de commencer leurs attaques par là. Les généraux sur la flotte combinée furent convaincus qu'il étoit impossible de sauver la place par mer; les Français firent grand mouvement pour la dégager par terre, mais en vain. L'archiduc pressoit vivement le château et le battoit tellement qu'il l'emporta d'assaut avec un grand carnage en présence et aux yeux du camp français et des deux flottes.

Cette expédition, qui commença le 8 avril 1596, ne dura qu'une quinzaine de jours; la ville fut prise le 17, et le château, l'épée à la main, le 24 du même mois. Elle dérangea le projet des alliés, mit la division entre eux, et causa une furieuse jalousie aux Anglois. Elle fit sur-tout grand honneur à l'archiduc, qui, profitant du bonheur de ses armes, mit le siége au mois de juillet suivant devant Ardres, place nouvellement fortifiée avec soin, et la prit encore par capitulation. Après quoi ce prince, ayant suffisamment pourvu à la sûreté de ses frontières, médita encore quelqu'entreprise contre les Hollandois. Il fit défiler une partie de son armée pour renforcer celle qu'il avoit en Brabant; il s'y rendit lui-même, et agissant avec supériorité, il fit mine d'entreprendre, tantôt sur Breda, tantôt sur Berg-op-Zoom et autres places, faisant galoper le prince Maurice de l'une à l'autre pour faire face par-tout. Pendant ces mouvemens un bon détachement passa l'Escaut pour faire une invasion en Flandre, où il mit le siége devant Hulst, au pays de Waes. Cette ville servoit de retraite aux Hollandois, qui infestoient la Flandre et les pays voisins, par leurs courses et leurs exactions. Elle est petite, mais bien fortifiée par des forts et des redoutes qui l'environnent; Maurice se mit en devoir de la secourir, il y jeta du monde et inquiéta le siége tant qu'il put, mais elle se rendit par capitulation au mois d'août 1596.

Depuis l'absence de l'archiduc, les Français, en Artois, se remuèrent pour prendre quelque revanche.

Le maréchal de Biron défit un corps espagnol sous le marquis de Varambon, et prit ensuite St Paul; mais cet avantage ne balança point la perte de Calais et d'Ardres, et la prise de ces deux villes avec celle de Hulst, rendit la campagne de cette année très-glorieuse à l'archiduc, et réellement très-avantageuse.

L'on se préparoit à autre chose, parmi le bruit des armes; néanmoins on hasardoit de temps en temps des propositions pacifiques entre les provinces soumises à l'Espagne et les Provinces-unies. Ces dernières, enflées du succès de leurs grandes alliances au dehors, et de leur prospérité au dedans, ne paroissoient guères traitables en ce temps-là. Le prince Maurice répondit pourtant en leur nom, en proposant un préliminaire de toute autre espèce : Les Hollandois persistoient à ne vouloir pas traiter directement ni indirectement avec le roi, ni le conseil d'Espagne, en aucune façon. Que les provinces Belgiques qui n'étoient pas des leurs se mettroient en liberté, en renvoyant toutes et quelconques troupes étrangères; qu'elles entreroient pour leur part dans les charges et dettes contractées par celles de l'union; que la religion seroit réglée dans chacune des provinces par leurs propres états, avec les sûretés et les tolérances convenables. A ce prix-là, les états de Hollande offroient non-seulement de faire la paix avec les autres, mais de s'unir au plus étroit, et de les maintenir par leurs alliances et par toutes leurs forces.

L'on voit que de telles propositions n'étoient pas nouvelles, et ne pouvoient être ni agréables ni accep-

tables pour son altesse. C'étoit encore cette fois un coup en air comme ci-devant.

Le prince d'Orange nouvellement revenu d'Espagne, et sur le crédit duquel il semble qu'on avait fait fond pour un accommodement, y étoit jusque-là fort inutile. Les Hollandois lui avoient hautement et manifestement déclaré leur méfiance. Car quand ils eurent appris qu'il étoit en route avec l'archiduc-cardinal, ils lui dépêchèrent une longue lettre du 22 décembre 1595, qui lui fut remise avant d'arriver à Luxembourg. C'étoit une congratulation en termes très-polis sur sa délivrance d'une longue prison, avec plusieurs lardons mordans sur les Espagnols, à l'égard de la tyrannie de cette prison et du meurtre de son père. Ils y font glisser par forme d'avertance, que peut-être son excellence, en revenant en sa patrie, auroit la pensée de voir ses biens patrimoniaux dans l'enceinte de leurs Provinces-unies, qu'ils le prioient de vouloir différer ce voyage jusqu'à un meilleur temps, le pays étant encore trop en trouble; du moins de ne point venir sans leur notifier son intention d'avance, leurs ordres sur les passe-ports étant exactement observés pour leur sûreté dans toutes les terres de leur obéissance, qu'ils seroient fâchés que son excellence rencontrât quelque manque de respect. C'étoit lui dire en bonnes expressions qu'il se dispensât d'y venir, et pour lui en ôter tout prétexte, sitôt que ce prince eut mis le pied dans Bruxelles, les régisseurs de la maison mortuaire de son père lui firent compter dix mille florins.

Le prince d'Orange se comporta en bon politique avec beaucoup de délicatesse, pour ne donner ni prise, ni ombrage aux partis. Il répondit aux états-généraux par une lettre également polie, du 1er février 1596, où, sans entrer en discussion, il leur promet en quelque manière de ne se vouloir mêler de rien.

Au printemps de l'an 1597 les armées se mirent en campagne, mais avant ce temps il s'étoit déjà passé une action assez considérable entre Turnhout et Herentals, où le comte de Varax avec un bon corps de troupes fut attaqué et défait par la cavalerie du prince Maurice. Le comte de Varax fut tué. Cette action de Turnhout, arriva le 24 janvier, avant l'ouverture de la campagne. 1597.

Les Hollandois avoient fait de grands préparatifs cette année, et le prince Maurice de grands projets; animé par ce premier succès de Turnhout, il s'attacha à rendre le cours du Rhin libre; il assiégea et prit Rhinberg et plusieurs autres petites villes de moindre importance, dont quelques-unes furent reprises avant la fin de l'année.

En Picardie, Ferdinand Tello, gouverneur de Dourlens, que les Espagnols nommoient ordinairement *Hernantello*, méditoit depuis long-temps une entreprise sur Amiens, qui lui réussit, en introduisant ses troupes déguisées, à la faveur de quelques chariots de foin, et il se rendit maître de cette capitale de la Picardie. Ce coup de surprise fit tant de bruit en France, et le roi en fut si fâché qu'il assembla promptement toutes ses forces pour remettre le siége devant la ville,

et quoique l'archiduc marchât pour le faire lever, il ne put empêcher le roi de la reprendre.

Ce sont les expéditions principales avec quelques autres aussi peu décisives, qu'on retrouve en cette campagne, qui se ralentirent même bientôt par les apparences d'une paix prochaine, dont on parloit beaucoup.

Le pape Clément VIII ne cessoit point d'exhorter les parties belligérantes à la paix. Ses bons offices, renouvelés de temps à autre, plurent facilement en Espagne, où l'on étoit bien las de ces guerres continuelles, propres et étrangères. Le roi sentoit approcher sa fin, il n'avoit jamais vu l'Europe entièrement pacifiée; il auroit souhaité de transmettre à son héritier moins de hasards et d'inquiétudes, et un règne plus paisible; ainsi l'Espagne agréoit les propositions d'un congrès.

La France y prêtoit l'oreille pour plusieurs raisons. La guerre de dépit que le roi avoit déclarée précocement et un peu légèrement, ne pouvoit pas manquer de lui être à charge, si elle duroit long-temps; d'ailleurs elle n'étoit pas heureuse. Les pertes durant deux ou trois campagnes en Artois et en Picardie, se faisoient sentir. Le roi à peine établi sur les ruines de la ligue, n'avoit presque conquis qu'un royaume pareillement ruiné au sortir des troubles, du moins obéré, et dont les finances dissipées ou dérangées par-tout, annonçoient la misère publique. Son triomphe n'étoit pas si complet qu'il n'eût encore à craindre des ennemis au dedans. Il en avoit fait une fatale expérience passé trois

ans, dont j'avois oublié de faire le récit, dix mois après son entrée à Paris; enfin le 27 décembre 1594, le roi vint sur le soir en ville, où il reçut les complimens de la cour; parmi les courtisans en foule, s'étoit fourré Jean du Châtel, écolier des jésuites, fils d'un bon marchand de Paris, qui, faisant semblant de saluer le roi comme les autres, lui porta un grand coup de couteau à la gorge. Mais le roi se baissant trop en ce moment, en recevant le S[r] de Montigni, l'assassin l'atteignit à la lèvre avec tant de force, qu'il lui fit sauter une dent. Ce malheureux fut pris et reconnu pour un garçon de bonne vie, simple, idiot, visionnaire, le cerveau gâté par les illusions fanatiques, et séduit par les enthousiastes. Il fut exécuté à mort d'un cruel supplice, et les jésuites chassés et bannis du royaume. Ce terrible exemple lui apprit que le mauvais germe de la ligue fermentoit encore et n'étoit pas déraciné. Il en essuya d'autres exemples durant son règne, sans parler du dernier, qui quinze ans après lui coûta la vie. Le roi, par ces réflexions et autres raisons, dégoûté de la guerre, ne cherchoit que d'en sortir honorablement, et l'occasion s'en offrit très-avantageusement.

Dès le commencement de cette année, ce monarque demanda de nouveaux subsides en Angleterre et en Hollande, remontrant que ses forces ne suffisant pas à continuer une guerre si onéreuse à moins d'un puissant secours, il seroit obligé de s'accommoder avec l'ennemi commun. Le duc de Bouillon vint de sa part à la Haye, et au mois de mars conclut un traité, par lequel les états-

généraux, pour l'entretien de quelques troupes, promirent au roi quatre cent cinquante mille florins par année.

La reine d'Angleterre avoit bien plus de raison de se plaindre, et n'avoit rien à gagner en cette guerre que des diversions qu'elle payoit bien cher; elle portoit depuis longues années le fardeau en France, en soutenant les anti-ligueurs dans la guerre civile, qui à peine étoit finie. Elle portoit encore depuis plus longtemps celui des Provinces-unies, ayant presqu'élevé leur république dès le berceau. Ceux qui travailloient à la paix employèrent des intrigues et des moyens pour y induire, ou plutôt pour y contraindre l'Angleterre. L'empereur et quelques princes d'Allemagne se servirent d'une querelle naissante entre les Anglois et les villes anséatiques, qui fut poussée si avant, qu'on défendit aux Anglois le commerce en Allemagne.

Sigismond III, roi de Pologne, se mit en frais à vouloir de son côté procurer une paix universelle, afin d'unir tous les Chrétiens contre les Turcs et leurs menaces. Il envoya en ce temps un ambassadeur faire le tour de l'Europe, pour y débiter dans toutes les cours de belles et longues harangues latines à ce sujet.

Cet ambassadeur, choisi entre les palatins et les magnats, vint avec un faste asiatique et une grosse suite en Allemagne, et de là en Hollande, où il prêcha la paix devant les états-généraux et le prince Maurice; il leur vanta la très-grande puissance du roi

d'Espagne, duquel le roi son maître étoit l'allié intime. Il leur exposa quelles obligations ils lui avoient pour la liberté de commerce qu'il leur accordoit si généreusement dans tous ses vastes états, et parla encore en faveur de la religion catholique qui entroit en ses exhortations.

Il fut splendidement traité à la Haye ; on lui donna une réponse latine par écrit : que la constitution de leur état demandoit de longues délibérations des provinces sur les points proposés, dont le résultat parviendroit en temps et lieu au roi de Pologne ; mais quant au commerce, que l'avantage leur en paroissoit réciproque entre les deux états, puisque la Pologne leur débitoit bien des denrées dont elle auroit de la peine à se défaire ailleurs, et qu'ils lui portoient beaucoup d'argent en échange.

L'ambassadeur passa en Angleterre et parut, dans une solennelle audience publique, devant la reine Élisabeth. Il y récita sa prolixe harangue latine avec emphase, comme un docteur en chaire. Il entreprit de plaider la cause des villes anséatiques, s'étendant beaucoup sur le droit public et les priviléges de l'anse germanique, parlant de l'intérêt qu'y prenoit le roi son maître, de son ressentiment, de son amour pour la paix, de son alliance et de son amitié inaltérable pour la maison d'Autriche. La reine, qui possédoit parfaitement la langue latine, et la parloit familièrement, piquée de certaines expressions, redressa vivement l'orateur, lui répondant de sa bouche sur-le-champ en beau latin, qu'elle s'étoit trompée en

le voyant, n'attendant du roi de Pologne son frère, que des messages d'amitié et de bonnes nouvelles; mais qu'au lieu d'un ambassadeur si bien venu, il lui paroissoit un héraut d'armes qui venoit sommer; qu'elle doutoit fort que certaines façons de parler sarmathe fussent dans ses instructions et les ordres du roi son maître, qui apparemment ne les diroit pas lui-même, s'il étoit en sa présence; qu'en tout cas il seroit excusable parce qu'il étoit jeune roi et encore novice au fait de la royauté, comme venu depuis peu par élection à la couronne; que pour M. l'ambassadeur il lui paroissoit avoir lu des livres et être bon théoriste en droit public, mais qu'il lui manquoit encore la pratique pour savoir comment ce droit public étoit d'usage parmi les têtes couronnées entre elles; que pour les alliances et l'amitié avec la maison d'Autriche, elles lui étoient connues, mais non pas comme anciennes; que le roi pouvoit se souvenir combien fortement elle lui avoit disputé sa couronne. La reine congédia ensuite l'ambassadeur, et lui donna des commissaires pour examiner ses propositions qui n'aboutirent à rien.

Je ne sais pas si l'ambassadeur polonois acheva sa tournée par d'autres cours, ou s'il en usa plus modestement ailleurs, quoique toujours inutilement; il n'en est plus parlé, et je n'ai rapporté ce fait que pour faire voir qu'on tentoit et qu'on poussoit les voies de pacification de toute part, et que cette année 1597, est moins remarquable par les faits d'armes des armées en campagne, que par les négociations de toute espèce qui furent agitées.

L'ambassade de Pologne, ni de semblables, n'étoient pas ce qui intriguoit les Anglois ni les Hollandois. La reine avoit mis cette année une puissante flotte en mer, sous le commandement du comte d'Essex, pour croiser sur les galions d'Espagne qui revenoient des Indes richement chargés. Les Anglois les manquèrent. La flotte des Indes entra à bon port. Elle portoit, dit-on, sept millions de ducats. La reine prit ses arrangemens; elle fit répondre au roi de France par les raisons reprises ci-dessus, combien l'Angleterre avoit à se plaindre des fardeaux de la guerre; que si le roi vouloit la paix, elle n'étoit ni indocile ni inflexible pour la contracter de commune main, qu'entre-temps chacun continueroit ses efforts suivant les traités, pour finir la guerre honorablement. On convint en effet de ne rien faire en cela séparément.

Pour les Provinces-Unies, Élisabeth leur exposa aussi ses raisons, et promit de les protéger et de les assister comme ci-devant; mais puisque le ciel bénissoit leurs desseins par tant de prospérités et un commerce si abondant, qui les mettoit en état d'augmenter leurs forces et d'aider leurs alliés, elle leur demandoit un million comptant, à décompte des sommes considérables de prêt dont elle étoit en avance pour leur service.

Les Hollandois se trouvoient très-embarrassés, ils avoient fait des dépenses extraordinaires pour une campagne glorieuse, qui ne répondoit pas à l'idée qu'ils s'en étoient formée; ils avoient pris de nouveaux engagemens frayeux avec la France. La reine

d'Angleterre leur faisoit sérieusement une demande très-équitable au fond; ils s'apercevoient que leur réputation devenoit nuisible, que, parmi tant de tentatives, l'un ou l'autre des alliés leur alloit échapper, à moins de les retenir par des conditions et des avantages réels. Ils prirent le parti d'apaiser leurs alliés, et d'ajouter à tant de dépenses celle de deux ambassades en Angleterre et en France, qui réussirent à les tenir en haleine pour un temps.

Survint à la fin de cette année une affaire qui, au sentiment de quelques-uns, devoit produire de grands changemens en tout le système. Le mariage de l'infante Isabelle, avec tous les Pays-Bas en dot, étoit projeté depuis long-temps par le roi Philippe II; on en avoit flatté l'archiduc Ernest, on en avoit bercé les ligueurs en France durant des années; on en avoit fait montre aux Pays-Bas avant ce temps-là, et si le procédé en eût été sincère, il y avoit eu des conjonctures et des occasions où ce tempérament auroit pu ramener toutes les provinces; mais il en étoit de ce remède comme de plusieurs autres qu'on remarque dans la politique de la cour d'Espagne. Il venoit trop tard.

Le roi d'Espagne, se sentant affoiblir tous les jours par l'âge et ses indispositions continuelles, voulut effectuer ce qu'il avoit promis et dont on avoit tant parlé; l'infante étoit toujours l'enfant chérie, et peut-être craignoit-il qu'après sa mort la chose n'eût pu rencontrer moins de facilités. L'acte s'en passa au plus solennel, mais avant de le célébrer, dès le 10 septembre 1597, le roi fit expédier ses lettres circulaires

données à St Laurent de l'Escurial, à tous les conseils et corps de justice, aux états des villes et provinces; enfin au clergé et à tous ceux à qui l'usage étoit d'écrire en pareil cas. Ces lettres du roi avoient été envoyées à l'archiduc, qui en ajouta une de sa main, du 5 décembre, et en fit l'envoi circulaire. L'on y donnoit à connoître l'intention du roi qui avoit jeté les yeux sur l'archiduc pour lui faire épouser l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, et lui donner en dot, pour eux et leur postérité, les Pays-Bas et la Bourgogne. Le contenu des lettres étoit des plus gracieux, et on en proposoit l'approbation qui suivit de toute part, comme on le voit dans les registres. Quelques-uns du Brabant y ajoutoient des remontrances sur l'extrême misère du pays, et en recommandoient le remède par une prompte paix.

Le 6 mai de l'année suivante 1598, se fit à Madrid 1598.
la cérémonie de passer l'acte. Ce jour-là le roi, accablé de vieillesse et d'infirmités, monta sur son trône; et comparurent devant sa majesté, le prince royal d'Espagne, Philippe son fils unique et l'infante Isabelle. Les assistans étoient don Gomez d'Avila, marquis de Velada, gouverneur et grand-maître du prince, don Christoval de Moura, comte de Castel-Rodrigo, don Juan Idiaques, grand commandeur de Léon, tous trois du conseil-d'état, messieurs Nicolas Damant, président du conseil suprême en Espagne, depuis chancelier de Brabant, et le secrétaire-d'état au département des Pays-Bas, de la Loo, sans autres témoins.

Les pièces étoient dressées en français, qu'on nom-

moit bourguignon; elles furent lues, jurées, souscrites et scellées en leur présence. L'acte principal en forme d'édit perpétuel du roi, commence par un grand préambule, où est rapporté le consentement du pape; la communication et l'aveu de l'empereur Rodolphe II, de l'impératrice-mère, veuve de Maximilien II, sœur du roi, qui demeuroit en Espagne; l'intervention, volonté et consentement du prince d'Espagne; l'avertance faite aux ordres, aux conseils, aux états des provinces des Pays-Bas et de Bourgogne, qui ont témoigné par leurs réponses la joie, la satisfaction et la reconnoissance qu'ils en ont. Ici se fait une pause pour faire valoir la présence du souverain parmi ses sujets, et le roi témoigne son grand regret sur les affaires importantes qui l'ont contraint à ne point résider, il en demande en quelque façon excuse, et rejette tout le malheur passé sur cette non résidence, et pour éviter semblable inconvénient à l'avenir, il semble motiver sa donation, dotation, cession et transport en grande partie sur cette raison, dans les termes et les expressions. Cet acte est fort étendu et comprend de suite les conditions en douze ou treize articles. Les principales sont la conservation de la religion catholique, l'indivisibilité et la totalité sans aucun démembrement pour toute la postérité. Le droit de géniture en plein; en cas de non enfans la reversion entière à la monarchie d'Espagne; le survivant sans enfans auroit le gouvernement sa vie durant; parmi ces conditions bien expliquées, le roi donne à l'infante pour elle et ses héritiers tous les Pays-Bas, le comté

le Bourgogne, Charolois y compris, et lui en cède dès l'instant les titres, propriété et possession.

Le second acte est celui du prince héréditaire Philippe, fils unique du roi, qui avoue, consent, déclare, ratifie et renonce à toutes exceptions à ce contraire, encore dans les termes les plus forts et les plus recherchés.

Ces instrumens ainsi lus, signés et scellés, le prince d'Espagne se leva, baisa les mains du roi son père, et le remercia de la grace qu'il venoit de faire à sa sœur, il approcha alors d'elle et lui fit son compliment de congratulation. L'infante à son tour baisa les mains au roi en le remerciant, et alla de suite remercier son frère. Deux jours après, le contrat de mariage fut signé, à l'intervention de l'impératrice-mère et de l'ambassadeur de l'empereur ; on fit de grandes fêtes à Madrid dans ces deux occasions.

Le 30 mai l'infante, nouvelle souveraine, envoya une ample procuration à l'archiduc. Le roi et le prince assurèrent les états qu'ils ne les abandonneroient pas en cas de poursuite de la guerre durant l'hiver précédent, et avant la conclusion de cette affaire en Espagne, l'on faisoit aux Pays-Bas de grands efforts pour parvenir à une paix particulière avec la France, et l'on y parvint.

Le légat du pape s'y employa vivement, mais encore plus adroitement le père Bonaventure Calatagirone, Calabrois, général des Cordeliers, et de suite créé patriarche de Constantinople ; c'étoit un homme d'esprit très-habile et très-discret négociateur, dont

les contemporains disent du bien. Par ses efforts et son entremise, les préliminaires furent si bien réglés et ajustés, qu'au printemps de l'année 1598, l'on vit éclore assez inopinément le congrès de Vervins; c'est une petite ville en la Haute-Picardie, alors au voisinage des deux armées, et qui n'est guères connue que par la paix qui s'y fit en ce temps-là.

Le roi Henri IV y avoit envoyé Pompone de Bellièvre, Sr de Grigon, et Nicolas Brulard, Sr de Silleri, ses conseillers-d'état. L'archiduc y avoit envoyé pareillement ses plénipotentiaires : c'étoient le président Richardot, Jean-Baptiste Taxis, et l'audiencier Louis Verreycken. Le légat du pape y faisoit l'office de médiateur, accompagné du P. Calatagirone.

L'on discuta quelque temps pour faire intervenir chacun ses alliés; le roi de France avoit alors chez lui les députés des Hollandois, où comme on les nommoit les ambassadeurs des états-généraux, et l'on attendoit ceux d'Angleterre; mais cela traîna si long-temps et eut des délais si affectés, que le roi s'en lassa. On l'avoit un peu aigri sur la conduite des Anglois; il avoit été piqué de la prise de Calais, à leurs yeux. Ils avoient une flotte prête au commencement du siége, et par un trajet de six heures ils pouvoient s'y opposer; il étoit sûr qu'on lui rendroit Calais, à leur dépit, ainsi il se contentoit vis-à-vis d'eux de sauver les apparences. Les pouvoirs du roi d'Espagne endossés sur l'archiduc avoient souffert aussi quelques contestations, mais le prince en fit venir dont on étoit content. Ces deux points applanis, le traité principal alla

si bien et si vite que la paix fut conclue et signée le 2 mai 1598.

La base étoit celle du traité de Cateau-Cambrésis, de 1559, mais elle étoit désavantageuse à la France, et fut amplement redressée par celle de Vervins, par laquelle on lui restituoit Calais, Ardres, Monthullins, Dourlens, le Catelet et la Chapelle; enfin toutes les places conquises, excepté Cambrai, jusqu'à Blavet en Bretagne, que les Espagnols avoient surprise durant la guerre.

Le roi très-chrétien rendoit le comté de Charolois pour entrer et faire partie de la donation et cession du roi catholique à l'infante et à l'archiduc, et par ce moyen, ces actes furent reconnus, alloués et garantis par la France. Le duc de Savoie y fut nommément compris, et son différend avec le roi très-chrétien sur le marquisat de Saluces fut laissé à l'arbitrage du pape; les autres alliés n'y furent point nommés, toutes les puissances y étoient invitées, et les rois contractans pouvoient nommer ceux qu'ils voudroient y comprendre en-déans six mois, moyennant qu'ils donnassent leurs actes d'accession en bonne forme.

Voilà en substance le traité de la paix conclue à Vervins. Elle causa une joie universelle en France. On s'en réjouit encore beaucoup aux Pays-Bas, parce qu'on y vouloit la paix à tout prix, mais elle donna matière à parler à tous les autres.

Il étoit facile de voir que le roi Henri IV, pouvant sortir de cette guerre incommode avec un avantage si marqué, s'empresseroit beaucoup à la conclusion. L'ar-

chiduc étoit encore plus empressé. Il reçut de jour à autre des avis de l'état moribond du roi d'Espagne. Il lui convenoit absolument, et il s'impatientoit d'accomplir son mariage, et d'entrer dans la jouissance de ses pactes nuptiaux, et de cette grande donation avant la mort du roi. Aussi le bruit courut que, s'étant rendu maître de la négociation, ses plénipotentiaires eurent ordre de ne pas chicaner sur les principales restitutions, d'autant plus, disoit-on, que ces places nouvellement conquises n'étoient point comprises dans la cession qui le regardoit.

A Rome, comme il paroît par les lettres du cardinal d'Ossat, les Espagnols non plus qu'ailleurs, n'en étoient pas trop contens. Il est apparent que les Anglois et les Hollandois ne l'étoient pas davantage. Parmi les discours à ce sujet, l'on disoit que la paix de Vervins étoit l'ouvrage de trois cordeliers : le nonce du pape étoit François Gonzaga, évêque de Mantoue, ci-devant général de l'ordre de St François; Bonaventure Calatagirone, Calabrois ou Sicilien, dont on a parlé, et Fray Francisco de Sousa, Portugais, secrétaire et successeur dans le généralat du second, autre négociateur renommé; ainsi, non-seulement c'étoient trois cordeliers, mais trois généraux de cet ordre.

L'archiduc Albert, rassuré par la paix qu'il venoit de conclure, fit ses dispositions pour le gouvernement par *intérim*, et pour son voyage d'Espagne, avec le même empressement, sans perdre de temps. Il se rendit à Hal, par forme de pélerinage, s'acquitta de ses dévotions, y remit son chapeau de cardinal, qu'il of-

frit à Notre-Dame du lieu. Il résigna son archevêché de Tolède à don Garzia de Loyaza, en réservant une pension considérable sur cet opulent bénéfice, en vertu d'un bref du pape et du consentement du roi.

Le 22 août, il reçut une espèce d'inauguration à Bruxelles, ensuite de la procuration de l'infante, nouvelle souveraine. Il nomma les seigneurs et dames aux charges de la maison et de la cour de leurs altesses, dont plusieurs partirent pour l'Espagne, prenant la route de France, où ils furent reçus et caressés avec honneur et politesse depuis la paix. Pour l'archiduc, il partit à la mi-septembre 1598, accompagné du prince d'Orange, des comtes de Barlaimont, d'Egmont et de Solre, envoyés de la part des provinces, et d'une grosse suite des seigneurs du pays, en grand équipage.

Il prit sa route par l'Allemagne; le plan du voyage étoit de se rendre à Prague, où son altesse salueroit l'empereur son frère; de-là à Gratz, pour y prendre la princesse Marguerite, épouse destinée au prince royal d'Espagne, avec l'archiduchesse sa mère, et ensuite de se transporter tous ensemble par l'Italie en Espagne.

Le rapport de ce voyage, la bénédiction du double mariage par le pape Clément VIII, à Ferrare, la réception en Espagne, et le retour de leurs altesses aux Pays-Bas, demandent un détail plus circonstancié. Je le réserve à donner tout d'un trait sans interruption au chapitre suivant, comme l'intro-

duction à l'établissement d'un nouveau règne, tel qu'il fut aux Pays-Bas.

Entre-temps un autre événement mérite bien de l'attention, comme très-important à la matière qui se traite et qui précède par ordre de temps et de narration; c'est la mort du roi catholique Philippe II. L'archiduc avoit ses raisons pour presser la paix avec la France, de même que son départ et l'accomplissement de son mariage avec l'effet qui s'en devoit suivre. Ce qu'il avoit craint ou prévu arriva. Ce prince n'étoit point avancé bien loin dans son voyage d'Allemagne, qu'il apprit la mort du roi.

Il hésita, et cette nouvelle, qu'on attendoit de jour en jour, ne devoit pas le surprendre, mais l'inquiéta beaucoup. Il savoit que le nouveau roi, successeur, étoit jeune, qu'il avoit un favori déclaré, qu'autrefois on lui avoit voulu inspirer de la jalousie. Il savoit de plus que la plupart des grands et des ministres avoient fait différer et contredit le dessein du roi en faveur de l'infante. Le comte de Fuentes, du temps que l'archiduc vint en Flandre, n'avoit pu le dissimuler. Infatué, comme tous les Espagnols, de la grandeur de leur monarchie, ils en abhorroient le démembrement comme le néant, et s'y opposoient en tout ce qui dépendoit d'eux. C'étoit peut-être la raison pourquoi ce comte fut envoyé au Milanois, après avoir fait une si avantageuse campagne, avant l'ouverture de la seconde. On a prétendu encore que l'empereur Rodolphe II, au repentir de n'avoir pas épousé lui-même l'infante, comme on lui en avoit fait l'offre, ne voyoit

pas de bon œil cet agrandissement de son frère. Quoi qu'il en soit, toutes ces craintes et ces doutes, peut-être plus en supposition qu'en réalité, s'en allèrent bientôt en fumée. Le roi Philippe III et le duc de Lerma, son premier ministre, s'expliquèrent de vouloir maintenir tous les engagemens du feu roi à cet égard, en toute leur étendue. L'archiduc en reçut les assurances les plus solides, chemin faisant, et poursuivit tranquillement son voyage.

Philippe II décéda à St Laurent de l'Escurial, un dimanche à six heures du matin, le 13 de septembre 1598; il étoit né à Valladolid, le 21 mai 1527; par conséquent il étoit, à sa mort, âgé de soixante et onze ans, quatre mois moins huit jours, dont il en avoit régné quarante-trois depuis l'abdication de l'empereur Charles-Quint, son père.

Il avoit été marié quatre fois, comme on a pu voir en différens endroits de cet ouvrage, par occasion; mais il convient de donner ici le catalogue de ses mariages et de sa postérité avec plus de précision et d'ordre.

I. Sa première femme étoit Marie, infante de Portugal, fille du roi Jean III et de Catherine, quatrième sœur de Charles-Quint. Il l'épousa à Salamanque, le 15 novembre 1543, et l'année suivante elle mourut en couche, laissant pour héritier des couronnes d'Espagne l'infortuné don Carlos, duquel et de sa triste fin est suffisamment parlé ci-devant.

II. Marie, reine d'Angleterre, fut la seconde, fille d'Henri VIII et de Catherine d'Arragon, sœur cadette de Juanna la Loca, héritière d'Espagne, mère de

Charles-Quint. Marie n'étoit ni jeune, ni belle; le mariage fut célébré à Winchester, le 25 juillet 1554, en vertu de la cession que l'empereur avoit faite en faveur de ce mariage; un des hérauts d'armes, après la messe, proclama les nouveaux mariés en latin, rois d'Angleterre, de France, de Naples, de Jérusalem et d'Irlande, princes d'Espagne et ducs de Milan. La reine Marie mourut d'hydropisie, en 1558, sans enfans.

III. La troisième épouse du roi Philippe II étoit Élisabeth de France, fille du roi Henri II et de la très-fameuse Catherine de Médicis; ce mariage fut conclu à la paix de Cateau-Cambrésis, en 1559, et pour cela, les Espagnols la nommoient *Élisabeth de la Paz*. Elle est morte le 3 octobre 1568. On a parlé ci-devant des circonstances de sa mort, et des bruits qui coururent à ce propos par toute l'Europe. Elle ne laissa que deux princesses, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, née le 12 août 1566, qui a déjà fourni à beaucoup d'articles de cet ouvrage et dont on parlera encore ci-après en beaucoup d'autres, et l'infante Catherine-Michelle, née en 1567, mariée à Sarragosse, en 1585, avec Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui mourut à Turin, le 7 novembre 1597, laissant neuf enfans; c'est de ce chef que dérivent les droits dont on a vu faire mention dans les siècles suivans, en quelques traités sur la succession d'Espagne, comme prétentions de la maison royale de Savoie.

IV. Enfin la quatrième fut l'archiduchesse Anne, fille aînée de l'empereur Maximilien II; le roi d'Espagne étoit son cousin et son oncle par Marie d'Es-

pagne, l'impératrice sa sœur; il l'épousa en 1570. Elle lui donna quatre fils; don Ferdinand, don Carlos-Lorenzo et don Diego, morts successivement en leur jeunesse, et don Philippe, son successeur.

La reine Anne mourut à Badajoz en Estramadure, le 26 octobre 1580, d'un catarrhe épidémique qui couroit en ce temps-là, et dont le roi avoit été attaqué si violemment, que les médecins l'avoient abandonné.

Philippe, veuf pour la quatrième fois, vouloit encore épouser une belle-sœur en cinquièmes noces; c'étoit Élisabeth, sœur d'Anne, reine douairière de France, qui, après la mort du roi Charles IX, s'étoit retirée à Vienne; mais cette vertueuse princesse, dont nous avons dit quelque chose à l'article des troubles de France, et dont l'esprit et les mérites ont excité la vénération des auteurs français et de tous les autres contemporains, résista fermement aux instances de l'impératrice sa mère, qui lui proposoit ce mariage. On prétend qu'un moine entreprenant, l'obsédoit si indiscrètement, par argumens de rhétorique et de théologie, pour lui persuader cette alliance, qu'elle traitoit d'incestueuse, qu'après des menaces réitérées, elle fut obligée de le faire châtier pour le chasser de sa maison. Elle entra dans un couvent à Vienne, où elle vécut saintement le reste de ses jours, et y décéda le 22 janvier 1592. On a dit qu'elle avoit écrit des mémoires en forme de journal, qui contenoient l'histoire intime de France, depuis son mariage jusqu'à la mort de Charles IX, son mari, et que c'est

bien dommage que ce travail soit tombé entre les mains de ceux qui avoient intérêt de le supprimer.

Le roi Philippe, rebuté peut-être par cette dernière recherche, n'en fit pas d'autres, à ce qu'il paroît. Ainsi il ne vit, en mourant, lui survivre que l'infante Isabelle de son troisième mariage, et un seul prince du quatrième, d'une complexion si foible et si délicate, qu'on n'avoit pas cru qu'il vivroit jusqu'à l'âge d'homme; c'étoit Philippe ou *Filippe III*, comme les Espagnols l'écrivent toujours, qui lui succéda dans ses vastes états, et de qui la santé se fortifia depuis.

Le roi lui-même n'étoit pas d'une constitution robuste; il étoit petit de stature et délicat; il vivoit de régime, peut-être y entroit-il de l'étiquette; car toute sa manière de vivre, ses plaisirs mêmes, tout étoit réglé au compas et à l'équerre; il étoit sujet à des évanouissemens qu'on crut long-temps des syncopes de mal-caduc. Amelot de la Houssaye en donne une autre cause, et dit positivement que c'étoit un satyriasme ou priapisme qui épuisoit toutes ses forces, et par conséquent le faisoit souvent tomber en défaillance; il souffroit aussi de la goutte. Deux ans avant sa mort, ses maux et sa foiblesse redoublèrent, une petite fièvre continue le minoit. Au mois de juillet 1598, il voulut, contre l'avis de ses médecins, se rendre à l'Escurial : comme il ne pouvoit souffrir aucune voiture, des hommes, par relais, le portèrent en brancard dans cette distance de six ou sept grandes lieues; il n'y fut pas long-temps sans voir empirer tous ses maux, et vit approcher la mort du même flegme, dont il avoit

envisagé tous les événemens de sa vie. C'est alors qu'on a répandu dans le monde qu'il avoit des ulcères sordidès à la poitrine et à la jambe qu'on ne pouvoit suffire à nettoyer, enfin la maladie pédiculaire. Cette exagération s'est tellement perpétuée, qu'elle subsiste encore à présent, et semble imaginée à dessein, pour y asseoir des comparaisons flétrissantes avec quelque roi réprouvé de l'Écriture-Sainte et semblables exemples. Les auteurs espagnols de son temps, M. le chancelier de Chiverni et les autres bons auteurs français aussi contemporains, ne parlent pas d'une corruption si putride, qui d'ailleurs n'a guère de vraisemblance dans un corps si exténué; mais ils conviennent tous de l'extrême foiblesse où il se trouvoit, qu'enveloppé dans des linceuls, quatre hommes à peine pouvoient le remuer dans son lit.

Parmi tant de souffrances, ce prince avoit son esprit et son grand cœur toujours sains et présens. Il avoit plus écrit de sa main que tous les rois de son temps ensemble; il ne passoit presque pas de jour qu'il ne fît des notes, des mémoires et des agenda; il en avoit qu'il estimoit plus que son trésor. Certainement ses grandes expériences, durant un long règne si fertile en événemens, lui fournissoient d'excellens matériaux pour l'art de régner qu'il destinoit à son fils. Les papiers qu'il estimoit le plus, et qui n'étoient communiquables à personne, se gardoient dans un coffret, dont il n'avoit confié la clef que depuis sa maladie à don Christoval de Moura, son intime et dernier confident. Dans l'état de douleur où ce roi étoit, il fit remanier ces pa-

piers par don Christoval, en sa présence; il fit ajouter et retrancher, et lui ordonna à la fin d'en délivrer la clef au prince. Pendant sa maladie il dicta des instructions pour ce prince, et lui en donna même de bouche; il descendit, dit-on, dans le plus bas détail, et témoigna du remord de l'affaire d'Antonio Perez. Cette affaire dont plusieurs parlent, selon moi, n'est pas tirée au clair. Perez avoit été secrétaire du roi, non-seulement d'état, mais de ses amours avec la princesse d'Évoli; il avoit trahi les secrets de l'état et abusé des autres; il fut disgracié, déserta et s'enfuit en France, où il fut comblé de bienfaits. C'étoit un esprit supérieur et un homme très-savant, mais il paroît dans ses écrits qu'il étoit aussi impérieux que son maître. Il est mort à Paris en 1611; l'on voit son épitaphe aux Célestins en cette ville. Sa femme et sept enfans furent emprisonnés à Madrid; et c'est de sa famille que Perez parle, quand il la nomme *Una junta d'Afligidos*. C'est à l'égard de cette famille désolée que le roi mourant auroit chargé son fils de les mettre en liberté, de rappeler le père, et de lui donner une bonne pension, à condition qu'il vivroit en quelqu'endroit désigné en Italie, sans mettre jamais le pied en Espagne ou dans les Pays-Bas. Il faut qu'Antonio Perez n'ait pas voulu se fier à ces conditions, puisqu'il est mort treize ans après à Paris.

Plusieurs auteurs, qui parlent de la maladie et de la mort du roi, font parade et donnent des extraits des maximes et des instructions du roi à son fils. Je doute fort que la quintessence de secrets, dont le roi

étoit si jaloux, soit parvenue à eux. Ces préceptes et ces avis ont l'air de ces belles harangues, composées à loisir, *pro re natâ*, et pour embellir l'ouvrage.

Enfin le roi prit congé de sa famille, leur dit ses dernières volontés, et leur donna sa bénédiction avec une force d'esprit étonnante. Il fit au prince qui lui alloit succéder un discours fort touchant sur l'état douloureux où la condition humaine le réduisoit, comme le dernier de ses sujets; il dit quelque chose de pareil à l'infante, et leur recommanda la religion et les peuples qui leur seroient soumis. Ensuite il travailla encore de la tête pour régler son enterrement, ses obsèques, la retraite de sa famille, le deuil de sa maison, jusqu'aux moindres minuties. Il fit plusieurs actes d'une fervente dévotion entre les mains des ecclésiastiques qui l'assistoient à la mort. Finalement il ordonna que sa mort seroit publiée sitôt qu'il auroit expiré, et il expira, comme j'ai dit, le 13 septembre 1598.

Les troubles des Pays-Bas, qui font le titre et l'objet de cet ouvrage, naquirent sous ce règne. Le roi, dont on vient de voir la fin, ne vit pas le terme de cette cruelle guerre civile, que sa rigueur et son despotisme y avoient excitée; il étoit nécessaire de préparer la matière par le portrait, les qualités personnelles et le caractère de ce monarque.

J'ai tâché de le faire au commencement de son règne, autant que la lecture, la recherche et l'examen m'en ont paru raisonnables et véridiques, entre ces éloges superlatifs et outrés des rodomonts et mercenaires, d'un côté, et ces monstrueux défauts noircis par

la haine et l'envie, de l'autre. J'ai lieu de persister en ce que j'en ai dit, et principalement en répétant ce qui a été dit avant moi, que c'étoit un grand roi, qui sembloit né pour les Espagnols, et les Espagnols pour lui.

Quelques observations et considérations générales qui regardent son règne, sa politique et l'état de sa monarchie, pourront avoir place ici comme autant de motifs, non-seulement de ce qui en a paru aux yeux si notoirement, mais des causes secondes et des causes étrangères qui y concoururent.

Philippe II asurément s'est vu le plus puissant des rois de son temps. Il l'étoit en naissant, fils unique du grand Charles-Quint; tant de couronnes et d'états qui avoient coûté des siècles à se joindre et à s'*unir* l'attendoient, et il les posséda plus tôt qu'il ne devoit, par l'abdication de son père. Les successions opulentes de Castille, d'Arragon et de Bourgogne, à la vérité lui furent transmises par son père; mais cet empereur les avoit arrondies, augmentées et défendues par ses guerres et ses travaux durant toute sa vie, et les lui laissa intégralement arrangées. Les Indes, ces régions immenses qu'on appelle le nouveau monde, je l'ai dit ailleurs, Charles-Quint n'en avoit eu que les prémices. C'est au profit de Philippe II que la sujétion fut assurée, la culture établie et les mines exploitées, qui ont produit pendant ce règne des richesses que jamais roi n'eut avant lui.

Malgré cette vaste domination, il paroît dans l'histoire que les desseins de Philippe étoient encore plus

vastes. L'on trouve quelquefois dans les mémoires du temps des plans d'une monarchie universelle, chimère favorite qu'on a voulu attribuer à plusieurs rois conquérans, dont l'idée peut-être, les forces, ni les occasions n'entrèrent jamais en comparaison avec celles qui parurent sous Philippe II.

L'on a pu remarquer qu'après la suppression de la république de Florence, ce prince, encore jeune, n'agréoit point que l'empereur son père en eût donné l'investiture à la maison de Médicis. Il se voyoit roi de Naples et duc de Milan par don de l'empereur, à son mariage en Angleterre, et il regrettoit que l'état de Florence ne lui fût pas réservé pour faire un point central et de communication entre ses états d'Italie. C'est vraisemblablement la raison pourquoi il garda si opiniâtrément l'état de Sienne et cette lisière qu'on nomme *lo stato di presidio*. De même qu'il garda si long-temps et eut tant de peine à restituer Plaisance et sa citadelle au duc de Parme.

Pour l'empire d'Allemagne il ne paroît pas douteux, qu'il le convoitât; il se plaignoit de l'empressement que l'empereur Charles-Quint avoit témoigné de faire élire sitôt Ferdinand, son frère, roi des Romains, et la chose étant faite il ne cessa pas d'y chercher moyen et remède. Selon le bruit de ce temps-là, il travailloit et souhaitoit que Charles-Quint eût associé Ferdinand à l'empire, pour régner ensemble à l'exemple de Marc-Aurèle, Lucius Verus et d'autres frères qu'on trouve dans les lois romaines avec le nom de *divi fratres*, et en ce cas Philippe seroit de-

venu roi des Romains, pour succéder un jour à l'un et l'autre. Cette intrigue, assez bien conduite, trouvoit quelqu'ingression auprès de Charles et de Ferdinand, et devoit éclater à la diète d'Augsbourg en 1551; mais Maximilien, fils de Ferdinand, l'ayant découverte, la fit échouer.

Son mariage contracté en 1554 avec Marie, reine d'Angleterre, n'avoit pour but que de s'introduire en ce royaume pour en faire l'acquisition. On a écrit que cette reine, se voyant sans enfans, à l'instance de son mari, avoit fait une donation de son royaume à don Carlos, fils du roi de son premier lit. Ce trait d'histoire n'est pas vérifié et auroit rencontré de grandes difficultés; mais le roi prit d'autres mesures. A cette fin il rechercha en mariage Élisabeth, sœur de Marie, qui venoit de lui succéder; elle fit semblant de donner dans le panneau, et l'amusa assez long-temps; mais ayant pénétré son dessein et se voyant en situation de ne plus le ménager, elle rompit la négociation, et déclara nettement au duc de Feria, son ambassadeur à Londres, qu'elle feroit conscience d'épouser le mari de sa sœur; depuis elle traversa ses projets secrètement et à guerre ouverte, durant tout le temps de sa vie.

Le roi d'Espagne ne changea point son plan, et en se vengeant, il crut conquérir ce royaume à force ouverte par le prodigieux armement de sa flotte invincible; qui lui coûta tant d'argent et réussit si mal. On s'en prit en Espagne aux vents et à l'orage. Le roi s'en étoit expliqué sur ce ton; cela suffit pour le faire

passer en étiquette, et encore à présent les Espagnols diront que leur formidable flotte en cette occasion fut dissipée par les tempêtes. Nous en avons assez dit en son lieu pour constater qu'à la vérité, au retour par les mers septentrionales et inconnues, elle souffrit de grosses pertes par des vents contraires et l'inexpérience. Mais l'on y voit aussi que la déroute étoit décidée dans le canal même, par la manœuvre des Anglois, et qu'elle ne prit ce chemin inconnu qu'en fuyant et par nécessité.

Philippe fut plus heureux dans la conquête du Portugal, à titre de succession; il acquit sans tirer l'épée, en un mois de temps, ce beau royaume avec ce qui lui manquoit dans les Deux-Indes.

Pour la monarchie de France, il fit les derniers efforts, répandit des sommes immenses et fila de longues poursuites pour la faire tomber dans sa maison. Je crains d'avoir fait une trop grande digression et de m'être trop écarté de mon objet principal par le récit des troubles de ce royaume, des guerres cachées et ouvertes, des mouvemens et des fureurs de la ligue. On y voit de combien peu il manqua de venir à bout de ce grand dessein, qui à la fin échoua comme les autres.

Sur toutes ces entreprises supérieures du roi d'Espagne, il est à considérer qu'il en avoit la velléité, que la puissance ne lui manqua pas, et qu'il la mit en œuvre. Supposant un moment qu'il eût réussi dans ses vastes projets successivement et à mesure qu'ils se présentoient, sur l'Empire, sur la France et sur l'Angleterre, comme sur le Portugal, ces grands états

joints à sa monarchie primitive, à ce qu'il possédoit, avec les trésors de l'Amérique à sa disposition, la monarchie universelle n'étoit plus si chimérique à son égard; une conquête auroit aidé à l'autre, la liberté de l'Europe étoit dans un danger pressant, et l'on n'aperçoit pas dans ce qui restoit de quoi faire un équilibre.

Il est à croire qu'il pensoit de même; trop taciturne pour se vanter, il souffrit qu'on lui prodiguât cet encens, et n'y étoit point insensible. Nombre de flatteurs, d'orateurs, de poètes lui chantoient l'empire du monde, ne se contentant pas de le lui promettre, comme ils font d'ordinaire assez libéralement aux princes, mais soutenant qu'il le tenoit.

A son entrée à Lisbonne, il passa par un arc de triomphe, où une inscription latine l'apostrophoit en beaux vers. Les deux derniers distiques portoient :

Dissona conveniunt, æterno fœdere in unum
Aspicis eoos, occiduosque globos,
Armipotens! Mundi fuerant tibi debita Regna
Nunc capis invictâ, nunc regis illa manu.

Les allégories, les emblêmes, le devises à son honneur, furent un exercice continuel des esprits du siècle et un des ornemens de son règne. Sa devise ordinaire qu'on voit encore sous ses armes aux Pays-Bas et en Italie, est toute personnelle : *Nec spe, nec metu.* Elle paroît de sa façon et n'est point immodeste. Mais on en trouve mille autres qu'on lui a dédiées; que ne

voit-on pas en vers et en prose sur ce soleil perpétuel qui éclaire les états de sa domination sans s'y coucher jamais? Quelqu'un lui appliqua une autre devise : *Non unus sufficit orbis*, qui se peut trouver en quelques endroits, sans considérer que cet hémistiche tiré du satyrique Juvenal, est une forte ironie sur l'ambition d'Alexandre, et sur sa mort à Babylone. Un fastueux philosophe ancien enseignoit la pluralité des mondes; Alexandre se plaignit de n'être pas encore le maître d'un seul. Juvenal dit :

Pelæo juveni non unus sufficit orbis.
Æstuat infelix angusto limite mundi,
Sed cum à figulis munitam intraverit urbem,
Sarcophago contentus erit.

Enfin de tous ces éloges ampoulés et de tant d'autres, il résulte que ce grand roi, au comble de sa gloire, fut grandement flatté par les panégyristes, et qu'il ne haïssoit pas les flatteurs.

Sa puissance célébrée par tant de voix et tant de plumes, en imposa au monde entier. On la redoutoit et on la crut inébranlable. Il est temps d'examiner le revers de la médaille.

Les dix-sept ou dix-huit provinces des Pays-Bas faisoient un état de l'héritage que le grand Charles-Quint lui avoit transmis après l'avoir cimenté et perfectionné. Cet état n'étoit peut-être pas le plus grand, mais le plus beau fleuron de sa couronne. Philippe II ne le regardoit pas si avantageusement. Il y résida assez long-temps pour le bien connoître;

il en auroit voulu faire un autre point central, et, pour ainsi dire, une place d'armes, d'où partiroient en temps et lieu tous les projets qu'il voudroit entreprendre sur l'Allemagne, la France, l'Angleterre et le Nord.

La constitution du pays et les mœurs de ses habitans n'étoient pas compatibles avec de si hauts desseins. L'ancienne antipathie entre les deux nations, la jalousie des Espagnols et les vieilles rancunes dont nous avons tant parlé ci-devant, se réveillèrent. Le roi, tout Espagnol et plus de génie que de naissance, prit le parti le plus dangereux et recourut à la force. Il vouloit des peuples moins à leur aise et plus serviles, et résolut de les abaisser ou de les perdre.

Ce prince, plus d'un auteur l'a dit, avoit régné trop tot. Ébloui de sa propre grandeur, il n'avoit aucune idée qu'il y pût trouver de la résistance, et tout ce qui en approchoit lui paroissoit crime et rebellion; il ne s'agit pas ici de répéter tout ce qu'on a dit de l'origine et des causes des troubles et d'une guerre civile si fameuse; je crois qu'en simplifiant les êtres à leur première existence, on trouvera deux sources à ce grand débordement, auxquelles on peut attribuer tous les autres.

Au milieu des états de toutes les provinces assemblés à Gand, en 1559, avant son départ pour l'Espagne, on lui demanda en face l'éloignement des troupes étrangères. La promesse que ce roi fit de les retirer en quatre mois, non accomplie, on les relégua en Zélande, et à la fin on les chassa du pays.

Ce point irrémissible, qui dérangeoit ses plans, lui parut si conjuratoire et si attentatoire à son autorité qu'il ne l'a jamais oublié. De-là partit toute la haine du roi et de sa nation, qui y avoient depuis long-temps des dispositions si conformes.

Le point principal de l'autre côté étoit, parmi tant de nouveautés odieuses que le roi vouloit introduire à contre-temps, l'inquisition. La religion et la liberté ont fait de toute ancienneté le motif et le prétexte de toutes les rebellions du monde. Les malheurs du temps et des hérésies avoient gâté une partie de la nation; mais ni ceux-ci, ni ceux de la saine partie des catholiques n'ont jamais pu goûter un remède si violent, qui révoltoit le sens commun et tous les esprits. L'une et l'autre de ces deux sources ont fait éclater les haines invétérées, et ont armé toute l'Europe. Non-seulement on y peut rapporter la guerre civile des Pays-Bas avec toutes ses horreurs, ses sacriléges, ses cruautés et ses désastres, mais les guerres étrangères qui s'allumèrent comme par incident, dans cette combustion générale, si funeste à la monarchie d'Espagne.

La première étincelle de ce feu dévorant qui devoit consumer l'Espagne durant les trois quarts d'un siècle, étoit bien peu de chose. Après l'invasion et la persécution du duc d'Albe, tout étoit perdu, ruiné, ou dans l'oppression. Le seul désespoir fit naître au hasard un lieu à mettre le pied; on a vu quelle sorte de gens et quelle place ont donné commencement à la guerre offensive, qui ébranla la puissante monarchie du plus grand des rois de ce temps-là.

Une poignée de fugitifs, de vagabonds, de pirates, enfin de *gueux marins* surprirent une bicoque, telle que la Briele, et s'établirent dans une île très-petite, très-mauvaise, presqu'inhabitée et inconnue. Voilà l'époque d'une révolution qui étonnera à jamais, tant elle paroît surnaturelle et passe l'entendement humain, comme un ouvrage de la providence : *Quæ infirma mundi erigit, ut fortia quæque confundat.*

Les troubles dont nous parlons, naquirent aux premières années du règne de Philippe II; son règne fut long, infortuné et tumultueux peut-être par ce seul endroit. Il n'a pas assez vécu cependant pour en voir la fin, mais assez pour voir périr ses forces et fondre ses trésors entre ses mains. Il mourut dans l'incertitude et dans le doute quelle en seroient un jour la fin et la catastrophe.

Son caractère est distinctif dans la chronologie des rois d'Espagne. Les Espagnols l'ont surnommé : *Felipe el prudente.* Le chancelier de Chiverni dit, qu'il prévoyoit la fin des choses avec une prudence admirable. D'autres contemporains l'ont loué de même sur cet article.

Il ne prévoyoit pas, comme il est à croire, que les malheurs de son règne ne cesseroient que par une trève, et quarante ans après par une paix également humiliante; que le déclin de sa puissance entraîneroit sur sa monarchie une longue décadence jusqu'à sa quatrième génération. Pouvoit-il prévoir qu'en moins d'un siècle, son trône chancelant seroit soutenu par l'alliance et les forces respectables d'une

république, uniquement composée d'une partie des états et des peuples qu'il avoit tant méprisés et tant outragés?

Enfin, sans percer les ténèbres de l'avenir, étoit-il à prévoir ou à deviner, qu'au bout de ce siècle cette monarchie d'Espagne passeroit en entier à un roi de France, qu'elle tomberoit dans sa maison à titre de succession, confirmée par un testament de l'arrière-petit-fils de Philippe II, dernier rejeton de sa postérité, et dernier possesseur. A conférer les événemens de 1590 à ceux de 1690 dans ce seul siècle, qu'on peut accuser au juste, l'on voit des changemens inconcevables et cependant qui se peuvent dire retorsionnels.

Dans le premier cas Philippe II visa à la couronne de France indivisiblement, et crut l'emporter à l'extinction de la branche régnante; ni soins, ni peines, ni intrigues ne furent oubliés; il épuisa ses trésors et ses forces pour y parvenir; il touchoit au but, quand ce coup d'état manqua au dénouement.

Dans le dernier cas, Louis XIV, monté à un degré de puissance dans son siècle, autant ou plus que Philippe II dans le sien, visoit à la couronne d'Espagne, durant l'état de langueur du roi Charles II, qui menaçoit de sa fin, sans postérité. La paix de Riswick en 1697, pour désarmer les puissances, deux traités de partage pour les apaiser et les endormir, furent le prélude avec des intrigues, des dépenses et des promesses dans toutes les cours de l'Europe, et chez les ministres et les gouverneurs dépendans de l'Espagne; en ce

royaume les raisons persuasives pour vaincre l'antipathie des nations, étoient à peu près les mêmes dont on s'étoit servi en France auprès des états de Paris et des chefs de la ligue, un siècle auparavant. La religion n'y figuroit pas tant; mais au reste le droit du sang des enfans de France, l'unité et l'indivisibilité de la monarchie, sa foiblesse, le roi très-chrétien seul en état de la maintenir et de la préserver d'un fatal démembrement, furent les motifs qui engagèrent nombre de grands et de peuples. Ces mesures bien prises réussirent en plein, et le roi mourant le 1er novembre 1700, l'on vit sortir un testament qui transféroit toute la monarchie d'Espagne à un petit-fils de France, qui en prit possession paisiblement, et le roi très-chrétien, en acceptant le testament s'expliqua si bien d'en maintenir l'unité intégrale, qu'un de ses ministres déclara dans une cour étrangère que sa majesté ne permettoit pas qu'un seul moulin à vent en fût détaché.

Si la prévoyance du roi Philippe II lui avoit pu tracer dans l'avenir une si étrange destination de sa monarchie, elle lui auroit fait voir un autre phénomène : un prince d'Orange, arrière-petit-fils de son ennemi capital, qu'il avoit banni, proscrit, dont la tête mise à grand prix fut livrée par un infame assassinat. Il auroit pu voir ce prince d'Orange, successeur, assis sur le trône d'Angleterre, qu'il avoit occupé lui-même. Il auroit vu ce roi remuer toute l'Europe, conclure avec l'empereur et avec ces États-Généraux, ses anciens sujets, la grande alliance suivie d'une guerre de quatorze ans, décisive, sans

xemple, qui mit la France à deux doigts de sa perte, la France qu'un bonheur inattendu sauva de la restitution entière de l'Espagne; enfin le dernier sort de cette monarchie, qui fut le partage et le démembrement qu'on avoit eu en horreur, et qu'on avoit tant voulu écarter et prévenir.

CHAPITRE IV.

Suite du voyage de l'archiduc Albert. Son mariage et celui du roi d'Espagne bénis par le pape Clément VIII à Ferrare. Voyage ultérieur en Espagne. Retour des archiducs Albert et Isabelle, et leur arrivée aux Pays-Bas. Règne heureux des nouveaux souverains. On travaille inutilement à la paix. Prospérité inouie, et commerce prodigieux des Hollandois par tout le monde. Continuation de la guerre; siége d'Ostende, bataille de Nieuport et autres exploits parmi les propositions de paix.

L'ÉPOQUE remarquable de la mort de Philippe II, roi d'Espagne, amène naturellement des reflexions et des épisodes qui interrompent la narration; le sujet le mérite et l'exige. Son histoire et celle de sa monarchie, mises en parallèle avec les événemens qui y sont survenus depuis, et qui se sont passés de nos jours, font bien voir le sort des grandes fortunes, comme des petites, la volubilité et les vicissitudes de toutes les grandeurs humaines. Après cette digression il faut retourner au voyage de l'archiduc en Espagne, qu'il continua par l'Allemagne et l'Italie.

S'étant rendu à Gratz en Styrie, il y trouva Marguerite, archiduchesse, fille de l'archiduc Charles,

épouse destinée au nouveau roi d'Espagne Philippe III. Il devoit la conduire en Espagne avec Marie de Bavière, archiduchesse douairière, sa mère, qui l'accompagnoit en ce voyage.

Ils entrèrent en Italie et firent séjour à Mantoue, où le duc les régala magnifiquement pendant quelques jours, d'où, en partant, il se mit *incognito* à leur suite jusqu'à Ferrare.

Le pape Clément VIII avec toute la cour de Rome se trouvoit alors en cette ville, à l'occasion de la possession qu'il venoit de prendre du duché et de l'état de Ferrare. Cet état avoit été possédé depuis l'an 1390 par la maison d'Est. Les ducs de Ferrare avoient souvent eu des démêlés avec les papes comme seigneurs Suzerains du Fief. Charles-Quint en avoit encore accommodé un de son temps.

Alphonse I, duc de Ferrare, épousa consécutivement Anne, fille de Galeazzo Sforza Viscomti, et la fameuse Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI. Il en eut Hercule II, et celui-ci Alphonse II, dernier duc de Ferrare. Cet Alphonse I entretenoit encore pour maîtresse une dame ferraroise, nommée Laura Eustochia; il en eut un fils Alphonse, qui fut père de don César d'Est. L'on disoit, et Léandre Albert, contemporain, le dit positivement, qu'après la mort de Lucrèce Borgia, le duc Alphonse I épousa publiquement cette Laura. A la mort d'Alphonse II, sans enfans, l'an 1597, ce prince avoit déclaré par testament, pour héritier, don César d'Est, son cousin-germain. L'empereur reconnut sa légitimité, et lui donna,

sans difficulté, l'investiture des duchés de Modène, de Reggio, de Carpi et de Corregio, qui sont fiefs de l'empire. Le public l'avoit reconnu de même, mais le pape prétendant que, n'y ayant point eu de mariage avec Dona Laura, le duché de Ferrare étoit dévolu au St Siége, par défaut d'hoirs légitimes, lança ses monitoires et prit les armes; don César fut appuyé dans ses prétentions par le grand duc de Toscane et d'autres princes d'Italie; on s'attendoit à une guerre infaillible, mais l'accommodement se fit assez brusquement; Ferrare resta au pape et fut incamérée (comme on dit) au St Siége. Cet état y est demeuré depuis, et on en a fait une légation.

Le pape s'y tenoit avec sa cour pour régler le gouvernement de cette acquisition récente, quand la reine, sa mère, et l'archiduc y vinrent. La cérémonie de leur entrée du double mariage, et tout ce qui se passa pendant leur séjour à Ferrare, se trouve dans le détail qu'en fait le cardinal d'Ossat, par une relation à M. de Villeroy, qui est sa lettre 165, du 17 novembre 1598. Il dit que le vendredi 13 de ce mois leur entrée se fit sur le soir. Les cardinaux sortirent en corps et en habits pontificaux jusqu'au-dehors de la porte, et toute la cour alla au-devant d'eux, et puis tous les conduisirent à la grande église et au palais, où le pape les reçut en consistoire public, sans bouger de son siége et sans mot dire, comme l'ayant vu de fort près, dit Mr d'Ossat. La cérémonie de la réception fut très-courte. La reine d'Espagne baisa les pieds et la main au pape, et on la mit à deux pas du pontife, debout

sur la gauche. L'archiduchesse sa mère en fit de même et fut placée à gauche de sa fille. L'archiduc baisa les pieds et la main, mais le pape l'embrassa et le baisa sur l'une et l'autre joue; il fut mis debout à droite du pape. Tout cela fait sans parler, le pape se leva, donna à chacun une bénédiction et se retira. Les cardinaux s'approchèrent alors pour leur faire compliment, et la presse de monde un peu passée, ils furent menés chacun à son appartement dans le palais du pape, qui les logea. Le palais de Ferrare, je puis dire, est assez spacieux pour cela. C'est l'ancien palais ducal situé assez singulièrement au centre et tout au milieu de la ville, si bien que les principales rues y aboutissent. Ce palais ou château, puisqu'il a l'air d'une ancienne forteresse, est grand, vaste et très-élevé, a quatre grosses tours carrées en forme de bastions, avec plusieurs rangées de fenêtres, des corridors, des galeries, une espèce de rempart en bas entouré d'un fossé qu'on passe sur des ponts. Tout le bâtiment est de briques. Le légat y loge ordinairement, et en occupe une petite partie. Le reste n'est pas meublé, mais bien entretenu.

Mr d'Ossat poursuit et dit que le 14 ils ouïrent la messe du pape, et dînèrent avec sa sainteté; l'après-midi ils reçurent les visites. D'Ossat y alla comme ministre de France, il n'étoit alors qu'évêque de Rennes; c'étoit une année avant son cardinalat. Il fit son compliment en italien. La reine et l'archiduchesse, sa mère, ne parloient qu'allemand; un interprète lui répondit en italien; l'archiduc, sans interprète, répondit en espagnol.

Enfin, le dimanche 15 novembre 1598, jour du mariage, le pape célébra la messe pontificalement. Après l'offertoire il maria de sa main la princesse au roi d'Espagne, représenté par l'archiduc, après qu'on eut lu hautement dans l'église la procuration du roi. Ensuite fut béni le mariage de l'archiduc avec l'infante Isabelle, représentée par le duc de Sesse, après pareille lecture de sa procuration sur le duc. Après la communion de la messe, le pontife la donna à tous quatre. Durant la messe, la reine et sa mère étoient dans un tabernacle, ou cabinet fait exprès dans le dôme de Ferrare, du côté de l'évangile, mais à six ou sept pas hors du chœur; les dames les environnoient se tenant debout. L'archiduc avoit un pareil cabinet hors du chœur du côté de l'épître; le duc de Sesse, le connétable de Castille, les grands et les seigneurs étoient autour de lui. A l'encensement M. de Rennes, étant évêque assistant, donna l'encens à la reine d'Espagne, ce qui fut pris, dit-il, à bon augure, pour la durée de la paix entre les deux couronnes; le sacré collège et les ambassadeurs de l'empereur et de Venise avoient leurs rangs et leurs places accoutumés; mais parmi une foule d'assistans et de spectateurs, il n'y avoit aucun prince d'Italie, remarque-t-il, que le seul duc de Mantoue *incognito*, qui les avoit suivis, comme il est dit. Après une relation si bien circonstanciée, il n'est point hors de propos de dire un mot du duc de Sesse, nommé en plus d'un endroit. C'étoit un grand d'Espagne de la première naissance : don Antonio Fernendez de Cordua y Cardonna, duc de Sessa,

Soma et Baena : ces deux premiers duchés situés dans le royaume de Naples, vers le Garigliano, lui venant du célèbre Gonsalvo de Cordua, surnommé le *grand capitaine*; l'autre en Espagne de l'érection de Philippe second. Ce seigneur passoit pour le ministre le plus éclairé de toute l'Espagne. Le roi Philippe II, qui l'estimoit infiniment, le nommoit quelquefois *El duque de Seso*; par rapport à son nom; ce dernier mot signifie en espagnol, de sens rassis, de grand jugement. Il étoit depuis long-temps ambassadeur à Rome, avoit un grand ascendant en cette cour, la clef des conclaves, la direction des affaires d'Espagne non-seulement en cette capitale, mais sur toute l'Italie. C'étoit lui qui avoit négocié et réglé tout ce qui concernoit le cérémonial des deux mariages.

Disons aussi un mot du connétable de Castille, autre grand d'Espagne de la maison de Velasco, duc de Frias, très-bien connu à Rome, mais sur un tout autre pied que le duc de Sessa. Il y avoit été autrefois sans caractère. En cette occasion il fut ambassadeur extraordinaire, et vint à Ferrare quelques mois avant l'arrivée des princes. Entouré d'un faste oriental, il étoit si infatué de la grandeur de son caractère, qu'il en devint intraitable. Il prétendoit tous les jours des honneurs et des distinctions insolites; enfin un de ces gens qui ne font pas les affaires de leurs maîtres, mais qui font des affaires à leurs maîtres. A sa première audience du pape à Ferrare, comme à côté de sa sainteté il y a d'ordinaire un tabouret, ou petite table avec un carreau, où il y a une clochette, et sur laquelle

on met les placets et les mémoires qui se présentent, l'ambassadeur, après sa harangue, alla s'asseoir sur cette table, d'où le maître des cérémonies le fit lever en plein consistoire.

Le jour de l'entrée, le pape avoit envoyé deux nonces à quelques lieues au-devant de la reine et des archiducs. Le connétable eut de grosses paroles avec ces nonces, il prétendoit, à l'entrée, précéder tout le sacré collège qui sortoit de la ville; et par-tout ailleurs. L'archiduc, fils et frère d'empereurs de son chef, et représentant en cette occasion le roi d'Espagne immédiatement, ne le prétendoit pas lui-même; ainsi le connétable, refusé, ne fut point du cortège, et entra fort à son aise par une autre porte. On en compte encore une historiette à Rome, où, obligé d'aller voir un nouveau cardinal par ordre de sa cour, il négocia long-temps avant que l'étiquette et le cérémonial en fussent réglés. La veille de la visite, le cardinal fut averti de l'extrême pétulance du connétable, qui tâcheroit dans la séance même de gagner, en bougeant les chaises, quelque pouce à son avantage. Il fit venir le maître des cérémonies, fit poser les deux fauteuils pour la visite du lendemain, et les fit clouer au plancher avec l'estrade.

Le train magnifique de ces deux ambassadeurs grossissoit avec d'autres celui des trois cours qui étoit déjà très-nombreux en venant. Quatre sénateurs de Venise avoient reçu, conduit et défrayé les princes et leurs suites par tout le territoire de la république. Le duc de Mantoue en avoit usé de même par tous

ses états ; le pape fit le reste chez lui. Le neveu de sa sainteté fut nommé pour les accompagner jusqu'à Milan, et le cardinal Aldobrandini le fit en grand équipage. Au départ de Ferrare, ces cours et leurs dépendances faisoient une petite armée ; il falloit songer aux marche-routes et aux étapes. L'on a écrit que le tout ensemble montoit à environ cinq mille personnes et presqu'autant de chevaux ou de mulets.

Les dernières circonstances du séjour de Ferrare sont, que le 15 novembre, après les mariages et la messe pontificale, le pape donna la rose bénite à la reine d'Espagne. Je ne sais pas comment elle étoit faite en ce temps-là, je suppose pourtant que c'est toujours la même façon, on ne change pas légèrement de mode en ce pays-là. La bénédiction s'en fait le quatrième dimanche du carême, *dominica lœtare*. Ce matin tous les grands appartemens sont ouverts. Les cardinaux sont vêtus ce jour-là *di rosa secca*, qui est une pâle feuille morte; ils vont précédés de tout leur cortège jusques dans la *Camera di Paramenti*, où l'on habille le pape. C'est un grand salon séparé par une balustrade à hauteur d'appui, de bois doré, les cardinaux y entrent, les autres restent dans la première division. Ce jour-là, de l'an 1725, j'eus l'honneur de faire cortège avec d'autres au cardinal Cinfuegos, ministre de sa majesté impériale; nous vîmes habiller le pape, que le sacré collège conduisoit ensuite en bas dans une autre salle, où assis sous le dais, il tint consistoire public, et donna le chapeau aux nou-

veaux cardinaux Pipia et Marefoschi. Pendant que nous étions dans la *Camera di Paramenti*, la rose bénite déjà par le pape étoit exposée sur une table couverte de velours cramoisi à galons d'or; dans la division où nous étions et dans un coin contre la balustrade, j'eus le loisir de la bien examiner : c'est un pot de fleurs avec un grand bouquet de roses, où sont les fleurs, les tiges, les épines, les feuilles et les boutons; le bouquet un peu applati et comme en escalier; tout est d'or battu et artistement travaillé; la pièce me parut, en entier, de la hauteur d'un pied et demi au plus. C'est cette rose qu'après sa bénédiction l'on garde pour l'envoyer ensuite à quelque reine, princesse et quelquefois prince.

Cette année 1598, elle fut gardée pour la reine d'Espagne, et le pape la lui donna le jour de ses noces. Le soir il y eut grand bal chez la reine. Le lendemain 16 novembre, le cardinal Aldobrandini donna un superbe repas à la reine, à l'archiduc, l'archiduchesse mère, les ambassadeurs, et tout ce qu'il y avoit de grand à Ferrare, à plusieurs tables. L'après-midi, il y eut un spectacle d'écoliers aux Jésuites. Le 18, au matin fut le départ; on reprit la route de Mantoue, où le duc donna de nouvelles fêtes pendant quelques jours, de-là on se rendit à Milan. Après un séjour assez long à Milan, la marche continua sur Gênes, mais les réceptions de ville en ville, et à Gênes même, ainsi que les fêtes par toute la Lombardie les arrêtèrent si long-temps, que la saison de faire le trajet en Espagne étant tout-à-fait passée, il fallut attendre le

printemps et retourner à Milan, où l'hiver se passa en petits voyages, en autres fêtes et réjouissances.

L'archiduc témoigna son mécontentement de tous ces retardemens, proposa d'aller par terre, la paix avec la France offrant cette route; mais passer les Alpes et les Pyrénées couvertes de neige et de glaçons au milieu de l'hiver avec ce nombreux équipage, fut jugé impraticable. Il avoit écrit en Espagne pour faire voir son empressement, et voulut y aller seul avec peu de monde; mais enfin le voyage fut différé jusqu'au printemps.

Pendant le séjour qu'on fit à Gênes, le prince d'Orange qui étoit de la suite, fut invité par des députés de sa principauté d'Orange, d'en aller prendre possession; il y avoit eu des troubles au fait de la religion et entre les chefs du gouvernement. Les Srs de Blacon, de père en fils, en avoient presque usurpé la régence. M. de Ste Aldegonde, nommé plus d'une fois dans l'histoire des Pays-Bas, y avoit été envoyé par le feu prince, et les troubles y avoient éclaté en guerre civile, les voisins s'en étoient mêlés, le maréchal de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, les avoit apaisés en quelque façon.

Ce petit état qui n'a que quatre à cinq lieues de long et autant de large, est avantageusement situé sur les bords du Rhône; le terrain en est fertile et bien peuplé. Nonobstant sa petitesse, outre Orange, sa capitale, il contient encore les petites villes de Courteson, Jonquières, Gigondas et Caderousse, et d'autres petits endroits ouverts. Tout cet état est en-

clavé dans le comtat Vénaisin; la ville d'Orange avoit en ce temps-là un évêché, un parlement, une citadelle sur une colline très-bien fortifiée, ainsi que la ville. Mais depuis un siècle la France l'a occupée à plusieurs reprises, les fortifications en ont été rasées; on n'en voit que les décombres, et passé trente ans il n'y avoit rien à voir que quelques antiquités remarquables, les restes des termes d'un cirque, et une pièce renommée par sa haute antiquité et son ancienne magnificence, sur une colline à quelques cents pas de la ville, qui semble y avoir été enfermée autrefois, puisqu'il paroît notoirement que cette ville autrefois étoit plus étendue de tous côtés. Ce respectable monument est nommé par le peuple *la Tour de l'Arc;* il a la forme d'un château carré; une quantité de briques formant comme une muraille à crénaux, en ont du moins conservé les restes, contre la corruption naturelle de vingt siècles. C'est l'arc de triomphe que le peuple romain fit ériger à la gloire de Caïus Marius, après la défaite de cette innombrable armée des Ambrons, des Cimbres et des Teutons, sur le bord du Rhône. Les faces méridionale et septentrionale en sont assez en entier jusqu'à partie de la grande corniche, sur trois belles arcades en sculpture et en bas-reliefs; les colonnades et les trophées subsistent de quatre côtés. Une description plus précise ne peut avoir place ici, comme trop éloignée de mon sujet. Le Sr de la Pise a fait une histoire complète des princes et de la principauté d'Orange en un livre *in-fol.;* non-seulement il donne

exactement la description de cet arc de triomphe, en ses quatre faces, mais les figures comme celles du cirque, des arènes, des termes et des aquéducs, en estampes.

Le prince d'Orange, invité d'aller à sa principauté, s'y détermina plus aisément, parce qu'ayant suivi la cour à Florence, il n'étoit pas trop content de la réception du grand-duc à son égard. Il prit ce temps pour s'éloigner de la Toscane, passa les monts avec une petite suite nommée, et alla en poste voir ses états. Il arriva à Avignon; il crut même y passer *incognito*, mais comme on lui demanda son nom à la porte, il répondit le *baron de Breda*. Le légat du pape qui gouverne le comtat, dit que la baronnie de Breda appartenoit au prince d'Orange, en conclut que c'étoit lui, l'alla voir, le logea dans son palais et le traita magnifiquement pendant trois ou quatre jours, donnant à ceux d'Orange le temps d'achever les préparatifs de sa réception.

Ces gens qui n'avoient vu aucun de leurs souverains chez eux depuis plus d'un siècle, s'efforcèrent de témoigner leur zèle; le prince fit son entrée le 11 mars 1599. Il y fut inauguré solennellement; l'évêque, à la tête de son clergé, le reçut; le parlement, les magistrats firent le serment. Il entra sous le dais et fit plusieurs actes de souveraineté; il donna une amnistie sur les troubles passés, et régla les affaires provisionnellement pour l'avenir; il visita aussi les autres villes de son état, et ayant reçu une somme considérable d'argent, il en repartit en poste pour joindre la cour à Marseille.

La reine, l'archiduchesse, sa mère, et l'archiduc, après avoir passé l'hiver en Italie, pressés de leur départ, se rendirent derechef à Gênes au mois de mars. Quarante galères s'y étoient assemblées pour les transporter en Espagne; mais la saison de faire le trajet commençoit seulement; la plupart des dames n'avoient jamais vu une mer agitée. Il fut résolu d'aller à Marseille, d'où, en côtoyant les terres de France, le long du golfe de Lyon, on se rendroit, en rasant les côtes, en Espagne. La flotte les transporta à Toulon, puis à Marseille.

C'étoient de nouvelles fêtes en cette ville; le gouverneur, par ordre de sa cour, présenta les clefs à la reine, et on leur fit tous les honneurs imaginables.

Enfin le 20 de mars la flotte se mit en mer, et, en sept jours de navigation, arriva sur la côte de Valence, et débarqua à Vinaros le 27 mars 1599.

Le roi d'Espagne, sur l'avis de la route qu'on prenoit, vint avec toute sa cour à Valence, où l'archiduc, dès qu'il eut mis pied à terre, arriva en poste pour saluer le roi et l'infante, son épouse; il continua sa route de la même manière à Madrid, afin de rendre ses devoirs à l'impératrice douairière, sa mère, et revint à temps pour assister aux entrées et aux magnificences qui se firent ensuite à Valence.

Ces magnificences et ces fêtes durèrent jusqu'à la fin du mois de mai, que le roi, la reine et leur cour prirent la route de Madrid. L'archiduc, l'infante, son épouse, allèrent à Barcelonne avec l'archiduchesse-mère, qui retournoit à sa résidence de Gratz. Ils s'y

embarquèrent le 8 juin, firent le trajet heureusement, et le 18 ils entrèrent à Villa-Franca, dans le comté de Nice. De là, par Milan, une partie des Grisons et des Suisses, ils vinrent jusqu'à Bâle, où l'archiduchesse-mère prit congé, et se rendit en Styrie.

L'archiduc et l'infante Isabelle poursuivirent leur route par Besançon et la Franche-Comté sur Luxembourg, et arrivèrent à Bruxelles le 5 septembre 1599.

Je ne parlerai plus des réceptions magnifiques et triomphales qui leur furent faites en chemin et à leur arrivée. Elles furent par-tout des plus somptueuses et des plus sincères. La haute estime et l'idée avantageuse qu'on avoit conçues universellement de ces nouveaux souverains, précédoient et annonçoient un règne heureux et pacifique. La suite y a parfaitement répondu par les effets. La bonne volonté n'y manquoit pas de part et d'autre; mais les provinces ne respiroient qu'à peine des travaux et des longues souffrances d'une guerre civile, qui n'a point d'exemple pour la durée et les événemens tragiques. L'on désiroit la paix sans oser l'espérer que foiblement, et entre-temps l'on s'apprêtoit à la guerre. Avant d'entrer dans ce détail, parlons de ce qui s'étoit passé durant l'absence de l'archiduc, comme en rappelant les dernières rétroactions.

Ce prince, avant de partir, avoit commis le gouvernement par *intérim* au cardinal André d'Autriche, son cousin-germain, et le généralat des armes à don Francisco de Mendoza, marquis de Guadaleste et de

Jamaïque, amirante d'Arragon, homme très-entendu au métier de la guerre.

Le cardinal d'Autriche étoit fils de l'archiduc Ferdinand, fils de Ferdinand I et frère puîné de Maximilien II, empereurs. Cet archiduc Ferdinand avoit en apanage le Tyrol et quelques provinces voisines, et tenoit sa résidence à Inspruck. C'étoit le prince le plus magnifique et le plus adroit dans tous les exercices de son temps. Il tenoit une cour brillante; l'on voit à Inspruck et à Amras, à une lieue de là, des monumens de sa magnificence, sur-tout une collection rare de médailles, de curiosités naturelles et artificielles, de toutes sortes de bijoux, des tableaux et une bibliothèque, avec nombre d'autres choses qui méritent l'attention des voyageurs.

Ce prince avoit épousé en premières noces, par amour, une simple demoiselle, plus partagée de beauté que de naissance, nommée Philippine Welser, fille d'Antoine, d'une famille patricienne d'Augsbourg; c'étoit une belle blonde, selon les portraits qu'on en voit en plus d'un endroit dans les palais ou châteaux d'Inspruck et d'Amras. L'archiduc épousa depuis la princesse Anne-Catherine de Gonzague-Mantoue, sans enfans; mais il en eut deux du premier lit, André et Charles.

La grande disproportion de ce premier mariage le fit regarder entre ceux qu'on appelle en Allemagne *Ad morganaticam*, comme il s'en trouve des exemples en d'autres maisons souveraines, et les deux fils, contens de leur apanage, ne prirent point le titre d'archiducs, ou de princes. Ils furent nommés margraves

de Burgovie, qui, avec le landgraviat de Nellenburg et les comtés de Hohenberg et Feltkircken, fut leur partage : *Ditiones, quas solas, fratres, quia impari matrimonio nati, ab agnatis obtinuêre.* Spenerus *ad Domum Austriac. Lib. 1. Cap. 9.*

André embrassa l'état ecclésiastique; il fut cardinal, évêque de Constance et de Brixen. Charles, marquis de Burgovie, épousa Sibille, fille du duc de Clèves, mais mourut sans postérité. Ces mariages morganatiques ne sont guères connus hors de l'Allemagne; on en tire l'origine de l'ancien droit féodal, vulgairement dit *Jus Longobardicum*, où l'on croit en trouver des vestiges.

Le cardinal d'Autriche personnellement étoit habile homme au maniement des affaires; il avoit de la littérature, et étoit estimé à Rome. Le cardinal Madruzzi, chef de la faction d'Espagne, étant mort à Rome l'an 1600, le roi fut conseillé d'appeler le cardinal d'Autriche à Rome et de lui donner cette commission alors très-importante. Le cardinal y vint effectivement, mais *incognito*, pour gagner le jubilé de l'année-sainte. Le pape, informé de son arrivée, malgré l'*incognito*, le logea au Vatican, lui fit beaucoup d'honneurs et de caresses. Il partit ensuite pour Naples, d'où il revint malade, et mourut à Rome le 12 novembre 1600. Il est inhumé en l'église de l'*Anima*, où le marquis de Burgovie, son frère, a fait ériger un monument à sa mémoire. Il n'avoit, à sa mort, que quarante-trois ans.

Son gouvernement d'un an, pendant l'absence de l'archiduc, n'eut rien d'intéressant, que la campagne

sur le Bas-Rhin, où la guerre fut portée. L'amirante d'Arragon y reprit Rhinberg, et tenta l'entreprise de Bommel, qui ne réussit pas. Trop de licence laissé aux troupes les fit débander pour aller ravager la Westphalie et le pays d'alentour; ce qui offensa les princes et comtes voisins, attira des plaintes, des résistances à main armée et de grandes menaces.

L'on s'étoit promis de grands avantages de cette campagne, qui ne répondit point aux espérances; car l'archiduc, avant son départ, en avoit dressé le plan, formé une bonne armée, et pourvu à tous les besoins.

Ce prince avoit encore tâché de soulager les provinces en leur procurant la paix, pour laquelle il fit plusieurs démarches; entre autres, lorsqu'il avoit écrit ces lettres circulaires, dont il est parlé ci-dessus, aux conseils, aux états, et aux villes de la domination d'Espagne, pour leur donner part de son mariage avec l'infante, et de la cession des Pays-Bas en faveur de ce mariage. Peu après il en écrivit, sur le même sujet, aux états des Provinces-unies en Hollande, leur donnant part aussi de ce mariage conclu, et les invitant à mettre fin à cette longue guerre et à toutes ces fatales calamités qui désoloient la patrie. Le prince d'Orange à son frère le prince Maurice, le duc d'Arschot, le marquis d'Havré et autres écrivirent sur le même ton; toutes ces lettres furent adressées, mais laissées au rebut et sans réponse.

Un orgueil si déplacé déplut à leurs alliés mêmes. On l'attribua sur-tout au bonheur inespéré et aux succès inouis de ce commerce, qui sembloit s'étendre à

tout l'univers; et en effet, à l'entrée de ce nouveau siècle, l'établissement en fut tel, et embrassa de si grands projets, qui se réalisèrent ensuite, qu'aucune nation n'en avoit eu ni expérience ni idée.

Il est temps de nous arrêter un peu sur ce prodige et d'en faire un crayon avant d'entrer dans les arrangemens du nouveau règne des archiducs, pour comprendre mieux les causes de l'obstination et des difficultés insurmontables qui se rencontrèrent dans la suite aux traités de paix, de la part de ces républicains enivrés et comme étourdis de tant de prospérités.

Ce qu'on entend sous les noms de commerce, de trafic, de négoce entre les hommes, pour leurs besoins réciproques, est aussi ancien que le genre humain peut-être, mais durant la révolution de tant de siècles, la nécessité, la commodité et le luxe en ont multiplié et varié l'usage à l'infini. M. Huet, évêque d'Avranches, a fait un traité singulier sur cette matière, qui a pour titre : *Histoire du commerce et de la navigation des anciens.* Ce savant prélat, très-connu dans les belles-lettres, a eu besoin de profondes recherches pour purger son ouvrage de tant de fables, d'aventures romanesques, de fictions et de chimères, et pour le réduire à un système vraisemblable qui ne révolte point le bon sens.

Il commence son histoire par le commerce avant le déluge; il distingue le commerce de terre et de mer. Il n'est question ici que de ce dernier et de la navigation. Il examine le commerce des Égyptiens dans l'obscurité de leurs dynasties, des Phéniciens et des

Hébreux, parle de la flotte de Salomon sur la Mer-Rouge, qui alloit en Ophir. Ce pays d'Ophir n'est pas encore bien démasqué; l'on croit que c'étoit quelque rade de l'Afrique orientale; ensuite le commerce des Carthaginois, des Grecs et des Romains.

On y voit l'opulence des villes et ports de Sydon, de l'ancienne et de la nouvelle Tyr, d'Alexandrie, de Carthage, de Rhodes, de Corinthe, de Constantinople ou Bysance et de quelques autres. Les ports de l'Europe n'étoient que subalternes, et comme pour des branches du commerce de l'Orient, sur-tout les ports d'Italie, et qui se trouvoient en la mer Méditerranée.

Cependant, à bien examiner le fort et le foible de ce commerce tant exagéré et tant renommé, quelle idée en peut-on former en comparaison de celui des derniers siècles, et que nous voyons de nos jours? On n'étoit guères avancé dans la spéculative, ni dans les sciences qui servent à connoître la terre et les mers qui la coupent et l'environnent.

L'on sait quels préjugés, quelles opinions ont régné long-temps sur un autre hémisphère et sur les antipodes. Les anciens ont cru pendant des siècles la mer Océane non navigable, et n'osoient pas passer les détroits. La boussole, si nécessaire à la navigation, ne fut découverte que vers le treizième siècle; l'art de la construction des vaisseaux étoit bien loin de sa perfection; on en voit la figure dans ce qui nous reste de sculpture de la haute antiquité. Ces vaisseaux étoient fort élevés de bord, fort ramassés, sans tête ni queue, et n'alloient qu'à force de rames, dont plusieurs rangs

s'embarrassoient les uns les autres : de longues expériences ont appris à gouverner comme il faut ces lourdes machines, à connoître et à profiter des vents et des saisons dans les différens climats et les régions. Le commerce des anciens n'étoit proprement qu'une navigation de routine. Ils alloient terre à terre en suivant les côtes d'un port à l'autre avec le secours des rames comme par échelons, se sauvoient aux apparences du moindre orage dans l'un ou l'autre port, et s'ils se trouvoient surpris, étoient exposés aux naufrages. Cette routine a long-temps subsisté dans les mers du Levant, et a servi encore dans l'époque de ce commerce florissant d'Italie, peu avant la découverte des îles du Nouveau-Monde. Les Gênois, les Pisans, avant qu'ils fussent asujettis aux Florentins, et surtout les Vénitiens avec leurs galères et leurs bâtimens à rames, ne faisoient que côtoyer, aller et venir dans l'Archipel et les mers des Échelles du Levant, pour y charger ce que les caravanes de tout l'Orient y apportoient continuellement par terre. Ainsi ces républiques étoient les dépositaires de toutes les marchandises de l'Asie et de l'Europe; on n'avoit des épiceries, des drogues, des aromates, les perles, les joyaux mêmes que de leurs mains; ce qui répandit l'abondance par toute l'Italie. Les Italiens portèrent en échange les fabriques, les manufactures de l'Europe en Asie. Les draperies, les ouvrages de laine, de toile, de fil se fabriquoient en perfection aux Pays-Bas. Les Italiens avoient leurs loges et leurs comptoirs dans Bruges, et ensuite à Anvers, et y faisoient de si gros achats

qu'ils procuroient le débit, et en grande partie à l'entretien de ces milliers d'hommes qui y travailloient, enfin tout ce commerce passoit par les mains des Vénitiens et de la nation italienne; on n'alloit point directement aux Indes orientales.

Pour les peuples qui habitoient les côtes du vaste Océan, il est à croire que leur commerce ne s'étendoit pas bien loin; on peut les considérer dans les siècles les plus reculés, comme des gens très-experts à la pêche; ils vivoient de ce métier pour leur subsistance et celle de leurs premiers voisins, à peu près comme les Lapons, les Samoïèdes et semblables habitans les plus reculés du nord, qui avec des radeaux, des troncs d'arbres et de petits bâtimens de leur façon, toujours occupés de la pêche, ne peuvent pas s'éloigner beaucoup de leurs rochers ou faire de grands trajets par mer. Mais en cela comme au regard de l'article précédent, il y a beaucoup à distinguer des premiers siècles aux derniers. Le progrès dans les connoissances et les expériences est venu lentement et presqu'inopinément de temps en temps, durant le cours de tant de siècles. Le compas et la boussole ont leur invention, comme il est dit, vers le treizième siècle. L'erreur de croire l'Océan non navigable fut dissipée, l'usage des voiles et de ménager les vents fut perfectionné; on pratiqua cette mer comme les autres, jusques aux plus inconnues. Des aventuriers téméraires s'enhardirent à chercher de nouvelles terres et de nouveaux hommes; quelques-uns firent le tour du monde. Ce sont les changemens que le temps a

produit dans le commerce, qui par-là est devenu supérieur, sans comparaison, à celui que les anciens ont connu.

Entre mille objets nouveaux découverts depuis les Romains, je n'en citerai que deux, qui absolument, ni pour la forme, ni pour la matière, ne souffrent pas le parallèle : les soieries, par exemple, qu'on prétend avoir été travaillées premièrement en l'île de Cos; si les Romains ou leurs prédécesseurs ont connu la soie, par mépris ou par paresse, ils l'ont négligée au point qu'elle étoit rare, précieuse et au-dessus de tout prix. Vopiscus dit que l'empereur Aurélien refusa constamment une robe de soie à sa femme, qu'elle souhaitoit avec passion, pour le prix extravagant qu'on y mettoit. L'on trouve aussi qu'Héliogabale, autre empereur, prince somptueux et efféminé, parut un jour vêtu d'une robe toute de soie, qui fut admirée comme le comble du luxe.

Qu'on jette les yeux sur l'importance de cette branche de commerce et sur l'usage commun qui règne depuis long-temps de cette marchandise. C'est le gros commerce de la Perse et de l'Indostan. L'Italie en a presqu'autant de fabriques que de villes; à Naples encore à présent, à Gênes, à Florence, à Lucques, à Milan, à Turin, une infinité de monde vit de ce métier et de ce commerce; on en peut dire autant de la France, de Lyon, de Tours et d'autres villes, d'Anvers et de plusieurs endroits qui ne sont pas si renommés.

Un autre exemple absolument inconnu aux anciens,

qui devoit l'être par toutes les raisons et encore long-temps après, c'est la pêche du hareng ; cette mine d'or intarissable, ce trésor, comme on l'a appelé, n'a jamais pu entrer en leur idée. Ce poisson n'est point de leur climat. Il remplit à saisons réglées, par instinct, les mers britanniques, celles de Hollande et la Baltique; il a pu servir anciennement de nourriture à ceux qui habitoient les lisières de ces mers ; mais cette prodigieuse et incroyable abondance, qui en fait tout le mérite et le prix, leur étoit superflue et inutile ; ce poisson n'est nullement de garde, il meurt et se gâte en voyant l'air ; tout transport cessoit par-là ; il falloit quelqu'invention, quelque remède pour rendre la denrée commerciale.

Guillaume Beuckels, bourgeois de Biervliet, petite ville dans les lagunes de Flandre, vis-à-vis la Zélande, déterra ce trésor dans l'année 1340; il expérimenta de nettoyer ce poisson, de le saler et de l'encaquer dans du sel et de la saumure, pour le conserver des années. L'expérience eut un tel succès qu'à présent cent mille hommes y gagnent la vie en Angleterre, en Hollande et aux environs; on en envoie des cargaisons entières jusqu'au bout du monde. Le débit et le profit en sont devenus un objet et une raison d'état. Les puissances maritimes, dont on vient de parler, ont eu des querelles et des guerres pour la pêche du hareng et ce qui en dépend.

Par ces inventions et plusieurs autres, le commerce se renforça, et devint plus fréquent. Les courses et les voyages par mer, qu'on ne faisoit ci-devant qu'en

tremblant, s'entreprenoit avec plus de courage et plus d'assurance. La direction pourtant continua sur le même plan; les Italiens gardoient toujours l'entrepôt pour le négoce le plus précieux, qui étoit celui du Levant. Pendant tout le quinzième siècle, quelques Cantabres, Biscayens et Galiciens s'ingérèrent dans les transports, vinrent charger des manufactures en Flandre, et y eurent des maisons; les Anglois se mirent en jeu, nos Flamands aussi, pour le commerce du Nord et la communication des autres branches. C'étoit le prélude du spectacle étonnant qui alloit s'ouvrir par la découverte des Indes.

Sur la fin du quinzième siècle il s'éleva un désir, une mode et une émulation de chercher de nouveaux mondes. Christophe Colombo, Génois, Vasco de Gama, Portugais, Americo Vespuccio, Florentin, et Ferdinand Magellan, aussi Portugais, s'acquirent des noms éternels par ces grandes découvertes. L'on sait que Colombo et Gama furent peu écoutés et rebutés dans leurs vastes projets; on les traita de visionnaires, surtout le premier, dont l'idée fondée sur l'étude et la géographie, n'étoit que purement de raison et conjecturale. Il obtint, par ses sollicitations, des rois catholiques trois vaisseaux, avec lesquels il entreprit son voyage, en 1492. Gama, quatre ou cinq ans après, obtint du roi Emmanuel de Portugal, un semblable secours, pour aller reconnoître. L'un et l'autre eut ses aventures et ses obstacles; des tempêtes, des manques de vivres, des soulèvemens d'équipage. Enfin ils trouvèrent à toucher terre. Les Philippines, les côtes de Mé-

linde, les Moluques et cette multitude d'îles furent découvertes par leur entreprise. Améric Vespuce perça jusqu'à la Terre-Ferme et au continent. Il arriva jusqu'au Mexique, et fit tant de progrès, que cette quatrième partie du monde fut nommée, à son honneur, l'Amérique. Magellan, pour avoir trouvé un chemin plus court, ou plus aisé, laissa son nom au détroit de Magellan. Le Pérou, le Potosi, le Chili se découvrirent beaucoup plus tard, vers l'an 1525 et plus avant. Le dessein de cet ouvrage ne permet pas de m'enfoncer davantage dans le récit des conquêtes des Indes, par un détail qui m'éloigneroit trop de son but. C'est une histoire particulière qui a eu ses écrivains et ses commentateurs, qui fait une époque remarquable dans les annales du temps, et qui se traite par relation en cent et cent ouvrages. Sans m'étendre au-delà des bornes du mien, je dirai que ces conquêtes étonnantes, malgré les obstacles de la nature, la résistance des vaincus, la tyrannie, la perfidie et la cruauté des vainqueurs, qui auroient dû révolter cent fois des millions d'hommes contre une poignée d'étrangers nouvellement débarqués, ont été menées à leur fin en trente ou quarante années. Ces conquêtes étoient faites pour les couronnes d'Espagne et de Portugal seules; le pape Alexandre VI en avoit réglé une espèce de partage dès le commencement, lorsque les plus grandes terres restoient encore à conquérir. Il assigna l'Orient au Portugal, et l'Occident à l'Espagne par une bulle, qu'on nommoit *Bulla demarcationis*. Je ne sais pas trop si c'est par respect pour cette bulle,

ou par d'autres raisons que les deux rois sembloient s'y conformer; celui du Portugal en s'emparant des Indes orientales, et le roi catholique des occidentales. Les premières étoient impratiquées, et par-là nouvelles et non tout-à-fait inconnues; l'Indus, le Gange, l'histoire d'Alexandre, la Perse, qui y mène par terre, donnoient du moins un objet de recherche; mais ce peu de connoissances étoit vague et indéterminé, au lieu qu'à l'Amérique on alloit à tâtons pour expérimenter s'il y avoit un continent ou non.

Les découvertes se firent à peu près en même temps; les deux puissances ont passé longues années à reconnoître au dedans leurs vastes conquêtes, à s'assurer des villes, des postes et des passages pour s'en rendre les maîtres, à s'informer du produit des terres et des mines. Tout étoit nouveau, il en falloit régler l'usage, le transport et le commerce. Ce ne fut proprement que sous le règne de Philippe II que les arrangemens étant pris, l'abondance des Indes se répandit par effusion en Europe. Les registres d'Espagne font foi quelles prodigieuses sommes, quels monceaux d'or et d'argent, quels amas de marchandises précieuses ont passé des trois parties du monde dans la quatrième; car l'Afrique dans ses parties occidentales, qui sont les plus riches en or, en ivoire, etc., aussi inconnues que le reste, avoit été découverte et saisie en même temps, et comme en passant pour voguer au Brésil et au Paraguay.

Une si grande révolution fit changer de face, non-seulement au commerce en l'enrichissant d'objets dont

on n'avoit jamais entendu parler, mais aux constitutions des monarchies, des républiques et des états mêmes. Le commerce d'Italie tomba; il n'étoit plus question d'entrepôt mystérieux, ni de fréquentes caravanes orientales, depuis qu'on alloit directement à la source. Le prix des espèces baissa depuis la circulation, qui les rendit plus communes; mille choses devinrent moins rares, de nouvelles furent substituées aux anciennes; dans la suite tout cela alla en augmentant. Quel négoce n'ont point introduit le tabac, les sucres, le coton, le thé, le café et semblables productions depuis ce temps-là?

Un événement à quelques années au-delà, au même seizième siècle, renforça la puissance de la monarchie d'Espagne. Le roi Philippe II succéda paisiblement à la couronne de Portugal, et du même coup de filet acquit les possessions, les établissemens et tout le commerce des Portugais aux Indes et ailleurs.

La valeur des nouvelles découvertes étoit reconnue, il ne s'agissoit plus de démarcation, ni de partage; les deux nations qui les possédoient si exclusivement et qui en étoient fort jalouses, se trouvèrent réunies sous le même roi, si puissant d'avance.

Il sembloit que ce fût le dernier ascendant et le point fixe où toute la grandeur humaine se terminoit pour rendre un trône inébranlable et un commerce perpétuel. Il n'étoit pas donné à l'homme de prévoir quelle seroit la chute de l'un et de l'autre. Il n'étoit pas concevable d'où partiroit la destruction d'un colosse si formidable, le temps le développa. Ces mêmes gens, cette même poignée de sujets révoltés dans un coin

chétif de cette grande monarchie, qui disputoient leur liberté depuis quarante ans contre ce puissant roi, au milieu des horreurs d'une guerre civile qui consumoit et épuisoit l'Espagne, sans en voir la fin; enfin, sept de ces provinces révoltées, unies et formées presqu'au hasard en république, lui enlevèrent ce commerce immense, dont nous parlons, et voici comment.

La découverte et la conquête des Indes, d'une partie de l'Afrique, et les suites d'un commerce nouveau et exclusif avec la Chine et le Japon, que les Portugais découvrirent seulement en 1542, furent d'une étendue si excessive, que les conquérans en furent embarrassés et hors de mesure. La moisson étoit trop abondante, les ouvriers n'y suffisoient pas. L'Espagne et le Portugal avoient beau se dépeupler pour fournir aux colonies de ces grandes îles, de ces déserts et des vastes espaces du nouveau continent. Les deux nations, d'ailleurs très-jalouses de leurs possessions, avoient à les garder contre les nations européennes, qui furetèrent à l'entour, et qui, réveillées au bruit des riches découvertes, qu'on faisoit de temps à autre, rôdoient autour pour y prendre pied, ou pour participer au commerce. Les Espagnols et les Portugais firent leurs charges et leurs gros convois aux Indes pour l'Espagne et le Portugal, où étoient les étapes, et où se faisoient le débit et l'échange avec les nations européennes. Les Anglois, les Français, les Allemands y couroient en foule; dans la suite les Espagnols, contens d'être à la tête, par le manque de

monde ou par paresse, admirent peu à peu ces étrangers dans leur société; ainsi il ne tarda pas longtemps que le gros des partis dans le commerce des Indes ne fût pour le compte des étrangers, toujours sous le nom de quelque compagnie ou de quelque marchand espagnol, et sous pavillon d'Espagne.

Il a paru dans la suite du temps que les nations espagnoles et portugaises n'étoient pas suffisantes pour garder ces vastes conquêtes contre les incursions et les tentatives de tant d'envieux qui les entouroient. Aussi chacun en eut pièce ou morceau; les Anglois, les Français, ceux de la Hanse-Teutonique, les Danois s'y firent des établissemens à différens temps, et presque tous aux dépens de l'Espagne et du Portugal. Je n'ai pas parlé jusqu'ici des Hollandois qui, comme nous allons voir bientôt, emportèrent enfin le gros lot. Le commerce de ces pays lointains, pour être trop abondant, devenoit encore incommode à ses possesseurs, par sa direction et son grand détail. On a vu après la découverte des mines du Potosi, du Pérou et du Mexique, quand la terrre, pour ainsi dire, ouvrit son sein pour leur montrer ses immenses richesses, qu'ils manquoient d'ouvriers pour les exploiter. Il a fallu recourir à ce dernier expédient, qui fait rougir l'humanité; c'est de chasser dans les montagnes et les forêts, d'attraper et d'enlever en Afrique dans ses endroits les plus sauvages, ces monstres à figure humaine, ces barbares, ces Hottentots, ces Caffres, comme on les nomme en général, pour les transporter en Amérique, les ensevelir vivans, et les jeter dans les gouffres

et les abîmes, pour les faire travailler aux mines. Ce transport, cette traite des Nègres, a donné origine à un commerce particulier qui s'est trouvé nommé dans quelques traités de notre temps, sous le terme de l'*Assiento*.

Enfin l'on pourroit dire, que les premiers conquérans des Indes, au milieu du bonheur, rencontroient véritablement l'embarras des richesses. Le travail d'un grand commerce les dégoûta et leur devint à charge; ils en laissèrent bientôt le détail et les soins à leurs associés, contens d'en retirer un profit convenu, sans rien faire que prêter leur nom. Par-là, il est arrivé qu'alors et depuis, des galions, des flottes et des flotilles où les Espagnols n'étoient pas intéressés pour un quart ont fait le voyage et le retour sous le pavillon et le nom d'Espagne. Leurs maisons de commerce à Séville, à Cadix sont établies pour la plupart et à peu près dans le même goût.

Les Hollandois et ceux qui fréquentent la mer en Zélande, en Flandre, en Frise et dans les îles, qu'on comprend sous le nom des premiers, comme on dit quelquefois la Flandre et les Flamands pour tous les Pays-Bas et leurs habitans; les Hollandois donc avoient beaucoup profité et plus que d'autres nations de la découverte des Indes et du commerce clandestin qui se faisoit en Espagne. Ces peuples étoient de tout temps bons pêcheurs et bons mariniers, ils entendoient parfaitement le commerce d'Espagne, ayant été sous la même domination et dans une ancienne correspondance; la pêche du hareng, leurs manufactures eu-

rent grand débit en ces royaumes, et leur procuroient des échanges profitables. Ils furent des premiers à participer dans les entreprises qu'on faisoit en Espagne pour les Indes, quand les Espagnols y admettoient, pour leur propre avantage, les associés étrangers. Ainsi, malgré la révolution et les troubles des Pays-Bas, le commerce d'Espagne alloit toujours son train, et de-là les marchands espagnols prêtoient leur nom pour le reste.

Le roi et le conseil d'Espagne ne l'ignoroient pas; il y avoit des placards rigoureux pour l'exclusion des étrangers, mais on ne les observoit guères; tout prétexte qui sauvoit les apparences étoit de mise pour conniver ce commerce étranger, parce que les Espagnols étoient sur le pied d'en avoir grand besoin eux-mêmes. Il est à remarquer que dans la plus ardente combustion des troubles, après les violentes déclarations contre èt pour le prince d'Orange et ses adhérens, l'inauguration du duc d'Alençon, l'union d'Utrecht, le commerce d'Espagne n'en fut jamais interrompu; quelque marchand de Hambourg, de Lubeck, quelque formalité de plus qui intervint, couvrit la manœuvre, et on s'en contentoit en Espagne.

Les Hollandois y avoient de grands fonds, et continuoient ce négoce, nonobstant la guerre et les troubles. Il est fort apparent qu'ils auroient continué sur le même pied, jusqu'à la paix, sans songer à vouloir s'approprier le commerce par des courses téméraires, des voyages à l'autre hémisphère, les frais et

les hasards de pareilles entreprises, et une sanglante guerre dans des pays et des mers si éloignés. Probablement ils n'avoient point fait un projet si au-dessus de leurs forces.

1599. Lorsque le conseil d'Espagne, sur la fin du règne de Philippe II, voyant que les avances pour la paix, qu'on faisoit de toute part, ne trouvoient pas d'ingression chez les Hollandois, attribua leur refus à ce commerce d'Espagne uniquement, qui, à son avis, les faisoit subsister et nourrissoit leur orgueil, il crut devoir leur couper les vivres et les en sévrer. On fit exécuter les placards; on les renouvela; on fit des perquisitions, des examens, des cautionnemens, enfin des chicanes; on procéda en toute rigueur; on vint jusqu'aux confiscations des navires et des charges; des matelots furent condamnés et envoyés aux galères. Le ministère d'Espagne avoit fait faire à l'infante Isabelle, comme souveraine des Pays-Bas, un placard sur le même ton, qui y fut publié sous le cardinal André, en février 1559; en général, ce placard et tout le procédé qu'on tint en Espagne sous le commencement du règne de Philippe III, furent regardés comme une démarche à contre-temps; au lieu d'avancer la paix, elle la recula; les particuliers, en bon nombre, s'en ressentirent, et prirent des mesures auxquelles peut-être ils ne songeoient pas. L'Espagne en souffrit en même temps; depuis cinquante ans de guerre, elle étoit accoutumée à profiter de l'argent, de l'industrie et du travail de ses ennemis pour ce commerce lucratif, où elle gagnoit en sûreté, presque sans rien faire. Les en-

vois furent moins fréquens et moins nombreux dorénavant; le courage et le crédit baissèrent, et le roi perdoit considérablement en ses droits.

Parmi les gros négocians venus d'Anvers et d'autres endroits avec leurs biens et leurs capitaux, il y en avoit d'assez puissans pour faire repentir les Espagnols de leur mauvaise politique, et méditer la ruine de leur commerce. Cinq ou six ans auparavant on avoit spéculé en Zélande un projet dans le goût à peu près de celui de Christophe Colombo. Deux ou trois savans en cosmographie et géographie firent un système raisonné et fondé en bonne conjecture, que l'expérience, quoique réitérée dans la tentative, n'a point encore décidé. Ces messieurs prétendoient que par la construction du globe terrestre, il étoit évident que le Japon, la Chine et les Grandes-Indes nous étoient accessibles par le nord-est; qu'ainsi les Hollandois, suivant toujours cette route par toutes les extrémités du nord jusque près du pôle arctique, passeroient au nord-est dans la mer Glaciale, le long des côtes, et de-là dans le grand fleuve Oby, qui, au travers les déserts de la grande Tartarie, les meneroient à la Chine. Ce système supposé, on n'avoit à craindre ni Espagnols ni Portugais, la route étoit beaucoup plus courte, on auroit fait le voyage en moins de temps, à moins de frais, et l'équipage exposé à moins de maladies.

Ce système fut si bien établi et démontré par quelques exemples des anciens, qu'en 1594 on entreprit l'expérience. Les Srs Valk, Roeltins, trésorier et pen-

avoient trop tôt quitté le nord et pris l'est, qu'il falloit s'approcher encore plus du pôle, gagner le dessus des terres et éviter leur voisinage. L'écrivain Gerrit de Veer croit aussi le dessein praticable, mais il donne en problème une raison qui semble menacer du contraire et qui est bien plausible : ces grands fleuves, tel que l'Oby et d'autres de la Tartarie septentrionale, sont gelés la plupart de l'année. Pour le peu de temps que le soleil y domine, le dégel les fait décharger leur quantité d'énormes glaçons par les embouchures qui couvrent la mer Glaciale; en supposant qu'en pleine mer plus haut on ne les trouve pas en abondance comme sur les côtes, il faudroit plus de tour et plus de temps : supposant même que les embouchures soient assez dégagées pour y entrer, il est à craindre que ces grandes rivières ne soient déjà reprises plus avant dans les terres. Car il est à présumer que dans ces affreux climats les glaces ne se fondent jamais entièrement et par-tout. Le peu d'été et le trop d'hiver ne permettent pas la navigation, le temps manque pour en pouvoir profiter. Ces raisons pour et contre, ne découragèrent point les entrepreneurs. Ces matelots échappés du naufrage, qui avoient passé ce triste quartier d'hiver, furent largement récompensés; on prit de nouvelles mesures sur leur rapport; on arma de nouveau, on fit d'autres tentatives en 1596 et 1597. On en fit encore au siècle suivant, sans qu'on ait appris que ce plan ait réussi.

Pendant qu'une partie des marchands n'épargnoit rien pour en venir à bout par consultations, par ar-

gumens et par frayeuses expériences, une autre partie s'associa à dessein d'aller directement aux Indes, d'y établir un commerce en dépit des Espagnols et des Portugais, de les en déposséder à force ouverte, et d'y porter la guerre s'il falloit.

Dix personnes formèrent une compagnie pour cette grande entreprise, sous le nom vague de *commerce des pays lointains*. Ces dix personnes sont regardées comme les fondateurs de la compagnie générale, et leurs noms sont conservés précieusement en Hollande, dans les annales.

Ils avoient pris de bonnes informations d'avance; certain Corneille Houtman, natif d'Alkmaer, demeuroit depuis bien du temps à Lisbonne, il étudioit, ou plutôt épioit le fort et le foible de ce commerce, et reconnut, en maniant les affaires des Portugais, la nonchalance et les défauts de leur conduite. Il le fit trop ouvertement, et donna de l'ombrage dans le temps qu'on commença à rechercher le commerce illicite des étrangers. Ce qui le fit jeter en prison, et condamner à une amende au-dessus de ses forces, apparemment pour le retenir; ceux qui travailloient alors à leur société, en eurent avis de sa part, lui firent payer son amende, et il revint en Hollande. Ses connoissances et ses rapports encouragèrent les entrepreneurs. Ils équipèrent quatre vaisseaux; Houtman en commanda un, et eut la direction de tout le commerce; ils sortirent en mer sans grand bruit, mais avant leur retour en 1598, deux ans après leur départ, plusieurs autres sociétés et compagnies s'étoient

formées; il y en eut une, nommée *des Brabançons,* composée des marchands d'Anvers réfugiés dans les Provinces-unies. Une seconde à Amsterdam, une en Zélande et une autre à Rotterdam. Ces envois se firent la plupart en 1599; le premier retour qui n'étoit à leur calcul que médiocre, fut suivi d'autres portant d'immenses richesses, et l'an 1600 plus de trente navires sortirent des ports pour les Indes. Les états-généraux donnèrent des commissions régulières sous leur protection, avec pouvoir d'agir offensivement et défensivement contre quiconque troubleroit leur commerce.

Les premiers venus avoient déjà fait connoissance avec les Indiens, et se comportoient avec beaucoup de prudence et de discrétion parmi ces sauvages et leurs petits rois, déjà fort dégoûtés de l'orgueil des Portugais, qui les inquiétoient par leurs missionnaires, et leur imposoient des tributs et des corvées. De cette manière, ils achetèrent ou acquirent amiablement de quoi poser le pied en terre ferme; des forts, des redoutes, de petits établissemens à Ternate et dans les Moluques, à Sumatra, à Ceylan et dans l'empire (ou soit dit tel) de Java, où ils bâtirent un fort à Jacatra, qui est devenu, vingt ans après, la célèbre ville de Batavia. Depuis les hostilités offensives, ils firent plusieurs prises et entre autres des caraques portugaises richement chargées; le bonheur les seconda dans toutes leurs entreprises, et, en Hollande, il se forma une foule de sociétés et de compagnies; on courut aux Indes, comme du temps des croisades en Orient, quoique par un motif très-différent. Les états-généraux firent attention

aux inconvéniens qui résulteroient de ces sociétés particulières, qui se traversoient l'une l'autre, tant dans les voyages, les projets, l'achat des vivres et les préparatifs. Les intéressés furent convoqués et il leur fut proposé de ne faire qu'une seule compagnie pour les Indes orientales, divisée en plusieurs chambres, savoir : d'Amsterdam, de Zélande, Delft, Rotterdam, Horn et Enckhuysen; l'on convint sur ce pied, et les états-généraux donnèrent un octroi pour vingt et un ans, depuis le 20 mars 1602, jour de la conclusion, avec les priviléges exclusifs, et des pouvoirs presque illimités.

La direction en chef appartenoit à une assemblée ou grand conseil permanent, composée de dix-sept personnes, huit d'Amsterdam, quatre de Zélande, deux de Rotterdam, ou de la Meuse, deux de la Nord-Hollande, et un à tour de rôle, tantôt de Zélande, de la Meuse et de la Nord-Hollande. C'étoit là l'ame de ce corps, et d'une seconde république, dans une première. Au bout de quelques années, ce n'étoit plus une compagnie de marchands, mais une puissance redoutable, par mer et par terre.

Le fonds de la compagnie étoit de six millions six cent mille florins. Les voyages furent réglés plus régulièrement, ainsi que les retours. Les flottes plus nombreuses, de quatorze, de seize et plus; de grands vaisseaux portèrent des troupes et des munitions; on eut bientôt des armées de mer et de terre en ce pays-là; on élargit le terrain, les forts devinrent villes, et on occupa des contrées, qui étoient de bienséance, de gré, ou de

force sur les naturels et sur les Portugais. Ceux-ci, sous leur amiral Mendoza, attaquèrent la flotte hollandaise devant Bantam, mais les Portugais furent repoussés et battus. Il s'ensuivit une guerre ouverte, d'autres batailles navales et des combats par terre. En quelques années, les Hollandois firent des siéges réguliers, et prirent Amboina et toutes les Moluques, Colom, Cochin et tant d'autres villes et forteresses, que les Portugais, à la fin, ne conservèrent de toutes leurs possessions que Goa, Diu et les environs, avec un commerce fort borné dans ces cantons. Les Hollandois eurent encore des guerres avec les Javans et les peuples de ces vastes contrées; Jacatra fut attaquée; Batavia, à peine fondée, fut assiégée deux fois; mais toujours bien défendue. Les Anglois, qui avoient couru sur la piste avec des forces considérables, leur faisoient aussi querelle, et on a vu plusieurs fois, dans ces plages, une guerre très-animée entre ces deux nations.

La compagnie de Hollande soutint tous ces assauts, mille autres obstacles, et en vint à bout. On vit alors déployer sa grande puissance à un demi-siècle depuis son établissement; son nom étoit redoutable à tout l'Orient. On se souvenoit du faste des anciens vice-rois de Goa et de leur despotisme; un gouverneur général résidant à Batavia, les surpasse. Il tient une cour de roi; ses officiers, ses gardes, ses équipages, ses maisons de campagne, sa table et toute sa maison sentent la grandeur et la magnificence; maître de la paix et de la guerre, il dispose du sort de tous ces petits souverains. Arbitre de leurs querelles, il en dé-

cide. On trouve des exemples qu'il a détrôné des rois, et investi d'autres. C'est à lui qu'on s'adresse de toute part; il donne des audiences, reçoit les ambassadeurs et les présens, de la manière la plus fastueuse. On voit quels présens, quelles ambassades un général de Batavia envoie de temps en temps aux grands monarques de l'Asie, jusqu'à la Chine et au Japon. On en a des livres et des relations.

Enfin son autorité est si grande et si respectable, qu'il représente mieux en ces jours solennels, que les dix-sept directeurs, ses maîtres en sa patrie, qui le commettent, n'ont fait ni à part, ni en corps, de toute leur vie.

Cette grande puissance, soutenue par tant d'éclat, est pourtant assez conforme au génie oriental; mais inouie en Europe, elle a engagé quelquefois la compagnie dans des guerres et de fâcheuses affaires, quand un général n'y tient pas la balance comme il faut; ceux de la compagnie ont eu part, souvent malgré eux, dans les révolutions de l'Indostan, de l'empire du Grand-Mogol, de Perse, des Tartares et des Arabes Le commerce leur fait faire des alliances et des traités avec ces rois des déserts, si reculés au bout de l'Asie, de Tonquin, de Siam, de Pégu, d'Arakan. Ils en ont d'autres avec le Samorin des Malabares, les Rajas et les princes Idolâtres. Ces gens ont souvent besoin de secours, et implorent celui du général de Batavia. Dans quelque cas il lui faut l'aveu de ses commettans, mais l'éloignement est si grand, que souvent son parti est pris, et il le peint tellement qu'on vient trop tard

pour en délibérer en Hollande, ou pour y mettre ordre.

Il vient de sortir de la presse, cette année 1763, chez P. de Hondt, à la Haye, un livre *in-quarto*. Il porte pour titre : *Vie des Gouverneurs - Généraux, avec l'abrégé de l'Histoire des établissemens Hollandois aux Indes Orientales*; par J. P. du Bois, secrétaire d'ambassade du roi de Pologne.

Ce livre, que je n'ai fait que parcourir légèrement, paroît exact et très-curieux, sur-tout l'objet que je viens de traiter superficiellement. Il donne la liste de ces gouverneurs au nombre de vingt-neuf; leurs portraits et l'histoire de la compagnie sous chaque gouvernement, depuis 1609 jusqu'à 1761.

Le peu que j'en ai dit y paroît confirmé ; mon ouvrage ne me permet pas plus d'extension. Il dit en grand détail ce que j'ai touché en gros et sommairement.

Dans ce grand progrès du commerce il falloit de grandes mesures. Ce n'étoit plus un trafic ordinaire de pure correspondance, c'étoit un établissement de monarchie qu'il falloit accroître, maintenir et défendre à main armée, contre tant d'ennemis et d'envieux. Ce n'étoient plus des convois marchands pour ces voyages outre marins; mais des armées navales dont il étoit besoin pour l'escorte et pour soutenir l'entreprise ; il falloit pour cela des têtes et des bras.

L'on ne sauroit assez admirer comment une compagnie de marchands, sous la protection d'une république qui venoit de commencer elle-même, encore

informe et mal liée, qui combattoit encore pour devenir telle et pour sa liberté, comment les Hollandois, en un mot, purent tirer de leur fonds tant de solidité et tant de ressources, sans s'en fier aux étrangers; mais il semble que tout conspiroit à leur agrandissement et à leur fortune. Il sortit de terre, pour ainsi dire, un nombre de grands hommes nouveaux, nés dans la foule et la lie du peuple, sans nom, sans parens *et rupto robore nati*, comme dit le poète. Que n'a-t-on pas vu de cette sorte de généraux de mer et de terre, d'intrépides navigateurs, d'habiles politiques, de législateurs parvenus de rien, et qui avoient passé par les plus vils emplois; on peut dire qu'on a vu concourir à cet établissement des héros de toute espèce, de qui le génie et la sagacité des uns, la valeur des autres ont fondé ce nouvel état, au bout de la terre. Il y eut des vices, des défauts, de mauvaises administrations, dont les voyageurs parlent en plus d'un endroit; mais cela n'entre point dans ce propos.

Des Indes occidentales, je ne dirai rien, sinon que les autres nations ont eu plus de bonheur à en arracher des lambeaux; les Français, les Anglois, les Danois, les Hollandois en ont bien voulu faire de même; ils ont mené dès long-temps un pareil projet, ils ont eu une compagnie octroyée pour les Indes occidentales; les associés y ont fait la guerre avec avantage, et se sont établis au Brésil; mais cette compagnie ne s'est pas soutenue long-temps, le Brésil a été abandonné. Ils n'ont retenu que les plus mauvais cantons de l'A-

mérique, le Surinam, Rio de Berbice-Curaçao, Saint-Eustache, etc. dont il ne vient que quelques sucres et du tabac, qui n'étoient pas fruits nouveaux.

C'étoit donc le commerce d'Orient qui leur enfloit le courage. Il est vrai qu'il n'étoit point au degré de perfection où il est parvenu depuis; il est certain et notoire que Batavia, le cap de Bonne-Espérance, d'autres villes et forteresses ont été bâties à quelques années plus avant dans le dix-septième siècle, ainsi que plusieurs villes et postes importans qui leur sont échus par achat, par traités et par les armes. Il a fallu du temps pour monter à ces derniers périodes où j'ai représenté l'état et sa puissance, afin d'en faire concevoir une idée d'accomplissement qui s'est suivi. Cependant, à ramener les choses à l'époque du nouveau siècle, 1600, il paroît que dès ce temps-là et les années consécutives jusqu'en 1609, ce commerce avoit déjà pris pied et racine, assez pour enorgueillir ces républicains et les aliéner de la paix, dont les propositions qu'on avoit faites aux années 1598 et 1599, bien que sous main, furent encore rejetées.

Cette prospérité dans le commerce des Indes fit naître pour l'avenir un obstacle à la paix, d'une très-difficile discussion, qui, dix ans auparavant, auroit pu se régler aisément, lorsque les Hollandois n'y alloient pas encore de leur chef et directement. Il étoit apparent qu'à la première ouverture de paix, l'Espagne ou le Portugal redemanderoient les places qu'on leur avoit enlevées en ces pays-là, et voudroient revenir à leur commerce exclusif et à leur pavillon supérieur;

mais les Hollandois qui goûtoient déjà leur nouvelle domination, qui y étoient établis de façon à en espérer les plus grands succès, étoient bien résolus de n'en pas démordre.

Les États-Généraux firent connoître à la compagnie et à tous les marchands de leur état, combien ils protégeoient leurs intérêts. Un projet d'article fut conçu pour le cas qu'on viendroit à traiter de la paix; cet article, qui seroit l'*ultimatum* sur ce point-là, portoit que l'Espagne consentiroit au commerce des Indes par un traité définitif, ou par une trève de quelques années, et que les choses resteroient sur le pied où elles étoient alors dans les pays au-delà du Tropique du Cancer, et que chacun y feroit la guerre et ménageroit ses intérêts et ses avantages comme il trouveroit à propos et comme on avoit commencé.

Cet *ultimatum* a paru en effet quelques années après, et a beaucoup embarrassé la négociation quand on l'a traitée. C'étoit la situation où se trouvoient les Provinces-unies aux premières années du siècle dix-septième. La guerre continuoit toujours. Le prince Maurice y devenoit de jour en jour plus expert; il avoit déjà une grande réputation chez les étrangers; son armée étoit une école militaire où les jeunes gens se rendoient d'Allemagne et d'ailleurs pour s'instruire dans la guerre. Ce métier étoit de son goût, aussi y eut-il assez de bonheur, et par conséquent il n'étoit pas incliné pour la paix: il ne tint pas à lui qu'elle ne fût plus offensive. Dans cette guerre avant la trève et vingt ans après, à sa rupture, lui et le prince Frédéric-Henri,

son frère, tous deux grands capitaines, ont formé plus d'une fois des projets que les États-Généraux ne goûtoient pas. L'un et l'autre ont lorgné Anvers, tantôt par surprise, tantôt par belle occasion de siége; mais ceux qui se trouvoient au timon du gouvernement firent avorter ces projets adroitement : ils savoient bien que le port d'Anvers valoit beaucoup plus que tous ceux de la Hollande, et que si on prenoit cette ville, tout le commerce y retourneroit immanquablement, et que l'Escaut ouvert par ce moyen, ils n'en seroient plus les maîtres, et qu'ils auroient à défendre une ville de difficile garde, hors de l'enceinte de leurs Provinces-Unies. Ainsi ces princes, l'un et l'autre, malgré leur valeur et leur expérience, ont quelqufois rencontré des obstacles ou ont été éludés par des raisons d'état, qu'ils n'ont connues qu'après.

Après avoir vu en abrégé la situation où les Provinces-unies se trouvoient, il est à propos d'examiner de l'autre côté quelle étoit en ce temps-là celle des provinces obéissantes, à l'arrivée et sous le règne des sérénissimes archiducs.

1600. Leurs altesses étoient entrées à Bruxelles, comme j'ai dit ci-dessus, le 5 septembre 1599. Leur réception fut magnifique en toutes les villes qui furent honorées de leur présence, et la plupart eurent ce bonheur; car malgré les approches de l'hiver, qui fut rude cette année, les nouveaux souverains firent le tour des provinces de leur domination, et furent inaugurés en personne dans les lieux accoutumés; ils se mirent en voyage avec une nombreuse et brillante

suite, et allèrent derechef à Louvain le 24 novembre, où se fit une première inauguration du Brabant; le 28, une seconde à Bruxelles. Le 5 décembre ils se rendirent au château d'Anvers, d'où, le 8, ils firent une superbe entrée dans la ville, et le 10 suivant, les sermens accoutumés et la confirmation des priviléges. On trouve un journal imprimé de tout ce voyage et des solennités de ces fêtes, d'un Jean Bocchius, secrétaire de la ville d'Anvers, de l'an 1602, avec les figures, de l'imprimerie de Plantin.

Le 28 janvier 1600, les archiducs vinrent par Termonde à Gand. J'ai une relation de toute la cérémonie en manuscrit, toute circonstanciée par journal de ce temps-là, avec les noms de ceux qui y ont assisté: j'y vois que les ecclésiastiques et les membres allèrent à leur rencontre au-delà de Laerne, à environ trois lieues de Gand, leurs altesses les ayant dispensés d'aller plus loin, et sur les limites de la Flandre, à une autre distance, se trouvèrent le châtelain du château don Augustin de Herrera, les baillis, les magistrats, le reste de la noblesse, puisqu'il y en avoit une trentaine dénommés, qui avoient été détachés pour accompagner les membres; l'entrée se fit par la porte d'Anvers, où les Espagnols représentèrent un combat; leurs altesses venues en carrosse, montèrent là à cheval, entrèrent en ville avec toute leur grande suite, éclairés par 550 flambeaux disposés dans les rues, et logèrent à l'évêché.

Le lendemain fut destiné pour les complimens, et le 30 janvier se fit l'inauguration en calvacade; l'ar-

chiduchesse en carrosse, et l'archiduc à cheval, dans les lieux et de la manière usitée suivant le cérémonial. LL. AA. partirent de Gand le 3 février pour Courtrai, nonobstant un temps fâcheux de gelée et de neige.

De Courtrai à Lille, à Douai, à Tournai, et enfin le 22 février à Mons. La réception et les formalités se passèrent par-tout avec la dernière magnificence.

Ces princes reconnurent dans leurs séjours et en route, l'amour sincère et la confiance des peuples. La haute estime précédoit par-tout leur arrivée et leur présence; mais ils reconnurent aussi la profonde misère où le pays étoit plongé. Par-tout des ruines et des masures fumoient encore pour ainsi dire, tristes vestiges de si longues et affreuses calamités, dont on ne voyoit pas encore la fin; tout le monde demandoit la paix, et on s'efforçoit de la procurer, mais le temps n'en étoit pas venu. Comme ce ne fut que l'année, suivante qu'on s'appliqua à redresser les défauts et les abus, et qu'on travailla sérieusement à trouver les remèdes à l'épuisement et aux désordres, la campagne de 1600 se fit entre deux, et fut remarquable par certains événemens. Le prince Maurice de Nassau avoit fait quelques tentatives, en vue de profiter de la diversion que causoit naturellement l'arrivée des archiducs. Il avoit agi sur le Bas-Rhin, et emporté le fort S^t^.-André, entrepris le siége de Wachtendonck et d'autres petites places, où il avoit réussi en partie et en partie non. Toutes ces expéditions se firent en 1599, et l'hiver suivant, et ne signifioient rien d'important;

ce peu de forts ou places furent repris les campagnes d'après.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'étoit une nouvelle mutinerie parmi les Espagnols, à cause de quelques arrérages qu'on leur devoit. Ce contre-temps avoit encouragé les Hollandois, qui se proposoient d'en profiter à la campagne prochaine, ils levèrent des troupes étrangères et nationales, et firent de grands préparatifs. Le prince Maurice, de son côté, méditoit une expédition extraordinaire, qu'on vit éclater dans la suite.

A l'ouverture de cette campagne de 1600, on crut que la guerre se feroit sur le Bas-Rhin, comme les années passées et les dispositions paroissoient telles, lorsqu'au mois de juin le prince Maurice, qui avoit assemblé une bonne armée, avec un corps d'auxiliaires Anglois, Écossois et Huguenots, passa en Zélande fort inopinément sur des vaisseaux de transport qu'on avoit sourdement préparés. De là il passa en Flandre et débarqua à Philippine, fort qu'il prit d'abord et sans retardement, il prit la route de Bruges par Eccloo et Male. Passant le 26 juin si proche de Bruges, qu'il en essuya quelques canonnades, il alla promptement se saisir d'Oudenbourg, qu'il munit de garnison, s'enfonça plus avant dans les dunes, et s'approcha de Nieuport. En même temps d'autres vaisseaux chargés d'artillerie, de vivres et de bagages, entrèrent à Ostende.

C'étoit là l'expédition sécrète dont on avoit menacé, et qui fit voir que son projet étoit d'assiéger Nieuport,

et ensuite Dunkerque, et de s'emparer de toute la Flandre maritime. Son dessein étoit grand et fut bien entamé; mais si la surprise fut grande à la cour de Bruxelles, et dans tout le pays, celle du prince Maurice ne fût pas moindre, de se voir quatre jours après resserré par l'archiduc avec une armée supérieure, en queue et sur les flancs.

Le bonheur voulut qu'au premier avis de cette irruption, et pendant qu'on faisoit marcher des troupes de tous côtés vers Gand, la révolte des Espagnols mutinés fut si bien apaisée, qu'ils coururent avec diligence se joindre aux autres qui s'assembloient sous Gand. LL. AA. en firent la revue, et l'infante passa à cheval entre les rangs et harangua les officiers et les soldats pour les animer. L'archiduc se mit aussitôt à la tête de l'armée, et tout se mit en marche avec tant de vitesse, qu'il reprit Oudenbourg avant que Maurice en fût averti. Un officier ennemi qui étoit dans une redoute, l'abandonna et courut avec sa petite garnison à Ostende où l'on ne savoit rien, et où se répandirent d'abord l'alarme et la frayeur; les députés des états de Hollande y étoient, comptant de se rendre, l'un ou l'autre jour, à l'armée devant Nieuport; les ministres et prédicateurs, les officiers de l'artillerie et des vivres, de même; on y travailloit encore à décharger les provisions. L'alarme fut terrible; la témérité du projet qui avoit trouvé tant d'approbateurs, parut avec tous ses dangers. Effectivement, si l'archiduc, à la vue du prince Maurice, gardoit sa position et lui coupoit le chemin d'Ostende, il auroit vu périr

l'armée ennemie en peu de jours; elle ne pouvoit plus remuer; noyée dans les sables et les dunes, tout alloit manquer. Les vaisseaux de transport, à la vérité, étoient encore à la rade; mais comment faire l'embarquement sous les yeux et le canon d'un ennemi supérieur en force? La flotte ne pouvoit pas tout sauver, et il falloit du temps pour remplir les vaisseaux; une partie sauvée, l'autre étoit à la boucherie. Le premier juillet, le prince se vit environné d'ennemis; plusieurs corps détachés pour les contributions et les vivres se trouvoient coupés; il s'enfonça plus avant dans les dunes, où la haute-mer d'un côté et les ennemis de l'autre, lui laissoient à peine assez de largeur pour faire un front. Le lendemain 2 juillet, au matin, un corps considérable, sous le comte Ernest de Nassau, voulut joindre, mais il fut entouré et entièrement défait, presqu'à la vue de la grande armée. Tels étoient la situation critique et le mauvais pas, où se trouvoit le prince Maurice; il en sentit l'extrémité et eut recours à une autre, qu'on pourroit appeler désespoir; bien que l'histoire fournisse des exemples, rares pourtant, qu'on y ait réussi. Il pria son jeune frère, Frédéric-Henri, et un autre jeune prince de Holstein, de s'embarquer sur la flotte; mais ils voulurent partager avec lui le danger éminent. Comme il prévit qu'il seroit attaqué infailliblement, il fit dresser quelques batteries et rangea son armée en bataille. Il avoit déjà donné ses ordres pour faire partir la flotte, qui leva l'ancre jusqu'au dernier vaisseau, et, suivant ses ordres, se rendit devant Ostende; après quoi, il parcourut les

rangs, et dit en peu de mots aux troupes, qu'il n'y avoit plus de choix à faire, ni d'autre ressource, qu'il falloit vaincre ou boire la mer.

L'archiduc tint conseil de guerre sur le midi. Plusieurs avis portoient de ne pas bouger de sa situation, pour voir l'armée ennemie rendue par famine, et en effet les apparences étoient telles; mais quelques généraux espagnols et d'autres, flattés par le succès du matin sur le comte Ernest, ne crurent pas devoir différer une victoire assurée, et d'autant que son altesse penchoit vers cet avis, la bataille fut résolue le même jour, 2 juillet 1600, et à l'instant on donna les ordres et l'armée fut rangée en bataille.

Elle commença vers les trois heures de l'après-midi, par des escarmouches et des pelotons; ce fut bientôt un engagement général, avec différens succès peu décisifs, et néanmoins avec un grand carnage jusqu'à nuit close. Vers la fin du jour, les Espagnols s'opiniâtrèrent à gagner une batterie dans les dunes, que les Hollandois défendoient de même; l'infanterie espagnole s'ébranla pour y courir, et donna un peu de largeur à la cavalerie ennemie pour agir. Le prince Maurice, voyant le combat s'échauffer de ce côté-là, profita de ce moment pour ordonner une charge générale qui réussit. L'infanterie de l'archiduc fut enfoncée et renversée, d'où suivit, peu après, une déroute totale; la nuit sauva quantité de fuyards. La perte étoit égale pendant le jour, mais la fin coûta du monde aux Espagnols. Cinq à six mille hommes restèrent sur le champ de bataille, desquels l'archiduc perdit les deux

tiers et quelques généraux prisonniers. L'amirante d'Arragon avoit été pris plus d'une heure avant la fin du combat. Le sénéchal de Montélimard, qui étoit de la cour de son altesse, et qu'on nommoit le comte de la Fère, fut aussi prisonnier, et mourut le lendemain de ses blessures. Il y avoit encore des prisonniers, don Louis de Villar, don Idiaquez, Monroy d'Avila et plusieurs autres de moindre rang. L'artillerie fut perdue, ainsi que cent et cinq étendards et drapeaux qui furent envoyés à La Haye (1).

L'archiduc arriva cette nuit à Bruges et poursuivit aussitôt sa route pour Gand. Il donna ses ordres partout avec une grande présence d'esprit. Ce prince avoit été fort exposé pendant la journée; sur le point de se voir prisonnier, il avoit été dégagé par les siens; il avoit été blessé au visage, et le cheval qu'il montoit ce jour-là fut pris par les ennemis. Grotius, encore jeune alors, a fait un poëme sur la bataille de Nieuport; il y introduit ce cheval et lui fait dire :

Pars haud temnenda triumphi
Præda fui, fierem ne fugientis equus.

Voilà succinctement le sort de la bataille de Nieuport; on la préconisa comme miraculeuse à Ostende, où les députés des états en attendoient la nouvelle en tremblant. Cette victoire fut encore célébrée en Hollande avec éclat, et elle causa, du premier abord, une grande consternation à Bruxelles et dans le pays; mais

(1) Voyez les Fastes Belgiques.

on se rassura bientôt quand on vit qu'elle devint infructueuse. L'archiduc avoit pourvu Nieuport, et avoit donné de si bons ordres par-tout, que le prince Maurice ne put pas gagner un pouce de terrain, et qu'avant la fin du mois, il étoit presqu'aussi resserré et dans la même disette qu'avant la bataille, excepté la liberté du chemin d'Ostende qu'il prit aux derniers jours de juillet, après avoir levé le siége de Nieuport. Il s'embarqua avec toute son armée dans les vaisseaux qui l'attendoient là, et repassa en Zélande, sans autre avantage que d'avoir fait raser une ou deux redoutes qu'il prit d'emblée en arrivant, et qui ne servoient que pour former, de longue main, le blocus d'Ostende, et pour brider les courses de sa garnison; ainsi finit la grande expédition qui avoit fait tant de bruit, et qui, nonobstant le gain d'une bataille, se réduisit à rien; la perte qu'il avoit faite dans cette victoire fut regrettée, et comme le monde est plein de gens qui ne jugent que par l'événement, sur-tout dans les républiques, le crédit du prince baissa beaucoup en Hollande, où l'on agit dorénavant avec plus de circonspection et avec moins de confiance dans ses vastes projets; de l'autre côté, la gloire de l'archiduc en fut relevée. Dans les provinces qui lui étoient soumises, on considéroit et on exaltoit son intrépidité et sa valeur dans l'action, le bon ordre et la promptitude de sa marche au secours de Nieuport, ensuite sa bonne direction à arrêter le moindre progrès d'un ennemi vainqueur au sortir d'une bataille; tout cela fut expliqué à son avantage et encouragea les peuples.

Les députés des états de toutes ces provinces étoient assemblés depuis quelque-temps à Bruxelles, afin de délibérer sur les besoins pressans de l'état, le remède et l'arrangement; l'exposition leur en avoit été faite dès le mois d'avril passé, l'examen en étoit affreux. L'on peut s'imaginer quelles ruines, quels désordres le pays avoit souffert depuis quarante ans, par toutes les horreurs d'une guerre civile, d'une guerre de religion; tous les domaines étoient aliénés, usurpés ou perdus. Les branches des revenus et les caisses confondues et épuisées; le commerce, les fabriques, l'agriculture, taris et abandonnés, par la retraite des ouvriers et la désertion des peuples. On avoit encore une guerre très-onéreuse sur les bras et dont il falloit sortir avec honneur; c'étoit une désolation universelle et un embarras terrible. Leurs altesses, à la prière des états, avoient fait mettre sur le tapis un aperçu, une liste, un état de guerre et de dépenses pour les nécessités dont il s'agissoit. On avoit communiqué aussi, de la part des archiducs, un article profitable, touchant le secours qu'ils pouvoient se promettre du roi d'Espagne. Il étoit important et montoit à deux cent cinquante mille ducats par mois, lequel, bien vérifié, les états prièrent LL. AA. de faire en sorte que ce secours leur parvînt au clair, sans passer par les mains de tous ces officiers de la *Hazienda*, de la *Visita*, et semblables, qui se mêloient de ce subside. On les pria encore d'effectuer, que le roi prît à lui de payer aux Espagnols et aux Italiens les arrérages dus, afin de faire cesser ces fréquentes mutineries qui faisoient de si

grands torts au service; ensuite on mit la main à l'œuvre; on aliéna, ou on engagea encore quelques restes de domaines. Les états convinrent entre eux, et chaque province, selon ses facultés, prit l'engagement de se charger d'une portion des dettes, et de fournir des sommes considérables aux besoins du temps, sur des impositions de nombre d'espèces de consommations, en vertu des octrois sur ce émanés. On se mit ainsi en état de lever de nouvelles troupes, de songer aux fortifications, en un mot, de faire contenance pour la campagne prochaine et pour l'avenir, afin de parvenir à la paix par les armes.

Comme la Flandre s'étoit distinguée parmi les provinces, dans l'arrangement dont on vient de parler, et en portoit le plus grand fardeau, on voulut lui complaire, et ce fut à sa prière qu'il fut résolu de faire le siége d'Ostende. Cette petite ville, hameau de pêcheurs, étoit anciennement ouverte et n'avoit qu'un port médiocre; la nature rompit un banc de sable et y forma un canal d'entrée, qu'on appelle *Geuse*, et rendit son port considérable; cependant elle resta encore plus d'un demi-siècle dans cet état négligé. Guicciardin, en sa description, commence son texte par dire que c'est une petite ville ouverte, et Van Meteren assure positivement qu'en 1572, pour la première fois, on y fit des portes et qu'on y planta quelques palissades, en forme de cloison, contre un coup de main. En 1578, lorsque le prince de Parme faisoit des conquêtes en Flandre, on négligea de la prendre faute d'attention. Ensuite les Hollandois, les pirates, réfu-

giés chez eux, les Anglois s'y nichèrent et la mirent en état de défense, d'où ils faisoient des excursions, des dégâts, et levoient des contributions par toute la Flandre. Depuis ce temps-là, les Flamands s'en plaignoient à toutes occasions. L'an 1596, après que l'archiduc eut pris Calais, sur leurs plaintes continuelles, on y fit une tentative, mais il étoit déjà trop tard. Enfin, en 1601, on entreprit ce siége pour les satisfaire. L'on y prévit sans doute bien des difficultés, mais on ne s'attendoit pas à le voir perpétuer durant des années.

La postérité aura toujours de la peine à comprendre comment cette petite ville, que nous avons vu prendre, l'an 1706, en quatre jours, et l'an 1745, en huit jours, ait soutenu un siége permanent de trois ans, deux mois et quinze jours.

L'archiduc en fit former le siége par le comte de Bergh, le 5 juillet 1601, et la ville ne se rendit que le 20 septembre 1604. Je ne parlerai point des sorties, des assauts, des combats, des forts et redoutes pris et repris, dés millions dépensés à ce mémorable siége; cent mille hommes y ont perdu la vie, dit-on, tant par les armes que par la peste qui affligea les assiégeans et les assiégés; la mer dont on n'étoit pas maître, toujours ouverte, fournit les moyens de cette défense; enfin les terres éboulées, minées, contre-minées, ne faisoient plus qu'un cimetière empesté, et une taupinière qui ne valoit plus, ni à prendre, ni à défendre, quand elle fut rendue.

Le siége d'Ostende fit, durant ces trois ans, la nou-

velle et la fable de l'Europe; on ne se lassoit pas d'en parler. Des princes, des étrangers de toutes les nations, des voyageurs venoient le voir; c'étoit le théâtre de la guerre en abrégé, qui suspendoit les autres opérations. Le prince Maurice fit le siége de Bois-le-Duc, pour faire une diversion qui ne réussit pas, non plus que d'autres diversions; on en revint toujours au siége d'Ostende. Don Ambroise Spinola vint au pays l'an 1603, il avoit fait des avances en Espagne, et entrepris, par un traité, de réduire Ostende. Il commanda en chef ce siége, en dépit d'autres généraux, et n'y épargna rien; mais malgré tout son génie et ses nouvelles machines, il dura encore plus d'un an. C'étoit comme une gageure de part et d'autre, qu'on vouloit soutenir par émulation, dans le goût de ce qui s'étoit passé l'année précédente; un certain Bréauté, gentilhomme Normand, au service du prince d'Orange, avoit défié et provoqué la garnison de Bois-le-Duc, sous le gouvernement du seigneur de Grobbendonck. Son lieutenant, Gerard Abrahams, surnommé *Leckerbeetjen*, accepta le cartel. Ils se battirent vingt-quatre, contre autant d'ennemis, en duel régulier, comme dans un ancien tournois; les Espagnols furent vainqueurs, mais ils souillèrent leur victoire, en tuant, après coup, leurs ennemis, de sang froid. Voilà l'époque de ce combat de 1600, très-fameux en ce pays. Le siége d'Ostende fut encore plus fameux, on le célébra en vers et en prose; des prédictions, des anagrammes, des chronographes se firent en cette occasion.

Parmi toutes ces pièces fugitives, Hugues de Groot,

qui fut depuis le célèbre Grotius, étant encore jeune, comme j'ai dit, à l'occasion d'un vers touchant le cheval de l'archiduc, pris à la bataille de Nieuport, fit sur le siége d'Ostende une prosopopée en onze vers latins, où il introduit la ville d'Ostende qui se plaint d'un siége de trois ans. La pensée et les vers en ont été trouvés si beaux, qu'on en attribua la composition à tous les beaux génies de ce temps-là. Et Grotius enfin reconnu, les autres ont fait gloire de le traduire en d'autres langues, quoique, comme d'ordinaire, leurs versions soient bien au-dessous de l'original; quoique cela soit un peu long pour cet ouvrage, ce seroit dommage de le tronquer.

Area parva ducum, totus quam respicit orbis
Celsior una malis, et quam damnare ruinâ
Nunc quoque fata timent, alieno in littore resto.
Tertius annus abit. Toties mutavimus hostem,
Sævit hiems pelago, morbisque furentibus æstas,
Et minimum est quod fecit Iber. Crudelior armis
In nos orta lues, nullum est sine funere funus
Nec perimit mors una semel. Fortuna quid hæres!
Quâ mercede tenes mixtos in sanguine manes?
Quis tumulos moriens hos occupet hoste perempto
Quæritur? Et sterili tantum de pulvere pugna est.

CHAPITRE V.

Mort d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Le roi d'Écosse lui succède, influence de ce changement sur les Pays-Bas. On y traite de la paix plus à découvert. Parti pacifique dans les Provinces-unies. Écrits pour et contre; raisons pour y conduire l'un et l'autre des partis. Armistice de huit mois, prolongé ensuite. Difficultés sur les préliminaires, qui semblent insurmontables. Les rois de France et de la Grande-Bretagne s'y portent pour médiateurs, et applanissent plusieurs incidens. Les députés sont nommés de part et d'autre; ceux d'Espagne viennent en Hollande. Interruptions et nouvelles difficultés. Ne pouvant convenir de la paix, on convient d'une trève de douze ans, qui est à la fin signée à Anvers le 9 avril 1609.

Aux premières années de ce siècle, Élisabeth, reine d'Angleterre, finit sa carrière; cette grande reine parvenue à l'âge de soixante-dix ans, en avoit régné quarante-quatre. On s'aperçut quelques mois avant sa mort qu'elle déclinoit peu à peu. Une profonde mélancolie la saisit, qui lui ôta l'appétit et lui causa des insomnies, jusqu'à lui affoiblir l'esprit et la mémoire; elle témoigna un grand dégoût pour tout ce qui regardoit le gouvernement et les affaires d'état, où elle avoit excellé autrefois. Qui auroit cru, dit Silhon, dans son *Ministre d'État, part.* 3, que le cours d'un tel règne et d'une telle vie, eût abouti à une satiété de régner et de vivre? A l'approche de l'hiver de 1601, elle se débarrassa de la foule et se fit transporter à Richemond, château bâti par Henri VII, sur la Tamise, à cinq milles de Londres. Sa maladie y augmenta sans autres symptômes pourtant que cette noire mélancolie qui la consumoit. On a cru deviner les causes

de ce chagrin mortel; on l'attribua aux remords de la mort de la reine d'Écosse, et en dernier lieu de celle du comte d'Essex, qui effectivement ont été deux taches à son glorieux règne. D'autres ont dit que nonobstant son expérience et sa parfaite connoissance des affaires humaines, elle n'avoit point assez pesé l'ingratitude des courtisans et l'inconstance du peuple, et que l'empressement qu'elle crut entrevoir pour le soleil levant et pour un nouveau règne, lui causoit cette langueur.

On a beau deviner; loin de se plaindre jamais, elle se réduisit à un silence obstiné, et ne disoit presque plus un mot. Sur la fin de sa vie, sa contenance étoit toute particulière. L'abbé Siri dit que la reine tout habillée et parée, assise sur son lit, avoit les yeux baissés et le doigt en la bouche, et entendit tranquillement sa musique ordinaire qu'elle fit jouer. Dans cette attitude ou une fort approchante, elle mourut avant qu'il fît jour, le 3 avril 1602.

Comme elle n'avoit fait ni testament, ni disposition, et qu'elle n'en avoit jamais voulu entendre parler, le cas étoit intéressant pour toute la nation, et très-scabreux pour ceux qui étoient à la tête. On s'y étoit préparé, et lorsque la maladie de la reine ne laissa plus espérer sa guérison, les ministres, quelques évêques et quelques seigneurs du premier rang, se tenoient aux environs de Richemond, où le lord maire de Londres alloit et venoit continuellement. On y fit même venir quelques détachemens des gardes. Ces seigneurs virent la reine moribonde, l'un après l'autre,

sans qu'aucun ôsat parler de la succession; aussi paroît-il que depuis sa taciturnité elle n'y auroit pas répondu.

Ils concertèrent donc en plusieurs conférences entre eux, qui seroit appelé à la couronne et comment. Les droits du sang réclamoient le roi d'Écosse, Jacques VI.

Il représentoit doublement du côté paternel et maternel Henri VII roi d'Angleterre, par sa fille aînée Marguerite.

Le roi étoit fils de l'infortunée reine Marie Stuart, petite-fille de cette Marguerite, par Jacques IV, roi d'Écosse, son premier mari. Le père de Jacques VI étoit Henri Stuart, lord d'Arnley, ensuite duc de Rothesai, et à la fin roi, par sa femme, aussi petit-fils de la même Marguerite d'Angleterre, par sa mère, fille unique d'Archibald Duglas, second mari de Marguerite. Nonobstant cette proximité du sang, qui étoit manifeste et incontestable, on prit quelque soupçon, que ce nouveau roi ne voulût venger peut-être la mort de sa mère et rétablir sa religion qui étoit la catholique; mais de ce côté-là il semble que ceux du ministère avoient pris leurs mesures du vivant d'Élisabeth. Un plus grand doute se mut, si ce roi seroit agréablement reçu en Angleterre. Il y a une ancienne aversion entre les Anglois et les Écossois qui, de tout temps, ont été ennemis, et se méprisent réciproquement; ainsi, un roi d'Écosse étoit réputé étranger en Angleterre, et cette qualité auroit suffi en semblables occasions autrefois pour l'exclure, d'autant plus qu'il

y avoit en Angleterre de grandes maisons qui pouvoient s'en prévaloir; car la postérité de Marguerite, ci-dessus nommée, se trouvant exclue de cette manière, la couronne appartenoit aux descendans de Marie Tudor ou Tyders, sœur puînée et seconde fille du roi Henri VII.

Cette princesse avoit été troisième femme, pour peu de mois, de Louis XII, roi de France, et à son retour en Angleterre, avoit été remariée à Charles Brandon, duc de Suffolck, duquel descendoient, à différens degrés, les comtes de Northumberland, les ducs de Sommerset, les comtes de Herfort, Stanley et d'Erby, tous puissans seigneurs anglois regnicoles. La grande diligence dont usa le conseil à Richemond, les prévint peut-être.

La reine Élisabeth décéda, comme j'ai dit, de grand matin. Le lord maire se rendit aussitôt à Londres, où les bourgeois furent postés sans armes à leurs portes; les seigneurs s'y rendirent immédiatement après et dans la même matinée. Jacques, roi d'Écosse, fut proclamé solennellement roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, sans avoir convoqué ni parlement, ni noblesse; la bourgeoisie de Londres figura pour les communes du royaume, le peuple applaudit. Le canon de la tour fut tiré, et tout se passa sans le moindre remuement et sans la moindre résistance. Les mesures étoient si bien prises, et l'intelligence tellement établie en Écosse, que le nouveau roi reçut la nouvelle de sa proclamation à Édimbourg en moins de soixante heures, quoiqu'il y ait une distance de trois

cent milles entre les deux capitales, avec des rivières et des montagnes à passer; il se prépara aussitôt au voyage, et arriva bientôt à Londres, où tout se passa magnifiquement et paisiblement.

M. Hume, dans son histoire de la maison de Stuart, commence par dire que jamais la couronne d'Angleterre ne fut transmise avec plus de tranquillité du père au fils, qu'elle passa de la maison de Tudor à celle de Stuart, et véritablement il n'y eut ni condition, ni pourparler; un si grand changement se fit au plus simple, comme d'un particulier qui entre dans un héritage. Le roi, pour écarter toute prénomination et tout prétexte entre deux nations châtouilleuses, prit le titre de roi de la Grande-Bretagne.

L'auteur ci-dessus cité, dans son histoire des Stuarts, parle du règne d'Élisabeth, et des inquiétudes qu'on avoit pour l'événement de sa mort et de sa succession; de l'état respectable et florissant où elle avoit porté l'Angleterre; enfin il dit que son successeur, en montant sur ce trône, se vit en possession de toutes sortes d'avantages, excepté, ajoute-t-il, celui d'un nom comparable à l'illustre nom qu'il remplaçoit.

En effet, en vingt-trois ans de règne, il n'a jamais pu y atteindre. Ce prince étoit bon et pacifique par inclination, il étoit comme effrayé des malheurs et des dangers qu'il avoit essuyés en Écosse, où il n'avoit vu dans sa jeunesse que des troubles, des meurtres et des scènes tragiques. La chasse étoit son grand plaisir; il n'aimoit point les affaires. Deux ou trois favoris successivement en prirent le maniement avec trop

d'ambition et peu d'expérience. Ce prince avoit pourtant de l'étude, mais une étude que les rois et les princes, quelque amateurs de la lecture et des sciences qu'ils aient été, ont rarement cultivée par eux-mêmes. Il étoit théologien, et donnoit dans les controverses; il avoit belle occasion de s'en instruire. Les malheurs du seizième siècle, au fait de la religion, avoient affligé ces royaumes. La prétendue réforme y avoit pris deux différentes faces diamétralement opposées; les Écossois étoient puritains outrés, et les Anglois épiscopaux. Le roi, content de la spéculative et de sa théorie, ne se mit pas en peine d'y porter des décisions délicates dans l'animosité des partis; il laissa à peu près les choses comme elles étoient. Peu entreprenant dans les affaires d'état et étrangères, il en agit presque de même.

Le caractère de ce monarque fut bientôt connu en Angleterre, et delà par toute l'Europe. Les Français trouvoient sa conduite pédantesque, et l'on dit qu'Henri IV le nommoit souvent *maître Jacques*.

A la mort de la reine Élisabeth, les Hollandois avoient perdu une grande protection; ils n'osoient point se flatter d'en retrouver une aussi efficace chez son successeur.

Ils avoient envoyé une nombreuse ambassade au nouveau roi de la Grande-Bretagne, lorsqu'il en recevoit de toutes les puissances de l'Europe, pour les complimens de félicitation; ils furent bien reçus à l'audience, le roi leur dit pourtant qu'étant d'une humeur pacifique, il souhaitoit de voir tout le monde en

paix, et les exhorta beaucoup à finir leur longue guerre. Sur les propositions d'un renouvellement d'alliance et d'autres ouvertures, il ne répondit qu'équivoquement, sans les assurer de rien. Cette réception polie, mais peu concluante, fit impression sur plusieurs des membres de l'état. D'autres impressions vinrent depuis, il y en eut qui conçurent de l'ombrage des grands desseins du prince Maurice, et de son despotisme dans les armées et les opérations; la campagne de Nieuport, qui coûta beaucoup et n'aboutit à rien, servit à ce prétexte. De gros marchands et des intéressés dans la compagnie, non contens du gain prodigieux du commerce qu'ils faisoient, regrettoient la forte dépense et le risque que causoit la guerre, tant au voyage que sur le lieu. Toutes ces raisons particulières et cent autres couvroient la plus générale, qui étoit une lassitude de la guerre dans des gens qui ne l'avoient pas vu commencer, et qui n'étoient point de cette profession. Ce fut l'occasion de cette foule d'écrits, d'imprimés, de libelles, de projets de paix, de discours et d'avis, qui coururent en Hollande pendant les années 1605 et 1606, tous anonymes, mais dont la multiplicité fit connoître qu'on songeoit à la paix en plus d'un endroit.

D'autre côté se répandirent aussi des écrits pour inspirer la défiance au public, où l'on traitoit de fraude et de tromperie espagnole toutes les avances et les démarches pour finir la guerre; que le mariage et l'établissement des archiducs, dont on parloit pourtant en termes respectueux, n'étoit qu'un artifice

tramé par la vieille cour d'Espagne, pour reconquérir les Bays-Bas au bout de quelques années; que si le roi Philippe II avoit voulu pacifier ces provinces, et s'il pensoit sincèrement les céder à l'infante en temps et lieu, on en auroit bien pu espérer; mais que voulant prendre haleine après tant d'efforts et de profusions, pour s'en emparer par force, il n'étoit venu à l'exécution que lorsque cette princesse avoit trente-trois ans, âge très-avancé et plus que par-tout ailleurs en Espagne, en stipulant en même temps une reversion totale en cas de non enfant; que le but de l'Espagne étoit un dépôt temporaire de ces pays, pour les laisser pacifier par leurs altesses, et puis tout d'un coup les retirer à sa monarchie. C'étoient là les papiers volans qui donnoient matière à raisonner, qu'on connivoit et qu'on vouloit bien peut-être voir courir. L'année suivante la paix fut entamée encore fort secrètement et sous bien des précautions, comme sera dit ci-après.

Les archiducs, du moment de leur arrivée, n'avoient rien négligé pour y parvenir, ils avoient tenté d'en ouvrir le traité par différens endroits, mais toujours en vain. La défiance étoit extrême de la part des ennemis; on la verra continuer de pas en pas durant toute la négociation, à la conclusion et après.

Les personnes de leurs altesses étoient en vénération, on peut dire en adoration dans les provinces obéissantes, et très-respectées dans les Provinces-Unies. On n'en vouloit qu'aux Espagnols, dont le souvenir étoit ineffaçable, et la haine qu'on leur portoit

immortelle. Par malheur ils primoient trop. Don Balthasar de Zuniga, venu d'Espagne, faisoit la fonction d'ambassadeur d'Espagne vers leurs altesses, mais tranchoit souvent du premier ministre. Ses successeurs firent de même; ces noms de *Hazienda*, de *Visita* et semblables venus d'Espagne, étoient odieux par cela seul; rien ne se faisoit sans consulter l'Espagne et en attendre les réponses; on y rendoit compte des choses faites. Il arriva au commencement, lors des états long-temps assemblés à Bruxelles, qu'une dépêche d'Espagne y fut lue, où le roi d'Espagne, parlant des états des Pays-Bas, peut-être par inadvertance d'un secrétaire, les nommoit *nüestros Estados*. Sur quoi un député s'écria : *Qui est le maître ici? Est-ce le roi d'Espagne ou les archiducs; à qui faut-il obéir?* Cela fut rectifié et apaisé d'abord, mais ne fut pas reçu sans réflexion.

Le cardinal Bentivoglio, dans ses *Relazioni di Fiandra*, où il étoit nonce, dit que l'infante Isabelle, quoique née en Espagne, étoit beaucoup plus aimée dans le pays que l'archiduc, et l'attribue à l'air de cour de Philippe II, où ce prince avoit été élevé avec son frère Ernest, et où l'un et l'autre, par imitation, avoient pris ces manières sèches et sérieuses.

Il est singulier, comme on le pourra remarquer ci-après, que durant tout le cours de la négociation de la trève en Hollande, le peu que l'archiduc écrivoit à ses ministres flamands, étoit très-court et très-serré en espagnol, et les longues dépêches et relations que messieurs Richardot, Verreyken et le P. Neyen, lui

écrivoient directement, étoient pareillement en espagnol; ce qui donna sujet à bien des traductions.

Cette langue à la mode et certaines manières conformes, des petitesses mêmes sentoient toujours la domination d'Espagne, entretenoient et excitoient de plus en plus la défiance des Hollandois, dont il n'étoit pas possible de les guérir.

LL. AA. souhaitoient ardemment de sortir de cette guerre onéreuse, par leur bonté et propre bienveillance, par les remontrances assidues de leurs sujets, et pour se tirer honorablement de cette grande dépendance qui les gênoit très-souvent. Le roi Philippe III avoit promis des secours abondans et illimités, et il s'en acquitta avec une magnificence royale. Le duc de Lerme, son premier ministre, y porta son attention aussi généreusement qu'il put; mais les affaires de la monarchie penchoient déjà bien avant à la décadence, et le gouvernement à la foiblesse. Les ordres du roi et du ministre passoient par tant de mains, par tant de lenteurs et tant d'intérêts différens, qu'ils n'eurent leur exécution que tard ou imparfaitement.

Simon Contarini, ambassadeur de la république de Venise à la cour de Madrid, à son retour d'ambassade, en 1605, donna au sénat une relation circonstanciée de cette cour qu'il venoit de quitter, selon l'usage constant de la république. Il dit, au regard des Pays-Bas et du ministère d'Espagne de ce temps-là : la guerre des Pays-Bas y est regardée comme perpétuelle; elle emporte les trésors, la population et les forces

de l'Espagne. Le duc de Lerme pensoit se défaire de l'archiduc par son établissement en Flandre, il leur en coûte infiniment davantage. Le roi ne paroît payer que trente mille hommes, il en paie plus de soixante mille ; les Espagnols n'en augurent rien de bon, ils ne donnent leur argent qu'à la dernière extrémité et quelquefois trop tard ; ils continuent cette guerre pour ne point exposer les Indes.

C'est le précis de ce que l'ambassadeur de Venise dit sur ce chapitre.

Touchant cet usage des Vénitiens je dirai en passant qu'ils l'observent exactement. Quand un noble est nommé à quelqu'ambassade, quatre ou six jeunes nobles sont nommés, du moins sont agréés par le sénat, en même temps pour l'accompagner; ils font les honneurs chez lui, voient tout ce qu'il y a à voir, se répandent dans la cour et la ville avec quelque dépense, et s'informent de tout ; ils sont obligés de mettre par écrit tout ce qui parvient à leur connoissance, le présentent à l'ambassadeur, qui l'examine, le corrige, y joint ses notions particulières et en fait un sommaire, qui, au sortir de son ambassade, fait une description au juste de la cour qu'il quitte. Après le rapport qu'il fait au sénat, à son retour, il présente aussi ce cahier qui est gardé dans les archives, et quand un nouvel ambassadeur dans la suite est destiné pour ce pays-là, on lui donne copie de l'écrit de ce prédécesseur, qui le met tout-à-coup dans les rétroactions.

A. Wicquefort, dans son Traité intitulé : *l'Am-*

bassadeur et ses Fonctions, loue beaucoup cette méthode; il dit qu'autrefois cela étoit pratiqué encore ailleurs, mais que les Vénitiens seuls en ont conservé l'usage constant et de style; qu'outre l'utilité qui en résulte, c'est encore un exercice convenable aux jeunes gens qui, comme apprentis, se rendent capables de manier les affaires, du secret et de coucher les dépêches.

La même protection qui m'a bien voulu donner accès à plusieurs pièces authentiques qui se gardent à Bruxelles, desquelles je me suis servi en cet ouvrage, m'a procuré le moyen d'examiner deux grandes fardes brochées en livres, où parmi d'autres pièces se trouvent dix-huit ou vingt semblables relations de différens ambassadeurs vénitiens; il y en a des *baïles* de Constantinople, d'ambassadeurs à Rome, en France, en Espagne, en Angleterre, en Pologne, etc. faits en différens temps. De toutes ces relations, que j'ai lues à loisir, la plus succincte, la plus nette et la plus nerveuse m'a paru celle de ce Simon Contarini, faite en 1605. C'est une description scrupuleusement exacte de la cour d'Espagne, sous le roi Philippe III. Ce monarque, la reine, la maison royale, le duc de Lerme, tous les ministres y sont dépeints, aussi bien que les courtisans, les gouverneurs, les officiers de la couronne, ensuite les départemens, les tribunaux de l'Espagne et de ses dépendances, les finances et les affaires internes et étrangères, et tout cela à grands coups de pinceau, avec force, et aussi court qu'il traite l'article des Pays-Bas. C'est un tableau par-tout

tiré au vif. Ces relations sont en français, copiées d'une même main, et il y est dit qu'elles sont traduites de l'espagnol. Naturellement on les aura traduites premièrement de l'italien; car les Italiens, sur-tout les Vénitiens, n'en présentent pas d'autres à leur sénat. Cette double traduction, qui repose depuis long-temps à Bruxelles, paroît singulière. Je me suis expliqué sur une conjecture vraisemblable là-dessus. Don Alonzo de la Cüeva, marquis de Bedmar, étoit alors ambassadeur d'Espagne à Venise. Tout le temps qu'il y a été, il travailloit contre cette république, alors mal avec l'Espagne. Il n'oublia ni menées, ni intrigues pour déterrer leurs secrets et corrompre leurs employés. Ils ont dit qu'ils n'ont jamais eu *chez eux* de ministre étranger plus dangereux. Il avoit formé avec le vice-roi de Naples et le gouverneur du Milanez une sorte de complot qui n'alloit pas moins qu'à renverser la ville et la république. Cette trame découverte heureusement peu de temps avant son exécution, le marquis de Bedmar fut obligé de se sauver pour éviter la fureur du peuple. Il vint aux Pays-Bas en 1622, et y fit la fonction que don Balthazar de Zuniga y avoit faite, et fut en grand crédit auprès de madame l'infante, lors de son veuvage; à sa recommandation il fut fait cardinal. Il y'a lieu de supposer qu'il avoit apporté ces papiers de Venise, et qu'il les fit traduire pour les envoyer en Espagne, et pour son usage, de même qu'il les aura laissés à Bruxelles, du moins qu'on en aura gardé copie.

Après la campagne de Nieuport et la prise d'Os-

tende, les opérations ne furent plus si éclatantes. Le prince Maurice pourtant, d'un côté, et le marquis Spinola, de l'autre, continuèrent à se faire la guerre par mer et par terre; le premier prit à la fin l'Écluse en Flandre, en 1604, après avoir repoussé le secours espagnol, et fait périr quelques vaisseaux. Don Ambrosio Spinola eut sa revanche du côté de l'Over-Issel et du Bas-Rhin, où il prit Swol, Lochem et quelques autres places. Cinq ou six années avant la suspension d'armes se passèrent ainsi, dans quelques expéditions dont l'avantage se balançoit de part et d'autre, et d'une campagne à l'autre. On parloit déjà beaucoup de paix; et quand on vint à la traiter sérieusement, ces expéditions précédentes furent bientôt oubliées.

L'Espagne et l'Angleterre firent de temps en temps des ouvertures de paix entre elles; mais sans succès. On a vu un congrès à Bourbourg en 1588, qui s'étant formé assez précipitamment fut rompu de même. Un second congrès se tint au mois de mai 1600, du vivant de la reine Élisabeth, à Boulogne, qu'on nomme ordinairement Boulogne-sur-mer, ville de la frontière française, non loin de Calais. Je n'en ai point parlé sous cette année, parce qu'il se rompit aussi vite et aussi infructueusement que l'autre.

Je dirai néanmoins ici qu'il avoit des apparences plus heureuses que celui de Bourbourg. L'archiduc en avoit ménagé les prémices à Londres, parmi les complimens qui se firent à l'arrivée de leurs altesses aux Pays-Bas, et l'audiencier Verreycken avoit passé pour cela en Angleterre. La ville de Boulogne ayant

été désignée de la part de l'Espagne, s'y rendirent don Balthazar de Zuniga, don Hernando Cariglia, le président Richardot et l'audiencier Verreycken. Les Anglois furent les conseillers Nevil, Herbert, Beale et le secrétaire d'état Edmonts.

Il paroît cependant ou que l'intention étoit aussi gauche qu'à Bourbourg, ou qu'on vouloit rompre avant de commencer. Le préliminaire le plus essentiel n'étoit point réglé, comment les ambassadeurs se verroient; ainsi les uns et les autres étant arrivés, firent faire force messages de leur arrivée à ceux de l'autre parti, et les autres ne vouloient pas faire le premier pas pour les complimenter. *Non-seulement* ce premier pas fut disputé, mais la contestation alla plus avant; chacun vouloit maintenir la prééminence de sa couronne; on ne vouloit céder ni la main, ni la porte, ni la préséance; on ne vouloit même ni égalité, ni sort, ni alternative. Après avoir joué ce jeu-là pendant plus de deux mois, et avoir échangé des écrits fort animés, tous furent rappelés de part et d'autre et se retirèrent de Boulogne sans avoir eu une seule conférence.

L'an 1604 le roi Jacques Ier, inclinant à la paix, renoua les approches par un autre congrès; mais sous de meilleurs auspices. Il étoit convenu qu'on s'assembleroit à Londres, où les ambassadeurs d'Espagne se rendroient, et où les Anglois, faisant les honneurs chez eux, donneroient toutes les préséances aux Espagnols.

De la part du roi d'Espagne étoit nommé ambassadeur don Juan-Fernandez de Velasco, duc de Frias,

comte de Haro, connétable de Castille, le même qui étoit si bien connu à Rome et à Ferrare, par sa fierté et ses prétentions déplacées, dont j'ai parlé à l'occasion du mariage des archiducs à Ferrare. Quelques années passées depuis ses premières aventures n'avoient rien diminué de son orgueil; il crut cette ambassade au-dessous de lui, et en vertu de sa commission, il substitua don Jean de Taxis, comte de Villa-Mediana, et le sénateur de Milan Alessandro Roviga, qui traitoient à Londres pendant qu'il faisoit le malade en Flandre, où il se tenoit à Berg-St-Vinox. A la fin du congrès il passa pourtant en Angleterre, et assista à une ou deux des dernières conférences, sans dire un mot. La paix fut signée sans lui; mais huit jours après il la confirma au nom du roi son maître, et signa. De la part des archiducs intervinrent en ce congrès le comte d'Arenberg, et les susnommés président Richardot et audiencier Verreycken. Les ambassadeurs d'Angleterre étoient les comtes de Dorseth de Nottingham, de Denschire et Northampton, avec les vicomtes d'Effingham et Camburi, le secrétaire d'état Cecil d'Esenden.

La première conférence se tint le 30 mai 1604; la négociation alla bon train, puisque nul obstacle de cérémonial n'en interrompit le cours, et qu'il n'y avoit point de restitutions à faire. Le traité de paix étoit autant et plus un traité de commerce entre les deux nations; il fut signé à Londres, le 28 août de la même année 1604. Ce traité consiste en trente-six articles; le premier annonce une paix ferme et stable entre le

roi d'Espagne et les archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, d'une part, et le roi de la Grande-Bretagne, de l'autre. La plupart des autres regardent le commerce, comme j'ai dit.

On avoit tâché par tous les moyens possibles de faire abandonner les Hollandois, même d'induire le roi Jacques à rendre à l'Espagne ou aux archiducs les villes de Flessingue, Briele, Ramekens, etc. qu'il tenoit en dépôt et où il avoit ses garnisons angloises, en lui restituant les sommes prêtées par la reine Élisabeth. Mais il dit, article septième, qu'il se trouve engagé par le contrat avec Élisabeth, à ne rendre ces villes qu'à ceux qui les lui ont mises en main; qu'il se réserve de faire un nouveau contrat ou prolongation de terme; qu'entre-temps il fera tous ses efforts pour porter les Hollandois à faire la paix avec les archiducs.

Dans d'autres articles il est dit que les parties contractantes renoncent à tous autres contrats avec d'autres puissances; que l'un ni l'autre n'assistera les ennemis, ni les rebelles de l'autre. Et il est dit spécialement que les garnisons angloises des villes en dépôt, ne pourront aider de munitions, ni assister les ennemis de l'Espagne et des archiducs.

Cette paix fut publiée et célébrée à Londres, à Madrid, à Bruxelles, avec de grandes démonstrations de joie, et des ambassades partirent réciproquement; quoiqu'il ne parût qu'une neutralité à l'égard des Hollandois, ils se virent pourtant virtuellement abandonnés de l'Angleterre. Ils y firent de sérieuses réflexions qui les rendirent peut-être plus flexibles.

Nous arrivons enfin au dernier acte de la longue et cruelle tragédie, qui depuis plus de quarante ans ensanglantoit le théâtre des Pays-Bas et des états voisins, par contagion. Ce dernier acte qui devoit fermer tant de plaies et ramener la paix sur ces climats désolés, eut encore quelques scènes à remplir avant le dénouement.

Tous ceux qui ont écrit sur les troubles des Pays-Bas, et qui ont assez vécu pour en voir la fin, ont parlé de cette fin des négociations pour la paix et de la trève qui suivit la suspension d'armes en 1609. Ils conviennent tous des obstacles, des défiances, des difficultés, dont cette négociation étoit hérissée, et qui sembloient renaître de temps en temps, durant plus de deux ans qu'on y travailloit. Ils conviennent aussi de l'extrême difficulté de la première ouverture, puisque toute proposition, toute démarche étoient suspectes.

L'on a vu combien de tentatives inutiles avoient été hasardées en différentes saisons, avant même la mort du roi Philippe II; depuis on les avoit redoublées. Les Hollandois se firent extrêmement rechercher sans crainte de déplaire à leurs alliés, qui s'y intéressoient quelquefois sincèrement. Parmi tant d'écrivains qui traitent la matière, il ne s'agit que du plus ou du moins d'anecdotes et de circonstances.

Gui Bentivoglio vint aux Pays-Bas en qualité de nonce en ce temps-là; il fut depuis nonce en France, où le pape Paul V le fit cardinal l'an 1621. Pendant ses nonciatures, il a fait, à la mode des Vénitiens, des relations très-pertinentes aux sujets qui se traitoient, qu'il

eut soin de faire parvenir au cardinal Borghèse, neveu du pape régnant; ces différentes relations ont couru long-temps en manuscrits curieux; mais vers le milieu du siècle passé elles ont été imprimées; il a fait et partagé en deux livres ses mémoires touchant la trève dont nous parlons, *Relazione del Trattato della Tregua di Fiandra.* Il ne parle que par occasion de la première ouverture; elle étoit déjà faite à la suspension d'armes quand il arriva à Bruxelles au mois d'août 1607; mais du traité qu'on négocioit alors, il en parle avec connoissance de cause.

Il avoit de bonnes instructions d'avance et grand accès chez les archiducs, comme à leur correspondance en Espagne; il dit qu'on sentoit en Espagne l'impossibilité de continuer à porter ce fardeau de dépenses, qui avoient monté à trois cent mille écus par mois; qu'il fut donc conclu avec l'archiduc sur sa réquisition, que le seul remède étoit la paix, et qu'il fut résolu de la procurer par toutes les voies possibles.

Ce motif secret étoit donc le grand et le véritable qui faisoit agir les différens ressorts qu'on mit en mouvement vers ce temps-là.

Emmanuel van Meteren, très-bien informé de ce qui se passoit en Hollande, pour autant qu'il en paroissoit extérieurement, dit qu'au mois de mai 1606 vint à La Haye Walrave de Wittenhorst, seigneur de Horst, drossard du pays de Kessel, avec une commission de la part des archiducs; il étoit adressé à quelques-uns des pacifiques en Hollande, qui lui conseillèrent de ne rien faire connoître; que ce seroit une démarche

inutile pendant l'absence du prince Maurice et de quelques principaux députés qui étoient à l'armée ; il se retira pour lors, et pour déguiser sa mission, il fut divulgué qu'il étoit venu de la part de l'empereur.

Wittenhorst revint à la fin de décembre avec un autre nommé Gevaerst, secrétaire de Turnhout ; ils communiquèrent avec quelques-uns secrètement, et s'annoncèrent comme ayant commission de leurs altesses d'exposer la sincère intention et le désir de ces princes, de remettre la paix dans les provinces ; que si les états pensoient de même sur une œuvre si salutaire et inclinoient à la paix ou à une longue trève, ils pourroient proposer eux-mêmes les avantages et les sûretés qu'ils souhaitoient ; qu'on étoit très-disposé à les satisfaire en tout ce qui seroit raisonnable ; qu'en ce cas, ils pourroient désigner le temps et le lieu pour conférer sur la matière, sinon ouvertement, secrètement, s'ils le trouvoient de saison et plus convenablement. L'instruction de Wittenhorst étoit du 6 mai, lorsqu'il étoit venu premièrement à La Haye. Une autre lettre de l'archiduc, du 12 décembre, lui confirmoit sa commission.

L'affaire fut traitée encore à la sourdine, les membres de la régence en furent instruits successivement par leurs amis, mais il n'y avoit rien de public ni qui regardât les états en corps. Gevaerts alla à Bruxelles, d'où il porta un autre acte en créance sur eux deux, avec ordre d'en faire l'exposition aux états, à leur première assemblée. Ce dernier acte de l'archiduc étoit du 3 janvier ; le 9 il fut apporté, ils demandèrent aussitôt

audience, et conférèrent avec le prince Maurice; ils eurent audience en pleine assemblée le 13 janvier 1607, et exposèrent leur commission. On délibéra long-temps aux états-généraux et en plusieurs assemblées; enfin ils y répondirent le 27 janvier; ils s'y étendirent en général sur les causes de la guerre, que LL. AA. continuoient toujours dans leurs prétentions sur les provinces, dont en toute justice elles étoient affranchies par une union légitime qui les avoit mis en liberté; qui si LL. AA. vouloient continuer cette malheureuse guerre, en vue de faire valoir leurs prétendus titres sur ces Provinces-unies, les états étoient bien plus fondés de la continuer par *les derniers* efforts, pour recouvrer ce qui appartenoit à l'union, et qu'on n'en avoit arraché que par force et par surprise. Cette réponse vague, indéterminée et presque négative, faisoit entre-temps assez connoître sur quel pied ils prétendoient venir au traité. Des discours particuliers, relatifs à cette déclaration, et d'autres explications, posèrent pour base, qu'avant d'entrer dans aucun accord, il falloit commencer par reconnoître les Provinces-unies pour un état libre, indépendant, souverain, sur lequel personne n'avoit rien à prétendre.

LL. AA. eurent bien de la peine à se résoudre à ce grand sacrifice; ils en eurent beaucoup à y faire aussi condescendre le roi d'Espagne; mais la nécessité du temps et des conjonctures et la force, d'autres raisons les y déterminèrent, quoiqu'encore secrètement.

Le public crut le projet de Wittenhorst échoué comme tant d'autres ; la proposition des uns, et la réponse des autres étoient dans un éloignement infini ; on n'espéroit rien, on n'en parloit plus dans le temps qu'on travailloit sur ce plan-là, par l'entremise d'autres personnes.

La paix de Vervins, comme il est dit ci-dessus, conclue l'an 1598, étoit réputée l'ouvrage de trois cordeliers, cela n'étoit pas étonnant. Le traité se négocioit entre des princes catholiques, et la médiation du pape y faisoit jouer un grand ressort.

Mais dans un contrastè fort échauffé de deux religions contraires, où l'on avoit perdu tant de peines à pouvoir donner ouverture et trouver accès à négocier, on ne devineroit pas aisément que ce fut encore un cordelier qui entama l'affaire en premier, et rompit, pour ainsi dire, la glace. C'étoit un moine de l'ordre de St François, nommé Jean Neyen, natif d'Anvers, fils de Martin, bourgeois de cette ville; étant jeune religieux, il avoit fait ses études en Espagne, et eut quelque moyen d'approcher la cour. Il passa par les degrés de son ordre, et parvint à celui de commissaire-général de cet ordre aux Pays-Bas. C'étoit le titre qu'on lui donna, et qu'il prenoit ordinairement. Quelqu'auteur l'a dit confesseur de l'archiduc, toutefois il ne l'auroit été que de l'infante, ce qu'on n'assure pas ; car l'archiduc avoit pour confesseur un dominicain espagnol, que l'on verra ci-après employé dans cette négociation et faire le voyage d'Espagne par ordre de l'archiduc à ce sujet.

Le P. Neyen avoit la réputation d'un homme d'esprit et de savoir, il parloit et écrivoit bien en plusieurs langues; il paroissoit franc et sincère, agréable dans la conversation : *e percio grato in camera, non meno ch' in pulpito*, dit Bentivoglio. Il étoit très-bien venu auprès de LL. AA. et y avoit un grand crédit; il en avoit encore beaucoup en Espagne. Il paroît d'ailleurs qu'il étoit connu avantageusement par quelques-uns des principaux Hollandois. Le prince Maurice le traitoit avec une familiarité d'ancienne connoissance, et Van Meteren dit que son père Martin fréquentoit et étoit fort connu chez le feu prince d'Orange, Guillaume *le Taciturne*.

En ce temps-là, l'on trouve encore mention d'un nommé Daniel Vander Meulen, aussi natif d'Anvers, établi en Hollande, marchand; d'autres ont dit établi à Anvers, mais alors en Hollande, avec passe-port pour les intérêts de son commerce. Cet homme parlant un jour en bonne compagnie, à La Haye, des affaires du temps, après que la proposition de Wittenhorst n'eut point réussi, raisonnoit de bon sens sur ce qu'on pourroit présenter à Bruxelles pour renouer les conférences, et quelqu'un de la compagnie l'ayant tiré à part, lui dit d'aller à Bruxelles, et que, s'il étoit question d'offrir ce qu'il venoit de déclarer, l'on pouvoit se rendre en Hollande, sous l'adresse qu'il lui nomma, que le porteur de pareil ordre seroit écouté. L'on sait que peu après un marchand, ami du P. Neyen, vint de Hollande et eut des entrevues avec lui, et sans qu'il soit nommé, on présume que ce fut ce Van-

der Meulen, qui étoit l'homme du P. commissaire. L'archiduc eut en ce temps-là des conférences avec le marquis Spinola et avec le P. Neyen, et l'on a su dans la suite que le père avoit été envoyé secrètement en Hollande, et y avoit fait plus d'un voyage. Nous allons voir avec quelles précautions et quel secret il y alla la première fois, et comme il y fut conduit et reçu, avant que sa négociation devînt publique.

J'ai réclamé décisivement ci-devant, par occasion, quelque pièce qui se garde en original dans les archives de Bruxelles. Un grand ministre, qui a bien voulu m'encourager dans le cours de cet ouvrage, m'a fait encore la grace de me faire passer par les mains bon nombre de ces originaux et de pièces curieuses et authentiques; j'en ai profité avantageusement pour assurer en termes positifs certains faits dont je n'aurois point osé parler avec tant de certitude, à moins d'un secours si respectable.

Je dirai sur le même ton, qu'encore à présent j'ai devant moi, dans mon étude, une caisse de papiers qu'on garde à Bruxelles, et qui concerne les pièces les plus importantes de la négociation de la trève, depuis 1607 jusqu'à sa conclusion. Ce sont des ordres de la main, et sous la signature de monseigneur l'archiduc, des lettres, des pièces, des rapports des ambassadeurs, et des ministres, tant médiateurs qu'intéressés, en original, avec nombre de ces pièces en doubles et en triples copies, des projets, des minutes et des translats en autres langues, enfin tous les papiers qui entrent dans une négociation si importante et si épineuse.

Pour observer l'ordre qu'il convient dans le narratif, je commencerai par ce voyage secret et mystérieux du P. Neyen. Il en conste par un rapport circonstancié que ce P. fait lui-même à S. A., dans un cahier en espagnol, comme sont les dépêches de S. A, et celles qui lui sont adressées directement; ce cahier porte simplement en tête *Serenissimo senor*. Il y est encore en duplicat. En voici l'essentiel : le père commissaire dit à S. A., que lui étant envoyé par Warnart Cruwel les ordres et les passe-ports, il partit de Bruxelles le 26 février 1607, qu'il traversa toute la Campine par un chemin périlleux et solitaire avec ce seul Cruwel, et qu'il arriva le 28 à Oudenbosch, d'où il s'embarqua et vint secrètement le 2 mars à Ryswyck, à une demi-lieue de la Haye (endroit bien renommé depuis par la conclusion de la paix en 1697), où il devoit attendre les ordres du comte Maurice et de Barnevelt avant d'aller plus loin. Dans cette relation et dans toute la négociation, Maurice, qu'on nommoit souvent prince, comme né prince d'Orange, n'est appelé que comte de Nassau. Vraiment le prince d'Orange, son frère aîné, vivoit encore.

Le père envoyé, arrivé à Ryswyck, en donna avis au Sr Aersens, greffier des états-généraux, par une lettre. Celui-ci lui répondit par les ordres du comte et de Barnevelt, que sur le soir on l'enverroit prendre dans un carrosse qui arriva en effet à sept heures du soir, le mena à La Haye à la maison du greffier Aersens. Le père raconte à S. A., comme il avoit fait son passage de la Campine, ses terreurs paniques sur ce

que dans l'obscurité, allant à La Haye, deux hommes armés, portant de gros mousquetons, vinrent droit au carrosse, en chemin; il eut peur pour sa vie et pour ses papiers, mais ils accompagnèrent le carrosse, et il apprit ensuite qu'ils avoient été envoyés pour sa sûreté.

Il demeura quelque temps chez Aersens, où un inconnu le vint prendre et le mena, une lanterne à la main, au palais ou à la cour. Dans le salon il vit qu'on renvoyoit des gens, et un autre inconnu le mena à la chambre du comte, qu'Aersens ouvrit, et referma sur eux, dans un grand silence.

Le comte Maurice étoit assis, en conversation avec le pensionnaire Barnevelt; ils se levèrent aussitôt; le comte s'avança trois à quatre pas, se découvrit, lui tendit la main à la flamande, et lui souhaita la bien venue. Il lui demanda en riant comment, sur sa seule parole, il avoit osé venir à La Haye parmi les *gueux*; à quoi le moine, vêtu en séculier, répondit en riant de même, par un petit compliment sur les *gueux*, qualifiés et honorés comme S. Exc.

Il avoit, dit-il, préparé une courte harangue, mais le comte ne lui donna pas le temps de la réciter; il lui demanda le papier qu'il lui avoit envoyé par Cruwel, et que S. A. avoit confirmé, ajoutant que, traitant avec une telle nation, il ne falloit pas se contenter de paroles, mais d'œuvres; et là-dessus ils eurent des discours sur la sincérité de LL. AA., sur la qualification de leur état libre et indépendant. Lorsque le P. Neyen, voyant qu'il étoit tard, se leva pour prendre congé, ils parlèrent quelques mots en-

tre eux, et vinrent demander au P. Neyen s'il ne connoissoit personne à La Haye pour y loger secrètement et pour communiquer dorénavant plus librement, sans aller et venir de Ryswyck. Il répondit que non, et après avoir encore dit quelques mots à part, ils firent venir le concierge de la cour, qu'ils nommoient châtelain, et lui ordonnèrent de loger cet homme dans son quartier, de le traiter et de le régaler, comme il en useroit à l'égard de leurs propres personnes. Il fut donc logé au palais d'où il ne sortoit pas; le châtelain en eut un très-grand soin sans le connoître. Il leur a dit depuis qu'il le croyoit quelque gouverneur d'une ville ennemie, qu'il venoit vendre aux états, d'autant plus que très-souvent le pensionnaire Barnevelt et le greffier Aersens le venoient voir dans sa chambre, et toujours le soir ou de nuit. Quand il alloit chez le comte Maurice, c'étoit encore de nuit.

Les cinq jours depuis son arrivée au palais, il eut plusieurs conférences, tantôt dans la chambre du comte, tantôt avec ces trois personnes, sans en voir d'autres dans la sienne.

Le P. commissaire fait rapport au long et au large à S. A. des discours qui s'étoient passés entre eux, parmi lesquels il s'en étoit agité de fort sérieux; il se plaint de l'extrême méfiance de ces gens-là, qui lui disoient souvent qu'ils regardoient ces ouvertures de paix comme des embûches espagnoles et des tromperies. Il apprit aussi de suite que, croyant avoir traité avec le comte, les sieurs Barnevelt et Aersens seuls, pas une de ses paroles n'avoit échappé à un

rapport continuel qu'ils faisoient à d'autres députés des états.

Le sixième jour, Barnevelt et Aersens vinrent lui demander l'original de la dépêche de LL. AA. dont jusque-là il n'avoit lâché qu'une copie; et sur la difficulté qu'il en fit, ils allèrent faire leur rapport. Aersens revint seul et lui demanda cet original de la part des états-généraux assemblés, sous promesse de le lui rendre, que les états vouloient reconnoître les seings et les sceaux de LL. AA. Après d'autres excuses et d'autres rapports, Aersens revint offrir qu'ils le lui rendroient, qu'ils en feroient une copie collationnée par leur greffier; à la fin, que s'il vouloit, il pourroit le présenter lui-même à l'assemblée; il accepta ce dernier expédient.

Aersens le mena à l'assemblée; comme il entroit, tous se levèrent et se découvrirent; on le reçut avec grande politesse, et on lui donna une chaise de velours vis-à-vis le président; tous s'étant couverts, le pensionnaire Barnevelt fit un discours en peu de paroles; P. Neyen y répondit et donna son papier; il fut collationné avec la copie, passa de main en main dans toute l'assemblée, et lui fut rendu sur-le-champ; il se retira ensuite avec grande civilité de part et d'autre. Le lendemain il alla derechef à l'assemblée générale, conduit par Aersens; on lui demanda si la signature de LL. AA., qu'ils avoient vue, étoit leur signature ordinaire et accoutumée; pourquoi devant le nom d'Albert il y avoit un I, et devant celui d'Isabelle un A. Le P. Neyen leur expliqua que c'étoit la coutume de LL. AA. quand elles signoient en commun quelque pièce d'importance.

Dans le discours, on lui dit que la généralité étoit dans l'inquiétude à son égard, et qu'étant théologien, comment il entendoit certaine conclusion ou maxime parmi les catholiques, fondée sur quelque concile : *quod hæreticis non sit præstanda fides*. Le père qui apparemment s'étoit préparé à cette objection, y fit sa solution en long, et ses distinctions sur le concile de Constance; il donne le discours et sa réponse dans le cahier de son rapport.

Comme il étoit réglé que le père commissaire iroit à Bruxelles, pour y porter des papiers et en rapporter d'autres, le comte Maurice lui demanda comment il feroit le voyage; à quoi ayant répondu, qu'il avoit dessein de retourner par la Campine, comme il étoit venu, le comte lui dit que les états y avoient pourvu, que son yacht le transporteroit jusques dans l'Escaut près d'Anvers, ce qui fut fait.

Après quelque séjour à Bruxelles, de nouvelles instructions et de nouveaux papiers, le père se rendit en quatre jours à La Haye, où il eut ses audiences, et rencontra de nouvelles objections. Un jour les députés vinrent en sa chambre lui proposer, qu'il convenoit pour leur sûreté, que LL. AA. déclarassent dans le traité de la suspension d'armes, se charger de procurer, en-déans les trois mois, l'agréation du roi d'Espagne sur tout ce qu'on traitoit, pour autant qu'il touchoit sa majesté. Le père commissaire se récria beaucoup sur cette nouveauté, vu la souveraineté des archiducs. Barnevelt lui expliqua les raisons de leur doute, que les troupes à la solde du roi, étoient

réputées troupes d'Espagne, que des places et des citadelles étoient toujours sous des gouverneurs espagnols; de plus, que la cession des Pays-Bas faite par le roi Philippe II, étoit vinculée de la condition de ne point aliéner, ni démembrer; ce qui ne s'accordoit pas avec leur déclaration vis-à-vis les Provinces-unies. Enfin, après bien des contestations sur cela et ses conséquences, le père y consentit et signa sous le bon plaisir de LL. AA.

Il repartit bientôt après, revint encore en Hollande, non à La Haye, mais à Delft, où il fut traité et logé, et où il resta quelque temps; quand on vouloit l'avoir à La Haye, on lui envoyoit un carrosse qui le ramenoit ensuite à Delft.

Je me suis un peu étendu sur toutes ces précautions mystérieuses, qui ne se faisoient pas sans dessein prémédité de la part des Hollandois, peut-être y entroit-il trop de grimaces; mais ces gens, venus à leur but de se faire reconnoître pour un état souverain, libre et indépendant, dont ils n'osoient presque pas se flatter et qu'ils n'attendoient pas sitôt, étoient éblouis, et vouloient s'assurer de cet avantage par préciput à tous les autres. Il est certain que toute ouverture de pacification avoit manqué par-là, et que tout premier accès étoit très-difficile, à moins de cette reconnoissance qui devoit marcher à la tête, et, ayant gagné ce point, ils en firent valoir le triomphe, en y enveloppant l'Espagne, et par trop de petites mesures, jusqu'à l'indiscrétion et la chicane, comme on verra encore ci-après.

C'étoit donc la forme plutôt que la matière, qui ren-

doit le commencement si épineux et si difficile; il ne s'agissoit jusque-là que d'une suspension d'armes et d'un congrès à former; ce qui eut bientôt son effet, comme nous le dirons.

La grande question préliminaire ouvrit le chemin à toute autre négociation. Le P. Neyen en avoit passé les premiers assauts; car on a pu remarquer qu'hormis les civilités communes qui se pratiquent entre des députés des nations polies, sa réception fut assez cavalière, et il essuya des objections et des discours dont il se plaint lui-même dans sa relation, avec d'autres petitesses qu'on n'a point extraites de son rapport.

Bentivoglio traite quelques-unes de leurs façons d'agir, d'arrogance et de témérité : *Onde bisogna*, dit-il, *ó non trattar con la moltitudine, ó soffrir-ne con prudenza, questi alternanti difetti.*

Peut-être aussi en vouloient-ils à sa profession, ou à sa personne, dans ce zèle encore impétueux de leur nouvelle religion. A la vérité, quand il avoit paru à l'assemblée des états-généraux, et que sa mission devint publique, elle parut fort étrange à bien du monde et dans les provinces catholiques, et dans les Provinces-unies. On disoit assez vulgairement, que quelque capacité et quelques habitudes que pût avoir en Hollande le P. Neyen, il sembloit, dans ces conjonctures, que ce n'étoit pas là sa place.

L'on pourroit croire encore que les Hollandois soupçonnoient ou avoient une première expérience de certaines trames obliques, que le P. commissaire avoit mises en usage pour venir à ses fins. L'on comptoit

publiquement en Hollande qu'il avoit fait des offres éblouissantes au prince Maurice, qu'on n'a jamais bien sues, parce que le prince les reçut mal, et lui ferma d'abord la bouche; les avantages qu'il attendoit de la paix ou de la trève, ne devoient pas faire partie du traité, encore moins passer par les mains du moine négociateur.

Une autre affaire semblable fut découverte, qui fit à la fin grand éclat, et quelque tort à la négociation même. Corneille Aersens, homme accrédité en Hollande, étoit (comme on l'a dit plusieurs fois) greffier des états-généraux. Le P. Neyen s'ennuyoit à Delft, où il ne voyoit pas de monde comme à La Haye. C'étoit pour cela même peut-être qu'on lui avoit destiné cette solitude. Il écrivit une lettre au Sr Aersens, le 12 mai 1607, qui lui fut remise à La Haye à neuf heures du soir, par un nommé Van Nyck, neveu du P. commissaire. La lettre contenoit une invitation engageante de se rendre, lui, sa femme, ou son fils, à Delft pour une entrevue secrète, pour le sur-lendemain. Aersens alla trouver le prince Maurice, qui fit venir quelques députés des états; comme on entendoit parfaitement le langage de sa lettre, il fut arrêté qu'Aersens iroit au temps marqué à Delft pour cette entrevue, l'écouteroit en secret, et que si l'autre lui présentoit un présent, il le refuseroit; mais si c'étoit quelque don d'importance qui sentît la corruption, il le prendroit, avec tout ce qui en dépendroit.

Le greffier y alla le 14. Le P. commissaire lui témoigna ses amitiés, ses remerciemens, et lui offrit

son crédit pour lui faire restituer ses biens, et une maison qu'il avoit à Bruxelles (Aersens étoit Brabançon). Ensuite il lui parla de la part du marquis Spinola, et lui dit que s'il pouvoit effectuer la paix ou une trève de plus de neuf ans, le marquis lui destinoit cette reconnoissance, et lui présenta en même temps une obligation du marquis Spinola de cinquante mille écus, payable à Amsterdam, avec permission d'en recevoir à l'heure même quinze mille, à endosser sur qui il voudroit nommer audit Amsterdam. Le S[r] Aersens fit ses excuses et ses complimens et l'accepta. Le P. commissaire tira à l'instant un diamant de six mille florins, que le marquis envoyoit à la femme d'Aersens, qui, après quelques complimens, fut pareillement accepté; et le greffier rapporta le tout à La Haye; il ne voulut pas le garder; le prince ne vouloit pas l'avoir en dépôt, ni les autres députés non plus. A la fin on en donna part aux états-généraux; Aersens porta à l'assemblée l'obligation et le diamant. On y avoit encore une chaîne d'or, que le P. Neyen avoit fait accepter à un Vander Does, qui l'avoit reconduit de Hollande à Anvers, et qu'il avoit aussi rapportée aux états. Ces trois pièces furent enfermées, en sa présence, dans un coffret, où l'on mit le scellé, et qu'on donna en dépôt au trésorier-général, sans en parler ni au P. Neyen, ni à d'autres.

Mais trop de monde le savoit, et peu à peu le public en fut informé; on en parloit beaucoup, et la haine tourna contre les Espagnols qu'on accusoit de persévérer toujours dans leurs détestables intrigues, de

corrompre les ministres, d'agir en tout par trahison et par tromperies. Dans les différens discours du vulgaire, il y en eut qui n'étoient pas à l'avantage du greffier Aersens, qui crut son honneur et son intégrité blessés dans les termes de prévarication et de corruptibilité. Il voulut se justifier et dressa un *factum* adressé aux états-généraux, où sont insérés les lettres du P. Neyen, les rapports, la résolution des états sur ses plaintes, et toute cette histoire, avec ses dates et ses circonstances. Il signa cet écrit le 20 juillet 1607 et le fit publier; ce qui causa une grande rumeur dans ces provinces.

Les auteurs hollandois, ou qui penchent de leur côté, en ont fait du bruit, et j'ai cru qu'il pouvoit y entrer quelque exagération; mais dans les papiers que j'ai maniés de ceux qui concernent la négociation de la trève, qui sont gardés à Bruxelles, je trouve cette histoire confirmée en entier dans les dépêches de l'audiencier Verreycken. Le *factum* de M. Aersens s'y trouve aussi dans un assez gros cahier, en flamand, et sur la couverture: *Écrit de justification de M. Corneille Aersens, greffier*, etc. M. l'audiencier Verreycken alloit aussi en Hollande, pour conclure la suspension d'armes et les préliminaires du congrès. Dans un de ses voyages, il écrit de La Haye, le 28 juillet 1607: *L'on parle ici fort mal des présens que le P. commissaire-général a voulu faire pour corrompre* (comme ils disent) *aucuns ministres..... je vois qu'on est ici en grande défiance..... jusqu'à présent personne des ministres ne m'a tenu aucun discours, ni ne m'est*

venu voir, et si Aersens y a été, il ne fait qu'entrer et sortir..... si la ratification qu'ils prétendent ne vient pas d'Espagne, il y a du danger qu'ils rompent, et que jamais l'on ne les ramène à traiter que de pure force. Il s'y trouve d'autres lettres du même, sur le même ton.

Voici la fin de cette affaire. Un jour le pensionnaire Olden-Barnevelt vint trouver M. Verreycken pour lui remettre le coffret où étoient l'obligation, le diamant et la chaîne d'or, le priant de les restituer au marquis Spinola. Dans le discours, il lui dit qu'on avoit été scandalisé extrêmement de cette manière d'agir. Il le prioit encore, de la part des états-généraux, de vouloir exposer à LL. AA. et de recommander aux ministres d'agir sincèrement, rondement et avec candeur; que toute autre voie gâteroit les affaires et reculeroit l'ouvrage salutaire, auquel on travailloit. Le P. Neyen partit en ce temps-là en poste pour l'Espagne, afin d'y presser la ratification du roi.

Le premier accord pour la suspension d'armes et le congrès étoit déjà conclu dès les 10, 11 et 12 avril, mais comme l'échange des actes et instrumens passés sous les grands sceaux, ne se devoit faire que le 24, l'on prit cette date pour faire la publication et les envois. Je l'ai dit ci-dessus, d'abord que le point de la reconnoissance de la république fut arrêté, et qu'on y promit la ratification du roi d'Espagne, avec toutes les précautions et toutes les sûretés pour calmer l'inquiétude hollandoise, le reste n'eut pas grande difficulté; une seule intervint, qui fut la suspension d'armes sur

mer, à laquelle l'Espagne n'étoit pas engagée, mais on se contenta que les archiducs en répondissent, pour y donner une interprétation favorable.

La convention du 24 avril portoit un armistice et une suspension d'armes par terre, par mer et autres eaux, pendant huit mois, à commencer le 4 mai suivant 1607. Le préambule contenoit l'acte de reconnoissance de leurs altesses, de traiter avec les états-généraux des Provinces-unies, les tenant pour états, pays et provinces libres, sur lesquels leurs altesses ne prétendent rien. Ces termes sont répétés dans la déclaration des états-généraux; en-déans les trois mois, leurs altesses promettent l'agréation et la ratification du roi d'Espagne, sur tout le convenu, pour autant qu'il le touche. Le premier septembre, ou avant, l'on nommera de part et d'autre des députés en pareil nombre, nés dans les provinces, pour entrer en conférence et convenir d'une paix absolue ou d'une trève de douze, quinze ou vingt ans.

C'est la substance de cette première convention, sur laquelle on expédia, de chaque côté, les mandemens et les publications, avec les expressions convenables, qui causèrent une joie universelle dans les provinces.

Entre-temps et au premier bruit des négociations qu'on avoit entamées à La Haye, les cours de France et d'Angleterre se formalisèrent, et leurs agens à La Haye en firent des plaintes et des reproches. On les apaisa en nommant des députés pour aller à Paris et à Londres, faire les représentations nécessaires et implorer la médiation de ces monarques.

Jean Olden-Barnevelt, pensionnaire de Hollande, alla en France; c'étoit comme l'oracle des Provinces-unies, et d'ailleurs très-bien intentionné pour la paix. Ce magistrat, très-informé de la vraie situation de l'état des Provinces-unies, parla clair au roi Henri IV et à ses ministres; il fit connoître que ces provinces étoient noyées dans les dettes, et plus obérées que les provinces catholiques, parce qu'elles rapportoient moins; que les charges étoient insupportables, que l'état payoit plus de quinze cent mille écus d'intérêt à ses propres sujets, sans parler des dettes étrangères et sans y comprendre les dépenses de la guerre, qui augmentoient tous les ans; que le commerce florissant qui faisoit vivre tout le monde, leur faisoit encore porter volontairement ces charges exhorbitantes, mais qu'il avoit besoin d'être nourri et raffermi; que si l'on vouloit continuer la guerre, sa majesté et leurs alliés, devroient considérablement augmenter leurs subsides pour la soutenir; qu'à son avis l'on profiteroit de l'empressement de l'Espagne et des archiducs pour la paix, afin de la conclure; que le point principal étoit déjà gagné par la reconnoissance de leur état libre et indépendant; qu'il falloit aussi fixer et assurer le commerce; que l'Espagne, dans l'épuisement où elle paroissoit, avoit besoin de repos, et ne songeroit pas à rompre sitôt; que leur état en jouiroit aussi et s'acquitteroit, et qu'en tout cas il séroit toujours le même.

Le roi Henri IV goûta ces raisons; il ne se sentoit pas trop en état de contribuer à cette guerre étran-

gère, dans le temps qu'il prévoyoit des troubles dans son royaume, qui gémissoit encore de ceux du passé.

Ce prince se trouva même agréablement flátté de se voir sur un ton d'arbitre entre l'Espagne et ses anciens sujets, et de voir l'Espagne recourir à lui par nécessité.

Le roi de la Grande-Bretagne, engagé par les mêmes motifs, s'y détermina également; ainsi les deux rois acceptèrent la médiation, agirent de concert, et à ce qui parut, sincèrement.

Le roi T. C. envoya en Hollande le président Jeannin et le seigneur de Russi, et celui d'Angleterre, deux seigneurs anglois, Richard Spencer et Rudolf Winwood, qui y résidoit depuis un temps de sa part. Ces quatre ministres rendirent de grands services, et applanirent bien des difficultés, comme on verra dans la suite.

Le terme de trois mois convenu pour la ratification du roi d'Espagne étoit expiré; on n'en apprit rien, non plus que du P. commissaire qui la devoit rapporter, et qui n'étoit pas parti d'Espagne, et ne donnoit aucune réponse. En Hollande l'on en prit ombrage, on en murmuroit; M. Verreycken écrivit quelqu'excuse pour tenir la négociation en haleine.

Enfin la ratification vint d'Espagne un mois plus tard qu'on ne l'attendoit, et l'audiencier en donna avis et s'y rendit pour la communiquer. Les Hollandois la trouvèrent insuffisante et défectueuse, de plusieurs chefs. Elle étoit, à leur dire, trop générale, et ne contenoit point la reconnoissance de leur liberté et de

leur indépendance qu'équivoquement. Cet acte étoit en espagnol, couché sur un papier ordinaire et non sur parchemin; le roi y signoit : *yo el Rey*, et on n'y avoit apposé que le petit cachet de sa majesté.

Après plusieurs assemblées générales et des délibérations entre eux, M. Verreycken fut prié de venir à leur assemblée, où la pièce lui fut rendue; le pensionnaire lui disant qu'ils ne pouvoient pas l'accepter, puisqu'elle n'étoit pas dans la forme requise, ni dans les termes dont on étoit convenu il y fut ajouté pourtant que la suspension d'armes et toutes choses resteroient sur pied, si LL. AA. se vouloient charger d'en faire venir une autre en-déans six semaines; et afin qu'il n'y eût plus d'équivoque ni de doute, ils joignirent les expressions qu'ils demandoient en trois langues, latin, français et flamand, afin que le roi signât de son nom, un des trois exemplaires.

Ce nouveau moyen fut accepté et causa du retardement. En attendant la réponse, et entre-temps, l'empereur Rodolphe II avoit écrit des lettres au roi d'Espagne, aux archiducs, aux Provinces-unies et à d'autres, pour notifier que les provinces des Pays-Bas étoient sous la protection de l'Empire romain et de sa dépendance; qu'à peine de nullité, il ne se pouvoit rien traiter ni les provinces changer leur état et conditions, comme faisant le cercle de Bourgogne, sans sa participation et son consentement.

Ces lettres reçues au mois d'octobre 1607, donnèrent quelqu'alarme au commencement, mais il paroît qu'on se concerta là-dessus, chacun répondit de son

côté en termes vagues et généraux, et l'on ne voit pas que ces prétentions de l'empereur aient été menées plus avant, ou aient causé embarras ou interruption dans toute la suite du traité.

Après la première ratification, le P. Neyen étoit venu d'Espagne; on attendoit la seconde à Bruxelles, et en effet, un courrier l'apporta dans le temps réglé. L'audiencier se rendit en Hollande avec le P. commissaire pour l'exhiber, et l'on se douta encore qu'il y auroit à redire.

Peut-être l'étiquette d'Espagne ne permettoit pas d'y faire les changemens projetés; cette agréation ou ratification étoit conçue entièrement en espagnol, signée comme la précédente, *yo el Rey*, et scellée du petit scel. La clause de la reconnoissance de leur état libre y étoit pourtant exprimée à leur entier apaisement; mais une autre clause finale les gendarmoit beaucoup. Le roi se réservoit, si le traité ne se concluoit pas, que son agréation cesseroit, et seroit comme non avenue.

Cet acte fit encore le circuit des provinces, des assemblées particulières et générales; de longues délibérations consumèrent un temps infini; les envoyés de Bruxelles retournèrent chez eux.

La constitution de la nouvelle république admettoit des formalités et des votes sans fin. Dans une affaire aussi capitale, parmi tant de têtes, il y avoit une faction pour continuer la guerre, dont le prince Maurice, à envisager son intérêt, étoit supposé le chef. Il y eut des cabales pour et contre, et après bien

du temps perdu, ce second acte manqua d'être rejeté comme le premier.

A la grande assemblée finale, le pensionnaire Olden-Barnevelt se déclara pour la paix ; il se servit avec force des mêmes argumens qu'il avoit confiés au roi de France, et fit voir pathétiquement, que leur grand intérêt étoit de profiter de l'occasion pour rendre leur établissement solide et durable; que reconnu par tout le monde pour un état souverain si respectable, moyennant leur commerce assuré, quelques années de paix et d'économie pouvoient les guérir de ces maux internes, de ce déluge de dettes effrayantes, et de cette dépendance servile des puissances étrangères; qu'il ne falloit pas chicaner par caprice sur des petitesses; que la ratification du roi d'Espagne lui paroissoit bonne et suffisante; que la reconnoissance de leur état libre y étoit clairement exprimée; quant à la clause finale, qu'elle n'étoit tout au plus qu'inutile , puisque certainement à une rupture chacun rentreroit dans ses droits et ses prétentions; que l'acte espagnol et la signature du roi, à sa manière, n'y faisoient rien, puisque de grands rois s'en étoient contentés sans difficultés; il produisit à cet effet la déclaration des ambassadeurs de France et d'Angleterre, qui attestoient que la paix de Vervins, et en dernier lieu la paix de Londres , n'avoient été ratifiées par le roi d'Espagne que de cette manière.

Un raisonnement si décisif n'eut point de réplique, et ramena presque toutes les opinions. Il fut résolu

d'accepter la ratification et de procéder en avant ; on en donna promptement avis à Bruxelles.

La nomination des ministres pour le congrès se fit alors, et comme ces difficultés avoient consumé le temps stipulé de huit mois, et que la suspension d'armes alloit expirer, elle fut prolongée pour trois mois, après quelques projets échangés et quelques formalités ; on prolongea l'armistice encore d'autres fois de la même façon, durant tout le temps du congrès. Il étoit venu à La Haye, avant ce temps-là, un ambassadeur du roi de Danemarck, il en vint aussi de l'électeur palatin, du Landgrave de Hesse, du duc de Clèves; ils venoient pour faire des offres de service et pour être spectateurs, sans avoir part au congrès.

Les médiateurs étoient les rois de France et d'Angleterre, les ministres qui les représentoient sont nommés ci-dessus, j'y ajouterai quelque peu de chose.

Pierre Jeannin, baron de Mont-Jeu, étoit Bourguignon, natif d'Autun, il avoit été conseiller au parlement de Bourgogne, ensuite président. Il étoit de l'intime confiance du duc de Mayenne, et fut longtemps à Madrid, près du roi Philippe II, comme envoyé de la ligue. Il avoit été des états de Paris, lorsqu'il s'agissoit de l'élection d'un roi et des conférences de Surenne. Néanmoins, le roi Henri IV l'estimoit au point de l'employer dans ses grands desseins et dans ses affaires d'état les plus délicates comme premier ministre. C'étoit un grand homme de bien, de bon conseil et très-savant : son exacte probité a paru dans toutes ses démarches ; il étoit franc et sincère, son

génie paroît dans ses lettres qu'on a données au public. Il fut aussi surintendant des finances, sous la minorité du roi Henri XIII. M. Jeannin est mort à Paris, âgé de quatre-vingt-deux ans, le 31 octobre 1622; son corps a été transporté à S[t] Lazare d'Autun, où il a son tombeau.

Le second plénipotentiaire de France étoit Élie de la Place, seigneur de Russy, comme il signe ordinairement tout au long. Il avoit été employé en Hollande, et étoit destiné ambassadeur ordinaire du roi son maître près de cette république.

Pour les ministres de la Grande-Bretagne, je sais que la maison de Spencer est renommée en Angleterre, et que le second avoit déjà résidé en *Hollande* de la part du roi Jacques I.

Ces quatre plénipotentiaires avoient par-tout le pas, et la première signature en qualité de médiateurs; on les traitoit d'ambassadeurs, et ils traitèrent les autres de même, quoique ceux des deux parties ne prissent ordinairement que le nom de députés ou commissaires. Il faut venir à présent et s'arrêter un peu à ceux qui intervinrent en ce fameux congrès de la part des parties belligérantes. L'on étoit convenu qu'ils seroient nés dans les provinces. Cette nomination avoit rencontré quelqu'altercation avant d'être publique; l'Espagne prétendoit en nommer un, et de la manière qu'elle s'y trouvoit intéressée: cela parut raisonnable, et son plénipotentiaire fut don Ambrosio Spinola, marquis de Venasro, Génois, d'une des quatre chefs-maisons de la noblesse de Gênes. Il étoit fils

de Philippe et de Polixène Grimaldi; comme il étoit puissamment riche, il fit des traités avec le roi d'Espagne, et des avances considérables à l'avantage de cette monarchie, principalement pour la guerre des Pays-Bas, où il se rendit en personne et y acquit la réputation d'un des premiers capitaines de son siècle. Le roi Philippe III et l'archiduc Albert l'avoient en si grande considération, que toutes les affaires des Pays-Bas passoient par ses mains. Le roi Philippe IV érigea en sa faveur, l'an 1621, la terre de los Balbasez en marquisat et grandesse d'Espagne. Il est mort le 28 septembre 1630, et a laissé de Jeanne Basadonna une grande postérité, qui a fait d'illustres alliances, et s'est distinguée par son attachement à la couronne d'Espagne, et les titres des marquis de los Balbasez, des ducs del Sesto, de San-Severino et de St Pierre, etc.

Don Juan Mancicidor étoit depuis long-temps conseiller et secrétaire d'état et de guerre, il étoit venu avec l'archiduc (alors cardinal) quand il vint prendre le gouvernement du pays. Il y avoit encore été et servi autrefois sous le prince de Parme. Il connoissoit les affaires de Flandre, et avoit beaucoup d'expérience. On le considéroit comme naturalisé, et n'ayant jamais donné occasion de se rendre odieux, on lui passoit aisément qu'il étoit Espagnol.

Le second étoit le chef-président Richardot; le prince Maurice examinant cette nomination dit, après avoir vu les premiers, qu'il avoit toujours cru que le président Richardot étoit flamand, du moins du cercle

des provinces, mais qu'il venoit d'apprendre qu'il étoit étranger aussi, sans pourtant qu'on s'en plaignît. M. Richardot étoit effectivement Franc-Comtois; il se nommoit Jean Grusset, d'une famille de Champlite, au comté de Bourgogne, fils de Guillaume et de Marguerite Richardot de Moxy, aussi de ce pays-là. L'oncle maternel de Jean fut François Richardot de Morey, augustin profès, qui obtint dispense de ses vœux et enseigna la théologie à Paris et à Douai; il fut ensuite chanoine de Besançon et suffragant de l'église métropolitaine, avec l'évêché titulaire de Nicopolis, et si avant dans les bonnes graces du cardinal de Granvelle, que celui-ci quittant son évêché d'Arras, pour passer à l'archevêché de Malines, lui procura son premier siège.

Ce François Richardot, évêque d'Arras, institua Jean Grusset, un de ses neveux, son héritier, à condition de porter son nom et ses armes.

Jean Richardot fut conseiller à Malines, président d'Artois, conseiller-d'état et président du conseil privé en 1597. C'étoit proprement le premier ministre de l'archiduc, et qui fut employé dans les grandes affaires du temps, où il donna des preuves de sa capacité. J'ai remarqué que pendant les négociations et le congrès pour la trève, il y avoit une relation intime et particulière entre les deux présidens Jeannin et Richardot, dans le même temps que M. Jeannin étoit pour ainsi dire le maître de la médiation et la dirigeoit entièrement. Si c'étoit sympathie de pays natal ou de profession, toujours garde-t-on dans les archives avec les

autres papiers nombre de lettres de Mrs Jeannin et Richardot en original, sur les difficultés naissantes et le moyen de les applanir.

Le chef-président Richardot mourut au retour de son ambassade de France, le 3 octobre 1710. Il eut de sa femme Anne Courcol de Baillencourt, une postérité qui, sous le nom des comtes de Gamarage, barons de Lembeeck, et autres titres, a subsisté en ce pays par deux ou trois générations.

Fr. Jean Neyen, commissaire-général de l'ordre de St François au Pays-Bas (c'étoit son titre) reparut encore ici sur la scène. On en avoit parlé dans le temps qu'il négocioit secrètement en Hollande, on ne fit rien moins, le voyant revêtu de ce caractère. Le nonce Bentivoglio qui en sentoit l'incongruité, nomme le marquis Spinola, Mancicidor, le président Richardot et l'audiencier Verreycken, ce furent les quatre députés, dit-il; on y ajouta pour cinquième le P. Neyen, comme ayant eu grande part au traité. Je trouve pourtant que dans les conventions et les écrits, où les députés de chaque côté signoient en colonne, que le père précède l'audiencier par sa signature. J'avertirai ici que sur le narratif de Bentivoglio, j'ai commis une erreur; j'ai examiné les pouvoirs de LL. AA., le chef-président Richardot y est nommé le second et Mancicidor le troisième, Fr. Jean Neyen le quatrième, Louis Verreycken, audiencier, le cinquième.

Les Hollandois nommèrent aussi leurs députés; ils mirent leurs deux premiers nobles à la tête. Guillaume-Louis, comte de Nassau, cousin du prince

d'Orange, et le seigneur de Brederode. Les autres furent des plus considérables sujets des sept provinces, avec le pensionnaire Olden-Barnevelt, en son rang de député de Hollande.

On étoit convenu préliminairement que les députés de part et d'autre seroient en nombre égal, mais ceux d'Espagne et des archiducs n'étant que cinq, on ne disputa point sur ce que les provinces de l'union envoyassent chacun les leurs, et la Hollande un ou deux de plus, selon leur usage. Ils étoient ordinairement neuf.

Un temps auparavant et après l'ouverture de la médiation, comme le roi de France s'étoit expliqué de l'accepter, le roi d'Espagne envoya à Paris don Pedro de Toledo, un de ses ministres, pour lui faire compliment et agir directement. Les ministres anglois firent connoître que pareille démarche n'étant pas faite en Angleterre, sa majesté britannique en étoit mécontente. Il y avoit en Flandre un officier-général don Ferdinando Giron, homme de condition de la maison des ducs d'Ossuna. Il reçut bientôt l'ordre de se rendre en Angleterre, où il s'acquitta des complimens de saison; ce point de jalousie fut ajusté et la médiation reprit son activité.

La nomination des plénipotentiaires faite, il étoit question de s'assembler et de convenir de l'endroit; dès les premières apparences d'un congrès, les Hollandois avoient insisté sur ce qu'il se tînt chez eux; ils donnoient pour raison que dans une affaire de cette importance, chaque province avoit droit d'agir en

liberté et à son apaisement; que les députés seroient très-souvent obligés de recourir à leurs commettans, ce qui coûteroit beaucoup de temps et de dépenses s'ils étoient éloignés, au lieu qu'en Hollande ils étoient à la main; on leur en avoit en quelque façon laissé le choix.

Mais quand le public fut informé que le congrès étoit indiqué à La Haye, et que les plénipotentiaires étoient prêts à s'y rendre, tout ce qui y étoit d'Espagnol de naissance ou d'inclination se souleva et se mit à murmurer; on cria à l'infamie, d'aller mendier la paix jusque sur leur foyer; on ne ménagea ni critique, ni censure, même à l'égard de LL. AA.; on en écrivit sur ce ton-là en Espagne; mais la cour étoit prévenue et les mesures prises, le congrès alloit en avant.

Le départ des députés flamands pour la Hollande 1608. étoit réglé au 15 janvier 1608; les passe-ports échangés, les vaisseaux prêts à Lillo les devoient transporter, suivant la résolution prise d'aller par eau, et Justin de Nassau et Marcel Bacx, gouverneurs respectivement de Breda et de Berg-op-Zoom pour les états, eurent ordre de les aller saluer à Anvers, et de les conduire jusqu'à La Haye.

Un accident imprévu changea ces mesures; il étoit survenu une gelée si rude et si tenace, que le voyage en fut retardé; on fut obligé de prendre la route de terre. Les gouverneurs hollandois se rendirent à Lière le 25, où don Alonzo de Luna, gouverneur espagnol, les reçut à la tête de sa garnison, leur fit les hon-

neurs, les logea et les traita magnifiquement en attendant les autres.

La grande ambassade n'y arriva que le 27 janvier, bien avant dans la nuit. Le marquis Spinola avoit nombre de carrosses, de chariots, et les autres à proportion, ce qui faisoit un bagage très-embarrassant, outre une escorte de cent quatre-vingts chevaux; tout ce train partit le lendemain pour Hoogstraeten. Le 29, ils arrivèrent à Breda, la cavalerie de la garnison vint à leur rencontre, l'infanterie rangée dans la ville sous les armes; ils furent logés au château et magnifiquement traités.

Le 30, ils vinrent à midi à Gertrudenberg, d'où le marquis renvoya son escorte, et l'après-dîner ils risquèrent de passer sur la glace ce grand bras de mer communément nommé *Merwe* ou *Biesbos*, trajet dangereux à passer en toute saison. On avoit rassemblé pour cela environ deux cents traîneaux; plusieurs portoient des barques toutes prêtes à plonger s'il survenoit quelque péril de dégel subit. De cette manière les ambassadeurs passèrent avec toute leur suite, et arrivèrent le soir à Dordrecht, où les magistrats les attendoient hors des portes, et une foule de monde si innombrable qu'on crut que la moitié des sept provinces y étoit pour les voir; ils furent reçus, traités et honorés en cette ville, comme par-tout ailleurs. Le dernier janvier, des traîneaux les menèrent encore sur les glaces de la Meuse à Rotterdam, d'où ils firent défiler leur gros bagage vers La Haye. Enfin, le 1er février 1608, après avoir pris un somptueux déjeû-

ner en cette ville, ils partirent pour La Haye ; ils vinrent sur le midi à Delft, ne s'arrêtèrent que pour recevoir les complimens sans y vouloir dîner, ayant reçu avis que le prince Maurice étoit sorti de La Haye pour venir à leur rencontre avec une grosse suite.

Le prince étoit effectivement en chemin avec huit carrosses ; il avoit en sa compagnie le prince Henri son frère, tous ses cousins les comtes de Nassau et tout ce qu'il y avoit de noblesse de la première distinction, et avec ce nombreux cortège ils entrèrent le soir à La Haye, toujours accompagnés de cette foule de monde qui couvroit les chemins, la campagne et les eaux, tout en glace, par le rude hiver.

Le marquis Spinola, Richardot et Mancicidor furent logés dans un magnifique hôtel sur le Vyverberg, le P. Neyen et l'audiencier à l'hôtel de Wassenaer. Le 2 février ils reçurent les complimens du prince Maurice, du prince Henri, des comtes de Nassau et de la grande noblesse ; les états-généraux des Provinces-unies y vinrent en corps ; les ambassadeurs de France et puis ceux de la Grande-Bretagne. Ils reçurent aussi la visite de l'ambassadeur de Danemarck, des envoyés des électeurs palatin, Brandebourg et de tous les ministres étrangers.

Ils rendirent leurs visites ponctuellement les jours suivans. Le marquis Spinola se distinguoit entre-temps par un faste extraordinaire ; outre que leurs hôtels étoient magnifiquement meublés, ce marquis avoit apporté des meubles très-précieux, sur-tout une vaisselle et de l'argenterie en abondance, qu'il mit en pa-

rade, et qui, avec les somptueux repas qu'il donnoit de temps en temps, faisoit un spectacle à La Haye, pour les gens de ces contrées, peu accoutumés au luxe et à cet extérieur imposant. Au bout de quelques jours, les états-généraux leur firent proposer d'ouvrir le congrès, s'ils vouloient conférer avec l'assemblée générale ou avec leurs députés en particulier. Ce jour-là ils allèrent en carrosse à l'assemblée générale[1]; mais tout se passa en complimens comme ci-devant.

Le 6 février se fit l'ouverture des conférences. On avoit préparé pour cela à la cour une belle chambre, qu'on nomme encore aujourd'hui *Treves-Caemer*, et qui dans la suite du temps a servi souvent dans d'autres occasions au même usage. La première conférence se passa à se communiquer et à examiner les pouvoirs. Le marquis trouva ceux des plénipotentiaires hollandois trop vagues et relatifs à des instructions détachées, qu'on ne voyoit pas. Mais il n'eût rien à répliquer quand on lui offrit que, procédant par articles, à mesure qu'un seroit conclu et arrêté entre eux, les états-généraux le ratifieroient aussitôt, comme étant à la main, pendant qu'il auroit le temps nécessaire pour faire venir la ratification de ses principaux.

Dès la première conférence les médiateurs entrèrent en fonction, et s'y appliquèrent diligemment, si bien que les demandes et les propositions leur passoient par les mains de part et d'autre, avec les plus grandes précautions et les formalités usitées en pareil cas. Ceux des Provinces-unies, en demandant la média-

tion de la France et de l'Angleterre, avoient beaucoup insisté sur un renouvellement d'alliance défensive avec ces deux couronnes, si l'Espagne restoit en défaut sur la conclusion du traité, ou après la conclusion, à en observer les conventions. La France y avoit donné les mains et le renouvellement s'étoit fait dès le 23 janvier, avant l'arrivée des députés catholiques en Hollande. Les ministres de France n'en firent aucun mystère. M. Jeannin fit voir que le but du roi son maître étoit d'accélérer par-là l'accommodement qui étoit sur le tapis. Les Anglois s'excusèrent de venir à ce traité d'alliance sur ce qu'ils avoient d'autres affaires avec les Hollandois, et des liquidations à faire.

Depuis les conférences entamées, on avoit eu sept ou huit sessions, sans avoir avancé d'un pas, parce qu'on changeoit d'objets, et qu'on traitoit tantôt une matière, tantôt une autre, sans rien conclure. On remit donc aux médiateurs chacun ses demandes en ordre de les traiter spécifiquement; les Hollandois en donnèrent vingt-huit articles, et les autres sept. Mais, à dire le vrai, ce n'étoit pas de quoi il s'agissoit. La plupart de ces articles, pour ne pas dire tous, concernoient plutôt la suite et l'exécution d'un traité de paix que la paix même; c'étoient des indemnisations, des compensations, des restitutions d'équivalens, des dettes à repartir; enfin des affaires qui intéressoient plus les particuliers que l'état, qui pouvoient s'ajuster en justice réglée, et qu'on envoie d'ordinaire à la fin d'un traité définitif, à discuter pardevant des commissaires à nommer. Les points capitaux et essentiels, il sem-

ble qu'on n'osoit point les nommer de part et d'autre; ils étoient pourtant très-bien connus et manifestes. Ils n'étoient que trois ou quatre qui décideroient de la paix, ou de la guerre.

La religion et la navigation aux Indes étoient d'une difficulté insurmontable; on ne pouvoit pas amener les parties à s'entendre là-dessus. Le roi d'Espagne vouloit le libre exercice de leur religion aux catholiques des Provinces-unies; comme ils étoient nombreux et à redouter, les Hollandois ne vouloient pas que leurs sujets, trop dévoués par là à l'Espagne lui fussent obligés par cette liberté, qui condamnoit en quelque façon leur révolte, d'autant qu'elle reposoit sur ce prétexte du commencement des troubles.

Les archiducs voyant la nécessité de plus près tachèrent de la faire connoître au roi. Ce fut en vue de cet article que l'archiduc envoya principalement en Espagne, son confesseur Fra Inigo de Brizuella, dominicain, homme savant, grand théologien, et qui connoissoit les affaires des Pays-Bas. Celui-ci, muni de quelques bons avis et de quelques consultes théologiques, fit connoître au roi que l'on pouvoit en bonne conscience glisser sur cet article de religion, pour un plus grand bien de la religion même; qu'en voulant trop élargir l'exercice catholique dans l'état des Provinces-unies, on avoit à craindre de le retrécir dans les provinces obéissantes par quelque tolérance réciproque, qu'on ne pourroit pas bien éviter, que la perte d'un côté seroit plus nuisible et plus dangereuse, que l'avantage qu'on espéroit de l'autre côté, qui, si on le

poussoit à bout, tourneroit peut-être à plus d'oppression, pour ceux qui y étoient exposés.

Le P. Brizuella réussit en ce point d'autant plus facilement que le duc de Lerme, premier ministre, vouloit la paix de toute manière, pour délivrer la monarchie de ce fardeau de dépenses énormes.

Le P. toucha quelque chose, par prélude, du commerce et de la navigation aux Indes; mais jusqu'à ce temps-là, il trouva la cour d'Espagne inexorable sur ce point. Il sera traité ci-après, puisque ce fut en effet l'écueil où toute la négociation échoua, et qui causa la rupture des conférences sur la paix. A La Haye, après la délivrance de cette liste, des demandes spécifiques qu'on peut dire subalternes, les médiateurs et tous ceux qui en étoient informés, virent bien que c'étoit ouvrir un vaste champ à des altercations qui consumeroient un temps infini. On en fut dégoûté, la suspension d'armes prolongée déjà trois ou quatre fois, fut continuée pour toute l'année 1608, l'inaction succéda. Le P. Neyen étoit déjà parti pour Bruxelles, et fit immédiatement après encore un tour en Espagne, où il resta assez long-temps sans qu'on en eût de nouvelles; l'on ne sait pas trop bien ce qu'il y alla faire cette fois, puisque dans les cas les plus importans l'archiduc y envoya bientôt son propre confesseur, le dominicain.

L'audiencier fit encore deux voyages à Bruxelles, en ce temps-là; enfin le président Jeannin fut mandé à Paris et y alla. Don Pedro de Toledo y étoit encore; c'est là qu'on prit apparemment des mesures vigou-

reuses, qui ont opéré après. Le fort de la négociation étoit presque passé en France et en Espagne, pendant que, par l'absence des plénipotentiaires, elle languissoit absolument à La Haye. De faux et sinistres avis se divulguèrent en Hollande; on débita que le roi d'Espagne avoit déclaré ne vouloir pas démordre sur les articles de la religion et du commerce aux Indes. On en imposa aux peuples, en renouvelant le bruit d'autrefois, que tous ces projets n'étoient que feintes et amusemens pour les endormir, et que l'ambassadeur des archiducs à Londres l'avoit avoué au roi d'Angleterre.

Au mois d'août les Hollandois prirent ces sortes de prétextes pour presser la négociation; les ministres absens étoient de retour, et la déclaration du désistement sur l'article de la religion étoit déjà faite; on l'avoit assaisonnée pourtant, par dire que le roi d'Espagne ne s'étoit résolu à ce grand sacrifice que dans la confiance de trouver un retour de complaisance et de facilité sur l'article du commerce des Indes, dont il ne pouvoit se départir en aucune manière.

J'ai dit ci-devant, lors des premiers commencemens de cette navigation, qu'on en pouvoit présager un grand obstacle à la paix, qui se feroit un jour. Dix à douze ans plus tôt, lorsque les Hollandois n'y alloient point directement, et qu'ils négocioient sous le pavillon et le nom empruntés des Espagnols ou des Portugais, il n'eût pas été difficile de convenir sur ce pied; mais depuis qu'ils y avoient le pied ferme et qu'ils avoient goûté les fruits de ce commerce en propriété,

ils étoient devenus intraitables. Aussi quand l'article vint sur le tapis, il fut soutenu de part et d'autre, avec tant de roideur qu'on en prévit une rupture; en vain avoit-on envisagé cette affaire dans toutes ses faces pour la remanier; en vain avoit-on épuisé tous les expédiens imaginables pour fléchir leur obstination, on n'en put pas venir à bout. Le dernier expédient furent trois alternatives compliquées, dont les états-généraux laissoient le choix au roi d'Espagne et aux archiducs. 1° D'accorder la navigation simplement sur le pied qu'elle étoit. 2° De l'accorder pendant sept ans, à condition que dans l'année avant le terme expiré, on conviendroit de nouveau sur la continuation ou le désistement. 3° Que la paix se feroit en Europe sans préjudice de ce qui se pourroit faire au-delà du Tropique, où chacun dirigeroit son commerce à ses risque, péril et fortune.

Le premier ni le dernier de ces tempéramens ne plurent point à l'Espagne : l'un emportoit une concession totale qui étoit la question même; l'autre contenoit une paix mêlée d'hostilités, qui rallumeroit infailliblement la guerre d'un endroit à l'autre. Mais le second auroit pu réussir et l'Espagne l'auroit accepté, pourvu que le terme de sept ans fut résolutif et péremptoire, et que le désistement se fît dès-lors, pour avoir lieu les sept ans finis. Les Hollandois n'y ont jamais voulu condescendre, insistant toujours sur ce qu'à la sixième année on fît une nouvelle convention, selon la situation où l'on se trouveroit alors.

La compagnie d'Orient se remua sur ce point; la

province de Zélande et la ville d'Amsterdam qui y étoient intéressées plus que les autres, s'y opposèrent avec les derniers efforts, et le firent rejeter.

Ce fut la pierre d'achoppement qui fit broncher tout l'ouvrage de la paix. Le congrès fut rompu à la vingt-sixième conférence; le 23 août la résolution en fut prise dans une assemblée générale, avec l'intervention des ambassadeurs médiateurs, des ministres des électeurs palatin, de Brandebourg, ceux d'Anspach et de Hesse. Cette résolution des états-généraux fut dressée en un ample manifeste qu'on signifia au marquis Spinola et aux autres, le 25.

Le 27, tous ces ministres étrangers, les médiateurs à la tête, reparurent à l'assemblée, pour dire que l'intention de leurs maîtres étoit que, si la paix ne se pouvoit pas conclure, ils offrissent leurs bons offices pour une trève de plusieurs années, si l'on trouvoit à propos d'en convenir.

Le 30 août, les états répondirent qu'ils n'étoient point éloignés d'un projet de trève, à condition que la reconnoissance de leur état libre et indépendant seroit absolue et perpétuelle, et ne cesseroit point à la fin de la trève. Les ministres d'Espagne et des archiducs promirent de donner part à leurs maîtres de cette proposition, et de faire les démarches nécessaires, n'étant pas munis de pouvoir pour l'accepter sans nouvel ordre; ils firent connoître que les nouvelles qu'ils pourroient recevoir d'Espagne n'arriveroient que vers la fin du mois de septembre; ils demeurèrent à La Haye tout ce temps-là; on ne tint plus de conférences; mais

il est aisé de croire qu'en certaines occasions l'on parla d'affaires.

Ne recevant point des ordres d'Espagne ou de tels qu'ils vouloient montrer, nos ambassadeurs se préparèrent au départ. Le dernier de septembre ils prirent congé de l'assemblée générale : M. Richardot porta la parole; on témoigna de part et d'autre de grands regrets de n'avoir pas mieux réussi, et force complimens. Il en fut de même chez le prince Maurice et par-tout où ils prirent congé; car on se sépara avec la plus grande politesse; les états les firent accompagner jusqu'à Anvers par les sieurs Van Lier et Opdam, leurs députés, et les renvoyèrent avec les yachts de l'état et du prince.

Après leur départ, on travailla plus à couvert et avec moins de gêne. Les médiateurs prirent l'affaire en main et en vinrent à bout, véritablement avec une fermeté héroïque et une patience à toute épreuve. Le président Jeannin étoit pour ainsi dire l'ame et le premier ressort de la médiation; il savoit les intentions du roi son maître, qui vouloit étouffer cette guerre, à tout prix. Les ministres britanniques le secondoient parfaitement. Ces envoyés des princes d'Allemagne n'entroient point dans la médiation, mais les Hollandois les consultoient beaucoup, en les nommant princes amis et évangéliques; ils concouroient aussi à finir la guerre.

Avant d'entrer dans aucun détail des moyens extraordinaires qu'il fallut employer pour réunir des sentimens si opposés, il sera utile d'examiner en peu

de mots quelle étoit l'idée de cette trêve projetée, et ce qu'on en pensoit parmi tous ceux qui y prenoient intérêt.

En général elle revenoit mieux et étoit plus goûtée qu'une paix définitive. Les parties belligérantes avoient également besoin de repos, et le pouvoient obtenir et en jouir en gagnant du temps, pour en espérer mieux. Un traité définitif tranche souvent trop au vif. Des cessions, des renonciations y paroissent trop sensiblement, au lieu qu'en une trêve temporaire, les choses restent sur le pied qu'elles sont; on remet tout aux événemens et au temps, les termes se peuvent ménager; on les colore de provisions, d'essais, on en passe sous silence. C'étoit le cas où l'on se trouvoit pour parvenir à une réconciliation par les voies les plus honorables.

Le premier opposant à tout accord étoit réputé le prince Maurice, qui avoit une faction puissante dans le ministère; on considéroit, à son égard, que pendant la guerre il étoit nécessaire, et à la tête de la république, pendant qu'à la paix l'on ne savoit pas quel seroit son pouvoir, vraisemblablement fort borné et fort mince. Cet intérêt visible fit croire universellement que la guerre étoit son élément, et qu'il la rendroit éternelle.

Mais il étoit trop prudent et trop bien informé pour ne pas sentir qu'une trêve lui convenoit plus qu'une paix. Il n'avoit pas à craindre qu'on s'endormît d'un sommeil trop profond dans les Provinces-unies, mais qu'on laisseroit toujours des forces sur pied, et qu'on

auroit toujours besoin de lui; au lieu qu'après une paix faite, c'est le défaut ordinaire de presque tout état républicain, de se désarmer pour se jeter dans la sécurité et dans l'épargne. Il y en a des exemples anciens dans les républiques de la Grèce et de Carthage; il y en a de modernes à Venise et à Gênes. Les Hollandois l'ont expérimenté eux-mêmes en 1672.

Cet inconvénient ne faisoit point un danger pour lors; la fragilité et l'incertitude d'une trève, telle que celle-là, donnoit au prince assez de moyens de les tenir alertes, et d'exercer son autorité.

Il voyoit d'ailleurs que sa patrie avoit grand besoin de prendre haleine, que le plus grand nombre étoit incliné à la paix, qu'on ne reprendroit les armes qu'à contre-cœur pour les poser un jour brusquement, peut-être par quelque paix inopinée; car il savoit bien que la France et l'Angleterre vouloient la trève si efficacement, qu'il avoit été témoin de quelques discours que les ministres des deux couronnes avoient tenus, jusqu'à user des menaces de retrancher leurs secours et leurs subsides.

Le prince Maurice s'attendoit, par leur moyen, à quelque dédommagement qui lui vint fort à propos pour arranger ses propres affaires, comme on verra à la fin du traité, qui fut un de ces articles négociés secrètement et à part, sans qu'il en soit fait mention au traité même.

Ces raisons pourront faire remarquer qu'en son particulier il n'étoit peut-être pas si fâché de la trève, qui se négocioit, qu'on l'a voulu croire; et que de là

naquit cette haine envenimée entre lui et le pensionnaire Olden-Barnevelt, si fatale à ce dernier, qu'il y périt; leurs sentimens contraires ne portoient point d'offenses en ce temps-là. Ce seroit trop anticiper sur l'histoire de la république de Hollande, que de parler de cet événement, qui arriva dix ans après, donna une forte secousse à cette république, étoit fondé sur des raisons d'état et de tous autres prétextes, et n'avoit rien de commun avec la trève dont il s'agit ici.

Pour en venir au plan de la trève, il fut besoin de récapituler tout ce qui s'étoit passé au projet de la paix. On connoissoit les articles épineux et difficiles, mais d'autres pouvoient se régler par manière de provision, beaucoup mieux qu'au principal.

Entre plusieurs propositions qui s'étoient faites en vue de la paix, il en étoit une qui portoit que le roi d'Espagne et les archiducs confirmeroient la reconnoissance de l'état libre des Provinces-unies par une renonciation formelle et authentique, moyennant de les satisfaire sur les articles de la religion et du commerce des Indes. Cette proposition n'avoit point été reçue; les Hollandois cependant auroient bien voulu s'en prévaloir pour demander une pareille renonciation, en traitant la trève. On leur fit connoître la différence d'un des traités à l'autre, et il passa décisivement par la médiation que tout étant provisionnel dans les conventions à faire, la reconnoissance seroit de même.

Un autre article avoit long-temps occupé le tapis durant les conférences, sur la restitution et l'échange des places. Les Hollandois tenoient en Brabant Breda,

Berg-op-Zoom; l'Ecluse en Flandre : les archiducs possédoient Linghen, Grol et autres dans l'Over-Issel. Il fut proposé de restituer les villes, chacune à sa province, et de suppléer à l'équivalent par des cessions en Gueldre. Ce projet fut fort débattu, et auroit pu réussir si l'on s'étoit entendu sur les autres; il n'en étoit plus question en termes de trèves. Tout cet embarras et autres pareils furent tranchés par le réglement provisionnel, *Uti possidetis*, qui abrégea les discussions.

On étoit déjà convenu que le temps de la trève seroit fixé à douze ans, et puisque tout le reste des articles demeuroit en suspens et en surséance et qu'on ne décidoit de rien, il semble que le thème en étoit fait. Il n'y avoit qu'à prolonger le premier armistice, et ses conditions provisionnelles de huit mois, pour le terme de douze ans. C'est aussi le plan qu'on suivit, en y faisant entrer certains ajustemens de commerce, et des réglemens de judicature civile pour les particuliers de part et d'autre, qu'on avoit tirés de divers articles de la pacification de Gand de l'an 1576, qui concernoient le droit privé des communautés et des habitans.

Pour ces grands intérêts d'un état et de l'autre, 1609.
qui avoient causé des contestations si vives, et des débats opiniâtrement soutenus dans les conférences, ils en causèrent encore, mais sans en parler, des uns très-peu ou très-obscurément des autres au traité; on les termina d'une façon relative et fort singulière.

En premier lieu, le point de la religion souffroit quelqu'innovation de la paix à la trève. On s'en seroit désisté envers les Provinces-unies, qui faisoient doré-

navant une souveraineté indépendante, et les villes tenues hors des limites, auroient été échangées, réunies à leur primitive province ou incorporées à l'autre état, spécialement pour en suivre la destinée.

Dans le cas présent, les villes que les Hollandois possédoient en Brabant, en Flandre, avec leurs banlieues et districts, en vertu de l'*Uti possidetis*, restoient en leur possession comme en dépôt, hors des limites des Provinces-unies et sans cession ou transport. Or, suivant les capitulations respectives, la religion catholique y étoit dominante, il étoit question de l'y maintenir.

Le nonce Bentivoglio étoit parti de Rome avec des instructions très-précises d'avantager la religion catholique en toute occurrence. Le pape lui recommanda à son départ la même chose de bouche, comme il dit; il s'étoit donné tous les mouvemens possibles durant les conférences pour la paix. En cette occasion il revint à la charge et réussit dans ses bons offices, comme il l'avoue lui-même dans son traité de la trève. Voici comment cela fut réglé.

Les ambassadeurs du roi très-chrétien donnent un certificat que les états-généraux des Provinces-unies et M. le prince Maurice leur ont promis et donné leur foi, que rien ne sera innové en la religion ès villages situés en Brabant, et tout ainsi que le seul exercice de la religion catholique, apostolique-romaine y a été fait du passé, qu'il y sera continué de même, sans aucun empêchement, ni changement, et sans qu'on leur donne aucun scandale. Les ambassadeurs susdits

promettent, au nom du roi, que si contravention arrive, sa majesté s'engage de la faire réparer, afin que cette promesse soit effectuée de bonne foi. Ce certificat fut délivré aux ambassadeurs catholiques; il s'en trouve un du même jour de la signature de la trève, 9 avril 1609, signé en original, P. Jeannin et Élie de la Place-Russy, dans les papiers de la trève, qui se gardent à Bruxelles; moyennant cet écrit à part, il n'est point dit mot de la religion en tout le traité.

Le commerce des Indes qui avoit causé jusqu'ici un obstacle invincible et la rupture du traité de paix donnoit toujours la même tablature aux médiateurs, pour concevoir des expressions propres à contenter les deux parties. C'étoit principalement en ce temps-là que Mrs Jeannin et Richardot entrèrent en cette correspondance et ce commerce de lettres particulières entre eux deux pour projeter des articles, dont l'esprit fut plus étendu que la lettre.

Le P. Brizuella étoit revenu d'Espagne avec les dernières et les plus intimes intentions du roi. Ce monarque consentoit à permettre le commerce des Indes aux Hollandois durant le temps de la trève, mais il ne vouloit pas que cette permission fût exprimée dans le traité, autrement qu'enveloppée dans les termes d'un commerce général sans distinction; il ne vouloit pas que le mot *Indes* y fût nommé en aucune façon. Il falloit donc user de circonlocutions et de phrases guindées pour les entendre comprises sans le dire. Les Hollandois persistoient à demander, puisque le roi d'Espagne vouloit bien leur accorder l'effet, pourquoi l'on cher-

choit des expressions impropres, obscures, équivoques dans une chose qui pouvoit s'énoncer si simplement et si intelligiblement, sans danger de se méprendre, ni pour le présent, ni pour l'avenir. On leur disoit que le roi avoit des raisons pour cela qui ne les regardoient pas, et qu'ils n'en souffroient aucun préjudice. Bentivoglio dit qu'on souhaitoit : *Che cio s'intendesse, piu tosto, con giro tacito di parolle, che con venir all' espressa nominazione.*

A la fin fut dressé un projet d'article; il contient que les habitans des pays et sujets des seigneurs roi, archiducs et états, auront bonne amitié et correspondance durant cette trève, sans se souvenir des offenses ou dommages du passé; qu'ils pourront trafiquer, demeurer et négocier par mer, autres eaux et par terre, dans le pays de l'un et l'autre. Ce que ledit seigneur roi entend se restreindre à ses royaumes, états et pays qu'il tient et possède en Europe, et autres mers et places où les sujets des rois, princes, ses amis et alliés ont le commerce par accord réciproque. Qu'au regard de ces villes, ports, havres qu'il tient hors lesdites limites, les seigneurs états ne pourront y faire commerce sans permission du roi; mais ils pourront le faire chez d'autres princes, puissances et peuples (hors desdites limites) qui le voudront permettre, sans que ledit seigneur roi fasse aucun trouble ou empêchement à cette cause, ni contre lesdits états, ni contre ceux qui le leur ont permis.

1609. On avouera aisément que cet article, tout farci qu'il est, de redites et de paroles inutiles, seroit susceptible

d'explications difformes. C'étoit le projet du quatrième article; le cinquième régloit que la trève ne commenceroit hors de ces limites, avec une pareille précaution étudiée, pour ne point nommer ni les Indes, ni aucun endroit de ce continent, que dans un an, afin d'avoir le temps d'en informer les forces et les navires, qui se trouvoient au-delà.

La rédaction de ces articles fut rejetée par les Hollandois, qui demandoient une assertion claire et nette; la dispute dura long-temps; on parloit et on écrivoit beaucoup sur le sens clair et le sens obscur. Le congrès avoit déjà repris ses sessions à Anvers, et auroit pu rencontrer une seconde rupture à ce sujet. L'on en vint à bout derechef par une convention à part, secrète et détachée du traité principal.

Le dernier de mars 1609 (huit jours avant la signature de la trève) MM. les ambassadeurs de France et d'Angleterre médiateurs, donnent un acte où, dans un narré assez long, sont étalés les efforts qu'ont faits les médiateurs pour faire convenir les parties sur les expressions des articles 4 et 5; les raisons du roi d'Espagne et des archiducs, celles des états-généraux. Enfin ceux-ci déclarent, pour l'amour de la paix, consentir que les articles 4 et 5 restent et soient énoncés au traité comme ils sont projetés, pourvu que LL. MM. très-chrétienne et britannique veuillent bien cautionner et garantir l'effet de ces articles pour leur commerce aussi valablement que si le mot *Indes* y étoit exprimé. Les quatre ministres médiateurs promettent cette caution et garantie au nom de leurs

maîtres. L'acte est, comme j'ai dit, du 31 mars, signé à Anvers par lesdits quatre médiateurs et neuf députés des Provinces-unies.

De cette manière les articles firent partie du traité selon le projet, avec toutes les ambiguités et les extensions qu'on y vouloit sous-entendre. Elles parurent telles à ceux qui en étoient les auteurs; car des présidens Jeannin et Richardot qui en avoient dressé le projet, l'un écrivit à Paris, et l'autre disoit souvent qu'ils s'étoient donné des contorsions à l'esprit, pour jeter des ténèbres sur une chose claire et unie, jusqu'à rendre les articles si obscurs, qu'ils ne les comprenoient pas trop bien eux-mêmes.

Un autre biais fut employé pour voiler l'article septième. Comme en projetant on esquivoit aussi studieusement le mot de religion que celui des Indes, on rendit cet article relatif à un traité étranger, et à ses articles secrets. Le texte disoit seulement que les sujets et habitans des Provinces-unies jouiroient, dans les pays du roi et des archiducs, de la même sûreté et liberté qui étoit accordée aux sujets du roi de la Grande-Bretagne par le dernier traité de paix, et les articles secrets stipulés avec le connétable de Castille.

Ces articles étoient trois. Ils concernoient les capitaines et maîtres de navires, qui ne seroient recherchables en Espagne pour des faits commis sur mer, ou hors de l'Espagne; que l'inquisition ne pourroit saisir la charge des navires, mais seulement le bien du délinquant; que ceux d'une autre religion ne seroient point contraints d'entrer dans les églises; mais s'ils

y entroient volontairement, ils porteroient tout respect et toute révérence au St Sacrement et aux mystères, de même que par les rues, ou se retireroient à temps, sans scandale. C'est la substance de ces trois articles pour lesquels on se réfère au traité de Londres, et comme pour entasser énigme sur énigme aux articles secrets d'icelui.

Avant de venir à la signature de la trève, il se fit encore une négociation secrète, dont il ne se voit ni mention, ni ombre, ni vestiges au traité. Les provinces de Brabant et de Flandre avoient pris des engagemens avec feu le prince d'Orange (le *Taciturne*) dans le temps que toutes les dix-sept provinces, excepté le Luxembourg et Namur, étoient confédérées ensemble pour l'avantage de la cause commune. Ces deux provinces avoient contribué de grosses sommes aux frais de la guerre; mais à leur séparation elles étoient encore en redevance d'autres sommes considérables que la maison d'Orange prétendoit à leur charge, en vertu de ces engagemens et débours. On en avoit parlé autrefois quand on avoit fait si souvent des propositions pour la paix, qui n'eurent point de suite. Le prince Maurice ne fut pas nommé, et ne parut en rien dans toute cette affaire.

Messieurs Spinola, Richardot, Mancicidor, le père Neyen et Verreycken, chacun avec ses titres, passent un acte comme députés de LL. AA. sérénissimes, tant en leurs noms, qu'en celui du roi d'Espagne, et promettent à messieurs les états-généraux, en considération du traité fait avec eux ce jour-là, et pour éteindre

l'action prétendue par les héritiers du feu seigneur prince d'Orange, contre les provinces de Brabant et de Flandre, pour le recouvrement de quelques sommes qu'ils disoient leur être dues, de payer la somme de trois cent mille florins en deux paiemens, un de cent cinquante mille à la fin de cette année, et l'autre de pareille somme, à la fin de l'année prochaine; et lorsque le dernier paiement se fera, tous les papiers concernant ladite action seront rendus. Cet acte fut signé le jour de la signature du traité du 9 avril 1609, ratifié par LL. AA. Albert et Isabelle, le 14 avril suivant. Les papiers qui regardoient cette obligation furent remis aux députés des états, sous reçu et renversal en forme; tout étant acquitté, je vois que Robert de Falkenborgh, agent desdits états, en a fait l'échange et la restitution des papiers avec l'audiencier Verreycken le 12 décembre 1612, et les originaux qu'on a retirés se gardent en un cahier dans les archives mentionnées ci-dessus.

Ceux des Provinces-unies, attentifs aux démarches et aux exhortations sérieuses des médiateurs, trouvant d'ailleurs une facilité étonnante à applanir les objets difficiles de la part des archiducs par toutes ces conventions détachées et particulières, commencèrent à se prêter plus sincèrement à la paix. La province de Zélande s'étoit distinguée dans l'opposition contre toute sorte d'accommodement, jusqu'à menacer les six autres de vouloir se séparer de l'union; on eut de la peine à l'apaiser, et on en vint à bout.

Pendant qu'on y travailloit, les quatre médiateurs

se rendirent à Anvers, quelques députés de part et d'autre, qui s'étoient rendus en cette ville pour le même sujet, réglèrent ensemble les articles dont on n'étoit pas convenu séparément, et qui n'avoient point tant de contradictions à essuyer.

Il apparut bientôt un espoir de succès et un grand jour à conclure la trève; il fut résolu pour cela de rassembler le congrès à Anvers, à l'intervention des mêmes députés qui avoient assisté à celui de La Haye. Il fut résolu de plus, que comme leurs altesses résidoient à Bruxelles, et à peu de distance d'Anvers, l'assemblée générale des états des Provinces-unies se rendroit en corps à Berg-op-Zoom, pour se trouver aussi à quelque peu de lieues du congrès assemblé.

Au mois de février 1609, tous les députés qui avoient été des conférences de La Haye se mirent en marche pour Anvers avec une grande suite, et y abordèrent successivement. Les comtes de Nassau et de Brederode vinrent les premiers; ils furent rencontrés hors des portes de la ville par le marquis Spinola, Mancicidor et Verreycken; ils furent magnifiquement reçus et logés de même dans la ville. Comme le marquis avoit eu ses chapelains et faisoit dire la messe en son logement pendant son séjour à La Haye, les députés avoient aussi leurs prédicateurs avec eux qui prêchoient en leurs logis.

Environ au même temps, les états-généraux allèrent s'assembler à Berg-op-Zoom; l'assemblée s'y trouvoit extraordinairement nombreuse. L'on considéroit, dans les Provinces-unies, l'acte qui alloit se passer

comme le plus important qui se fût présenté depuis l'abdication de l'empereur Charles V; l'union d'Utrecht y fut ratifiée et réalisée, et leur république légitimée aux yeux de l'univers. Ils en voulurent faire une fète éclatante, et firent une convocation des députés pour les provinces de l'union, si ample et si solennelle qu'on a écrit qu'il se trouvoit à Bergh un concours de huit cents personnes.

Entre-temps le congrès d'Anvers alloit son train; on s'y assembloit aux jours réglés à l'hôtel-de-ville en cérémonie, je ne sais si c'étoit pour rabotter ou limer l'ouvrage, car tout étoit arrêté et conclu, ou pour en faire semblant, mais les courriers voltigeoient continuellement d'Anvers à Bruxelles et à Bergh.

Le P. Neyen qui y avoit mis la première main, voulut apparemment faire croire qu'il y mettroit aussi la dernière, puisqu'il fit encore sur la fin une galoppade ou deux à Bruxelles.

Le 9 avril 1609, il fut enfin désigné pour la consommation de ce pénible et tédieux ouvrage. Ce jour-là la lecture du traité fut faite solennellement à huis ouverts. Les ministres de France et d'Angleterre médiateurs signèrent à quatre en ligne et à la tête; les cinq pour l'Espagne et les archiducs, en colonne à droite, et neuf députés des Provinces-unies, en l'autre colonne à gauche. Les dépêches en furent envoyées à l'instant par des courriers à Bruxelles et à Berg-op-Zoom, et le 14 avril, les ratifications en forme étant revenues respectivement, la trève de douze ans fut publiée à Anvers le même jour, parmi les trompettes, le

son des cloches, le bruit du canon et toutes les démonstrations d'alégresse publique, qui sont d'usage en pareilles occasions. Les lettres circulaires envoyées par-tout, remplirent les provinces de joie. Le *Te Deum* fut chanté dans toutes les villes, on fit des fêtes qui durèrent plusieurs jours.

Les Hollandois, de leur côté, n'en firent pas moins; ils célébrèrent des actions de graces par toute la république, des fêtes avec des feux de joie dans leurs villes et les villages. Les couronnes de France et d'Angleterre témoignèrent leur satisfaction particulière, et tous les princes voisins la part qu'ils y prenoient.

La nouvelle république envoya des ambassadeurs en plusieurs endroits, et en reçut de tous côtés. Ceux qui, par délicatesse pour l'Espagne, en avoient ménagé la reconnoissance, depuis cette légitimation, n'hésitèrent plus à la traiter en état souverain.

Les ambassadeurs médiateurs, après de somptueux repas, des festins et des fêtes, partirent de la ville d'Anvers avec ceux des Provinces-unies pour retourner à La Haye. Quelque peu de temps après, LL. AA. envoyèrent à chacun des présens magnifiques en vaisselle d'or, de vermeil, d'argent et en bijoux, ou meubles précieux, à proportion réglée, jusqu'aux secrétaires et aux subalternes. Les Hollandois tinrent en suspens de les accepter jusqu'après avoir vu l'agréation et la ratification du roi d'Espagne, qui, étant venue en bonne forme à Bruxelles le 27 juillet, M. Verreycken la porta aussitôt en Hollande; ils les acceptèrent non-seulement, mais ils envoyèrent les pré-

sens de la part de l'état. Ces présens consistoient aussi en vaisselle et raretés, et furent remis à chacun, depuis les médiateurs jusqu'aux derniers domestiques, avec une magnificence royale, et d'une valeur d'équivalent à peu près de ceux de LL. AA.

L'on peut voir dans *l'Histoire métallique des dix-sept provinces*, par M. Gérard Van Loon, les médailles frappées à cette occasion; il y en a de plusieurs sortes, chaque province en fit frapper à sa manière; on n'en voit pas d'immodestes.

La grande, au nom des états-généraux, s'y trouve aussi; il y en a de différente grandeur au même coin, dont il fut distribué bon nombre, avec ou sans chaînes. On a conservé cette méthode, et on en garde pour régaler les ministres étrangers quand ils prennent congé. Ces médailles sont d'or et de grandeur différente, selon le caractère et les circonstances; d'un côté sont les armes de leur état souverain, un lion qui empoigne les sept flèches, ces armes couronnées d'une couronne royale à diadème. Le revers représente les écussons des sept Provinces-unies, liés ensemble par des rubans flottans et voltigeans en forme de guirlande. La devise ordinaire est sur les deux faces; la première porte pour inscription : *Concordia res parvæ crescunt*, et l'autre : *discordiâ maximæ dilabuntur*.

Après avoir décrit sommairement la conclusion de cette fameuse trève, et la joie qu'elle répandit sur les provinces belgiques, où l'Europe entière prit intérêt, il convient d'arrêter un peu, et d'examiner le traité

de la trève même par forme d'analyse. Il seroit inutile de l'insérer ici dans tous ses articles, il est entre les mains de tout le monde, et pas un écrivain n'a traité cette époque sans en donner copie ou extrait suffisant.

Généralement parlant, c'est une paix ébauchée, dont aucun trait n'est achevé. Deux athlètes affoiblis et épuisés se jettent entre les bras du sommeil pour reposer, et laissent au temps le soin d'assoupir ou de rallumer leur querelle. Je sais bien qu'une trève ne règle les choses que provisionnellement, et pour cela se conclut plus aisément, comme il a paru dans le cas présent. Mais ici la provision même reste à deviner.

Les motifs de cette longue et cruelle guerre, qui tient de la férocité, ont été, de tout temps, la religion et la liberté, et depuis, la navigation et le commerce des Indes. Pas un des trois n'est nommé dans le traité; si dans deux ou trois articles l'on veut se faire entendre sans parler, touchant ces points, c'est d'une manière si studieusement obscure, qu'il a fallu des conventions détachées et secrètes pour les expliquer, pendant qu'on en déroboit à dessein la connoissance au public.

Ce traité néanmoins, tel qu'il fut publié et signé, contient trente-huit articles; le premier porte que les archiducs, tant en leur nom qu'en celui du roi d'Espagne sont contens de traiter avec les états-généraux comme les tenant pour pays, provinces et états libres, sur lesquels ils ne prétendent rien.

Voilà uniquement ce qui regarde la liberté, et on n'en parle plus; mais immédiatement après est dit qu'on traite pour le temps de douze ans, et que les hostilités cesseront. Le troisième pose l'*Uti possidetis*, en peu de mots, au plus général et sans aucune restriction.

Les articles IV et V sont ceux-là dont j'ai parlé cidevant, qui dans les contours des paroles et le déguisement enveloppent tacitement et doivent signifier la navigation et le libre commerce des Indes.

Le VIIe est un des moins étendus; c'est un véritable laconisme, relatif à une paix sans date, faite en Angleterre, et a ses articles secrets, dont on ne dit rien de plus. C'est là cependant qu'il faut chercher tout ce qui concerne la religion, ou plutôt les deux religions et leurs limites. Ce sont là les articles essentiels, sur lesquels il semble qu'on a voulu faire illusion à soi-même, et jeter de la poudre aux yeux du public, pour qu'il ne les comprît pas.

Les autres trente-deux articles regardent l'aisance du commerce intérieur d'un pays à l'autre, les droits d'entrée pour les commerçans, qui ne seront pas plus grands pour les étrangers que pour les sujets. Plusieurs articles ne touchent que les actions des particuliers et les intérêts privés. Sur les répétitions et réclames des biens confisqués et usurpés, les sentences annulées portées pendant les troubles, pour le redressement de tant de griefs on fixe l'époque depuis 1567 (qui étoit l'année que le duc d'Albe vint au pays); nombre de prétentions sont renvoyées aux juges, comme celles de

la maison d'Orange, sur ses biens en Bourgogne; on se promet bonne et briève justice réciproquement. Comme la plupart de ces articles étoient encore conçus en termes vagues et généraux, il fallut encore l'année suivante, 1610, une assemblée des commissaires pour les interprétations nécessaires.

Si quelqu'un vouloit s'instruire à fond des troubles des Pays-Bas, qu'il en étudiât l'histoire avec attention, qu'il y eût vu le comble des maux, tous les incidens affreux que peuvent produire la tyrannie, la rebellion, le désespoir, la vengeance; qu'il eût considéré cette malheureuse guerre, guerre de religion, guerre sacrilége, guerre civile, d'intérêt et d'ambition, durant cinquante ans; si le lecteur, curieux d'en voir la fin, la voyoit dans le traité de la trève dont nous parlons, dénué des circonstances humiliantes d'un côté, arrogantes de l'autre; s'il ignoroit les conventions secrètes et les engagemens de la médiation, qui aussi bien sont un mystère pour le public, ce traité qui dit si peu de chose, où il y avoit tant à dire, et qui finit cette guerre, lui paroîtroit comme à Virgile, le combat des Abeilles dans ses Géorgiques;

Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta,
Pulveris exigui jactu, compressa quiescunt.

En effet toute cette histoire est une de ces longues et touchantes tragédies, où le dénouement ne correspond point à la pièce, et qui finissent sans que l'on sache presque comment.

Cette réconciliation néanmoins temporaire, cette paix, cette trève fragile, incertaine, politique, forcée et fardée, ramena le calme sur les dix-sept provinces, après le terrible orage qui les avoit désolées pendant un demi-siècle. Quelque peu de temps la rendit sincère, principalement entre les peuples qui étoient las et très-dégoûtés de la guerre et de ses calamités; l'ancienne correspondance et le commerce commencèrent à revivre peu à peu; chacun s'appliqua à réparer ses pertes, en quoi pourtant les provinces catholiques réussirent mieux, parce que le gouvernement étoit solide et plus tranquille.

Les Hollandois ne songeoient qu'à gonfler leur commerce, ils couroient en foule aux Indes, et pendant qu'ils y faisoient de larges établissemens et de vastes conquêtes, ils risquèrent de se perdre chez eux. Leur religion toute récente et encore mal fixée engendra des schismes dangereux; il en résulta des troubles, il leur fallut un synode. L'ambition y ouvrit d'étranges scènes, la désunion fit des ravages, plusieurs grands personnages en furent les victimes : tout cela ne peut pas entrer ici.

Il ne seroit peut-être point indifférent de mener ces récits jusqu'à la paix de Westphalie en 1648; cette paix qui est regardée comme le code du droit des gens, et qui changea le système de l'Europe. Ce seroit une suite assortie aux troubles des Pays-Bas, et une histoire complète de la république des Provinces-unies jusques à ce temps-là. Entre-temps, comme ces présens cahiers n'ont pour objet que les

troubles des Pays-Bas, et que la trève de 1609 y met fin, il est très-conséquent qu'elle mette aussi la fin à cet ouvrage.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAP. I[er]. *Le prince de Parme, nommé gouverneur-général, succède à don Jean. Le roi le confirme. L'archiduc Mathias étoit déjà en cette qualité appelé par les états-généraux des provinces, et le prince d'Orange, son lieutenant. Continuation des troubles.* . . . . pag. 1

CHAP. II. *Faction dominante à Gand, qui divise et trouble l'union des provinces. Tyrannie et désordres épouvantables en cette ville. Le Hainaut, l'Artois et la Flandre-Wallonne font un tiers-parti qui entre en guerre contre ceux de Gand. Défection des provinces wallonnes.* 12

CHAP. III. *Le prince d'Orange se rend à Gand, et y remet l'ordre. Plan ultérieur de ce prince. Conclusion d'une plus étroite confédération. Union d'Utrecht. Nouvelles ouvertures pour la paix; congrès de Cologne. Réconciliation des villes et provinces wallonnes avec l'Espagne.* . . . 44

CHAP. IV. *Fin des troubles de Gand. L'archiduc Mathias remet le gouvernement des provinces. Traité avec le duc d'Alencon; il est élu souverain. Ses amours en Angleterre. Il revient aux Pays-Bas, où il est inauguré; il s'en dégoûte; il veut entreprendre sur quelques villes; son entreprise sur Anvers manquée; il se retire en France où il meurt bientôt après.* 71

CHAP. V. *Considérations particulières sur le prince d'Orange. L'état de sa fortune. Ses desseins. Proscription cruelle de l'Espagne contre ce prince; sa tête mise à prix. Son apologie dans un écrit encore plus violent. Attentats sur sa personne. Il est à la fin tué à Delft.* 92

LIVRE SIXIÈME.

CHAP. Ier. *Réflexions sur les circonstances avant et après la mort du prince d'Orange. Etat de sa famille. Consternation dans toutes les provinces. Le prince de Parme en profite pour proposer une paix générale, qui ayant été refusée, il réduit quelques provinces en détail. Grande irrésolution parmi les états, qui veulent se donner à la France et ensuite à l'Angleterre.* 100

CHAP. II. *Le prince de Parme, maître de la campagne, prend toutes les villes de Flandre. Nouveaux et terribles troubles à Gand. Retour d'Hembise; sa fin tragique. Cette ville affamée et réduite à la dernière misère, se rend par capitulation; sa réconciliation signée au camp de Bevere. Bruxelles, Malines et autres villes rendues. Fameux siége d'Anvers, qui se rend aussi après une opiniâtre défense.* 112

CHAP. III. *Décadence de la confédération, les provinces sont soumises l'une après l'autre par le prince de Parme. L'union d'Utrecht se maintient; la mort du prince d'Orange la dérange et la met en danger. Secours inespérés : l'Espagne attaque l'Angleterre, et protège la ligue en France. Les progrès du prince s'arrêtent par-là, et les Provinces-unies respirent.* 134

CHAP. IV. *La ligue en France, protégée par le pape et le roi d'Espagne. Guerre civile et troubles affreux en ce royaume. Etats de Blois et mort de*

Mrs de Guise. Excès des ligueurs. Le roi Henri III assassiné. Extinction des Valois. Le roi Philippe II fait les derniers efforts pour procurer la couronne à sa fille aînée, et abandonne la guerre des Pays-Bas. Le duc de Parme y est arrêté au milieu de ses progrès, et mène du secours en France; ce prince meurt à Arras au retour d'un de ses voyages. 173

LIVRE SEPTIÈME.

CHAP. Ier. *Le comte de Mansfelt gouverneur-général par* intérim. *Le comte de Fuentes, venu d'Espagne, l'assiste dans le gouvernement. Ils préparent un nouveau renfort pour envoyer en France. Suite de la guerre de la ligue. Conduite du duc de Mayenne. Convocation des états-généraux à Paris, pour disposer de la couronne. Grands et derniers efforts du roi d'Espagne pour l'infante sa fille. Le roi Henri IV prend le dessus, il se convertit et est absous par les évêques de France. Il se rend maître de Paris. Les princes font leur accord avec le roi. La ligue se fond entièrement.* 224

CHAP. II. *L'archiduc Ernest gouverneur-général des Pays-Bas. Henri IV, roi de France et de Navarre, déclare la guerre au roi d'Espagne. Alliance de la France avec les Hollandois. La guerre reprend aux Pays-Bas. Mort de l'archiduc Ernest. Le comte de Fuentes, gouverneur par* intérim, *fait la guerre avec succès, assiége et prend Cambrai qui étoit usurpée par un particulier, sous la protection de la France. Histoire de cette usurpation et de sa fin.* . . . 257

CHAP. III. *Le cardinal archiduc Albert, nommé gouverneur-général, vient aux Pays-Bas. Il poursuit la guerre avec honneur, et fait de glorieuses*

campagnes. Il conclut la paix de Vervins. Son mariage avec l'infante Isabelle, qui lui apporte les Pays-Bas en dot. Mort du roi d'Espagne Philippe II. Les archiducs arrivent d'Espagne et sont inaugurés dans les provinces. 273

CHAP. IV. *Suite du voyage de l'archiduc Albert. Son mariage et celui du roi d'Espagne bénis par le pape Clément VIII à Ferrare. Voyage ultérieur en Espagne. Retour des archiducs Albert et Isabelle, et leur arrivée aux Pays-Bas. Règne heureux des nouveaux souverains. On travaille inutilement à la paix. Prospérité inouie, et commerce prodigieux des Hollandois par tout le monde. Continuation de la guerre; siége d'Ostende, bataille de Nieuport et autres exploits parmi les propositions de paix. . .* 317

CHAP. V. *Mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre. Le roi d'Écosse lui succède, influence de ce changement sur les Pays-Bas. On y traite de la paix plus à découvert. Parti pacifique dans les Provinces-unies. Écrits pour et contre; raisons pour y conduire l'un et l'autre des partis. Armistice de huit mois, prolongé ensuite. Difficultés sur les préliminaires, qui semblent insurmontables. Les rois de France et de la Grande-Bretagne s'y portent pour médiateurs, et applanissent plusieurs incidens. Les députés sont nommés de part et d'autre; ceux d'Espagne viennent en Hollande. Interruptions et nouvelles difficultés. Ne pouvant convenir de la paix, on convient d'une trève de douze ans, qui est à la fin signée à Anvers le 9 avril 1609.* 376

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

